

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

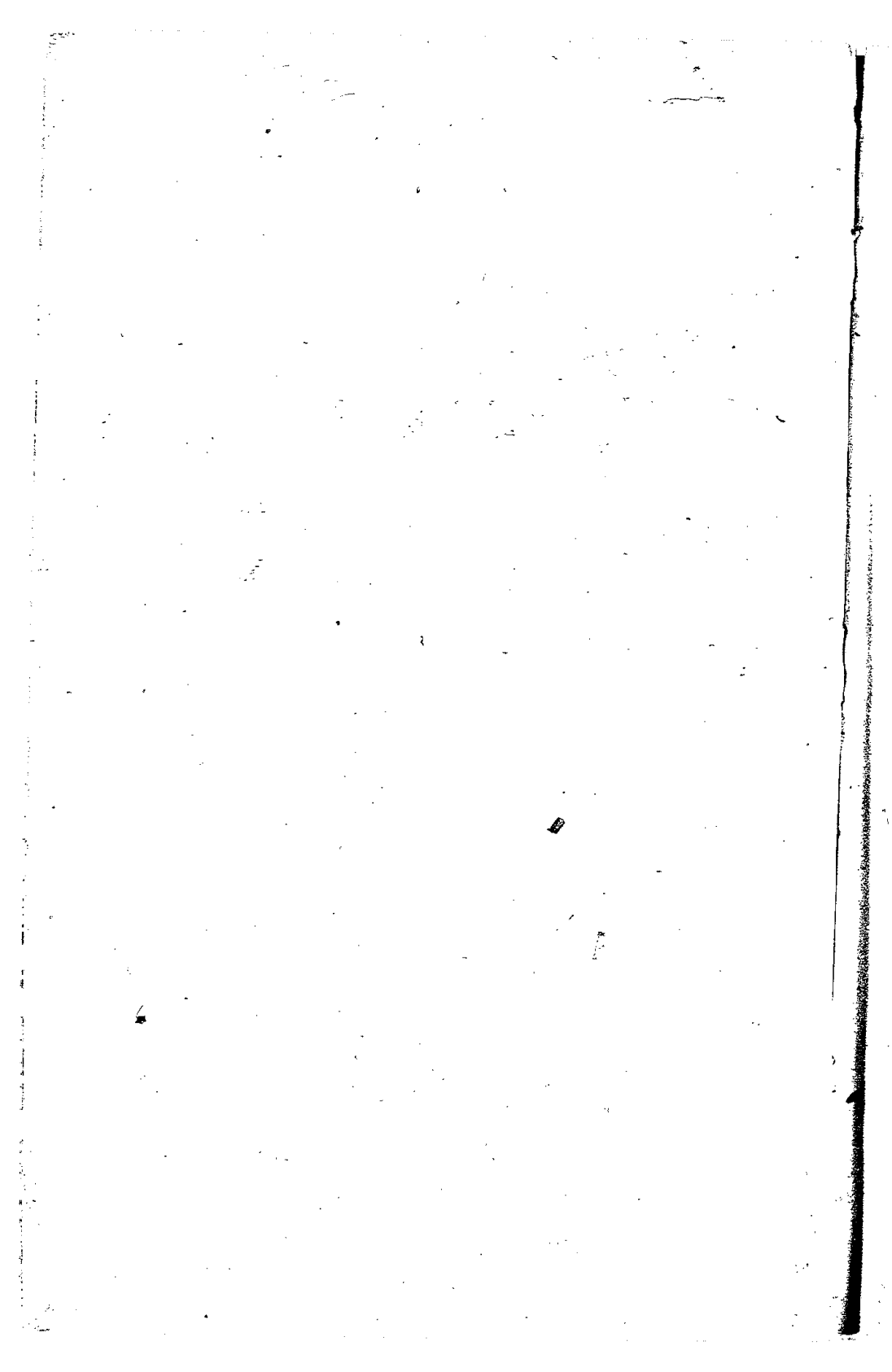
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					



J. B. Maron

LA SOCIÉTÉ
DES
FILLES DU CŒUR DE MARIE
D'APRÈS SES ANNALES

DU MÊME AUTEUR :

Légendes canadiennes et Variétés, 1 vol. in-8°, 580 pages.

Biographies canadiennes, 1 vol. in-8°, 542-pages.

Histoire de la Vénérable mère Marie de l'Incarnation, 1 vol. in-8°, 6^e édition, chez BEAUCHEMIN ET FILS, 256, rue Saint-Paul, Montréal.

— LE MÊME, traduit en allemand, Regensburg, New-York et Cincinnati.

Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1 vol. in-8°, 612 pages, chez BEAUCHEMIN ET FILS, 256, rue Saint-Paul, Montréal.

Un Pèlerinage au pays d'Évangéline, 1 vol. in-8°, 550 pages, chez LÉOPOLD CERF, 13, rue de Médicis, Paris. — Ouvrage couronné par l'Académie française.

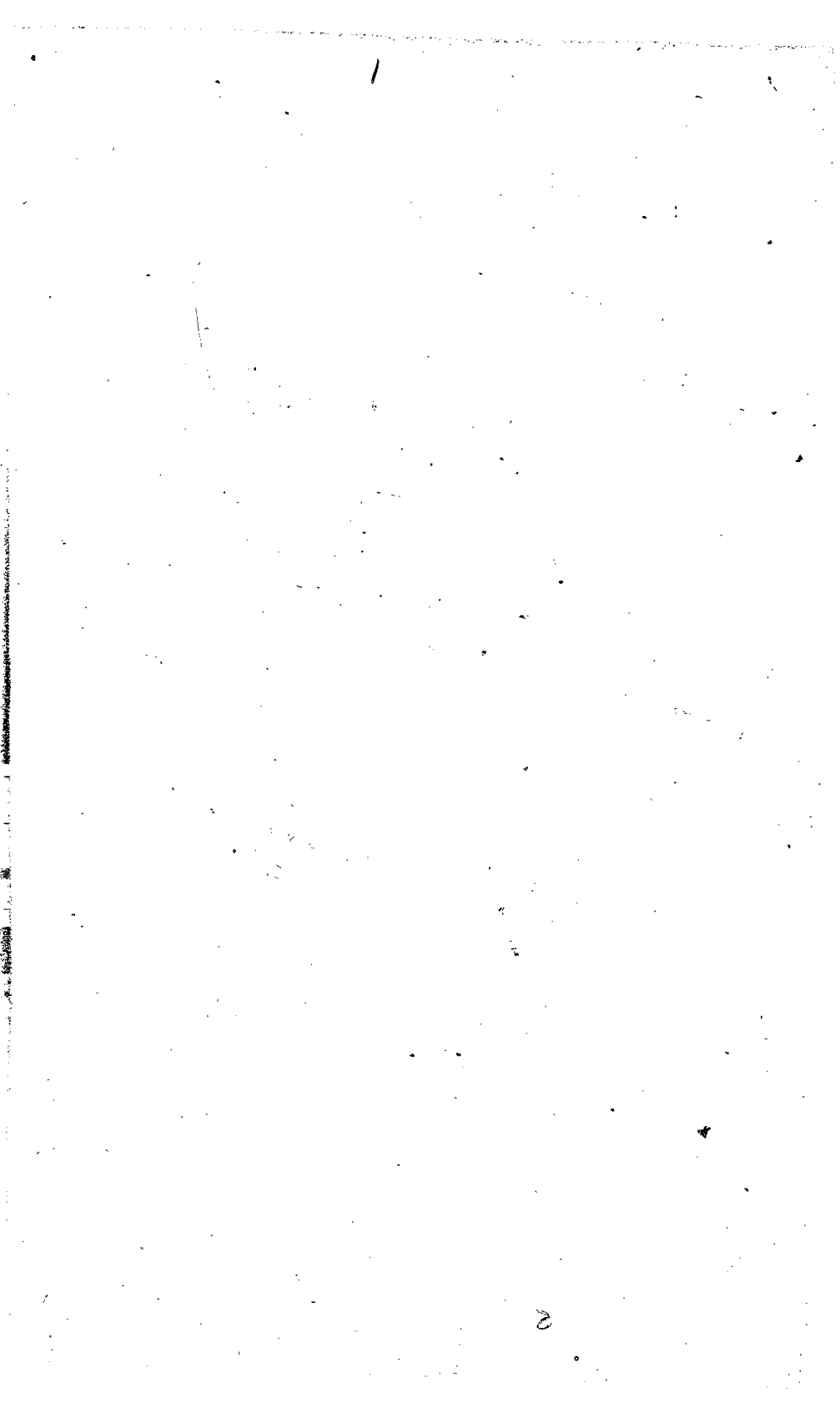
Montcalm et Lévis, 2 vol. in-8°, 572 et 484 pages, chez L. J. DEMERS ET FRÈRE, 30, rue de la Fabrique, Québec.

— LE MÊME illustré, 1 vol. grand in-4°, 392 pages, chez ALFRED MAME ET FILS, Tours.

Une Seconde Acadie, 1 vol. in-8°, 420 pages, chez L. J. DEMERS ET FRÈRE, 30, rue de la Fabrique, Québec.

L'Asile du Bon-Pasteur de Québec, 1 vol. in-8°, 410 pages, chez les MÊMES ÉDITEURS.

Les Sulpiciens et les prêtres des Missions Étrangères en Acadie, 1 vol. in-8°, 462 pages, chez les MÊMES ÉDITEURS.





LE R. P. PIERRE-JOSEPH PICOT DE CLORIVIÈRE

253

LA SOCIÉTÉ
DES
FILLES DU CŒUR DE MARIE

D'APRÈS SES ANNALES

M. L'ABBÉ F. R. CASGRAIN

DOCTEUR EN LETTRES, PROFESSEUR DE THÉOLOGIE À L'UNIVERSITÉ DE QUÉBEC
Membre de l'Académie française

TOME PREMIER



Bibliothèque
Séminaire de Québec
rue de l'Université
Québec 4, Q.U.E.

PARIS
IMPRIMERIE F. DEVALOIS
144, AVENUE DU MAINE

1899





LE COMTE AN-JOSEPH PICOT DE CICQUIERRE

253

LA SOCIÉTÉ
DES
FILLES DU CŒUR DE MARIE

D'APRÈS SES ANNALES

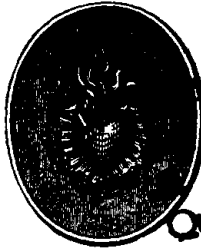
PAR

M. L'ABBÉ H. R. CASGRAIN

DOCTEUR ÈS LETTRES, PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'UNIVERSITÉ DE QUÉBEC

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME PREMIER



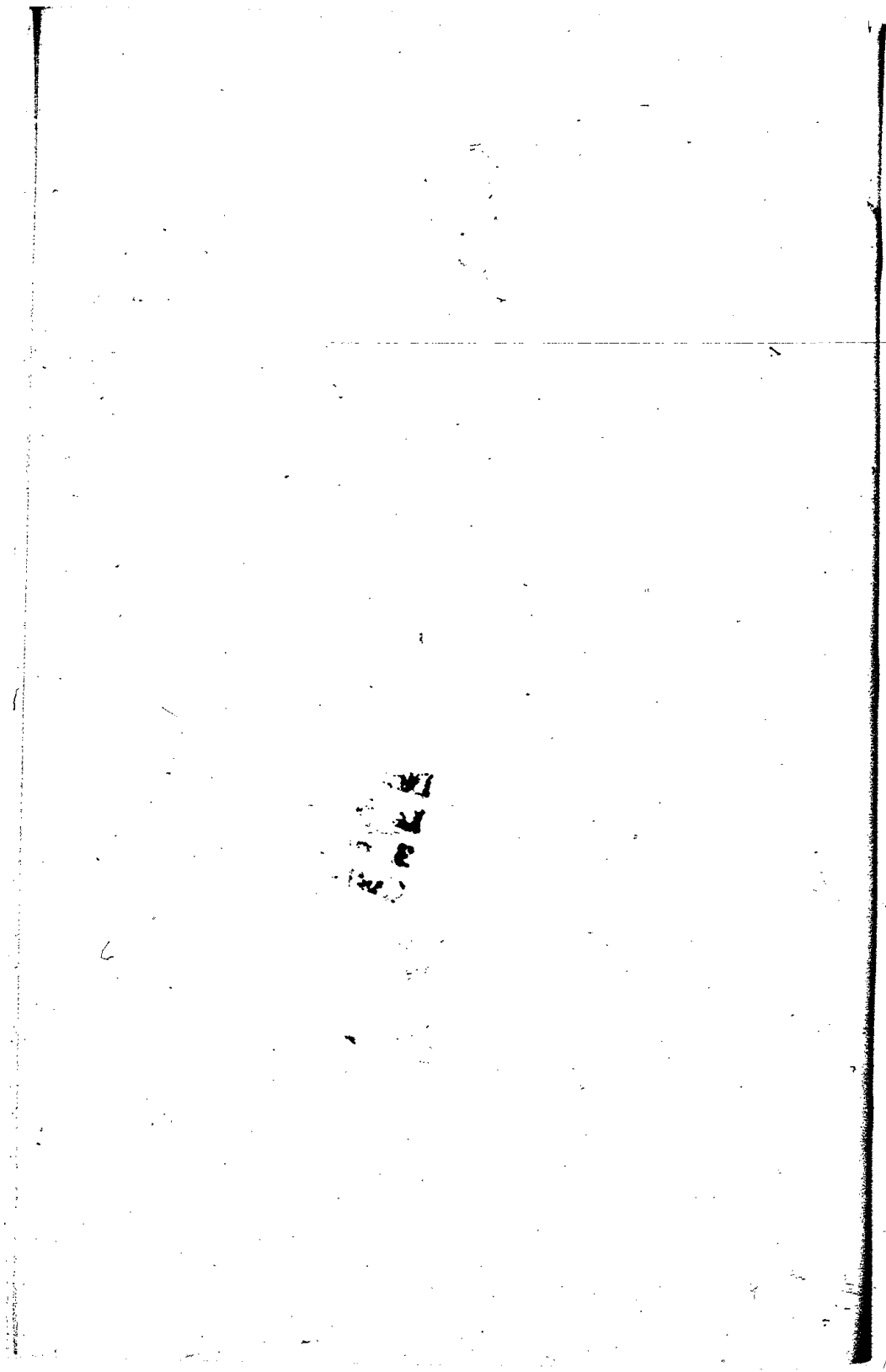
Bibliothèque,
Séminaire de Québec,
rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

PARIS
IMPRIMERIE F. DEVALOIS

144, AVENUE DU MAINE

1899





INTRODUCTION

« Je ne vous prie point de les ôter du monde, mais de les préserver du mal. »

(*S. Jean, xvi, 15.*)

I

Le texte de l'Évangile qu'on lit en tête de cette histoire est la devise des Filles du Cœur de Marie, choisie par la sainte Église elle-même. Il suffit d'y réfléchir pour comprendre qu'il exprime tout ce qu'embrasse cette Société, c'est-à-dire la vie active jointe à la vie contemplative. L'Église, en s'adressant à Dieu pour les Filles de Marie, ne demande pas qu'Il les sépare du monde ; au contraire, Il veut qu'elles y restent, afin d'édifier le prochain par leur dévouement, par leurs œuvres de charité spirituelles et temporelles. La sainte Église demande en même temps de les préserver du mal en répandant sur leurs âmes la surabondance de ses grâces qui se

trouve dans l'exercice continu de la prière, de l'oraison, de la vigilance, de la mortification, prescrit par leurs règles.

Le premier devoir des Filles du Cœur de Marie, l'essence-même de leurs Constitutions est, en effet, de s'appliquer constamment au travail de leur sanctification. C'est ce que fait entendre le nom de Filles du Cœur de Marie qui leur a été donné : elles doivent tout d'abord reproduire en elles-mêmes la vie intérieure de la très sainte Vierge, afin de l'épancher ensuite efficacement sur les âmes. Ce n'est qu'après avoir rempli ce premier devoir qu'elles arriveront au second qui est de s'employer, avec une sainte ardeur, à la sanctification et à la perfection du prochain. Ce mélange admirable de la vie active et de la vie contemplative, figuré par les deux sœurs Marthe et Marie, et que les théologiens appellent la vie mixte, contient la perfection même des conseils évangéliques. Il l'emporte en excellence sur les deux autres, comme l'enseigne le docteur angélique, parce qu'il leur emprunte ce qu'ils ont de plus parfait¹.

Le Fils de Dieu étant venu sur la terre afin d'être un modèle de perfection pour tous les hommes, dans

1. P. 3, qu., 10, art. 1.

tous les états, passa les trente premières années de sa vie dans la pratique de l'humilité, du silence, de l'obéissance, unissant à la prière les œuvres extérieures de la vie active qui ont rapport à notre avancement personnel. Parvenu à l'âge de trente ans, il voulut employer les années qui lui restaient à donner aux hommes d'héroïques exemples de ce qu'il y a de plus relevé, soit dans la vie active, soit dans la vie contemplative, joignant l'une à l'autre d'une manière plus divine qu'humaine. Le Sauveur fut suivi dans cette carrière par les apôtres et les docteurs de l'Église et par un grand nombre de saints illustres qui, comme les anges, montaient par l'échelle mystérieuse jusqu'au ciel où Dieu repose, et s'unissaient à Lui par la contemplation ; puis descendaient par la même échelle sur la terre, où Jacob est endormi, afin de réveiller les hommes de leur assoupissement et de les porter au service de leur Créateur. Il est impossible d'acquérir par la vie contemplative un parfait amour de Dieu, sans être embrasé de l'amour du prochain et d'un zèle ardent pour le salut des âmes. Ce double esprit est, au sentiment des Pères de l'Église, ce que nous pouvons offrir à Dieu de plus agréable, parce qu'il nous fait entrer dans la participation des travaux de Jésus-Christ et sacrifier, comme Lui, s'il est nécessaire,

notre propre vie pour la gloire de Dieu et le salut de nos frères¹.

Cette alliance des deux genres de vie est le caractère distinctif de la Société des Filles du Cœur de Marie.

II

A première vue on pourrait croire que la Société des Filles de Marie n'a pas d'autre origine que la règle et les constitutions de saint Ignace. Mais si on pénètre jusqu'à l'esprit, jusqu'à l'essence même de cette Société, à sa forme de vie religieuse, il faut chercher les ancêtres des Filles de Marie parmi les contemporains mêmes du Christ et dans ces pléiades de vierges et de veuves qui remplissaient de leurs vertus les premiers siècles de l'Église. On trouve leurs modèles dans les saintes femmes qui entouraient Jésus, et le type achevé de leur genre de vie dans la personne de sa Mère elle-même.

N'est-elle pas en effet véritablement la mère de cette Société, toute de simplicité et de vie cachée, l'auguste Vierge dont la vie s'est écoulée dans des pratiques ordinaires, et que rien à l'extérieur ne

1. R. P. Roothaan.

distinguait des femmes de son temps, si ce n'est une plus haute vertu et une plus profonde humilité? Sa jeunesse consacrée à Dieu aurait pu passer peut-être pour extraordinaire; mais lorsque, à l'âge de quinze ans, elle sort du temple pour épouser le charpentier Joseph, qui eût pensé qu'elle allait devenir la Mère du Sauveur des hommes, la co-rédemptrice du genre humain? A Nazareth, à Bethléem, en Égypte, à Jérusalem, ne la voit-on pas toujours mêlée à la vie commune aux personnes de sa condition, à la seule différence peut-être, que tout en vivant du travail de saint Joseph, elle trouvait moyen, dans son ingénieuse charité, d'aider les plus malheureux et de rendre service à tous.

Et plus tard, lorsque Jésus, après la mort de son père adoptif, commença sa vie apostolique, c'est encore une femme que rien ne distingue des autres, qui Le suit, et qu'on connaît pour sa mère. Marie, pendant les voyages de son Fils, s'efface davantage, à mesure que sa gloire augmente. Si elle Le suit, toujours cachée mais toujours proche, c'est parce que son amour grandissant ne lui permet pas de s'éloigner de Lui et qu'elle veut être à ses côtés lorsqu'il souffrira. On ne la voit se mettre en avant qu'au moment du danger, au pied de la Croix, à la

mort de Jésus. Car c'est bien là le trait caractéristique de la Mère de Dieu, tel que nous le font voir les évangiles, cet effacement de tous les instants, qui cesse lorsqu'il s'agit de participer aux souffrances de son Fils bien-aimé.

La très sainte Vierge apparaît en tête du groupe de saintes femmes qui accompagnaient Jésus dans ses voyages, le suivaient et pourvoyaient à ses besoins, heureuses de s'instruire auprès de la Mère de la doctrine du Fils.

Saint Luc nomme parmi ces saintes femmes Marie-Madeleine et la vierge Marthe, sa sœur; Marie de Cléophas, sœur ou proche parente de la sainte Vierge et mère des apôtres saint Jacques le Mineur et saint Jude; Salomé, épouse de Zébédée, et mère des apôtres saint Jacques le Majeur et saint Jean l'Évangéliste. De ce nombre étaient encore Jeanne, épouse du procureur d'Hérode, Suzanne et beaucoup d'autres qui l'assistaient de leurs biens.

C'est chez Marthe que descendait Jésus, lorsque ses tournées apostoliques le conduisaient à Béthanie. C'est chez elle qu'il vint ressusciter Lazare, et sainte Marthe fit alors publiquement cette magnifique profession de foi, semblable à celle par laquelle saint Pierre mérita de recevoir les clefs de l'Église :

« Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant¹ ». (Saint Jean, xi, 27.)

Au pied de la croix, avec Marie et Jean on voit encore trois femmes, tant il est vrai que la vocation de la femme est toujours le dévouement, quelquefois l'héroïsme. Après la résurrection, Jésus leur apparut, même avant de se montrer aux Apôtres, et Marie-Madeleine, chargée par Lui d'annoncer la bonne nouvelle, « mérita de devenir apôtre, des apôtres² ».

Au Cénacle enfin on retrouve, fidèles à leur poste d'honneur, les saintes femmes auprès de leur conductrice, Marie Mère de Jésus..

III

Voilà donc, au moment où Notre-Seigneur remonte au ciel, l'apostolat féminin institué dans l'Église, et la virginité sacrée établie comme la classe à laquelle cet apostolat est spécialement confié. Les Apôtres, en se dispersant sur la terre, portent en tous pays

1. *Vie de sainte Geneviève*, par un Serviteur de Marie, Introduction *passim*.

2. Bréviaire, *in festa S. M. Mad.*

l'appel à la virginité, conjointement à la prédication de l'Évangile. A l'instant, d'innombrables légions de vierges sacrées surgissent pour les seconder dans leur mission.

Les Actes des Apôtres nomment au premier rang sainte Tabithe, que l'Église naissante de Joppé regardait comme son soutien et sa mère, au point que sa mort répandit le deuil dans toute l'Église. Saint Pierre fut aidé dans son apostolat en Orient par sainte Pétronille, sa fille ; saint André par Maximille ; saint Mathieu par Iphygénie ; saint Philippe par les deux filles qu'il avait eues avant d'être appelé à suivre le Sauveur. Ces femmes, sur le conseil des Apôtres, s'étaient consacrées à Dieu par le vœu de virginité.

Saint Paul et ses compagnons furent secourus par Lydie qui mit à leur disposition sa maison et toutes ses richesses. C'est chez elle que les envoyés de Jésus-Christ gagnèrent à Lui ceux qui, attirés par la grâce, se présentaient pour être instruits. C'est là que les chrétiens se réunissaient pour entendre la parole du salut et se nourrir du pain de vie ; c'est là qu'en sortant de prison, ils se rendaient pour consoler et affermir les fidèles et les animer à souffrir pour Jésus-Christ ; c'est là enfin que nous voyons la chrétienté de Philippe si florissante, à laquelle saint

Paul, prisonnier à Rome, écrivit cette admirable épître si remplie de témoignages de reconnaissance, d'estime et d'affection.

C'est encore une sainte femme, Phœbé, que saint Paul charge d'apporter de Grèce à Rome son épître aux Romains. En parlant de cette femme aux fidèles de Rome, saint Paul leur dit : « Je vous recommande Phœbé qui est dans le ministère de l'Église. Assistez-la dans les affaires où elle pourrait avoir besoin de vous. Elle en est bien digne, car elle a assisté plusieurs des nôtres et moi-même ». Les affaires que Phœbé allait traiter à Rome n'étaient pas temporelles, mais spirituelles. Il est donc clair qu'elle a été le soutien de la chrétienté et de saint Paul lui-même à Corinthe ; que certaines affaires de l'Église lui étaient confiées et qu'en compagnie de l'Apôtre elle exerçait une espèce d'apostolat dans l'Église... Il en est de même d'Évodie et de Syntyque, car saint Paul dit qu'elles ont travaillé avec lui et les autres hommes apostoliques dans l'œuvre de l'Évangile. Mais celle qui a aidé le plus saint Paul dans son apostolat en Orient a été sainte Thècle, dont les Pères de l'Église nous ont conservé le souvenir. Elle fut une des plus belles conquêtes de l'Apôtre des Gentils. Elle vivait à Iconium lorsque saint Paul y arriva. Jeune et belle, elle était fiancée

à l'un des principaux de la ville ; mais la foi fit promptement impression sur cette âme généreuse, et l'amour des biens éternels enflamma tellement son cœur que, pour appartenir au Christ, elle résolut de demeurer vierge : pieux dessein qui, traversé par ses proches, changea sa vie en long martyre. Elle n'en devint que plus ardente à recueillir la parole de vie. Versée, dit-on, dans les lettres profanes, elle s'élevait sans peine aux plus hautes doctrines du Maître. Elle paraît même avoir suivi saint Paul, lors de son départ d'Iconium, et être devenue la plus fervente de ses disciples. La sagesse de Thècle demeura célèbre en Asie Mineure. Trois siècles plus tard, un évêque de Lycie, Méthode, lui donnait la place d'honneur dans son Banquet des dix Vierges.

Saint Paul, dans le cours de ses trois grands voyages, revit souvent les mêmes villes, et put ainsi plus d'une fois visiter les nouvelles Églises, affermir la foi naissante des convertis et encourager les âmes choisies qui commençaient à pratiquer les conseils évangéliques dans toute leur étendue. Partout où il avait passé naissaient des vocations à la vie parfaite, et les pieuses femmes, vierges ou veuves qui se donnaient à Dieu par ses mains, demeuraient après son départ les charitables soutiens des chrétientés

nouvelles¹. Pendant leur séjour à Rome, saint Pierre et saint Paul gagnèrent sans doute plus d'une recrue à la vie parfaite parmi le peuple qu'ils évangélisaient. Les premières chrétiennes de Rome, nous dit l'historien des deux Apôtres, sortaient principalement des basses classes. Bientôt cependant, on compta parmi elles plusieurs patriciennes. Peu de temps après l'arrivée de Pierre, une matrone du plus haut rang, Pomponia Graecina, quitta le monde tout à coup, s'enveloppa de sombres vêtements et se retira dans l'intérieur de son palais. Durant tout le reste de sa vie, elle continua à fuir le commerce des païens et à mener cette vie singulière, bien qu'elle fût accusée par la rumeur publique de superstition étrangère, c'est-à-dire d'être chrétienne. Sa vertu mise hors de doute par un jugement de famille, la protection de son mari, l'isolement même où elle se plaisait, avaient fini par imposer à tous. Selon le mot de Tacite, sa constance lui tournait à gloire. Il n'est guère vraisemblable que Pomponia ait ainsi pratiqué la foi au milieu de l'aristocratie romaine, sans que son exemple et sa parole y fissent aucun prosélyte.

Les temps de persécution étaient faits pour exciter

1. L'abbé Fouard, *Vie de S. Paul*, *passim*.

le zèle. Rien de tel que le martyre de quelques-uns pour développer l'ardeur de tous. Aussi voit-on, dès les premières persécutions, des femmes chrétiennes se mettre en avant, au péril de leur vie, pour recueillir sur les lieux du supplice les corps ou les ossements des martyrs et les déposer chez elles ou dans les catacombes. Sainte Praxède et sainte Pudencienne, fille du sénateur Pudens, le même peut-être chez qui Pierre et Paul furent logés à Rome, rendirent, dit-on, les derniers devoirs à trois mille martyrs pendant les persécutions de Néron et de Domitien¹.

Les pieuses chrétiennes de Rome n'étaient pas seulement les témoins plus ou moins actifs du martyre des saints ; elles prirent part à leurs combats. Combien d'entre elles tombèrent sous la hache du bourreau, ou dans les amphithéâtres ! Combien eurent à subir les tortures ou les outrages des païens ! Le secret de leur vie dévouée à Dieu et à l'Église ne laissait pas de transpirer au dehors. Le monde païen s'étonnait de tant de vertu et de courage ; parfois il l'admirait, mais le plus souvent il s'irritait de la résistance opposée par de faibles femmes à ses entraînements. Les noms seuls d'Agnès

1. *Vie de Sainte Agnès*, par Belloc, ch. IX.

et de Cécile suffisent à rappeler à (toutes les mémoires jusqu'où pouvait aller l'héroïsme chrétien, jusqu'où de jeunes vierges à peine sorties de l'enfance pouvaient braver la fureur des tyrans. A quelle source ces héroïnes puisaient-elles cette force surnaturelle qui les soutenait à travers les supplices, sinon dans l'union à leur Époux divin, Jésus, roi des âmes pures.

IV

Il n'y a pas de doute que la vie religieuse telle qu'on la conçoit de nos jours n'ait été dès lors établie dans l'Église. L'organisation en remonte même aux temps apostoliques. L'apôtre saint Paul paraît y avoir eu la plus large part. Il institua des corporations de pieuses femmes sur le modèle du diaconat créé par les Douze à Jérusalem et leur confia des fonctions analogues : le secours des pauvres, la visite des malades, les devoirs de l'hospitalité même certaine part à de plus hauts ministères ; charge d'instruire et de consoler les personnes de leur sexe, de les préparer au baptême, de les maintenir dans la foi et la piété, de les surveiller dans les assemblées religieuses.

Il semble que, tout d'abord, l'accès à cet apostolat féminin demeura largement ouvert : vierges ou veuves, quel que fût leur âge, y trouvaient accueil, dès qu'elles s'offraient en toute liberté au Christ et à son Église. Mais là comme partout, la ferveur baissant, de graves abus se révélèrent. On vit de jeunes veuves, vouées à l'Église, retourner à une vie de mollesse et d'oisiveté, ne gardant plus de réserve dans leurs paroles, ni de convenance dans leurs rapports avec le prochain. Saint Paul vit l'urgence de couper court à ces désordres, et il le fit en réglant étroitement le choix des personnes. Une seule union, soixante ans d'âge sont exigés pour toute veuve qui veut en faire partie ; il faut surtout qu'on ait bon témoignage de ses vertus ; qu'elle ait bien élevé ses enfants, exercé l'hospitalité, lavé les pieds des saints, secouru les affligés, qu'elle se soit appliquée en un mot à toute sorte de bonnes œuvres. Mais à ces offices charitables ne se bornent pas leurs obligations ; en retour de la charge qu'assument les chrétientés de subvenir à leurs besoins, Paul leur impose de vaquer pour tous à la prière, d'être, selon l'image qu'emploiera saint Polycarpe, « l'autel de Dieu », sur lequel nuit et jour « est offert au Seigneur » le sacrifice des louanges, le fruit des lèvres qui rendent gloire à son nom. L'ensemble

des devoirs que se partagent aujourd'hui nos ordres religieux actifs et contemplatifs se trouvait ainsi remis aux seules diaconesses (c'est le nom sous lequel elles furent désignées). Saint Paul en faisait l'exemplaire de la vie religieuse. Sous les formes que celle-ci revêt dans le christianisme, l'essentiel de l'institution apostolique demeure, à quelques détails près, qui visaient des abus momentanés. Le grand âge, par exemple, n'était pas une condition faite pour durer; aussi l'a-t-on vue tomber en désuétude, lentement toutefois et au cours des siècles.

On ne saurait douter que la très sainte Vierge, retirée auprès de l'apôtre saint Jean, n'ait pris une part active à cette première organisation de la vie monastique, bien que les livres saints ni les commentaires primitifs n'en disent rien. Il est difficile de se figurer autrement alors l'existence de la Mère de Dieu. Comme au temps de son divin Fils, entourée de saintes femmes, ne devait-elle pas partager avec elles ses jours entre les exercices de la prière et de la charité? L'humble maison où présidait le disciple bien-aimé était comme une communauté où elles se réunissaient pour vaquer à leurs sublimes oraisons, et d'où elles partaient pour aller annoncer la bonne nouvelle, répandre des aumônes, visiter

les malades, en un mot remplir tous les devoirs de la vie religieuse la plus parfaite qui ait jamais existé¹.

Est-il besoin de chercher ailleurs le premier groupe des Filles du Cœur de Marie ? A dix-neuf siècles de distance, ne le trouve-t-on pas là tout entier, reproduit pour ainsi dire trait pour trait ? Même ordonnance intérieure et extérieure, même alliance de vie active et contemplative, accessible à toutes les bonnes œuvres, même effacement aux yeux du monde, sous un costume ordinaire qui ne se distingue que par l'absence de toute parure et une irréprochable modestie.

L'histoire de la Société des Filles du Cœur de Marie qui fait l'objet de cet ouvrage, est destinée à en être la démonstration. Cette démonstration ne pouvait être complète et vivante qu'à une condition : celle d'être l'écho fidèle des Annales de l'Institut, ces récits simples et véridiques recueillis par les dépositaires des traditions, en dehors de toute préoccupation de publicité. Aussi nous sommes-nous astreint, avec une scrupuleuse attention, à les suivre d'aussi près que possible, les citant de préférence chaque fois que la narration s'y prêtait.

1. L'abbé Fouard, *Vie de saint Paul*, *passim*.

Nous avons puisé à pleines mains dans ces trésors, manuscrits de toute nature, recueils de lettres, mémoires et autres pièces, dont l'abondance n'a d'égale que le parfum de piété, l'onction de grâce qui s'en dégage. Ce travail doux et facile a été pour l'auteur une telle source d'édification qu'il espère (et c'est là son vœu le plus ardent) l'avoir fait passer dans ces pages. Puisse la lecture de cette histoire où se rencontrent tant d'exemples d'amour de Dieu et des âmes, tant de vies incomparables de dévouement et de vertu, inspirer à celles qui la liront, un désir toujours renaissant de les imiter !

Paris, ce 2 Février 1899

En la fête de la Purification de la Très Sainte Vierge.
Cent-huitième anniversaire
de la fondation de la Société des Filles du Cœur de Marie.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Si nous donnons au R. P. de Clorivière, à Mademoiselle de Cicé et à d'autres personnages, dont il est parlé dans cette Histoire, le titre de Vénéralle ou de Saint, nous déclarons que c'est uniquement pour nous conformer à un usage reçu parmi les fidèles, qui donnent quelquefois cette qualification aux personnes d'une piété universellement reconnue, et qu'en cela nous n'avons nullement l'intention de prévenir le jugement de l'Église.

LA SOCIÉTÉ
DES
FILLES DU CŒUR DE MARIE
D'APRÈS SES ANNALES

CHAPITRE PREMIER

Le Père de Clorivière. — Sa famille. — Ses premières années à Saint-Malo. — Son éducation au collège de Douai. — Retour à Saint-Malo. — Une année sur mer. — Il commence l'étude du droit à Paris. — Il est touché de la grâce et se met sous la direction de l'abbé Grisel. — Appel au Sacerdoce. — Une voix mystérieuse. — Entrée au noviciat des Jésuites. — Scolasticat au collège Louis-le-Grand. — A Compiègne. — Epreuves et consolations. — Un vœu. — Désir de se consacrer aux missions du Canada. — Séjour en Angleterre. — A Gand, à Bruxelles. — Il prononce ses vœux solennels. — Suppression de la Compagnie de Jésus. — Retour en France. — Le Père de Clorivière, recteur de Paramé. — Monseigneur Cortois de Pressigny le nomme supérieur du Collège de Dinan. — Première rencontre avec Mademoiselle de Cicé.

La Bretagne a été le berceau de la Société des Filles du Cœur de Marie. Le fondateur de cette Société, le Père de Clorivière, Mademoiselle de Cicé, la première supérieure et celles qui se sont mises tout d'abord

sous sa direction appartenait à des familles bretonnes, à cette forte race où les convictions religieuses sont traditionnelles et aussi inébranlables que les rochers de ses rivages¹.

Pierre-Joseph Picot de Clorivière naquit à Saint-Malo le 29 Juin 1735, et fut baptisé le même jour. La noblesse de sa famille remonte jusqu'au xv^e siècle; plusieurs de ses membres remplirent avec honneur des charges importantes dans l'Eglise et dans l'Etat. Son père, Michel Alain Picot, sieur de Clorivière, était un vrai breton, solide d'esprit et de principes. Il fit ses études classiques au collège Louis-le-Grand, dirigé alors par les Pères de la Compagnie de Jésus. Au nombre de ses condisciples était Voltaire, qui dès lors se faisait remarquer par ses tendances irréligieuses. Les Pères suivaient d'un œil inquiet les élèves qui fréquentaient le jeune Arouet; mais ils étaient rassurés quand ils le voyaient en compagnie de Michel Alain qui, aussi intelligent que ferme de convictions, avait des réponses sans réplique à ses sophismes et à ses railleries.

De retour au pays, Michel de Clorivière épousa en 1732 Thérèse Trublet de Nermont, native comme

1. Le principal guide qui a servi à la rédaction de la notice du Père de Clorivière, a été le Père Jacques Terrien, S. J. *Histoire du R. P. de Clorivière*, 1 vol. in-8°, 725 pages, Paris, 1891.

lui de Saint-Malo. La famille des Trublet de Nermont n'était ni moins ancienne ni moins honorable que celle des Clorivière; certains chroniqueurs en font remonter l'origine jusqu'au temps où le saint évêque Maclou évangélisait la cité bretonne. Au xiv^e siècle et dans les siècles suivants, on trouve de leurs ancêtres mêlés à l'histoire de Saint-Malo, soit comme hommes de guerre ou d'Église, soit comme marins. Quelques-uns de ces derniers, marchant sur les traces de Jacques Cartier et de Suffren, prirent part à des expéditions dans les mers de l'Inde et de la Nouvelle France. M. et M^{me} de Clorivière ne possédèrent pas longtemps le bonheur domestique dont ils jouissaient et qu'ils méritaient par les vertus chrétiennes dont ils donnaient les plus beaux exemples. Ils moururent tous deux dans un âge peu avancé, laissant cinq enfants : Michel-Alain, qui prit à son mariage le nom de Limoëlan, Pierre-Joseph, le fondateur dont nous retraçons la vie, et trois filles dont la dernière mourut très jeune. Jeanne-Rose-Michelle épousa M. Desilles de Cambernon, et fut la mère de celui qui plus tard fut connu sous le nom de héros de Nancy. Thérèse devint religieuse de la Visitation à Paris.

Les orphelins furent recueillis par des parents qui veillèrent sur leur jeunesse avec la même sollicitude que s'ils avaient été leurs propres enfants. A quatorze

ans, Pierre-Joseph fut envoyé avec son frère aîné au collège de Douai, tenu par les Bénédictins chassés d'Angleterre par l'intolérance protestante. Les études de Pierre-Joseph furent solides, et auraient même été brillantes, s'il n'avait été affligé d'un bégaiement qui le rendait timide et voilait ses talents. Cette infirmité fut pour le jeune collégien une source d'ennuis et de froissements qui déteignit sur son caractère et devint pour lui une rude épreuve durant de longues années.

A l'âge de dix-sept ans, il revint en Bretagne pour se frayer une carrière, sans toutefois avoir aucun attrait spécial. Pendant une année il s'essaya à la vie de marin sous la protection d'un de ses oncles Trublet de Nermont, qui commandait un vaisseau de la Compagnie des Indes. L'épreuve fut passagère mais utile ; son caractère se fortifia à l'école des gens de mer et des dangers de l'océan. Au bout d'une année, il renonça pour toujours à la carrière maritime. Différentes maisons de commerce, raconte-t-il dans son journal, essayèrent de l'engager ; mais la Providence avait d'autres desseins en vue ; toutes les négociations échouèrent. « Ne sachant que faire, continue-t-il, et étant dans ma dix-neuvième année, j'allai à Paris, la tête remplie de mille projets. C'est là que Dieu m'attendait ».

Une de ses tantes, très pieuse et dévouée aux bonnes

œuvres, Madame de Nermont, demeurait chez les Filles de l'Instruction chrétienne, rue du Pot-de-Fer. Pierre de Clorivière se fixa dans son voisinage pour être plus à portée de ses bons conseils et mieux se garder contre les dangers du monde. Durant trois ans il se livra à l'étude du droit ; mais sa vie ne fut pas celle d'un étudiant ordinaire. Il commença dès lors à mener une existence de retraite et de prière. « Je tombai, dit-il, entre les mains d'un excellent prêtre séculier (M. l'abbé Grisel, Grand Pénitencier de Paris). Il me fit faire une retraite en entrant dans ma vingtième année et c'est alors que ma conversion fut complète. A partir de cette époque, je fus tout à fait un autre homme ; je commençai à m'adonner de cœur à l'oraison mentale, à ressentir une soif ardente pour la sainte communion. Et même, comme la grâce de Dieu s'accroissait sans cesse dans mon âme, j'obtins pendant une année et plus la permission de communier tous les jours ».

L'abbé Grisel eut bien vite lu au fond de l'âme de son pénitent et discerné en elle une puissante action de la grâce. Sa physionomie spirituelle se dessine ; dès ce moment il sera l'homme de l'oraison et l'ardent adorateur de l'Eucharistie.

« En ce temps-là, dit-il, en parlant de l'époque où il fut admis à la communion quotidienne, je fis une retraite de dix jours avec la permission de mon confes-

seur. A la fin des exercices, je ressentis une forte et douce impression que Dieu m'appelait au sacerdoce, ce qui me donna une extrême consolation. Mon confesseur n'hésita pas à me dire que cet attrait venait de Dieu et il m'avertit de me préparer à l'état ecclésiastique. A partir de cet instant, toutes mes pensées furent dirigées de ce côté ».

Pierre de Clorivière était donc décidé à se consacrer au service des autels, mais dans quelle voie particulière Dieu l'appelait-il ? Il n'avait jamais songé à la Compagnie de Jésus. La maison qu'habitait sa tante, Madame de Nermont, s'élevait en face du noviciat des Jésuites ; rien n'indique cependant qu'il ait eu des rapports avec les Pères de la Compagnie. Il n'entrait que rarement dans leur église et avait choisi pour directeur un prêtre du clergé séculier ; mais l'heure était venue où l'appel de Dieu allait se faire entendre.

« Un jour, dit-il, c'était le 23 février 1756, j'allai, *contre ma coutume*, entendre la messe au noviciat. Après ma communion et mon action de grâces, comme je sortais de l'église, une personne me suivit à la porte et me dit en propres termes : *Dieu vous appelle sous la protection de saint Ignace et de saint François-Xavier ; voici le noviciat, entrez-y*. J'écoutai cette personne avec beaucoup de calme. Aussitôt qu'elle m'eut quitté, je rentrai dans l'église et me mis à prier

avec une très grande ferveur. L'effet de ma prière fut la persuasion que Notre-Seigneur m'appelait à la Compagnie ».

Quelle était cette personne ? Le journal ne le dit pas. Une tradition ancienne et qui repose sur des témoignages contemporains permettrait de supposer que c'était la Mère de Dieu elle-même qui daignait ainsi se montrer au pieux jeune homme, et lui ouvrir les portes de la Compagnie, comme autrefois à Stanislas Kostka, à saint Louis de Gonzague et à plusieurs autres¹.

Pierre de Clorivière s'ouvrit à son confesseur de la mystérieuse communication qui lui avait été faite le 23 février. « M. Grisel, dit-il, prit quelques semaines pour réfléchir et pour éprouver ma vocation. Après cela, il me donna son consentement, ce qui me remplit de la plus grande joie ».

Le jeune de Clorivière n'hésita plus et alla solliciter son admission au noviciat. Restait à obtenir le consentement de sa famille qui, bien que très chrétienne, lui fit une si vive opposition qu'il crut devoir se rendre à Saint-Malo pour plaider sa cause de vive voix. Il le fit avec l'éloquence d'une profonde conviction. Le résultat ne pouvait être douteux et il revint tout joyeux à Paris,

1. Voir *Vie du P. de Clorivière*, par le P. Terrien, S. J. Paris, 1891.

où il fut reçu au noviciat de la Compagnie de Jésus, le 14 août 1756, veille de l'Assomption de la très sainte Vierge.

Depuis sa fondation, l'Institut des Jésuites avait eu des jours de grandeur et de puissance dont l'histoire des ordres religieux offre peu d'exemples; mais au milieu du xviii^e siècle, les temps étaient bien changés. Tous les ennemis de l'Église s'étaient tournés contre la Compagnie et lui faisaient une guerre qui devait amener sa suppression. C'est en un pareil moment que Pierre de Clorivière était venu demander son entrée au noviciat. Les menaces de l'avenir ne l'effrayaient pas : il y voyait un motif de plus de se dévouer à la Compagnie de Jésus.

La transition de la solitude où il vivait dans le monde, à la vie religieuse lui fut très facile; car depuis longtemps il avait fait de sa chambre un lieu de retraite et d'oraison, comme il en fit un de sa cellule. Le noviciat était alors sous la direction du P. Étienne de la Croix, religieux très éclairé, maître habile des âmes, d'une ponctualité pour la règle qui allait parfois jusqu'à la sévérité, mais qui était adoucie par une grande facilité d'abord, et une rare bonté de cœur. Le nouveau novice se remit entre ses mains avec la simplicité et la candeur d'un enfant, préoccupé d'une seule pensée, celle de suivre à la lettre ses moindres avis. Quelques-uns

de ses compagnons de noviciat, entre autres le P. Fleury, le P. Simpson et le P. Fontaine, ont conservé jusque dans la plus extrême vieillesse le souvenir de ses édifiantes dispositions. « Dès le début, disent-ils, le F. de Clorivière s'était mis à la tête de tous par sa ferveur, sa régularité, les saintes industries de son zèle apostolique ».

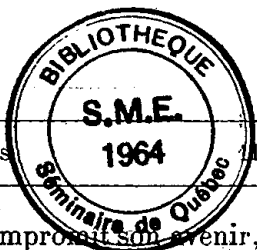
Les épreuves intérieures dont Dieu se sert pour conduire les âmes à la perfection ne lui furent pas épargnées. Aux consolations sensibles, aux douceurs qu'il goûtait dans l'oraison, succédèrent des heures de délaissement, de grandes aridités. Le jeune novice n'en fut nullement surpris ni déconcerté, sachant déjà que l'amour de Dieu se prouve par les œuvres et non par le sentiment, qu'il suffit pour lui plaire de s'attacher à Lui par une entière bonne volonté. Le secret de la perfection se résume dans le dépouillement de soi-même pour ne vivre que de la vie de Jésus-Christ. L'abnégation fut donc le but vers lequel il concentra tous ses efforts et qu'il poursuivit durant tout le reste de sa vie.

Après deux années de noviciat, données tout entières à cette vigoureuse formation, le F. de Clorivière pronça, le 17 août 1758, les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance perpétuelles. De novice, il devint scolastique approuvé de la Compagnie, et fut envoyé

au collège Louis-le-Grand pour y suivre pendant une année les cours de philosophie.

Des épreuves de plus d'un genre l'y attendaient dès son entrée. Les supérieurs, connaissant d'avance sa haute vertu, lui confièrent sur les jeunes religieux une certaine surveillance en usage dans la Compagnie. Cet emploi, sans lui donner de prééminence sur ses frères, exigeait à leur égard un dévouement et une charité continuels, ainsi qu'une grande délicatesse de procédés. L'humilité du F. de Clorivière eut à souffrir de cette marque de confiance qui l'obligeait à se mettre en avant pour remplir sa charge, consistant à transmettre les ordres des supérieurs, à maintenir la bonne entente et l'esprit de ferveur.

Durant son noviciat, son calme intérieur n'avait pas été troublé par les sécheresses et les obscurités qui étaient venues l'assaillir. L'esprit tentateur lui livra ici un assaut plus formidable ; il parut prendre puissance contre lui, ainsi qu'il agit souvent envers les âmes d'élite. Ces attaques furent si rudes et si souvent répétées qu'on en trouve l'écho prolongé dans ses notes spirituelles. La difficulté à s'exprimer qu'il avait apportée en naissant et qui tendait à s'aggraver plutôt qu'à disparaître, était une de ses plus lourdes croix. Il en eut volontiers supporté les humiliations, réitérées chaque fois qu'il ouvrait la bouche pour parler, s'il



D'APRÈS SES ANNALES

n'eût redouté que ce défaut ne compromît son avenir, en l'empêchant de suivre sa vocation et d'arriver au sacerdoce. Dieu seul connaît les soupirs et les larmes que cette crainte lui fit répandre en sa présence. « Je me décidai, dit-il, à être Frère coadjuteur, plutôt que de laisser mon état de vie. Quant au sacerdoce, je gardais toujours présente dans mon cœur la pensée que, malgré tout, Dieu daignerait m'y élever un jour. »

Son bégaïement avait fini par lui inspirer une timidité qui lui coupait la parole. Ces hésitations étaient surtout sensibles lorsqu'il avait à développer quelque thèse dans les conférences de philosophie ou de théologie. « Pendant l'année de ma philosophie, dit-il, mon bégaïement s'accrut au point que je fus incapable de donner un seul argument. »

De Louis-le-Grand, le F. de Clorivière fut transféré au collège de Compiègne où l'on va le suivre de plus près, grâce à la correspondance qu'il entretenait avec un de ses compagnons de noviciat, le F. Fleury, qui l'avait accompagné à Louis-le-Grand, où ce frère plus jeune que lui devait prolonger ses études philosophiques. Il lui écrivit peu de temps après son entrée à Compiègne (25 octobre 1759) : « Mon très cher Frère, cette maison-ci me plaît beaucoup. On y jouit d'une grande paix, et Dieu y est bien servi. L'entrée de classe se fit lundi dernier... Je vous dirai que pendant nos huit jours, je

fis, à la demande du Père recteur, une petite pièce de quarante vers latins, que je lus à table; et qui m'attira bien des louanges... Je me tire passablement bien de ma classe; ma difficulté de parler me gêne très peu, et j'espère que l'exercice journalier la fera passer considérablement. Remerciez-en Dieu avec moi ».

L'espérance dont se flattait le F. de Clorivière était encore loin de se réaliser, comme on le verra dans la suite de ce récit. « Ce collège, continue-t-il, me semble bien composé; je trouve dans mes collègues tout l'agrément possible et beaucoup d'édification, nos Pères sont tous d'excellents Jésuites... Le recteur, le Père Poncet, est un homme bien saint et bien intérieur. Le Père de la Tour, notre prédicateur, est plein de ferveur; nous sympathisons parfaitement ».

Pour remplir les fonctions de régent, selon l'esprit de saint Ignace, le F. de Clorivière fit deux parts de sa vie, l'une à l'étude, l'autre à la prière, fécondant le travail en y répandant la rosée de la grâce. « Je vois maintenant de mes yeux, écrit-il (1^{er} janvier 1760), que le temps de la régence est un temps propre à faire beaucoup de bien, quand on est un peu rempli de Dieu et vivement touché du désir de sauver les âmes. Cependant il est difficile de prendre bien à cœur l'affaire de sa perfection, ajoute-t-il, quand on désire vivement avancer dans la connaissance des lettres ». Dans les

intervalles que lui laissaient la préparation de sa classe et ses exercices de piété, il se livrait à la lecture des grands auteurs grecs et latins. Il paraît avoir eu une prédilection pour la langue grecque, et il écrit que ses auteurs favoris étaient Homère et saint Jean Chrysostôme. Un goût naturel le portait à la poésie et durant ses heures de loisir, il composait de petites pièces de vers en latin et en français. Son inspiration facile relevait les fêtes ou égayait les congés par quelques poésies de circonstance, cantiques ou chansons. A l'exemple de plusieurs saints, il aimait à chanter les tristesses ou les joies de son âme et se maintenait ainsi dans une sérénité habituelle.

Passionné pour l'étude, le F. de Clorivière était encore davantage pour son avancement spirituel. « Souvenez-vous, écrit-il au F. Fleury, que vous m'avez dit que vous vouliez travailler à votre perfection avec plus de ferveur que jamais. Il me semble que j'ai aussi la même envie... Aidons-nous l'un l'autre... Ah ! si notre esprit pouvait s'entretenir toujours de Dieu, que nous serions heureux ! N'oublions pas aussi notre bonne Mère... celle qui après Jésus doit le plus nous occuper ».

Cependant l'infirmité dont il espérait guérir persistait toujours et l'entretenait dans des défiances de lui-même qui le réduisaient à une sorte d'agonie. « Il en

vint à croire, dit-il en un jour de découragement, que le plus grand service qu'il pût rendre à la Compagnie, c'était de la quitter. » A ces désolations intérieures vint se joindre la persécution du dehors qui depuis longtemps menaçait la Compagnie de Jésus. Par arrêt du Parlement de Paris, tous les collèges dirigés par les Jésuites situés dans son ressort furent fermés le 1^{er} avril 1762. Le F. de Clorivière alla comme ses confrères chercher la consolation dans la solitude. Au sortir d'une retraite où il avait retrouvé une partie du calme qui depuis si longtemps l'avait fui, il écrivait à son ami : « J'ai conçu le désir d'être à Dieu sans aucune réserve. » A la fin de cette retraite il fit un vœu qui a sa place marquée dans cette notice (Fête de Pâques 1762) : « Dieu tout-puissant et éternel... je fais vœu à votre divine Majesté... de garder attentivement ma langue, c'est-à-dire que je m'engage à ne proférer avec adverteance et délibération aucune parole mauvaise, inutile ou oiseuse. Je ne suis rien, Seigneur, mais avec vous, je suis capable de tout. Daignez m'accorder une grâce si abondante que je ne me rende jamais coupable d'aucune infraction, si légère qu'elle soit, contre ce vœu sacré formé sous votre inspiration. » Il termine en invoquant le Sacré Cœur et la très sainte Vierge, puis suivent des explications précisant la matière du vœu, de manière à éviter tout scrupule, et indiquant les

moyens d'en assurer l'observation. On verra l'influence de ce vœu s'étendre sur toute la vie du P. de Clorivière. Il montre déjà que les persécutions et les épreuves, loin d'abattre son courage, ne faisaient que le stimuler et le pousser vers une plus grande perfection religieuse.

Peu de temps après le fameux arrêt du Parlement, il écrivait à son ami : « C'est à présent que nous pouvons montrer notre courage et notre foi; prions avec ferveur pour ceux qui nous procurent le doux avantage de souffrir quelque chose sans l'avoir mérité : c'est l'unique récompense que Notre-Seigneur, étant sur la terre, a reçue de ses travaux, et c'est pour nous le comble de la gloire d'avoir un partage semblable au sien... Que cela nous attache de plus en plus à notre vocation; je l'ai toujours aimée par la miséricorde de Dieu; mais tout ceci me la rend de jour en jour plus aimable, et je crois que je m'estimerais fort heureux de mourir plutôt mille fois que de lui manquer jamais de fidélité... »

Il n'entre pas dans le cadre de cette histoire de dire les coups successifs infligés à la Compagnie de Jésus durant les années qui suivirent, jusqu'à la suppression en 1773. Spoliés de leurs biens et chassés de leurs maisons, les Pères vinrent demander asile un peu partout : les uns chez leurs parents, les autres dans des familles chrétiennes, un bon nombre dans des sémi-

naires ou des maisons religieuses, soit en France, soit à l'étranger.

On va voir par la touchante lettre qui suit, écrite au F. Fleury réfugié à Rouen, que plus la Compagnie était frappée, plus le F. de Clorivière s'y attachait. « Je me regarde maintenant comme une boule que le Seigneur aime à voir rouler de côté et d'autre. Le bon plaisir du Seigneur fait ma satisfaction, et le mouvement même est mon repos. Je ne dois pas manquer de vous dire que j'ai écrit au R. P. de la Croix l'état où je suis, afin qu'il me donne ses ordres... Je lui ai dit que tous les risques qu'on peut courir en restant dans la Compagnie, je les prévois, que j'en prévois même de plus grands, que j'envisage et embrasse tout avec joie. J'ai fini ma lettre par ces mots : je vous développe mon cœur comme à mon père ; c'est vous dont le Seigneur s'est servi pour m'inspirer ces sentiments et cette affection tendre et filiale pour la Compagnie ; ne m'arrachez pas, je vous en prie, des bras de la meilleure de toutes les mères ; elle m'a souffert jusqu'à présent malgré toutes mes misères ; je ne crois pas qu'elle prit plaisir à voir qu'on me séparât d'elle dans le temps de son affliction ».

Après un pèlerinage que le dévot serviteur de Marie fit à Notre-Dame de Liesse, près de Laon, il reçut l'ordre de se rendre à Lille, puis au collège de Douai

où, après un bref séjour, il apprit que sa destination était la province d'Angleterre. Avant de se rendre à ce nouveau poste, il resta trois ans au scolasticat de Liège. C'est là qu'il reçut, en septembre 1762, les ordres mineurs ; puis, après un second pèlerinage à Notre-Dame de Liesse, il se prépara à la prêtrise. Les ordres majeurs lui furent conférés en septembre 1763 et enfin, le 2 octobre de la même année, il fut ordonné prêtre à Cologne, en la fête de Notre-Dame du Rosaire. Une fois de plus la très sainte Vierge lui avait accordé sa spéciale protection, en obtenant pour son dévoué serviteur le sacerdoce tant désiré, que son infirmité rendait incertain, malgré ses excellentes dispositions spirituelles.

« Il est temps d'être tout à fait à Dieu », écrivait le P. de Clorivière au P. Fleury, le 18 novembre 1762 ; et plus loin : « Qu'en lui soient tous nos plaisirs, toutes nos richesses, tout notre repos, toute notre consolation, toute notre joie... mourir à nous-mêmes, vivre à Dieu seul, doit être tout ce que nous devons ambitionner sur la terre ».

A partir de ce jour, la correspondance des deux amis va cesser pour un temps, le P. Fleury ayant dû, à la suite des décrets d'expulsion du 9 mars 1764, aller rejoindre à Liège son condisciple. C'est dans le Journal spirituel du P. de Clorivière que l'on trouve

ensuite les confidences de sa vie intérieure, le récit de ses luttes, de ses tentations ou de ses victoires de chaque jour, et l'expression ardente de ses désirs de perfection. Pendant le temps du scolasticat, l'étude et la prière furent ses seules occupations, aussi profitait-il de la régularité calme de cette vie pour établir solidement en lui les vertus qui font le vrai religieux.

« Chercher en chaque chose le plus parfait. — Parler peu. — Me tenir au-dessous de toutes les créatures. — User de tout avec un parfait dégagement. — De deux choses choisir toujours la plus désagréable et la plus difficile. » Voilà quelques-unes des règles qu'il s'imposait déjà, et qui font entrevoir jusqu'où un homme de cette trempe pourra être conduit par la grâce. Mais il note aussi ses faiblesses et ses défaillances, et c'est un grand enseignement de voir avec quelle humilité il s'accuse des misères presque inévitables de la vie spirituelle.

« Je me suis aperçu dernièrement, écrit-il dans un compte de conscience, à mes craintes qu'on ne se moquât de moi, que l'orgueil me dominait encore avec une grande puissance » ; et ailleurs : « j'ai reconnu ma lâcheté dans bien des petites occasions ». Il note aussi les imperfections qui lui échappent dans l'oraison, pour laquelle il savait toujours trouver, d'ailleurs, plus de temps que n'en demande la règle. Il y consacrait sou-

vent deux heures, tant était grand son attrait pour la prière, et on le verra, d'année en année, trouver le secret de la prolonger toujours davantage.

Pendant les derniers mois de son séjour à Liège, le P. de Clorivière fait souvent mention, dans son Journal spirituel, d'une pensée qui lui revenait à l'esprit avec persistance : le désir d'être envoyé en mission au Canada. Poussé par le zèle des âmes, il demande, avec résignation mais avec ardeur, par l'entremise de la très sainte Vierge, la guérison de son bégaiement. Il promet, s'il en est délivré, de faire un sermon en anglais sur l'Immaculée Conception et de le prêcher.

Dès le temps de son noviciat, le P. de Clorivière avait eu la pensée de se consacrer aux missions de la Nouvelle-France. Ce désir qui avait sommeillé durant les années de sa régence et celles qui suivirent, se réveilla en ce moment avec une ardeur toute nouvelle. Pour bien comprendre le motif de ces préoccupations, il faut se rappeler que le lien colonial qui avait uni si longtemps la Nouvelle-France à la mère-patrie, venait alors de se briser. La funeste guerre de sept ans, la défaite de Montcalm sous les murs de Québec en 1759, la capitulation de Montréal en 1760, avaient assuré à l'Angleterre la conquête du Canada. Enfin, le fameux traité de Paris, signé en 1763, avait consommé cette cruelle perte.

Aucune classe de la société française n'avait été plus affligée de cette séparation que les Pères de la Compagnie de Jésus qui, depuis la fondation de la colonie, l'avaient évangélisée, au prix de travaux et de sacrifices inouïs. Leurs missionnaires avaient porté la parole de Dieu parmi la plupart des tribus sauvages de cette immense contrée. Quelques-uns d'entre eux l'avaient même arrosée de leur sang. Dans l'histoire de la Compagnie de Jésus, on ne trouve guère de plus beaux exemples d'héroïsme que la vie et le martyre des Pères Jogues, de Brébeuf et Lalemant. La conquête du Canada par l'Angleterre avait entraîné la dispersion des Jésuites et l'abandon d'une partie de leurs missions. Quelques-uns seulement y furent tolérés et les desservirent jusqu'à leur mort. Ils y furent peu à peu remplacés par des prêtres du pays ou recrutés ailleurs. Un petit nombre de Jésuites se dévouèrent au ministère pastoral sous la conduite de l'évêque de Québec. Leur dernier survivant, le P. Cazot, mourut en 1800. Les autres revinrent en France. Quarante ans devaient s'écouler avant le rétablissement de l'ordre des Jésuites au Canada, où ils continuent aujourd'hui les traditions de leurs devanciers. Le P. de Clorivière, déjà au fait des missions de la Nouvelle-France par la lecture des *Relations* qu'en ont laissé les Pères et par le récit de ceux qui en étaient revenus, s'enflamma du désir du

rétablissement de ces missions, ambitionnant d'y coopérer, même au prix de son sang. On en trouve l'écho dans son Journal spirituel, avec une insistance extraordinaire.

Le 10 décembre marque une date dans ses impressions. A partir de ce jour, cette pensée ne le quitte plus. Il écrit le 13 janvier 1766 : « Aujourd'hui à l'oraison, à la messe et à d'autres moments de la journée, grand désir de la mission du Canada. Le 18 : extrême désir d'aller au Canada, et d'y verser mon sang pour le nom de Jésus-Christ... 22 janvier : la mission du Canada est sans cesse présente à mon esprit, pendant l'oraison et en dehors de l'oraison... 23, jeudi : mes désirs continuent à être très grands... 25, samedi, jour de la rénovation des vœux : désir de passer au Canada, de faire connaître aux barbares Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de verser mon sang pour son amour. Ce désir ne m'a pas quitté pendant ces trois jours ».

Le P. de Clorivière avait déjà parlé à plusieurs reprises à ses supérieurs de ces impulsions qu'il croyait venir de Dieu; cette fois, elles étaient devenues si impérieuses qu'il crut devoir en composer un mémoire et l'adresser au Père Recteur du collège de Liège. L'obéissance ne le voulait cependant point au Canada. Tout en applaudissant à ses bons désirs, les Supérieurs furent d'avis d'attendre l'heure de la Providence, et c'est en Angleterre

qu'on va le voir exercer son zèle apostolique, après qu'il aura prononcé ses vœux solennels dans la Compagnie.

La règle de saint Ignace exige toute une année de probation avant de prendre cet engagement final. C'est un renouvellement, une sorte de second noviciat, où l'âme, mûrie déjà par la pratique de la vie religieuse, vient, avant d'être jetée dans la vie active, puiser une force et une jeunesse nouvelles.

Le P. de Clorivière alla passer cette troisième année de probation à la maison de Gand, où avait été transporté le noviciat de la province d'Angleterre. La retraite de vingt jours qu'il fit à ce moment (juin 1766) fut, ainsi qu'on peut en juger par les feuilles de son mémorial, abondante en grâces et en fruits spirituels. L'amour de la croix le possède. Son unique désir est « d'entrer en participation des souffrances de Jésus-Christ ». Il veut faire de la Passion le sujet habituel de ses méditations. Le 29 juin, il renouvelle ses vœux après avoir solidement établi, par des résolutions pratiques et généreuses, le travail de sa retraite.

Malgré son désir de ne pas voir écourter les mois de solitude du « troisième an », le P. de Clorivière reçut, le 2 juillet 1766, l'ordre de se rendre à la résidence de Londres où ses supérieurs l'avaient attaché. Le P. John Tichbourne, alors vice-provincial d'Angleterre, l'accueillit avec bonheur ; mais constatant les difficultés conti-

nuëllés où le jetait son bégaiement, il le confia à un médecin de renom, qui se faisait fort de le guérir en trois mois. Un mieux sensible marqua le début de la cure, mais les espérances de guérison furent vites déçues, et l'obéissance n'ayant pas autorisé le P. de Clorivière à renouveler le vœu du jour de Pâques 1762, son défaut de langue, écrit-il dans son Journal, « le reprit avec la même violence ». Le P. Tichbourne n'hésita plus à donner au P. de Clorivière un ministère actif, et il lui confia, en septembre 1766, la direction d'une école à Hammersmith. Il avait à peine commencé à déployer son zèle dans ce modeste emploi, que la Providence disposa autrement de lui pour un temps, en lui envoyant une grave maladie dont on ignore encore la nature, et dont le caractère paraîtrait volontiers surnaturel, comme les grâces qui l'accompagnèrent. Ces grâces furent abondantes, et le Père semble y avoir trouvé des lumières prophétiques. Le P. Howard était alors le confident de son âme ; mais les grandes grâces sont mystérieuses, et si le P. de Clorivière lui révéla les faveurs dont il avait été l'objet, le P. Howard n'en laissa rien paraître. L'effet immédiat de cette épreuve fut de le faire passer pendant quelque temps pour un esprit malade, aux yeux de ses frères. C'était une grande humiliation pour celui qui en était la victime ; mais il l'accepta comme une grâce de Dieu.

Après sa guérison, le Père reprit à Londres le soin de quelques œuvres apostoliques. Son bégalement avait diminué pendant sa maladie, grâce, dit-il, à la très sainte Vierge, et il put prêcher quelquefois en anglais.

Cependant, en juillet 1767, il fut enlevé de nouveau à ce ministère pour aller aider, en qualité de socius, le maître des novices de la maison de Gand. Il remplit pendant trois années cet emploi avec un tact parfait, un zèle ardent, une activité que rien n'arrêtait. Dans les instructions que le Père-Maitre le chargeait de faire aux novices, il insiste surtout sur les deux vertus d'abnégation et de mortification qu'il pratiquait lui-même rigoureusement, et qui sont le fondement de toute perfection religieuse. La générosité au service de Dieu, inspirée par la méditation des souffrances de Jésus-Christ est son thème favori, et il a pour en parler des élans de véritable éloquence. Dans les rares loisirs que lui laissent ses fonctions de socius, il trouve chaque jour le temps de visiter l'hôpital de Gand, où son esprit de charité se donne libre cours; son zèle pour les âmes l'engage à y instruire quelques enfants pauvres, pour les préparer à la première communion. Le 20 mai 1770, un diplôme du Cardinal Archevêque de Malines nommait le P. de Clorivière chapelain des Bénédictines de Bruxelles. Ses supérieurs lui ayant donné leur consentement, il se rendit aussitôt à ce nouveau poste, où

devaient se déployer et s'affermir dans la pratique toutes ses qualités de directeur des âmes. Les instructions qu'il adressa aux religieuses, de 1770 à 1775, ont été conservées en partie, et on comprend aisément, en les lisant, qu'elles aient produit de grands fruits dans le monastère. Le Père ne pouvant les prêcher lui-même, à cause de son bégaiement toujours tenace, écrivait ses exhortations, que les Bénédictines lisaient ensuite entre elles. Il y traitait ses sujets préférés : la générosité et l'amour de la croix, remettait en honneur la fréquente communion trop souvent délaissée, et trouvait surtout des élans qui gagnaient tous les cœurs, en parlant de la dévotion à la très sainte Vierge. Aussi son départ fut-il pour toute la communauté un véritable deuil. Mais pour expliquer les circonstances qui motivèrent ce nouveau changement, il faut ici revenir un peu en arrière sur les années qui précèdent.

C'est pendant le séjour que fit à Bruxelles le P. de Clorivière, que se déchainèrent contre la Compagnie de Jésus les plus violentes persécutions. De décret en décret, de proscription en proscription, les Jésuites en vinrent à n'avoir plus rien d'assuré pour le lendemain. La protection du Saint-Siège leur restait encore lorsque, le 21 juillet 1773, Dieu leur envoya une épreuve qui semblait devoir être pour eux le dernier coup : Clément XIV, par le bref « Dominus ac Re-

demptor », supprimait dans toute l'Église catholique l'existence de la Compagnie de Jésus.

Le P. de Clorivière était à ce moment même parvenu au terme tant désiré, où il devait prononcer ses derniers vœux. Les ferventes dispositions de son âme, qui lui faisaient accepter d'avance tous les renoncements, lui méritèrent une grâce de choix : il eût la suprême consolation de se lier à Dieu pour jamais, à l'heure où tous les appuis de la terre allaient manquer à ses serviteurs. Le bref du Saint-Siège n'ayant pas été promulgué immédiatement, le Père put prononcer, le 15 août 1773, sa profession solennelle dans l'église des Jésuites à Liège. Le lendemain, l'orage éclatait : le bref de suppression notifié au R. P. Général était expédié à tous les évêques et, à partir de ce jour, les Pères en subirent les conséquences : expulsions, emprisonnements, confiscation des biens, persécutions de tout genre. La province d'Angleterre ne fut pas plus épargnée que les autres : les collèges de la Compagnie furent fermés, les pères chassés ou retenus captifs¹, et si le P. de Clorivière conserva pendant deux ans encore son poste d'aumônier à Bruxelles, ce fut par une tolérance qui ne pouvait être de longue durée.

En effet, le 15 septembre 1775, une « insinuation »

1. A Liège, cependant, grâce à la protection du Prince-Evêque, le Collège demeura aux mains des Jésuites, devenus des Clercs sécularisés.

émanée de la cour de Belgique, lui enjoignait, sous peine de bannissement, d'avoir à abandonner sa charge ; et comme le Père n'obéit pas à cet ordre injuste, un second écrit plus menaçant lui fut adressé trois jours après, et le contraignit à rentrer en France.

De 1775 à 1779, on a peu de détails sur la vie du P. de Clorivière. Par intervalles un souvenir plus précis, une lettre adressée à un de ses frères, la date d'un ouvrage signé de lui, permettent de le suivre. On le trouve d'abord à la direction des Bénédictines de Jarcy, près Paris ; puis chez les ermites du Mont-Valérien, dont son ancien directeur, M. Grisel, était le supérieur. Ces années de vie obscure et de paix relative au milieu des signes précurseurs de la Révolution, ouvrirent au P. de Clorivière un apostolat nouveau, celui de la plume. C'est à cette époque qu'il réunit en un petit opuscule ses études sur le culte de la très sainte Vierge ; qu'il composa son « modèle des pasteurs », destiné à montrer aux prêtres d'une façon pratique les devoirs de leur vocation ; qu'il écrivit son « Introduction à l'histoire des Carmélites », dédiée à Madame Louise de France et ses « Considérations sur la prière », source de précieux enseignements pour les âmes intérieures. Plusieurs de ces écrits sont restés inédits¹.

1. Le P. de Clorivière écrivit aussi une Vie du B^e Grignon de Montfort et une traduction de l'ouvrage du P. Galpin sur saint Louis de Gonzague.

Durant les années qui précédèrent immédiatement la Révolution, le saint religieux se livra surtout au ministère extérieur. Ce fut d'abord à Paramé, où Monseigneur des Laurents le nomma recteur, le 16 novembre 1779. Il y embrassa avec l'ardeur qu'on lui connaît les obligations de pasteur des âmes, et en bien peu de temps le petit troupeau qui lui était confié se prit pour lui d'un profond attachement. Malgré son défaut de langue, il ne laissait pas de prêcher, bien qu'avec de grandes difficultés. Aussi redoublait-il ses prières pour être délivré de son infirmité. Dix ans auparavant, une voix intérieure l'avait assuré « qu'il serait guéri quand le temps en serait venu ». En dépit de ses prières, de son vœu, de ses promesses, ce jour n'arrivait pas... Enfin, un matin en s'éveillant, le recteur de Paramé eut l'extrême joie de constater que sa langue déliée lui permettait de parler librement. Quelles actions de grâces il rendit à Dieu et à la très sainte Vierge, il est facile de le comprendre. Sa pureté d'intention devint d'autant plus grande qu'il s'aperçut que la liberté du langage ne lui était rendue que pour la gloire de Dieu. En effet, ce n'était que lorsqu'il s'agissait de prêcher ou d'exhorter qu'il en jouissait, tandis que, s'il n'avait à tenir qu'une conversation ordinaire, le bégaiement recommençait presque aussi impérieux qu'autrefois.

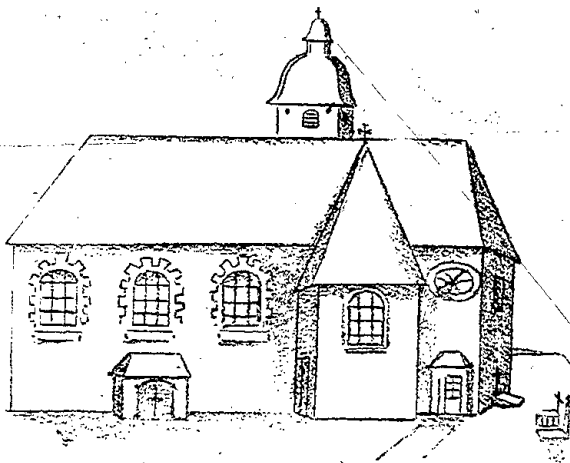
A dater de ce jour, le P. de Clorivière employa tout



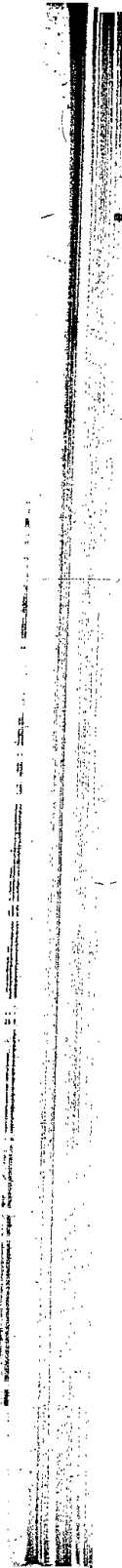
COLINE DE PARAME
AU TRAVAIL DU P. DE CLORVIÈRE

Durant les années qui précédèrent immédiatement la Révolution, le saint religieux se livra surtout au ministère extérieur. Ce fut d'abord à Paramé, où Monseigneur des Laurents le nomma recteur, le 16 novembre 1779. Il y embrassa avec l'ardeur qu'on lui connaît les obligations de pasteur des âmes; et en bien peu de temps le petit troupeau qui lui était confié se prit pour lui d'un profond attachement. Malgré son défaut de langue, il ne laissait pas de prêcher, bien qu'avec de grandes difficultés. Aussi redoublait-il ses prières pour être délivré de son infirmité. Dix ans auparavant, une voix intérieure l'avait assuré « qu'il serait guéri quand le temps en serait venu ». En dépit de ses prières, de son vœu, de ses promesses, ce jour n'arrivait pas... Enfin, un matin en s'éveillant, le recteur de Paramé eut l'extrême joie de constater que sa langue déliée lui permettait de parler librement. Quelles actions de grâces il rendit à Dieu et à la très sainte Vierge, il est facile de le comprendre. Sa pureté d'intention devint d'autant plus grande qu'il s'aperçut que la liberté du langage lui était rendue que pour la gloire de Dieu. En effet, il ne parlait que lorsqu'il s'agissait de prêcher ou d'exhorter; qu'il en jouissait, tandis que, s'il n'était à tenir une conversation ordinaire, le bégaiement recommençait presque aussi impérieux qu'autrefois.

Le lendemain de ce jour, le P. de Clorivière employa tou-



ÉGLISE DE PARAMÉ
AU TEMPS DU P. DE CLORIVIÈRE



11



son zèle à la prédication. Ses sermons, lumineux et pratiques, avaient grand effet sur la population de Paramé. Les conseils dictés par lui quelques années plus tard à un prêtre de sa famille, donnent une idée de ce que devaient être les instructions du recteur : « Persuadez-vous, lui écrit-il, que pour bien prêcher la parole de Dieu, pour le faire avec fruit, il vaut bien mieux devenir homme d'oraison, qu'homme habile et éloquent... Après avoir imploré les lumières du Seigneur, faites choix d'un sujet qui convienne à votre auditoire... Occupez-vous-en devant Dieu, en forme de méditation ou de prière. Rappelez-vous les passages de l'Écriture qui ont rapport à votre sujet. Vous pouvez aussi lire quelque livre qui traite succinctement du même objet. Mais faites-le sobrement : trop de lecture ne fait que dissiper l'esprit, et nuit au recueillement nécessaire à la composition... Conservez en parlant assez de liberté d'esprit, pour que vous puissiez insérer dans votre discours les réflexions qui se présentent tout à coup à vous, sans que cela en dérange l'ordre et en trouble la suite : c'est souvent ce qui frappe le plus l'auditeur¹. »

Le ministère de la parole ne lui faisait pas négliger les œuvres paroissiales. L'association de la Bonne Mort prit naissance à Paramé, grâce à l'initiative du recteur

1. Lettre du P. de Clorivière à son neveu, 20 octobre 1773.

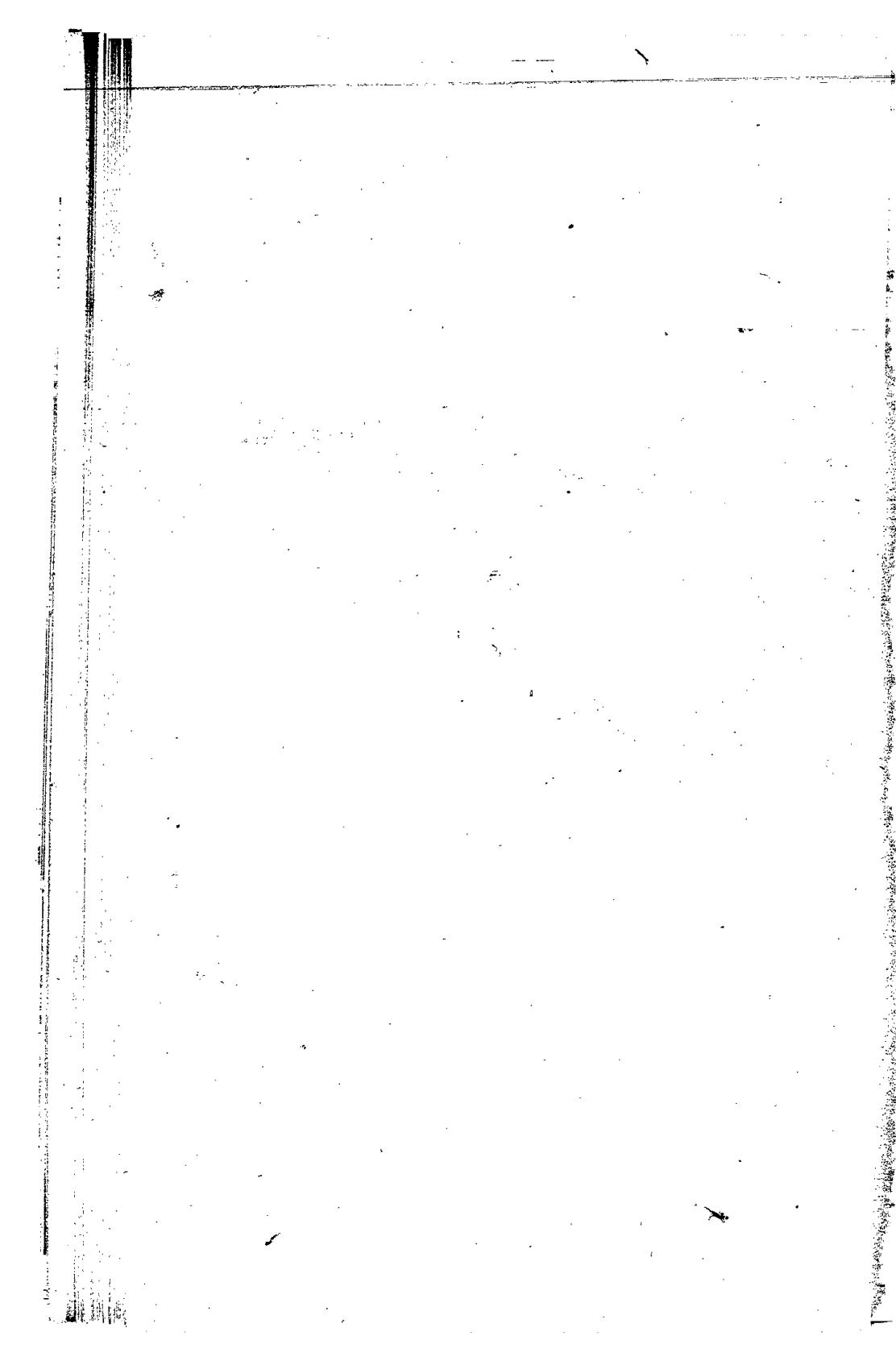
qui, pour opposer une digue aux abus du carnaval, inaugura en outre dans son église l'adoration des quarante heures.

Sept ans s'étaient écoulés au milieu de ce fructueux ministère pastoral, lorsque Monseigneur Cortois de Pressigny succéda à Monseigneur des Laurents. Ayant à donner un supérieur ecclésiastique au collège diocésain de Dinan, le nouvel évêque de Saint-Malo vit dans le P. de Clorivière toutes les qualités requises, et le désigna en 1786, pour remplir ces importantes fonctions. Le Père s'en chargea aussitôt, et apporta dans l'administration et la direction du collège le même zèle qui l'avait partout distingué. Cependant, la Révolution approchait, et Dieu préparait dans le silence les instruments dont Il voulait se servir pour conserver la vie religieuse dans l'Église de France.

Au cours de l'année 1787, une personne de haute vertu, Mademoiselle Adélaïde de Cicé, venue de Rennes à Dinan pour y prendre les eaux, alla s'adresser au supérieur du collège, déjà en grande réputation de sainteté et d'expérience dans la conduite des âmes. Mademoiselle de Cicé fut si ravie de ses conseils et de l'onction de ses paroles, qu'elle se mit immédiatement sous sa direction. De son côté, le P. de Clorivière ne fut pas moins frappé des qualités supérieures de sa pénitente et de son extrême désir de correspondre à la

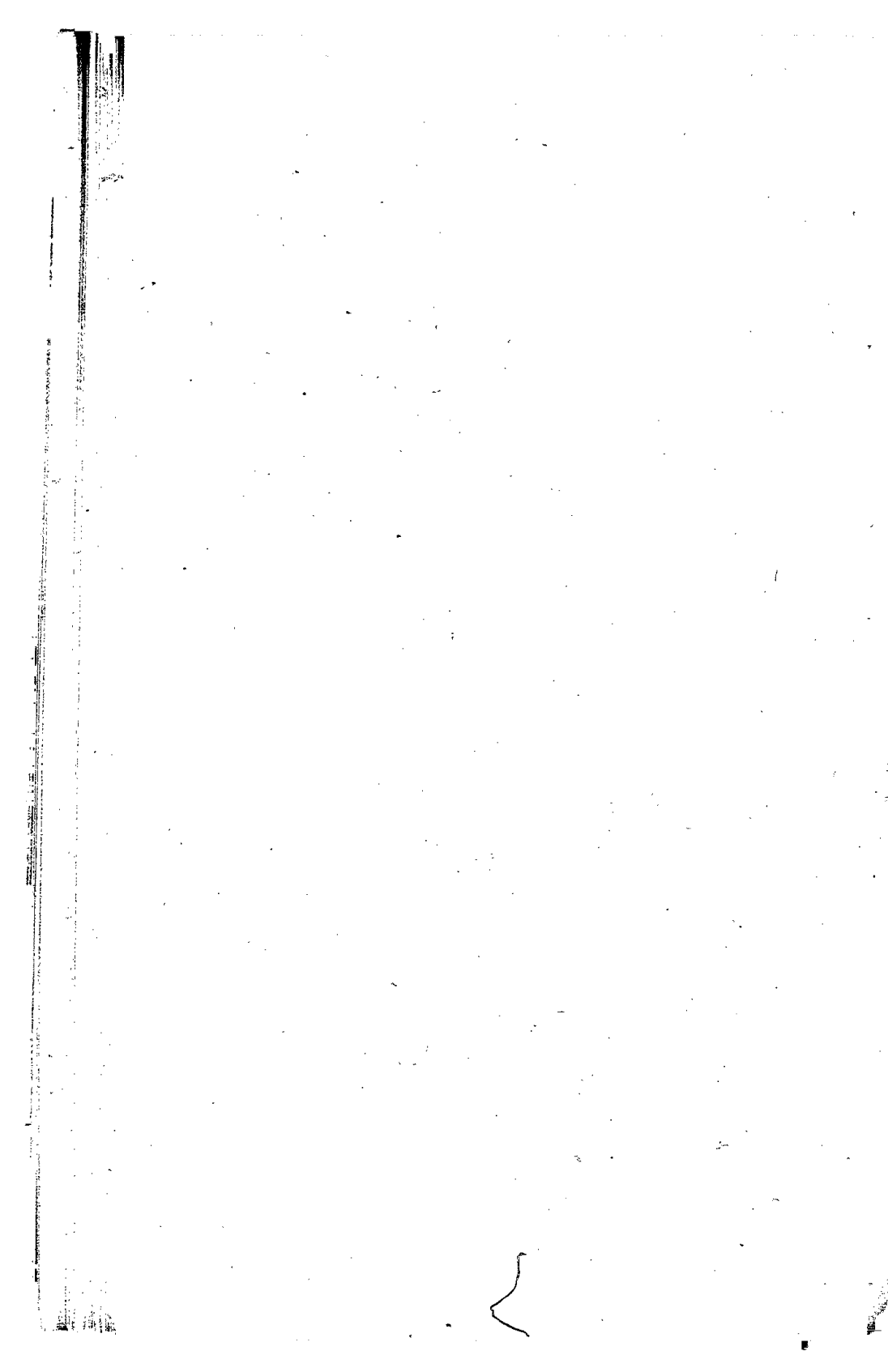
grâce. Il reconnut en elle une âme privilégiée sur qui Dieu avait des desseins de miséricorde et d'amour, et il résolut de la pousser avec ardeur dans les voies de la perfection. C'était le moment choisi par la Providence : elle venait de conduire aux pieds du saint religieux celle qui devait être sa principale coopératrice dans la fondation de la Société des Filles du Cœur de Marie.





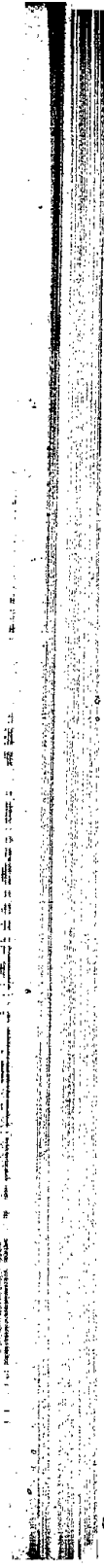


CHAMPION DE FRANCE





CHAMPION DE BOXE



CHAPITRE DEUXIÈME

Adélaïde-Marie Champion de Cicé. — Ses ancêtres. — Son enfance. — La piété de ses premières années. — Au monastère de la Visitation, à Rennes. — Rentrée dans le monde, elle se consacre aux œuvres de charité. — L'abbé Boursoul. — Elle se retire chez les Dames de la Retraite. — Voyage à Dinan. — Première rencontre avec le P. de Clorivière. — Elle se met sous sa direction. — Sa correspondance spirituelle.

Adélaïde-Marie Champion de Cicé naquit à Rennes, sur la paroisse de Saint-Aubin, le 5 Novembre 1749. Elle descendait d'une de ces familles de Bretagne chez qui l'honneur et la vertu étaient héréditaires comme la noblesse. Alliés aux plus anciennes maisons de ce pays, les Champion de Cicé étaient restés fidèles à leur noble devise : « *Au plus vaillant le prix* ». L'armorial de Bretagne compte dans la famille de Cicé : « quatre procureurs bourgeois de Rennes, de 1519 à 1557 ; quatre conseillers au Parlement, depuis 1625 ; un évêque de Tréguier, mort en 1635 ; un abbé de Landévenec ; un vicaire apostolique à Siam ; un abbé de Cantemerle ; deux chefs d'escadre dont l'un appartenait à l'ordre de Saint-Lazare. »

Deux des frères de Mademoiselle de Cicé devinrent évêques, l'un à Auxerre, l'autre à Rodez. L'évêque de Rodez fut plus tard archevêque de Bordeaux, garde des sceaux sous Louis XVI, puis archevêque d'Aix en 1802.

Adélaïde-Marie était fille de Messire Jérôme-Vincent Champion de Cicé, capitaine des dragons au régiment de Bretagne, et de Dame Marie-Rose-Françoise de Varennes. Elle était le douzième et dernier enfant de la famille. Avant sa naissance, sa mère qui était d'une santé délicate et d'un âge déjà avancé, n'était pas sans inquiétude ; elle s'en ouvrit un jour à un Père de la Compagnie de Jésus, en grande vénération à Rennes, le P. de Kersaingilly. « Consolerez-vous, Madame, lui répondit l'homme de Dieu, vous portez dans votre sein un enfant béni, qui fera un jour votre consolation ».

Adélaïde n'avait que deux ans quand elle perdit son père, et ce deuil jeta un voile de tristesse sur son enfance. Sa mère, absorbée par son chagrin et les inquiétudes que lui inspirait l'avenir de ses nombreux enfants, ne sembla pas d'abord avoir pour elle la même affection que pour ses frères et sœurs. La jeune fille fut d'autant plus affligée de ce délaissement apparent, qu'elle était d'une nature délicate et extrêmement sensible. Cette blessure était une première touche de la grâce qui lui était ménagée, et dont elle ne perdit pas le fruit. Dès

lors, elle commença à se détacher des choses de la terre et à se tourner vers Dieu. Son cœur d'enfant avait compris que là était la source de toute consolation, le refuge dans toutes les tristesses.

« Elle avait à peine six ans, dit son biographe, l'abbé Carron, que se trouvant couchée dans la même chambre qu'une jeune parente, atteinte comme elle de la petite vérole, et l'entendant pousser de grands cris : « Ah ! ne nous plaignons pas, dit la petite Adélaïde, il faut tout souffrir pour le bon Dieu ». Lorsqu'elle était avec des personnes qui avaient toute sa confiance, elle leur répétait souvent : « Aimons Jésus-Christ et les pauvres ». Un peu plus tard, une de ses gouvernantes lui disait en faisant sa toilette : « Vous n'aimez pas assez le bon Dieu, car vous aimez trop vos goûts, vous recherchez trop vos aises ». Sur le champ, elle se fit une petite blessure au bras pour réparer le manque de générosité qu'on lui reprochait ».

Une pitié instinctive la poussait vers les pauvres ; tout enfant, elle soutenait six petites filles placées en apprentissage. C'était pour elle une jouissance que d'aller d'une chaumière à l'autre visiter les malades ou ses protégés, et distribuer les aumônes qu'elle sollicitait et savait déjà recueillir autour d'elle. A l'âge de dix ans, elle fut placée par sa mère chez les Dames de la Visitation de Rennes, pour sa première communion.

L'impression de ce grand acte fut ineffaçable et, dès ce moment, elle se sentit inclinée vers la vie religieuse qui lui apparut comme l'idéal qu'elle rêvait. A la fois timide et énergique, prête à tous les sacrifices pour peu qu'elle y vit la volonté de Dieu, il semblait que le couvent dut être la voie tracée pour elle; mais sa mère la ramena de la Visitation, se faisant ainsi l'instrument de la Providence qui voulait lui faire exercer au milieu du monde les vertus du cloître. Ses frères et sœurs quittèrent l'un après l'autre le toit paternel pour s'établir. On a vu que deux de ses frères entrèrent dans les ordres et parvinrent à l'épiscopat. Quant à Adélaïde, elle ne devait plus quitter sa mère, qui fut heureuse de découvrir dans la jeune fille les qualités qu'elle n'avait pas su voir dans l'enfant. Un trait peint admirablement la solide piété qui la portait à mépriser les parures mondaines. Un jour qu'elle s'habillait pour une réunion, elle s'aperçut qu'on allait placer sur ses cheveux une couronne de fleurs : « Oh ! non, s'empressa-t-elle de dire, je n'en veux point, on n'est couronné qu'une fois ; j'ai fait mon choix, je veux la couronne du ciel. »

Peu après sa première communion, Adélaïde de Cicé commença un journal où elle a inscrit le règlement de vie qu'elle s'était tracé. Ses résolutions sont dignes d'une vertu éprouvée et d'un courage viril.

« Le matin, écrit-elle, ma première pensée sera pour

Dieu ; aussitôt que je serai réveillée, je me lèverai sans balancer un instant, je réciterai mes prières ; avant ou après la messe, je ferai mon oraison, qui sera d'un quart d'heure ; revenue dans mon cabinet, je me livrerai à l'étude. Je lirai pour m'instruire les bons livres que l'on m'indique ; j'écrirai pour former de plus en plus ma main et mon style. Je suivrai dans mon éducation tout ce que maman me prescrit. J'élèverai souvent mon cœur à Dieu pendant la journée ; je m'entretiendrai dans sa sainte présence. Je ferai chaque jour cinq petites mortifications en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ayant remarqué que je suis lâche et paresseuse, je m'appliquerai à devenir diligente. Tous les soirs je ferai, s'il m'est possible, une visite au Très Saint Sacrement. Avant le coucher et au moment de ma dernière prière, je garderai le silence, comme je l'aurai observé chaque matin. Près de m'endormir, je m'occuperai de la pensée de la mort.

« J'ai eu depuis longtemps une grande infidélité dans les promesses que j'ai faites à Dieu. Je veux désormais observer très exactement toutes les choses que je dois faire, ou pour éviter de l'offenser ou pour avoir le bonheur de lui plaire. Je vais donc l'aimer autant qu'il est en moi ; fuir le péché, en éviter les occasions, autant que la fragilité humaine me le permettra. Je me propose de combattre l'orgueil avant

toutes mes autres inclinations vicieuses, parce que c'est celle à laquelle j'ai le plus de penchant. C'est elle qui est le principe de presque toutes mes mauvaises actions. Je ferai ce qui sera dans mon pouvoir pour l'immoler. Je remercierai les personnes qui voudront bien me reprendre de mes défauts, et je leur saurai obligation. Par là, j'aurai l'intention de mortifier mon amour-propre, que je m'appliquerai à détruire ainsi que le goût du monde, que je prie mon Dieu de déraciner entièrement de mon cœur. Je ne serai plus toujours disposée à m'excuser, quand on dira que j'ai fait quelque chose de répréhensible. Ah! surtout je ne chercherai point à me justifier, en me détournant de la vérité. Par des questions sans utilité, je n'arrêterai point les personnes dont j'ai des services à attendre. Je ne répondrai brusquement à personne, je parlerai toujours avec douceur. Je m'appliquerai soigneusement à plusieurs détails de ménage dont maman désire que je m'occupe. Je vais faire tous mes efforts pour observer ceci avec la grâce de Dieu. Avec elle je peux tout, sans elle je ne suis capable de rien. Je ne cesserai de la demander, voulant vivre et mourir dans ces dispositions ».

Ce langage naïf est celui des saints. La grâce qui parlait en Adélaïde l'invitait aux vertus de renoncement et de sacrifice qui font les forts et les parfaits. La beauté de son âme se reflétait sur ses traits et dans

toutes ses démarches. Sa physionomie extrêmement gracieuse peignait la sensibilité de son cœur et l'élevation de ses sentiments. Elle avait un esprit charmant et mettait dans ses écrits, un peu prolixes, une rare onction de piété. Dans ses lettres à ses jeunes amies, elle terminait ordinairement par ces mots : « Tout pour plaire à Dieu, rien pour nous satisfaire nous-mêmes ».

Cependant le monde parut un instant l'attirer. La position de sa famille, l'amabilité de son caractère, qui donnait du charme à sa conversation lui assuraient des triomphes faciles. Les succès qu'elle rencontra flattèrent son amour-propre et portèrent une légère atteinte à sa piété. Une vertueuse amie, qu'elle avait chargée de veiller sur sa conduite, lui en fit la remarque avec douceur. Mademoiselle de Cicé lui répondit assez vivement : « Mais je remplis les préceptes. » Cet instant d'humeur passé, elle rentra sérieusement en elle-même, et résolut de dire adieu à toutes les frivolités du monde. Peu de temps après, elle sentit renaître en elle les désirs de vie religieuse, et elle se décida à entrer au monastère de la Visitation à Rennes. Sa mère, qui lui était profondément attachée, ne put souffrir l'idée d'une séparation et la suivit au couvent comme dame pensionnaire. L'épreuve fut de courte durée. Les Supérieures ne tardèrent pas à reconnaître que Mademoiselle de Cicé n'était pas faite pour la solitude et les pratiques

du cloître; Dieu la voulait religieuse dans le monde, où elle réaliserait la règle de conduite que le Fondateur des Filles du Cœur de Marie devait tracer plus tard en ces termes : « Qu'elles se fassent, comme l'Apôtre, toutes à tous, pour gagner tout le monde à Jésus-Christ. Enfin, pour marcher davantage sur les traces de l'auguste Vierge dont elles se glorifient d'être les enfants, qu'elles s'efforcent d'être, selon l'étendue de leur pouvoir, le soutien des faibles, l'asile des misérables et la consolation des affligés. »

Mademoiselle de Cicé sortit donc du noviciat et rentra dans la maison de sa mère. Après avoir prouvé sa ferme résolution d'être à Dieu, en refusant plusieurs offres de mariage fort honorables, elle se consacra à une vie de prières et de bonnes œuvres, sous la direction de l'abbé Boursoul, « un de ces hommes rares, dit l'historien de sa vie, qui se trouvent à peine dans le cours d'un siècle ». La nature timide de la jeune fille, sa crainte de prendre aucune décision par elle-même, lui donnait occasion de s'appuyer plus qu'aucune autre sur la fermeté de son directeur. Aussi toutes ses paroles étaient-elles des oracles pour Mademoiselle de Cicé. Docile à la grâce, confiante en celui qui lui manifestait la volonté de Dieu, elle fit de rapides progrès dans la vie spirituelle. Quand l'abbé Boursoul eut étudié à fond le caractère et le cœur de sa pénitente, il ne craignit

pas de lui dire, après un entretien : « Dieu ne montre pas toujours aux confesseurs ce qu'il exige des âmes ; mais pour la vôtre, Adélaïde, il m'a fait promptement connaître que c'est à la perfection qu'il veut la conduire ».

Au moment de partir pour la campagne, Mademoiselle de Cicé écrivait à son directeur pour lui demander la permission de communier plus fréquemment. « Oui, lui répondit l'abbé Boursoul, je vous permets de tout mon cœur et avec la plus grande satisfaction de recevoir votre céleste Époux aussi souvent que vous le pourrez, persuadé qu'il va prendre plus que jamais ses délices dans un cœur qui me paraît aussi plus que jamais dévoué, pour toujours et sans alternative, à son service et à son amour. Il vous aime infiniment ; vous allez l'aimer, je l'espère, de toute la capacité de votre bon cœur, et, par de sages conseils fortifiés de saints exemples, vous le ferez aimer à la campagne comme à la ville. Une pareille vie sera couronnée de la mort la plus précieuse, et l'une et l'autre vous conduiront au terme heureux des Élus, au séjour immortel de la sainteté ».

Trois ans après avoir écrit cette lettre, l'abbé Boursoul mourait subitement en chaire, au moment où il entretenait ses auditeurs du bonheur du ciel, dans l'église paroissiale de la Toussaint, à Rennes. Voici

en quels termes Mademoiselle de Cicé inscrivit dans son journal ce tragique événement : « Le lundi de Pâques, 4 avril 1774, j'ai perdu celui qui m'a ramenée vers vous, ô mon Dieu ! celui qui ne cessait de m'animer à vous aimer et à vous servir ; il a expiré en disant : « Oui, mes frères, nous verrons Dieu dans le ciel, nous le verrons face à face et sans voile ; par sa grâce, par sa grâce »....

« Quel regret, ô mon Dieu ! n'éprouvé-je pas en ce moment, de n'avoir pas su profiter des conseils de ce serviteur de Dieu... Seigneur, c'est en votre présence et en celle de votre tendre Mère qui est aussi la mienne, que j'entreprends cet abrégé de la conduite qu'a tenue à mon égard le saint prêtre à qui vous aviez confié le soin de mon âme... Conduisez ma plume, rappelez-moi vous-même tout ce que vous inspiriez à mon directeur de m'annoncer de votre part ; il m'a toujours dit que le Dieu de bonté et de miséricorde voulait me conduire à lui par amour... Il m'a recommandé de veiller sans cesse sur moi-même, avec une douce attention, pour ne rien penser, ne rien dire, ne rien faire qui déplaît à mon Dieu. Il m'a assuré que si j'étais fidèle à ses conseils, je commencerais mon paradis en ce monde, puisque je n'y serais, ainsi que les saints dans le ciel, occupée d'autre chose que de faire la volonté de Dieu. Le saint qui m'a parlé de votre part m'a dit, quinze

jours avant sa mort, que vous me vouliez toute à vous... Il ajoutait que vous vous chargiez vous-même de ma sanctification; que votre divin esprit et votre divin cœur devaient entièrement me conduire; que vous me feriez connaître dans l'occasion ce que vous demandiez de moi, pourvu que je vous fusse fidèle. Accomplissez ce que vous m'avez annoncé par la bouche de celui qui tenait votre place, ô vous dont la miséricorde et l'amour surpassent tout ce que les hommes peuvent en penser.

« Est-il un plus grand malheur, ou plutôt en est-il un autre, que celui d'être privé de votre divine présence?... Faites-moi la grâce de ne pas vous perdre de vue un seul instant dans ce monde, jusqu'au moment où j'irai habiter dans votre maison. Il m'a dit encore de votre part, mon Dieu, que j'étais destinée à être une mère des pauvres, une épouse de Jésus-Christ : quelle heureuse destinée ! Faites, Seigneur, que je la remplisse... Gravez dans mon cœur, ô mon divin Jésus, les préceptes que vous avez dictés à celui qui m'annonçait vos volontés sur moi. Ne me laissez pas m'égarer ; vous m'avez ôté mon guide, conduisez-moi vous-même au ministre qui doit me mener directement à vous.

« Que je dise, ô mon Dieu ! avec celui que vous avez retiré de ce monde pour le placer auprès de vous : « Que je sois dans l'affliction ou dans la joie, Il en est le

Maître, *Dominus est*; que son aimable volonté s'accomplisse en moi ». Je veux me rappeler encore les paroles qu'il m'adressa le lundi saint, huit jours avant sa mort : « Ah ! que vous seriez avancée, si vous l'aviez voulu !... mais grâce à la miséricorde divine, vous êtes maintenant dans la voie, marchez-y donc constamment jusqu'à la mort. »

Le guide que Mademoiselle de Cicé demandait à Dieu avec tant d'instance, elle ne devait le rencontrer que treize ans plus tard, dans la personne du P. de Clorivière ; mais les années intermédiaires n'en furent pas moins fructueuses. Durant une retraite qu'elle fit en octobre 1776, elle notait ainsi ses résolutions : « J'ai promis à mon Dieu d'obéir à ma mère comme une religieuse à sa supérieure ; de me soumettre en toute chose aux personnes qui m'entourent, à moins que la prudence ne me dicte le contraire. Avec la grâce toute-puissante de mon Dieu, je veux être d'une douceur inaltérable... Mon Dieu, désormais ne donnez entrée dans mon cœur qu'à la crainte de vous déplaire et au désir de vous aimer. Je renouvelle de tout mon cœur, et je voudrais que ce fût avec l'ardeur d'un séraphin, la consécration que j'ai faite à mon divin Époux de toute ma personne. Je n'ai point de termes pour exprimer l'horreur que je ressens de mes infidélités, l'excès de la reconnaissance que m'inspirent les faveurs dont vous me comblez et la

grâce précieuse de ma vocation pour la vie des vierges que vous avez daigné m'accorder... Je ne veux que ce que vous voulez, mon divin Jésus; donnez-moi autant de défiance de moi-même que de confiance en vous, et faites de moi, je vous en conjure, tout ce qu'il vous plaira ».

Mademoiselle de Cicé avait trente ans lorsqu'elle perdit sa mère, atteinte depuis longtemps d'une douloureuse maladie. On comprend avec quelle piété filiale elle dut lui prodiguer ses soins et consoler ses derniers moments. Pendant les six premiers mois de son deuil, Mademoiselle de Cicé alla s'enfermer dans le monastère des Carmélites de Rennes¹. Elle n'en sortit qu'aux instances de ses frères, l'évêque d'Auxerre et l'évêque de Rodez, et ce fut pour aller habiter chez les Dames de la Retraite, dites Dames Budes, à cause du nom de Mademoiselle Anne-Marie de Budes, leur fondatrice. Outre l'aide qu'elle donnait aux religieuses dans les exercices de leur apostolat, elle visitait les pauvres et soignait les malades avec une si tendre charité que les bonnes religieuses disaient d'elle en souriant : « Bientôt Mademoiselle de Cicé blessera les pauvres, afin de se procurer le bonheur de les guérir ».

1. Voir *passim* : *Les nouveaux justes dans les conditions ordinaires de la société*, par l'abbé Carron, et *l'Histoire du P. de Clorivière*, par le P. Jacques Terrien, S. J.

Cette vie de dévouement ne suffisait pas encore au zèle de Mademoiselle de Cicé. Après avoir passé quelque temps chez les Dames Budès, elle les quitta pour aller demeurer à l'hospice des Incurables, où elle ne le céda en rien aux Sœurs garde-malades, pour les soins et souvent l'héroïsme avec lequel elle pensait et soulageait les malheureux. Une fois l'évêque d'Auxerre dut intervenir pour ramener sa sœur à un genre de vie moins compromettant pour sa santé, et lui persuader de revenir chez les Dames de la Retraite. Peu après, alarmé de son état de fatigue et d'épuisement, il lui conseilla de se rendre à Dinan pour y prendre les eaux. C'est là, au couvent des Ursulines de Saint-Charles que, le 4 août 1787, Mademoiselle de Cicé rencontra pour la première fois, ainsi que nous l'avons dit, le P. de Clôrièvre. Comme le Père était le directeur spirituel des Ursulines, il eut l'occasion souvent d'y voir Mademoiselle de Cicé. Heureuse d'avoir trouvé le guide qu'elle attendait depuis si longtemps, elle témoigna le désir de faire vœu d'obéissance entre ses mains. Le Père refusa avec sa prudence habituelle. « Mais, lui dit-il, ne croyez pas que j'en sois moins disposé à vous rendre tous les services, à vous donner tous les avis que je croirai vous être utiles. Votre âme m'est très chère parce que je la crois chère à Notre-Seigneur; et s'il plaît à notre divin Maître de se servir de moi pour

vous aider à remplir ses desseins de miséricorde sur vous, soyez persuadée que je m'efforcerai de répondre à tout ce qu'il pourra demander de moi¹ ».

A la fin de l'année 1787, Mademoiselle de Cicé fit, au couvent de la Croix à Saint-Servan, une retraite sur laquelle on n'a pas de détails précis. Toujours hésitante sur le genre de vie qu'elle devait embrasser, elle retourna à Rennes, le P. de Clorivière lui ayant conseillé de s'en rapporter pour le moment à la décision de son confesseur, le P. de la Croix.

Mademoiselle de Cicé avait le projet d'aller se fixer à Saint-Servan pour y faire l'essai, dans la communauté de la Croix, d'une vie toute dévouée aux bonnes œuvres, et à laquelle elle eut associé d'autres personnes. Son confesseur de Rennes hésita longtemps avant de l'y autoriser. Le P. de Clorivière lui écrivait à ce propos, le 4 février 1788 : « ... Par rapport au projet que vous avez ou plutôt que vous ne faites qu'entrevoir d'une manière confuse, voici ce qu'il me vient à l'esprit de vous dire afin de vous aider à connaître la volonté de Dieu. Pour atteindre la perfection, il faut, autant qu'il est en vous, marcher dans la route battue par les saints, sans vouloir vous en frayer de nouvelles. Lorsque nous sommes dans un état où Dieu nous a placés,

1. Lettre du 16 novembre 1787.

— et nous pouvons croire que nous y sommes quand cet état est saint, quand des personnes pieuses y servent Dieu fidèlement et qu'elles y font des progrès dans la vertu ; lorsque un enchaînement de circonstances ordonnées par la divine Providence nous y a conduits comme nécessairement, — lorsque, dis-je, nous sommes dans un tel état, il ne faut pas de nous-mêmes chercher à en sortir. Il ne faut pas aisément admettre des désirs qui nous portent à le faire ; il faut même les rejeter paisiblement. On peut, en effet, craindre avec raison qu'ils ne proviennent que de l'instabilité naturelle de l'esprit, qui se plaît dans le changement, ou même d'un amour-propre subtil qui se lasse de marcher à la suite des autres. Ce sont là, ce me semble, les raisons qui arrêtent le P. de la Croix et qui méritent que vous y fassiez de sérieuses réflexions.

« Les désirs qui viennent de Dieu sont accompagnés de paix et de calme ; ils raniment notre ardeur et nous font travailler avec plus de soin à notre perfection. Lorsqu'ils portent à quelque chose hors de l'ordre commun, ils ont aussi quelque chose de plus pressant, de plus impérieux, mais ils n'ont rien qui tienne de l'impatience, parce qu'on se repose de leur accomplissement sur Dieu, qui nous fait alors connaître sa volonté d'une manière plus sûre et plus positive. Lorsque l'objet de nos désirs n'a rien qui ne soit assez ordinaire

aux âmes qui cherchent la perfection, tel que serait par exemple le choix de l'état religieux ou de bons mouvements, une intention pure suffit pour nous assurer et nous engager à agir. Mais dans l'un et l'autre cas, Dieu aplanit d'ordinaire la voie et fait que bien des choses concourent pour nous indiquer ce que nous avons à faire : l'avis d'un confesseur est, sans contredit, une des principales. Reconnaissez à ces marques quelle est la nature de vos désirs, et si, quelque apparence de sainteté qu'ils aient, quelque saints qu'ils soient en eux-mêmes, il vous convient de les suivre, ne vous déterminez, n'agissez qu'après avoir bien reconnu qu'ils viennent de Dieu. Le consentement de votre confesseur ne vous paraît pas entier; c'est ce qui m'engage à vous parler de la sorte. Si nous pensons différemment, c'est moi qui me trompe et non pas lui; c'est lui qu'il faut écouter et non pas moi ».

Mademoiselle de Cicé, après avoir de nouveau consulté le P. de la Croix, écrivit au P. de Clorivière : « ... Par rapport au projet que je ne fais, comme vous dites, mon Père, qu'entrevoir, j'ai senti une peine très grande, et elle était fondée sur ce que, dans l'incertitude où je suis de la volonté de Dieu, je ne m'assurais que sur ce que vous pensiez. Je sais combien je dois me défier de tout ce qui vient de moi; mais je ne le sais point encore assez. La disposition où je me suis trou-

vée m'a même fait craindre de ne chercher dans le fond qu'à suivre ma volonté propre plutôt que celle de Dieu, puisque je serais demeurée en paix si j'avais cherché purement et simplement l'accomplissement de cette divine volonté. J'étais pourtant fâchée contre moi de ne m'y trouver pas assez conforme et de souhaiter trop vivement que la volonté de Dieu se trouvât dans l'acceptation du projet dont je vous ai parlé. J'ai dit au P. de la Croix tous les sentiments qui m'affectaient là-dessus. Je lui ai dit que je craignais, quoique au fond je n'en eusse pas l'intention, de le tromper en me trompant moi-même sur mes dispositions; qu'il me semble qu'il y a de l'enthousiasme dans ce que je pense sur mon projet et du goût pour l'extraordinaire qui tient un peu à mon caractère. Ceci peut venir, comme vous le dites, mon Père, d'un amour-propre subtil qui s'ennuie de marcher à la suite des autres. Cependant, par la grâce de Dieu, j'ai tâché de remettre toutes mes inquiétudes entre ses mains et de lui demander d'ôter de moi un semblable désir s'il est contraire à sa volonté; et je le prie de vous faire connaître, ainsi qu'au P. de la Croix, s'il est conforme aux desseins qu'il a sur moi. Je sens bien qu'il n'y a que cela d'assuré, et j'ai mille raisons, plus qu'aucune autre, de me défier de tout ce qui viendrait de moi... La réponse du P. de la Croix est qu'il n'a jamais eu d'opposition au projet dont il

prévoit l'exécution difficile; mais il m'a dit qu'il était d'avis de l'essai et qu'il espérait que Dieu manifesterait sa volonté par ce moyen-là... au reste il m'a conseillé de m'en rapporter à ce que vous jugeriez à propos sur le lieu que je dois habiter... Le Père est bien content de voir que toute mon affaire est entre vos mains. Quant aux marques auxquelles vous me dites que je dois reconnaître quelle est la nature de mes désirs, je crois pouvoir vous dire n'avoir jamais éprouvé plus de paix, de calme et de satisfaction, que lorsque j'ai reçu votre première lettre, où j'ai vu pour la première fois une lueur de possibilité à l'exécution de ce que je crois pouvoir appeler les desseins de Dieu sur moi, sans cependant être exempte de la crainte de me tromper. La résolution où je suis de faire ce qu'on me dira me rassure. Il me semble aussi que rien n'a tant contribué à me ranimer dans la vertu, que l'espérance d'être appelée à mener une vie plus parfaite, où je pourrais servir et aimer Notre-Seigneur tout autrement, et contribuer à le faire servir et aimer. Je sens aussi que ces vues m'ont donné beaucoup plus de courage, quoiqu'il ne soit pas très grand, et que ce ne soit que par comparaison avec ma lâcheté passée. Je crois cependant qu'il s'est notablement augmenté depuis ma retraite à la Croix, et quoique les sentiments que j'ai éprouvés à la suite de ce temps de solitude ne se soient pas soutenus

comme je le désirais, je sens pourtant que je n'ai jamais eu plus d'espoir et de désir de servir Dieu que depuis que vous m'avez fait entrevoir la possibilité d'exécuter mon projet ».

On voit de quelle défiance d'elle-même était pénétrée Mademoiselle de Cicé, et avec quelle soumission elle s'en remettait aux décisions de ceux qui lui représentaient l'autorité de Dieu. Mais on peut constater aussi dans son habitude de scruter ainsi avec crainte les replis de sa conscience, un certain manque d'abandon, par des retours sur soi qui l'empêchaient de voir assez Dieu, à force de se regarder trop elle-même. Ce sont les ombres de ce beau caractère. Peu à peu, sous la direction ferme et éclairée du P. de Clorivière, on les verra s'atténuer et disparaître pour ne laisser place dans cette âme forte qu'à « l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi ».

Le P. de Clorivière ne devait avoir que deux ans plus tard la lumière révélatrice d'où naquit la Société du Cœur de Marie. Jusqu'à là il semble que la Providence ait voulu disposer Mademoiselle de Cicé à un abandon complet entre ses mains, en suscitant des difficultés à l'exécution de son projet et en permettant que bien souvent le trouble s'emparât de son âme. Le 27 mars 1788, le Père lui écrivait ce qui suit, où l'on croit discerner déjà comme une première vue d'un genre de vie reli-

gieuse au milieu du monde : « Mademoiselle, je cherche à me faire une idée nette de vos desseins, et je vais vous développer ce que j'ai conçu. Vous me direz si j'ai bien saisi votre pensée ; ce n'est que d'après cela que je pourrai vous dire quelque chose de positif à ce sujet :

« Vous voulez tout ensemble vous livrer aux œuvres de charité, suivant l'attrait que le Seigneur vous donne pour ces sortes d'œuvres, et jouir des avantages de la vie religieuse et commune. Il semblerait qu'une vie telle que celle des Filles de Saint-Thomas satisferait à ce double attrait. Mais non, l'objet de votre charité, ce ne sont point précisément les pauvres qui sont dans les hôpitaux, parce que ceux-là vous semblent suffisamment assistés ; ce sont les pauvres qui sont dans leurs maisons, — souvent dans la plus grande misère ; — et c'est afin d'être en état de les assister que vous croyez devoir garder la propriété de vos biens. A ne considérer que ce dernier objet, ce serait un moyen d'y satisfaire pleinement que de vous associer à la congrégation des Dames de la Charité ; mais vous voulez en outre joindre à ces œuvres le mérite propre de la religion : la pratique des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, autant que cette pratique est compatible avec l'exercice de ces œuvres de miséricorde, telles que je viens de les mentionner.

« Il faut donc, à ce qu'il me semble, que vous soyez

dans une communauté, que vous en puissiez sortir librement, que la supérieure vous permette de suivre l'ordre de la communauté, que de votre côté vous soyez astreinte à observer à l'égard de cette supérieure les devoirs d'une religieuse, au moins en de certains points essentiels. Ces points devraient être bien spécifiés avant de vous engager. Comme il n'y a rien de tel que l'usage pour vous éclairer sur ce qui convient et ce qui ne convient pas, c'est pour cela que vous voulez faire un essai, qui serait comme une espèce de temps de postulat ou de noviciat. Mais où convient-il de faire cet essai ? J'ai cru que la maison de la Croix était favorable pour cela. Il paraît en effet qu'on s'y prêterait assez à vos vœux ; c'est une sainte maison, et la supérieure actuelle est une fille intérieure ».

La supérieure dont parle ici le P. de Clorivière était la Mère Marie de Jésus, Mademoiselle Le Tellier, dont il sera souvent question dans la suite de cette histoire.

« Mais, ajoute le Père, la voilà dans son second triennat et vous seriez bien isolée. Vous n'auriez plus le P. de la Croix, et je n'y serai pas non plus. Voyez donc s'il n'y aurait pas quelque autre endroit qui aurait les avantages de ce couvent, puisqu'il ne sera pas nécessaire que vos engagements soient connus de qui que ce soit, sinon de ceux qui auront soin de votre âme et de la supérieure de qui vous dépendrez. Mais aussi je ne

crois pas qu'ils soient de nature à permettre d'associer personne au même genre de vie, et que vous puissiez en cela vous proposer d'autre but que votre perfection particulière, à moins que Dieu, lorsque vous ferez cet essai, élargisse votre âme, ce qui pourrait bien arriver. Ne désirez en tout que son bon plaisir, ne demandez que cela, et vous le verrez s'accomplir sur vous, peut-être d'une manière bien différente, bien éloignée de vos pensées ».

A cette lettre qui s'harmonisait si bien avec ses desirs, Mademoiselle de Cicé répondit : « Ce que vous m'avez mandé m'a confirmée dans le dessein de faire cet essai ; mais je vous avoue, mon Père, que je n'en ai pas moins senti qu'en le faisant à la Croix, je n'y trouverais personne en qui j'aie de la confiance, car je ne me sens pas disposée à la placer en d'autre qu'en vous. J'ai tâché de remettre à la divine Providence cette difficulté qui m'a souvent donné de l'inquiétude. Je n'en trouverais point si la maison de la Croix était à Dinan... J'y serais bien isolée et un changement de supérieure serait une nouvelle difficulté... J'ai parlé au P. de la Croix, qui m'a dit qu'il était toujours d'avis de faire l'essai, mais qu'il s'en rapporte absolument à vous sur la manière et sur le lieu où il doit se faire. Ainsi, mon Père, je vous prie d'examiner la chose devant Dieu ; j'espère avec la grâce de Notre-Seigneur suivre exacte-

ment la conduite que vous me prescrivez. Je vous prie de lui demander pour moi la grâce de ne m'en jamais écarter. Mon premier dessein était de m'associer avec quelques personnes pensant comme moi, pour pratiquer de concert les œuvres de charité spirituelles et corporelles, et nous animer réciproquement à la pratique du service de Dieu et du prochain ; mon désir était que nous fussions particulièrement dévouées à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère, et que tous nos exercices de piété et nos œuvres de charité fussent faits au nom de Jésus. Je pensais profiter de la liberté dont nous aurions joui pour *nous adonner non à une œuvre spéciale, mais à toutes celles dont la Providence nous chargerait, sans nous proposer rien en particulier que le bien spirituel et corporel du prochain* ».

Ne dirait-on pas que Mademoiselle de Cicé a prévu d'avance ce que devait écrire plus tard le P. de Clorivière dans les Constitutions, à l'article où il dit : « La charité des Filles du Cœur de Marie doit les porter à subvenir, avec prudence, à toutes les misères du prochain ». Et dans la Règle de conduite il ajoute : « La Société des Filles du Cœur de Marie embrasse en général toutes les différentes sortes de services que les différentes Sociétés religieuses se distribuent entre elles. Toutes se feront un devoir de ne refuser aucun

service au prochain, lorsqu'il sera en leur pouvoir de le rendre, surtout si ce service peut contribuer au bien spirituel des âmes ».

A Mademoiselle de Cicé le P. de Clorivière répondait le 4 avril 1788 : « Je crois maintenant voir plus clairement quels sont les desseins que le Seigneur vous a inspirés pour votre salut et celui du prochain. Il ne me semble pas non plus que les difficultés pour l'exécution soient insurmontables. La plus grande de toutes est sans doute de trouver une supérieure de communauté qui, ne se proposant que la gloire de Dieu pour but, veuille bien entrer dans vos vues et s'y prêter autant qu'il sera en son pouvoir de le faire. La supérieure de la Croix est dans cette disposition... C'est déjà quelque chose, c'en est même assez pour tenter l'essai, quand le temps en sera venu. Vous prévoyez des embarras qui pourront venir à la traverse; j'en prévois aussi. Mais je crois que le trop de prévoyance peut nuire aux œuvres de Dieu et que jamais on ne ferait rien pour sa gloire si, pour agir, il fallait obvier à tous les inconvénients qui se présentent à l'esprit; quand on fait ce qu'on peut, les grâces; les lumières augmentent, les choses s'aplanissent et nous mettent en état de faire davantage. »

7

+



CHAPITRE TROISIÈME

Suite de la correspondance entre le P. de Clorivière et Mademoiselle de Cicé. — Séjour à Dinan. — Au monastère de la Croix. — La Mère Marie de Jésus. — Premiers troubles révolutionnaires. — Projet de passer en Amérique.

Mademoiselle de Cicé se proposait un double but en allant de nouveau prendre les eaux à Dinan : d'abord de fortifier sa santé toujours chancelante, mais ensuite et surtout de conférer avec le P. de Clorivière sur sa vocation. Le Père l'encouragea dans ce projet et s'offrit même à lui retenir un appartement chez les Filles de la Sagesse. « J'ai reçu dans son temps, mon Père, lui répondit alors Mademoiselle de Cicé, la lettre que vous m'avez fait la grâce de m'écrire, en soumettant le tout au jugement de mon confesseur; je lui ai fait part de ce que vous me demandez, et il consent que je fasse l'essai dont vous me parlez et que je profite pour cela de la saison des eaux. Cet essai en qualité de pensionnaire, c'est tout ce qu'il peut me permettre, car il ne pense pas que mon projet puisse avoir d'exécution. Il paraît craindre que je prenne aucune espèce d'enga-

gement vis-à-vis de la communauté, pensant que les personnes pouvant changer, je pourrais m'en repentir. Je crois aussi, mon Père, comme je vous l'ai déjà marqué, qu'il craint mon caractère ; j'ai bien lieu effectivement de le craindre aussi, car j'éprouve tous les jours, malheureusement, que je ne sais ce que c'est que de me vaincre. Je suis tellement pétrie d'orgueil que le plus léger motif me donne de l'humeur, et sans m'y laisser beaucoup aller extérieurement (ce qui m'arrive cependant quelquefois), je l'évite souvent, plutôt par respect humain que par la crainte de déplaire à Dieu. Je le reconnais à la disposition intérieure d'humeur que je conserve quelquefois plusieurs jours. A la vérité, je la combats, mais ce n'est pas de manière à en triompher ; et je suis très esclave, non seulement du premier mouvement, mais même de ceux que j'ai prévus, après avoir formé devant Dieu la résolution de ne pas les suivre. Ce qui m'étonne et m'effraye davantage, c'est de me trouver d'une faiblesse extrême dans les occasions qui me donnent de l'impatience, après avoir réclamé avec plus d'instance l'assistance de Notre-Seigneur, et au moment même que je viens de lui promettre de tout sacrifier à la fidélité que je lui dois. Je sens bien que tout ce mal ne vient que de mon orgueil, et je suis effrayée de le ressentir aussi vif que jamais dans les plus légères occasions. Je vous avoue même, mon Père,

que cela me décourage quelquefois, et je crains de n'être jamais propre à remplir les desseins de Dieu dans une forme de vie plus parfaite, puisque je suis aussi impatiente et aussi inégale dans une vie libre où je fais ma volonté dans les exercices que je me suis prescrits. Comment ferai-je lorsque je suivrai un train de vie où je serai plus assujettie ? Je sens bien que, par la grâce de Dieu, le remède à ce mal serait de pratiquer l'humilité dans les occasions, sans les laisser échapper par lâcheté, comme je le fais en toute circonstance. Mais, malheureusement, les sentiments que Notre-Seigneur me donna à la suite de ma retraite à la Croix se sont bien affaiblis, mes résolutions ne sont plus si vives, et toute ma conduite se ressent de ce ralentissement. Ce qui doit me confondre le plus, c'est que je ne laisse pas de recevoir Notre-Seigneur tous les jours. Je suis souvent inquiète de cette multitude de grâces que je reçois et du peu de fruits que j'en retire. Je le représente quelquefois au P. de la Croix, qui pourtant ne m'a point encore retranché de communions. Je vous demande en grâce, mon Père, de prier Notre-Seigneur de changer mon cœur et de me convertir parfaitement à lui ; car je sens combien ces sentiments de hauteur, ces impatiences, ces inégalités d'humeur, qui ont tous l'orgueil pour principe, sont éloignés des sentiments de ce divin Sauveur, auquel je répète le plus souvent qu'il m'est

possible : « Jésus, doux et humble de cœur, daignez « rendre mon cœur semblable au vôtre ». Mais je sais qu'il ne suffit pas de dire : Seigneur, Seigneur !...

« Mon intention est toujours, si je le puis, de me rendre à Dinan dès le mois de juin, car dans la solitude où je vis, qui est, grâce à Dieu, plus profonde que jamais, il n'y a nulle apparence qu'il se présente d'autre prétexte de voyage que celui de ma santé ».

A cette lettre où éclate la profonde humilité de la servante de Dieu, le P. de Clorivière répondit le 10 mai 1788 : « Je n'ai point autre chose à vous dire, sinon qu'il ne faut pas perdre courage. Les difficultés semblent redoubler lorsqu'on est sur le point de faire quelque entreprise pour le service de Dieu. Le Seigneur le permet ainsi pour éprouver ses serviteurs et pour augmenter leur couronne; mais il faut alors fermer les yeux à ces difficultés, et se jeter à corps perdu entre les mains du Seigneur. Il ne vous laissera pas tomber. C'est lui seul que vous cherchez, il ne vous abandonnera pas; d'ailleurs vous agissez dans cette affaire selon toutes les règles de la prudence chrétienne; vous avez prié, vous avez consulté, vous ne désirez que d'accomplir la volonté du Seigneur, ainsi vous n'avez rien à craindre, et, quelque chose qui puisse vous arriver, vous n'aurez rien à vous reprocher : tout contribuera à votre plus grand bien.

« J'ai été chez les Filles de la Sagesse. La Supérieure m'a témoigné le plaisir qu'elle aurait de vous avoir chez elle ».

Trois semaines plus tard (14 juin 1788), le Père écrivait encore : « Vous êtes attendue à la Croix, dans le temps que vous avez marqué. J'y ai trouvé Madame la Supérieure qui est toujours dans les mêmes sentiments, et je ne la soupçonne pas de vouloir en changer. Armez-vous de courage ; priez beaucoup. On est ici assez tranquille, mais non pas sans gémir sur les troubles de votre ville. Dieu veuille nous donner la paix et la tranquillité ».

La ville de Rennes était alors en proie à une violente agitation. Le peuple, la magistrature et la noblesse faisaient cause commune pour sauvegarder les franchises et les droits de Bretagne, contre ce qu'ils estimaient des empiétements et des abus de pouvoir de la cour de Versailles; presque chaque jour l'émeute éclatait dans la rue. Ces événements, qui donnaient à Mademoiselle de Cicé l'occasion de se dévouer à ceux qui l'entouraient, retardèrent son départ pour les eaux, et le Père lui écrivit, le 3 juillet 1788 : « La circonstance où vous êtes ne vous permet sans doute pas de quitter Rennes. Il faut adorer en tout les desseins de la divine Providence. Ne craignez même pas ce peu de dissipation où vous pourrez être : ce que vous pourriez perdre du côté du

recueillement, vous le regagnerez du côté de la charité. Il y a des moments où l'on trouve les âmes bien disposées pour recevoir les bons avis qu'on peut leur donner ; telle est, ce me semble, la situation où vous êtes. On vous écouterait volontiers, et je suis bien persuadé que vous ne négligerez pas l'occasion de faire glisser dans les âmes de ceux qui seront avec vous les sentiments de piété que le Seigneur vous a donnés. Pour vous, Mademoiselle, que rien ne vous décourage ; soyez fidèle, mais accommodez-vous aux circonstances, qu'il faut regarder comme les signes par lesquels la divine Providence nous manifeste sa volonté. Sachez omettre quelquefois vos pratiques extérieures de piété ; vous ne le ferez que pour Dieu, et par une charitable condescendance envers le prochain. Je pars dimanche pour me rendre à la retraite ecclésiastique qui commence ce soir-là même à Saint-Servan. J'y parlerai de vos empêchements à M. le Supérieur des Filles de la Croix ».

Mademoiselle de Cicé put cependant, peu de jours après cette lettre, quitter Rennes pour se rendre à Dinan ; mais arrivée dans cette ville, le trouble s'empara de nouveau de son âme. Au moment de mettre enfin à exécution le projet tant désiré, Dieu permit que l'hésitation dont elle fut saisie lui donnât le mérite d'accomplir sa volonté sans y sentir d'attrait. « Je suis plus effrayée que jamais d'aller à la Croix, écrivait-elle

à la fin de juillet, au Père alors absent; il me vient des doutes là-dessus, du dégoût, des craintes, tout m'effraie; il semble que j'aie deux façons de voir les choses suivant mes dispositions. Ces idées me donnent des pensées de désespoir qui me font désirer la mort. Je crains beaucoup la violence de ces sentiments et cette agitation. J'espère cependant, par la miséricorde de Dieu, ne pas consentir volontairement au mal, et je proteste à Notre-Seigneur, bien froidement à la vérité, que je crains de l'offenser. Je le prie de m'en préserver, en lui témoignant que malgré la crainte que j'ai des souffrances, — et qui est telle que je n'oserai jamais lui en demander, — je veux redouter, encore plus que tous les autres maux, celui de lui déplaire. Je suis infidèle à mes exercices, je crains même d'être à l'église, quoique je sente que ce n'est que là où je puisse trouver du repos. J'ai beaucoup de peine à faire mes prières vocales, je ne les fais pas toutes, et je les fais très mal; quelquefois je m'imagine que je ne puis pas, mon oraison ne me tire pas de la peine où je suis, et m'y enfonce quelquefois davantage. Je n'ai pas la fidélité de me tenir soumise en la présence de Dieu, malgré cette pénible disposition; je cherche à en sortir par la lecture de quelque livre qui traite du bonheur de suivre Jésus-Christ par la voie de la croix, et du courage qu'il faut avoir à sa suite. Les lectures m'ont quelquefois rap-

pelée à la soumission et à l'abandon à la volonté de Dieu. D'autres fois, tout est inutile, et je suis tellement à charge à moi-même que je ne sais que devenir. J'ai eu, surtout aujourd'hui, une peine extrême à communier dans ces dispositions, et je ne sais encore si je n'ai pas eu tort de le faire avant de vous en avoir rendu compte. Après la communion, j'ai demandé à Notre-Seigneur de se rendre le maître de mon cœur et de me faire la grâce d'être à lui entièrement, et non à demi ; j'ai pensé tout de suite que ce qui fait que je ne suis point en paix, c'est que je ne suis pas encore tout à lui. Je crois que le trouble et l'agitation que j'éprouve peuvent venir de ce que je m'arrête trop à découdre avec le monde sans rompre tout à fait, et cette démarche extérieure pourra m'aider beaucoup. J'ai pensé encore que je n'aurai de paix que quand je ne serai plus maîtresse de mes actions et que l'obéissance réglera toute ma conduite. Ce qui me fait sentir combien cela m'est nécessaire, c'est l'état où je me trouve, dans lequel je ne sais à quoi m'occuper. L'obéissance seule pourra me guider et me forcer à faire les choses pour lesquelles j'ai le plus de répugnances, comme elle a fait depuis un an par rapport à la communion, à laquelle je n'ai pas manqué, quoiqu'il m'en ait souvent bien coûté. Il me vient à l'esprit que la prudence serait de passer d'abord trois mois à la Croix sans faire aucun change-

ment, afin de voir comment je m'y trouve, et même d'attendre que nos partages de fortune soient faits, à cause de l'opinion que cette démarche pourrait donner à ma famille ».

Par suite de certaines difficultés, la fortune de Mademoiselle de Cicé était restée indivise avec ses frères, depuis la mort de leur mère. Il n'est pas inutile de dire qu'après les partages qui se firent à cette époque, son revenu dut se monter à peu près à deux mille francs. Mademoiselle de Cicé ajoute : « A l'âge où je suis et après avoir tant offensé Dieu, il est bien temps d'entrer dans ses desseins. Si vous croyez, mon Père, qu'il me destine à cette forme de vie, j'ai pensé, si vous le jugiez à propos, que je suivrais exactement la règle des Filles de la Croix, et qu'en outre, je vous demanderais la permission de jeûner trois fois par semaine, les mercredis, vendredis et samedis. Pendant quelque temps, le P. de la Croix m'avait permis les vendredis et samedis, et cela ne faisait pas de tort à ma santé. Je vous demanderai aussi la permission de coucher sur une paille, ce qui pourrait n'être connu de personne, parce que j'ôterais et remettrais le matelas qu'on me donnerait. J'ai couché de même à Rennes pendant quelque temps, parce que j'avais donné mon matelas à une pauvre malade. Je vous demanderai aussi de continuer à me lever à quatre heures et demie. Le Père me

l'avait permis parce que je faisais une demi-heure d'oraison dans ma chambre, avant de descendre au chœur pour cinq heures et demie... Dans les choses que je vous propose, qui sont les plus contraires à mon inclination, je crois encore que je me recherche moi-même et que je n'agis pas purement pour le bon Dieu. Cependant, quoiqu'il m'en coûtât beaucoup dans la disposition où je suis, de vous parler de tout ceci, j'ai pensé que je devais le faire, et que vous jugeriez ensuite, car je suis résolue, par la grâce de Dieu, à faire ce que vous me direz ».

Le Père répondit à cette lettre, le 28 juillet : « Je crois que vous devez être plus que jamais fidèle à vos communions. Ces troubles que vous ressentez ne sont point une raison pour vous en priver. Ils ne me paraissent pas coupables. Vous faites cependant bien de penser qu'ils ont leur source dans quelque imperfection dont le Seigneur veut que vous vous corrigiez. Les grâces qu'il vous a faites, qu'il vous fait encore, demandent de vous une manière de vie plus parfaite, un recueillement plus continu, peut-être quelques sacrifices de plus. Sans l'esprit de sacrifice et de privation, vous ne serez jamais, quelque bonne volonté que vous ayiez, propre à l'exécution de ses desseins. C'est à vous de consulter intérieurement l'Esprit Saint, et d'être fidèle à suivre sa voix. Vous tenez, dites-vous, encore trop au monde,

peut-être même par un extérieur de vanité. Le point est à considérer avec soin devant Dieu, ne faites cependant point de réforme considérable là-dessus sans conseil; mais soyez prête à faire tout ce qui vous sera conseillé selon Dieu.

« Je ne puis entrer dans le détail pour un règlement, pendant le peu de temps que vous serez ici. Voici, en général, trois choses à observer : la piété, la santé, les égards de la Société. Le matin, l'oraison avant de sortir, la sainte Messe, l'action de grâces. Puisque vous prenez les eaux, ce temps ne vous permet pas de vous appliquer. Promenez-vous un peu et ayez, si vous le pouvez, quelque entretien en vous promenant. Avant le dîner, un quart d'heure de plus grand recueillement. L'après-midi, une lecture de piété, les lettres que vous avez à écrire, une visite au Saint Sacrement, une demi-heure au moins d'oraison.

« Sans faire quant à présent aucun vœu d'obéissance qui serait indiscret et que les circonstances ne permettent pas encore, agissez cependant en plusieurs choses comme si vous l'aviez fait. Ce que je vous conseille fort, et qui doit être le principal fruit de vos communions, c'est un intime attachement pour la personne adorable de Notre-Seigneur, un attachement qui vous rende sa présence habituelle, qui vous fasse lier avec lui une respectueuse familiarité, et qui vous

détache de tout, de manière que toutes vos affections les plus légitimes, les plus naturelles, deviennent toutes spirituelles ».

Et quelques jours plus tard : « Je bénis le Seigneur de la disposition où vous êtes de suivre en tout point ce qu'il demandera de vous. Vous ne pouvez rien faire de mieux que de vous y maintenir. Evitez le trop d'inquiétude sur ce qui se passe et le trop d'empressement pour savoir et débiter les nouvelles. Beaucoup de temps pour la prière et le recueillement. Peu de résolutions nouvelles; tenez-vous aux anciennes. Pour sujet d'oraison, d'ici la fête de l'Assomption, vous pouvez vous arrêter à considérer l'état de Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie, état de sacrifice, d'obéissance et d'amour. Votre oraison, ce me semble, doit être plus dans le silence et le recueillement que dans l'action ».

Durant la première semaine de septembre, Mademoiselle de Cicé, faisant taire ses hésitations pour n'écouter que l'obéissance, se rendit chez les Filles de la Croix, où elle se mit sous la direction de la Mère Marie de Jésus. Il est temps de dire ici quelques mots de cette sainte religieuse, qui devint un des plus fermes appuis des Filles de Marie en Bretagne.

Mademoiselle Marie Le Tellier était née en 1739, à Rennes, où ses parents faisaient un commerce de drap et de soierie. Elle était si jolie et d'un air si modeste

qu'un jour, dit une chronique de la Société des Filles du Cœur de Marie, des officiers de troupe l'apercevant dans le magasin de ses parents se dirent entre eux : « Si nous avions à faire le portrait de la sainte Vierge, cette demoiselle nous servirait de modèle ».

A l'âge de vingt-quatre ans, Mademoiselle Le Tellier entra dans la communauté de la Croix, à Saint-Servan, où elle reçut le nom de Marie de Jésus. En 1782, elle y fut nommée supérieure, et conserva cette charge pendant deux triennats. C'est à la fin de ses années de supériorité qu'elle accepta, du P. de Clorivière, la mission de former Mademoiselle de Cicé à la vie religieuse au milieu du monde. La Mère Marie de Jésus avait toutes les qualités requises pour cette direction, car elle pratiquait elle-même à un haut degré l'obéissance et les autres vertus religieuses; on admirait surtout en elle la douceur jointe à une fermeté peu commune. Lorsqu'en 1792, la communauté de la Croix fut dissoute par les décrets de la Convention, la Mère Marie de Jésus entra dans la Société des Filles du Cœur de Marie. Elle y fit sa consécration la même année, et fut nommée par Mgr Cortois de Pressigny et par le P. de Clorivière, maîtresse des novices des réunions de Saint-Servan, Saint-Malo et Paramé. Son humilité lui fit constamment refuser d'être nommée supérieure.

Mademoiselle de Cicé avait donc triomphé de toutes

ses irrésolutions et commencé à mettre en pratique le nouveau genre de vie auquel elle était appelée. « Que Dieu vous soutienne, lui écrivait peu de temps après le P. de Clorivière (8 septembre 1788), et vous éclaire dans la nouvelle carrière où lui-même vous a fait entrer. Ne regardez plus en arrière ; à quoi pourraient vous servir des retours inquiets sur le passé, qu'à vous décourager et à vous priver des grâces que le Seigneur vous a destinées. Regardez toujours devant vous, comme l'Apôtre nous l'enseigne ; et que la crainte de l'avenir ne fasse jamais sur vous aucune impression fâcheuse. Ne craignez point de vous perdre en vous jetant pour ainsi dire à l'aveugle dans le sein de Dieu. La confiance et l'abandon, voilà deux vertus que vous n'avez pas encore bien connues jusqu'à présent, mais qui doivent désormais vous servir de flambeau ; efforcez-vous d'en acquérir la perfection, et demandez-les souvent au Seigneur. Il vous accordera tout ce que vous lui demanderez. Faites tout le bien que vous pourrez, mais que ce soit toujours avec la sanction de l'obéissance. Je ne vous en dis pas davantage : l'obéissance renferme tout. Je pars ce soir pour la mission, sous les auspices de Marie ; priez pour moi ».

Mademoiselle de Cicé lui répondait peu de jours après : « Je vais vous faire quelques demandes, si vous me le permettez, mon Père ; je ne voudrais cependant

pas vous importuner, à moins de nécessité, pendant votre mission. Me permettez-vous, en renvoyant ma femme de chambre à Rennes, d'y payer sa pension à la Retraite?... Je n'ai plus besoin d'elle pour ma toilette. Mon intention est de l'employer à travailler pour l'église ou pour les pauvres ».

La femme de chambre dont il est ici question était Mademoiselle Le Marchand qui devint plus tard Fille de Marie. « Elle fait mon lit et ma chambre, continue avec simplicité Mademoiselle de Cicé, approuvez-vous, mon Père, que j'attende à les faire moi-même que mon changement d'habitudes lui ait fait connaître mes intentions, ou voulez-vous qu'aussitôt après la retraite, je ne la laisse plus s'occuper de moi? Je suis en peine aussi de la manière dont je dois me conduire avec elle, car de commander même à une seule personne ne va guère à quelqu'un qui doit être venu ici pour être la dernière de la maison et pour s'y former à la vertu... Je vous prie encore de me dire ce que je dois mander à mes parents et à mes amis pour mon séjour ici. Je pensais pouvoir leur dire que je compte y passer quelque temps; et vers la Toussaint, ou plus tôt s'il est nécessaire, je leur manderais que je me décide à y passer l'hiver.

« Comment dois-je me comporter avec la supérieure? Quelles permissions dois-je lui demander? Faut-il ne

donner aux pauvres qu'après qu'elle me l'aura permis? N'en serai-je pas dispensée quand je serai hors de la maison, dans les occasions imprévues? Si vous aviez la bonté de me régler ce que je dois faire là-dessus et de me le donner par écrit, je serais bien plus sûre que je ferais ce qui est agréable à Notre-Seigneur. Je crains que vous n'ayez pas le temps de le faire à présent; dans ce cas, j'espère que vous voudrez bien, à votre retour, me dire ce que vous pensez de la conduite que je dois tenir. Par exemple, lequel vaut le mieux de sortir quelquefois pour les offices du dehors ou de me borner à ceux d'ici. Pourrais-je aller à Saint-Malo, et me conseillez-vous d'y voir quelqu'un, si l'occasion s'en présente? Vous savez l'éloignement que j'ai pour les visites, et je crois que votre intention n'est pas que j'en fasse. Si je peux me dispenser d'y voir les personnes que je connais, ne dois-je pas me contenter d'aller aux églises et aux hôpitaux? Je suis en peine pour savoir comment faire pour n'avoir pas une nourriture différente des religieuses; cela me paraît difficile en mangeant à la table des pensionnaires. Il y a aussi des pénitences que font les religieuses au réfectoire, qui seraient bien bonnes pour me défaire de mon amour-propre; mais je ne vous cache pas, mon Père, que cela me coûterait, surtout parce qu'on est en vue des pensionnaires. Cependant si vous pensez que je

doive tâcher de le faire, je saurai de la Supérieure si cela est possible. Je lui ai dit que Notre-Seigneur me mettait entre ses mains, puisque vous m'y aviez mise; je l'ai priée de m'avertir de mes défauts et d'avoir la charité de me donner les avis qu'elle croira convenables. Elle m'a témoigné beaucoup de bonté; elle m'a parlé du compte qu'on lui rend de son intérieur. Dites-moi, je vous prie, mon Père, si c'est votre intention pour moi. Je ferai de mon mieux, mais j'y serai bien embarrassée, encore plus par l'amour-propre que par le défaut d'usage.

« En quittant Rennes, j'ai mis autant d'ordre que j'ai pu dans mes petites affaires, pour en disposer plus aisément, selon ce que vous me dicteriez, et j'ai laissé mes clefs à celle de mes amies qui est dans ma confiance. Je destine au bon Dieu les choses qui peuvent convenir pour l'église, et je pense que celles qui sont de nature à être distribuées aux pauvres, sans changer de forme, pourraient leur être données par mon amie. Mes autres effets seraient vendus et l'argent employé par moi au profit des pauvres, de la manière que vous jugeriez convenable, parce que bien que je n'aie rien que d'assez simple, si j'allais ailleurs, j'espère toujours que j'aurais appris à me passer de beaucoup, surtout si vous vous décidez au changement d'habit dont nous avons parlé. J'ai apporté ici bien des objets inutiles

qui m'embarrassent; j'avais eu peur de manquer de quelque chose, et j'aurais pu y renoncer pour me préparer au changement entier auquel nous avons pensé. J'ai encore à m'occuper de certaines dépenses pour les bonnes œuvres, quoique j'aie tâché pendant cette année de me débarrasser de celles auxquelles je pensais ne plus pouvoir donner mes soins. J'ai même remarqué que la Providence m'a fait trouver d'autres ressources pour de jeunes personnes que j'assistais, et ce qui m'est resté confié ne demande pas que je m'en occupe moi-même; on peut suivre cela de loin. J'ai appris par la Mère Marie de Jésus qu'elle ne serait plus supérieure dès le mois de novembre ».

La Mère Marie de Jésus était arrivée au terme de son second triennat, et malgré les instances des religieuses qui voulaient la nommer une troisième fois, elle refusa ce qui eût été une infraction aux règles de son Institut. La charge d'assistante qui lui fut donnée alors lui permit de continuer à diriger Mademoiselle de Cicé. Le P. de Clorivière en fut heureux, car il avait en elle la plus entière confiance, et il la confirma dans l'autorité qu'il lui avait donnée sur Mademoiselle de Cicé.

« Je ne puis prendre sur moi de rien décider sur le détail de vos bonnes œuvres et de vos aumônes, répondait-il à celle-ci à son retour d'une mission (21 oc-

tobre 1788). Il vous est sans doute permis de suivre jusqu'à un certain point cet attrait que vous avez à donner, mais il faut que la prudence chrétienne vous dirige en tout, et sans elle vos bonnes œuvres même ne pourraient plaire au Seigneur... Je vous conseille fort de vous en rapporter à celle que Dieu vous a donnée pour vous aider de ses conseils ».

Les souvenirs de Madame de Saisseval, deuxième supérieure générale de la Société, fournissent ici quelques détails qui sont à citer : « Il sembla à Mademoiselle de Cicé qu'en quittant Rennes où toutes ses relations de famille et d'amitié la mettaient en rapport avec la classe la plus élevée de la province, elle pouvait, en quelque sorte, se laisser ignorer dans une ville où elle ne connaissait personne, et qu'elle pouvait y adopter des habitudes plus conformes à son humilité et à son zèle. Ainsi qu'il arrive quelquefois, dédaignant jusqu'à l'apparence de sa position sociale, elle apporta dans sa mise un excès de simplicité qui, en la faisant prendre pour une personne de qualité inférieure, pouvait paralyser par cela même l'influence que l'exemple donne avec d'autant plus de fruit qu'il vient de plus haut. Elle avait donc substitué au costume habituellement porté par les personnes de sa classe un manteau de grosse étamine qui la couvrait entièrement sans laisser deviner cependant qu'il fût un costume religieux.

« Mais on a beau être éloigné des parents et des relations, on n'arrive pas à garder l'incognito ni à empêcher les langues de porter les nouvelles. Le bruit se répandit vite à Rennes que Mademoiselle de Cicé commençait à mener une vie singulière. — On crut qu'elle voulait se faire religieuse. — On l'accusa de ruiner sa santé par des austérités excessives. Bref, ce fut tout un petit soulèvement, dont les échos arrivèrent jusqu'aux oreilles du P. de Clorivière. Celui-ci y prêta d'abord peu d'attention, sans doute parce qu'il jugeait bon pour Mademoiselle de Cicé de rompre sérieusement avec le monde. « Je ne suis point étonné de la petite guerre qu'on vous fait; mais toutes les raisons qu'on vous apporte, lui écrivait-il, me paraissent peu solides et ne contrebalancent pas certainement celles qui vous ont fait agir. Le changement que vous avez fait dans votre extérieur n'a point été l'effet d'un mouvement de dévotion passagère; vous y avez longtemps réfléchi, et vous n'avez rien omis de ce qui pouvait servir à vous faire connaître la volonté de Dieu. Si d'autres se conduisent autrement, vous ne les blâmez pas; mais elles peuvent savoir que la conduite de Dieu n'est pas la même sur tout le monde. On ne pouvait agir avec moins d'éclat que vous ne l'avez fait, il n'y en aurait aucun, si ces bonnes personnes n'en faisaient pas. D'ailleurs, vous ne mettez aucune importance à cette

démarche qu'elles font sonner si haut. Vous ne cherchez qu'à vous ensevelir vous-même toute vivante et à ne vivre que pour Dieu dans un oubli parfait du monde. Au reste Dieu seul sait la manière dont il veut que vous le serviez, vous n'avez point d'autre désir que de faire sa volonté. Ce n'était pas précisément une vie contemplative que vous vouliez allier avec les œuvres de charité, mais une vie où vous auriez pu pratiquer les vertus religieuses, la pauvreté et surtout l'obéissance. Et vous n'avez trouvé de lieu pour cela que celui que vous avez choisi ».

Mademoiselle de Cicé continua donc à mener de plus en plus une vie de sacrifice. Ses mortifications étaient continuelles, et le temps qu'elle donnait à la prière ne l'empêchait pas de se livrer aux œuvres de charité dans la mesure de ses forces, peut-être même au-delà. A Rennes on s'en inquiéta de nouveau, et le Père crut devoir modérer les austérités auxquelles se livrait sa pénitente. « J'ai lu les lettres que vous ont écrites vos bonnes amies de Rennes, lui mandait-il le 27 octobre 1788... On vous reproche que vous n'êtes pas assez obéissante en ce qui regarde la mortification. C'est pourquoi je vous prie en Notre-Seigneur de ne rien faire en ce genre pour le coucher, la nourriture et les austérités, quelques petites qu'elles soient, sans soumission à votre prudente directrice. Imitiez en cela

saint Louis de Gonzague, après qu'il fut une fois soumis à l'obéissance ». En même temps le Père la rassure quant aux critiques qui ne lui étaient pas épargnées. « On suppose que vous avez agi par un mouvement de zèle indiscret et avec trop de précipitation. Je ne vois pas que vous méritiez ce reproche. On dit que votre démarche fera crier le monde. C'est ce qu'on a toujours dit dans ces sortes d'occasions. Ce sont les plaintes ordinaires des personnes même pieuses qui ne connaissent pas de quel prix il est de faire divorce avec le monde lorsque Dieu nous y invite, — et vous ne pouvez douter qu'il ne vous y ait invitée. — D'autres admirent votre démarche comme sainte ; mais ils disent que vous êtes naturellement inconstante et qu'on n'aurait pas dû vous permettre cet essai, parce que vous ne le soutiendrez pas. C'est à vous, Mademoiselle, à prier et à vous attacher constamment au Seigneur, afin que vous trouviez en lui une force et une constance que vous ne trouveriez pas en vous. D'ailleurs il est bon de faire voir que si jusqu'ici vous n'avez pas été remarquable par votre constance, c'est sans doute que jusqu'ici vous n'aviez pas encore trouvé la route par laquelle le Seigneur voulait que vous marchiez ».

Cependant le Père jugea bientôt que Mademoiselle de Cicé, ayant bien affirmé sa résolution de n'être plus qu'à Jésus-Christ, ne devait pas diminuer son influence

en se singularisant dans ses vêtements. « Cette âme humble, raconte Madame de Saisseval, qui ne voulait que le bien réel, sans y joindre l'alliage de l'entêtement à ses propres idées, se soumit gaiement et de bonne grâce à reprendre une toilette plus soignée et plus conforme à sa position sociale, sans avoir cependant le cachet d'une recherche esclave de la mode. Elle conserva toujours cette noble simplicité qui la distinguait en toutes choses. A Dinan comme à Rennes, elle reprit donc ouvertement ses visites aux pauvres et aux malades, avec ce charme de douceur et de bienveillance qui la caractérisait ».

Elle avait le génie de la charité, entrant, pour secourir les pauvres, dans les petits détails si souvent négligés, et qui leur vont le plus au cœur. Sa simplicité était telle qu'on la voyait s'arrêter dans la rue pour mettre des bas aux petits enfants pauvres, de même qu'autrefois, dans ses courses pieuses de Rennes, elle retirait un de ses vêtements pour en couvrir une malheureuse femme.

Madame de Saisseval raconte que pendant une de ses visites en Bretagne, elle fut touchée de voir qu'après un demi-siècle écoulé depuis le départ de Mademoiselle de Cicé, on conservait encore le plus vif souvenir de sa vertu et de cette charité que Dieu récompensa quelquefois de faveurs providentielles. On mon-

tra à Madame de Saisseval, au Rocher, près de Saint-Servan, une petite maison qu'avait habitée Mademoiselle de Cicé, et qui, d'après une tradition, aurait été témoin de faits regardés comme miraculeux. Dans un temps de disette elle s'était procuré à prix d'argent un demi sac de farine qu'elle avait déposé dans le grenier de cette maison. Chaque jour elle allait y puiser pour les nombreux pauvres qu'elle secourait, sans que la petite provision diminuât.

Le même fait se reproduisit dans un rigoureux hiver pour un petit tas de bois que Mademoiselle de Cicé distribuait aux pauvres.

Elle était naturellement très gaie, et s'en prévalait pour dissimuler tout le mérite de ses bonnes œuvres et des sacrifices qu'elles lui avaient coûtés. Citons encore ici Madame de Saisseval : « Mademoiselle de Cicé réunissait ce mélange de gravité et d'aménité dans ses manières, et jusque dans son costume simple et digne tout à la fois, qui fit répéter souvent à son propos *qu'il fallait lui pardonner le genre de vie qu'elle avait adopté, en faveur de son indulgence et de son amabilité* ».

L'exercice des œuvres de charité, la douce influence de la Mère Marie de Jésus, la conscience d'être enfin pleinement dans la volonté de Dieu, firent aimer à Mademoiselle de Cicé la vie nouvelle qu'elle menait à

la Croix. De Rennes venaient encore bien des attaques, mais dans une âme fixée en Dieu, la persécution ne fait que stimuler le zèle et lui donner plus d'assurance. « Je bénis le Seigneur de la paix qu'il a bien voulu rendre à votre âme, lui écrivait le P. de Clorivière, le 5 janvier 1789, et je le prie de tout mon cœur de ne pas souffrir qu'elle vous soit jamais ravie. La chose dépend de vous en partie, avec le secours de la grâce, et vous ne pouvez douter que Notre-Seigneur ne veuille vous accorder un don qu'il a mérité pour vous par d'immenses souffrances. Faites consister cette paix dans l'accomplissement de la volonté de Dieu ; attachez-vous inviolablement à cette divine volonté ; ne désirez rien qu'elle, ne prétendez jamais la subordonner en quelque sorte à votre volonté propre ; mais, comme vous en avez pris la résolution, dépouillez-vous efficacement et constamment de toute volonté pour ne vouloir que ce que Dieu veut et comme Dieu le veut.

« En un mot, dites en tout temps et en toute circonstance le *Fiat voluntas tua*, avec un cœur sincère et courageux, et rien ne pourra plus troubler votre paix... Les efforts de l'enfer, les attaques du monde, les révoltes de la nature, les peines intérieures, les épreuves les plus longues, rien de tout cela ne pourra l'ébranler, elle en recevra même un accroissement de force et de vigueur. L'obéissance, la charité, l'oraison, voilà ce que

je vous recommande encore. Ces vertus vous feront avancer à grands pas vers la perfection. L'obéissance dissipera vos craintes. La charité vous enrichira sans cesse de nouveaux mérites et vous tiendra toujours en haleine. L'oraison vous unira étroitement au Seigneur. Si vous continuez à vous ouvrir avec candeur à celle à qui le Seigneur vous a adressée, vous remporterez de grandes victoires sur vous-même, et vous avancerez à grands pas dans la voie qui conduit à la perfection.

« Je me réjouis du plaisir que vous avez eu de recevoir des lettres de M^{***}. Mais d'où pourrait venir l'appréhension qu'il a que vous soyez religieuse? Je ne crois pas que Dieu vous appelle à cet état, mais s'il le faisait, ne serait-ce pas aux yeux de la religion un grand bien? Peut-il y avoir sur la terre de bonheur plus parfait que celui d'être entièrement consacré au Seigneur? Pour ce qui est de votre retour à Rennes, quand le Seigneur le demandera de vous, il saura bien vous le faire connaître. Soyez tranquille là-dessus. Imitz saint Joseph, et prenant pour vous-même les paroles qui lui furent dites par l'Ange à l'instant de sa fuite en Égypte, appliquez-les à votre situation : *Esto ibi usque dum dicam tibi* ».

Quelque temps après avait lieu la convocation des États généraux. En province comme à Paris, tous

les esprits étaient en ébullition : c'étaient les préludes de la Révolution. Le P. de Clorivière ne s'y méprit pas ; on en jugera par ce qu'il écrivait à Mademoiselle de Cicé en 1789 : « Je n'augure pas bien du tour que prennent les affaires politiques aux États généraux, mais je crains beaucoup pour celles de la religion, vu la disposition de la plupart des esprits. Les ecclésiastiques qui s'y trouveront auront besoin de beaucoup de force. La religion est perdue, si ce qui la regarde est remis sans distinction au vœu général de l'Assemblée, et si le clergé, comme il convient, n'est pas juge unique de ces matières.

« Ne recherchons que le ciel, ne goûtons que les choses du ciel ; malheur à ceux qui seraient encore attachés à celles de la terre. Nous sommes dans un temps où il faut vendre tout ce que nous avons pour acheter ce glaive spirituel, qui achèvera de rompre tous les liens qui pourraient nous empêcher de prendre un libre essor vers le ciel. Nous sommes dans un temps de guerre, nous devons nous attendre à de rudes assauts de la part de l'irréligion et de l'impiété : armons-nous des armes spirituelles dont parle l'Apôtre, le bouclier de la foi et le casque du salut. Que notre vie soit plus que jamais une vie de prière, de retraite et de pénitence. Eloignons-nous du monde, mourons au monde, qui se déclare plus ouvertement que jamais l'ennemi

de Jésus-Christ et de la religion sainte qu'il a établie sur la terre.

« Je vous félicite, Mademoiselle, de ce que vous pouvez comme la colombe vous renfermer dans l'arche, et là, au milieu d'âmes saintes, n'avoir sous les yeux que des exemples de ferveur et de piété. Il n'en est pas tout à fait ainsi de nous ; nous devons même pour la cause de Jésus-Christ, être témoins des désordres du monde. Pussions-nous servir à préserver quelques âmes de ces désordres, ou du moins ne jamais y participer nous-mêmes.

« Je travaillerai la semaine prochaine à la retraite de Tadus, qui est une retraite de bonnes sœurs de la campagne. La semaine d'après, je compte en donner une aux Dames de Saint-Charles. Priez pour moi ».

Durant l'été de 1789, qui fut relativement paisible, Mademoiselle de Cicé continua auprès de la Mère Marie de Jésus les exercices qui, sans qu'elle s'en doutât, étaient un véritable noviciat. Bien que toute à Dieu, elle ne laissait pas cependant de souffrir des peines intérieures et d'autres épreuves venant de l'opposition de sa famille. Le Père la soutenait sans cesse par ses conseils et ses encouragements.

« Je pense souvent à vous devant le Seigneur, lui écrivait-il le 8 juillet, et je suis vivement affecté de la situation dans laquelle vous vous trouvez ; elle est

triste pour un cœur aussi sensible, mais offrez à Dieu la peine que vous ressentez, regardez-la dans les desseins de la divine Providence comme un moyen qu'elle vous a préparé de toute éternité pour vous faire avancer dans ses voies, et pour allumer de plus en plus dans votre cœur le feu du divin amour. Alors vous vous animerez à la souffrance avec courage et une entière résignation. Vous ne serez pas sans douleur, mais cette douleur sera paisible. Le démon pourra bien s'efforcer de faire naître dans votre esprit mille inquiétudes ; mais vous rendrez ses efforts inutiles, en voyant en tout ce qui arrive l'action de Dieu, qui punit les méchants et qui fait tout servir au bien de ses serviteurs. Cette vue vous détournera de tout retour trop affligeant sur le passé, vous fortifiera contre le mal présent, et vous portera à vous abandonner entièrement à la bonté divine pour tout ce qui pourrait arriver à l'avenir.

« Fortifiez-vous chaque jour par la réception de la sainte communion, et chaque jour offrez au Seigneur votre cœur tel qu'il est, je veux dire avec toutes ses faiblesses, en le priant d'en arracher tout ce qui ne serait pas encore tout à fait conforme à son bon plaisir. Cette offrande lui sera agréable, il vous accordera ce que vous lui demanderez. L'opération sera sans doute douloureuse, mais le divin médecin vous donnera la force de la supporter. Il faut bien des épreuves, et des

épreuves bien rudes, pour parvenir à une parfaite mort à soi-même. Je ne vous conseille pas de sortir d'un lieu où le Seigneur vous a conduite, et où il vous a fait et vous fait encore bien des grâces ».

Le 1^{er} février 1790, l'Assemblée nationale prononça la suppression des vœux de religion. Cet odieux attentat touchait de trop près l'essence même du christianisme pour que le P. de Clorivière, qui prêchait alors le Garême à Dinan, pût garder le silence. Le jour de l'Annonciation, il fit un sermon qui n'était qu'une ardente apologie de la vie religieuse. Le lendemain, comme il descendait de chaire, il reçut l'ordre de se rendre à la mairie. Il partit aussitôt, sans même prendre le temps de déposer sa barrette et son surplis, et il arriva ainsi devant les membres du conseil. Le président était un certain abbé Gautier, séduit par les idées nouvelles. Il adressa au Père de violents reproches que celui-ci écouta d'abord sans rien dire. Le Père fit ensuite une courte mais claire analyse de son sermon, puis demanda à l'abbé Gautier si, comme prêtre et comme théologien, il trouvait dans le discours quelque chose de répréhensible. « En d'autres circonstances, répondit le président, je ne le condamnerais pas; mais il n'est pas sage, pour le temps où nous vivons, et vous vous ferez martyriser. — Je ne suis pas digne d'une si grande grâce, répartit le P. de Clorivière; mais, si telle était la

volonté de Dieu, je l'en bénirais du fond de mon cœur. — C'est là du fanatisme, reprit l'abbé. — J'accepte cette dénomination, répliqua le Père; elle m'honore, et dans votre bouche, elle est un témoignage de ma fidélité à mes devoirs. Pour vous, Monsieur, ajouta-t-il, vous pouvez bien remplir avec zèle les fonctions nouvelles que vous vous êtes imposées; quant à moi, je n'en connais pas d'autres que celles du ministère de Jésus-Christ; j'espère les remplir toujours avec fidélité, et n'abandonner jamais la bannière de mon divin Chef ».

Pour cette fois, la municipalité s'en tint aux menaces, mais les tracasseries qui suivirent firent bien voir au P. de Clorivière que sa situation n'était pas tenable. Il se décida donc à donner sa démission, et, à défaut du Canada dont l'entrée lui était fermée, il demanda à Mgr de Pressigny l'autorisation de se consacrer aux missions du Maryland. Son désir était d'y tenter un rétablissement partiel de la Compagnie de Jésus, à l'exemple de ce qui avait été obtenu par les Jésuites de Russie. La mission du Maryland lui semblait bien choisie pour cet essai, car l'organisation de la hiérarchie ecclésiastique aux États-Unis venait de donner aux missions de ce pays une importance toute nouvelle. Le titulaire du siège de Baltimore, capitale du Maryland, était Mgr Carroll, ancien religieux de la Compagnie de

Jésus, et ami personnel du P. de Clorivière. Lorsque Mademoiselle de Cicé apprit que le P. de Clorivière s'était offert à Mgr Carroll, elle conçut aussi le projet de passer en Amérique avec une Ursuline et quelques autres personnes pieuses, pour y continuer avec plus de liberté ses œuvres de zèle et de charité. Le départ était même fixé pour le printemps suivant ; mais Mgr Carroll, se faisant en ce moment l'instrument de la Providence qui destinait le Père à une plus grande œuvre, le dissuada « de rien entreprendre qui tendît au rétablissement de la Compagnie de Jésus en Amérique ».

C'était détourner mais non arrêter son élan, et l'on va voir le P. de Clorivière, guidé par la main de Dieu, mettre tout en œuvre pour rétablir en France la vie religieuse et fonder un nouvel ordre organisé en vue des temps présents et surtout des persécutions de l'avenir.



CHAPITRE QUATRIÈME

Le P. de Clorivière se retire chez Madame des Bassablons. — Séjour à Jersey. — Au monastère de la Croix. — L'inspiration du 19 juillet 1790. — Approbation de Monseigneur de Pressigny. — Le P. de Clorivière à Paris. — Mademoiselle de Cicé au couvent de Saint-Charles à Dinan. — Direction spirituelle. — Le 2 février 1791. — Premières consécérations. — Mademoiselle de Cicé Supérieure générale. — Elle fait vœu d'obéissance perpétuelle.

En quittant le collège de Dinan, le P. de Clorivière s'était retiré dans son ancienne paroisse de Paramé, où une noble femme, Madame des Bassablons, — qui devait payer de son sang son dévouement à la religion, — lui avait offert un asile dans sa maison de campagne. Son séjour y fut de courte durée car, pour des raisons qu'on ignore, il dut passer à Jersey, ainsi que l'indique la lettre suivante adressée à Mademoiselle de Cicé : « Ile de Jersey, mai 1790. — Je vous remercie des nouvelles que vous me mandez. Elles prouvent bien ce que vous me dites, qu'un esprit de force se répand sur les âmes fidèles au Seigneur, à mesure que la persécution augmente. On est heureux au service d'un aussi bon maître, lors même qu'il semble appesantir davantage sa main

sur nous. Ce qui doit nous affliger le plus, ce n'est pas le mal qu'on nous fait, — il tourne tout entier à notre avantage, — c'est celui que se font à eux-mêmes ceux qui nous persécutent. Insensés qu'ils sont, ils travaillent à détruire une religion qui, pendant plus de quinze siècles, a fait la gloire et le bonheur de la France ! S'ils pouvaient voir la profondeur de l'abîme dans lequel ils se précipitent, la grandeur et la durée des maux qu'ils se préparent à eux-mêmes et à leurs enfants ! Ils le verront sans doute un jour, mais le mal sera fait, et il ne sera plus temps de le réparer. Voilà ceux dont le sort doit nous arracher des larmes ; pour nous, réjouissons-nous de ce que nous avons quelque chose à souffrir pour le nom de Jésus-Christ. Quel bonheur et quelle gloire pour nous de boire avec lui dans le calice du salut. Si ce calice a quelque chose d'amer, que son amertume est préférable à toutes les douceurs de la terre ! nous devons même la préférer à toutes les douceurs du ciel... J'ai quelque lieu de m'applaudir d'être venu dans ce canton, quoique en passant. J'y ai trouvé plus d'une occasion d'y faire le bien, et hier j'ai eu la consolation d'annoncer à une petite troupe choisie la vérité, dans une île où, depuis plusieurs siècles, on n'avait fait entendre que des paroles de mensonge. C'était, il est vrai, à un petit nombre, et en secret ; mais j'aime à penser que dans peu d'années on pourra le faire

d'une manière plus publique. C'est ce que je leur disais, et je les exhortais à y contribuer par une conduite vraiment chrétienne. Demain, s'il plaît au Seigneur, je recommencerais. Depuis que je suis ici, je n'ai pas passé un seul jour sans dire la sainte Messe, et je n'en ai point dit sans donner la communion à quelqu'un, et quelquefois à cinq ou six personnes. Il nous arrive journellement des colons de terre ferme. Il en est venu plusieurs de ma connaissance, que je n'ai pas vus. Je n'aime point les visites, et s'il fallait voir tous ceux qui viennent, comme c'est ici la coutume parmi nos Français, on n'en finirait jamais. Dites à Adélaïde (le Père parle ici à Mademoiselle de Cicé comme à une tierce personne, par une précaution justifiée par les soupçons qui rendaient alors suspecte toute correspondance), dites à Adélaïde de persévérer dans les bons sentiments où elle était en m'écrivant ; elle ne peut rien faire de plus agréable à Dieu et de plus avantageux pour elle-même. La personne dont elle parle n'a point changé de sentiments à son égard ; je sais que toutes les fois qu'elle a consulté là-dessus celui dont elle veut dépendre en tout, il s'est senti confirmé dans ses résolutions. Qu'elle (Adélaïde) considère donc comment elle peut diriger tout, sagement et avec douceur, vers le but qu'on se propose, ayant uniquement en vue la gloire de Dieu. Pour votre ami, il compte retourner dans sa patrie, à la

fin de cette semaine ou au commencement de l'autre, si Dieu lui donne pour cela un temps et une occasion favorables. Mes respects à la Sœur Marie de Jésus et à Madame des Bassablons ».

Le 13 juillet 1790, le Père, de retour de Jersey, écrivait à Mademoiselle de Cicé alors à Dinan : « Je suis actuellement à la campagne, chez mon beau-frère (M. Desilles de Camberton, aux environs de Saint-Servan), c'est là que vos lettres m'ont été adressées et rendues. Je compte y passer le reste de la semaine, à moins qu'on ne m'écrive de Dinan que je puis y retourner, et que ma présence y est nécessaire. Alors je partirais sur le champ, quoique j'aie donné parole aux Filles de la Croix de leur prêcher la Saint-Vincent de Paul, jeudi prochain. Vous le voyez, je suis incertain sur ce que j'aurai à faire. Comment pourrais-je décider ce qui vous regarde ? Je crois que dans les circonstances actuelles, il faut attendre à prendre une détermination fixe, jusqu'à ce qu'on ait vu ce qui sera fait dans la circonstance critique où nous nous trouvons. Cependant soyez assurée, Mademoiselle, que je ne blâmerai point le parti que vous aurez pris, soit de demeurer à Saint-Charles, soit d'aller à la Croix. Je vous observe seulement que, si vous veniez tard à la Croix, il serait possible que je ne vous y visse pas, — ce qui arriverait si on m'écrivait du collège que ma présence y est utile, et

qu'il n'y a pas d'inconvénient pour moi d'y revenir. — Cependant j'aurais plusieurs choses à vous dire... Vivons d'espérance, et redoublons nos prières dans l'attente des événements que le jour de demain doit faire éclater ».

Cette lettre du P. de Clorivière était écrite six jours avant la date mémorable du 19 juillet 1790, où il reçut l'inspiration qu'il a racontée lui-même, et d'où est née la Société des Filles du Cœur de Marie. Ce jour-là, le Père se trouvait à Saint-Malo, d'où il devait aller dans l'après-midi prêcher le panégyrique de saint Vincent de Paul au couvent de la Croix à Saint-Servan.

« Au sortir de l'oraison du matin, dit-il, je fus tout à coup frappé d'une pensée qui attira toute mon attention. Il me fut découvert comme dans un clin d'œil, et cependant dans un assez grand détail, un genre de vie tel à peu près que celui que j'ai tracé ».

Cette révélation fut si claire et si lumineuse que le Père rédigea sur le champ, en latin, le plan détaillé de la future Société, dans l'intention de le soumettre au Pape et aux Évêques.

« Pour subvenir, y est-il dit, aux besoins pressants de l'Église, une nouvelle Société religieuse d'hommes qui ne respireraient que la gloire de Dieu et le salut du prochain, paraîtrait bien nécessaire; mais dans un temps où l'on détruit les anciens ordres religieux, il

faudrait qu'elle se formât comme à l'insu des peuples et, en quelque sorte, malgré eux. Ainsi les religieux de cette Société n'auraient point de biens en commun, et, quoique liés en Jésus-Christ aussi étroitement qu'il serait possible de l'être, ils n'auraient aucune marque extérieure de leur association : ni habit uniforme, ni maisons, ni églises qui leur fussent propres, ni autres choses de cette nature, mais ils vivraient séparément, comme le faisaient au commencement les prédicateurs de l'Évangile ». Ce genre de vie pouvant se concilier avec la pratique des vœux de religion, les personnes qui l'embrasseraient s'engageraient par les trois vœux, émis en présence de l'Évêque ou de son délégué. « Par là nous vengerons, autant qu'il est en nous, continuait le fondateur, la sainteté des vœux, l'autorité de la sainte Église qui les approuve, et les conseils évangéliques eux-mêmes, des blasphèmes que des bouches impies ont osé vomir contre eux ».

« Moins il y a dans l'état présent des affaires de *liens extérieurs* pour nous retenir unis, moins ces liens sont forts, et plus il est nécessaire d'être réunis tous ensemble en Jésus-Christ de la manière la plus étroite, par des liens intérieurs et spirituels ».

Au moment où le P. de Clorivière rédigeait ce plan, il avait surtout en vue de l'appliquer aux hommes, en offrant un lien religieux à ceux que la Révolution avait

privés de leurs communautés, ainsi qu'aux prêtres séculiers. Dans ce but, le Père avait d'abord songé à faire de son association une nouvelle Compagnie de Jésus, portant un autre nom peut-être, mais vivant du même esprit. Cette idée ne fut pas comprise. Les anciens Jésuites, espérant toujours obtenir le rétablissement intégral de leur Compagnie, virent dans le plan du Père un obstacle à leurs secrets désirs. Aussi, sur les treize adhérents qui signèrent son projet, en septembre 1790, trois seulement avaient appartenu à la Société de Jésus.

Le Père renonça donc à son idée première, et la nouvelle association, si elle conserva l'esprit et les règles de saint Ignace, ne fut connue que sous le nom de Société du Cœur de Jésus.

Le Père avait également rédigé sous la même inspiration, et basé sur les mêmes principes, un plan destiné aux femmes : c'est ce plan d'après lequel a été constituée la Société des Filles du Cœur de Marie, telle qu'elle existe depuis plus d'un siècle.

Le P. de Clorivière soumit sans tarder son projet à Monseigneur Cortois de Pressigny, qui l'approuva par une lettre en-date du 20 Septembre.

Mademoiselle de Cicé fut, on n'en peut douter, une des premières personnes à qui fut communiquée cette inspiration. Après avoir parlé de son projet à Monsei-

gneur de Pressigny, le P. de Clorivière se rendit à Paris dans l'espoir d'obtenir l'encouragement du Nonce apostolique, avant d'aller lui-même à Rome soumettre le plan au Saint-Père. Arrivé à Paris, après un court séjour à Rennes, il écrivait à Mademoiselle de Cicé qui venait, par son conseil, de retourner à Dinan :

« 1^{er} Octobre 1790. — Mademoiselle. je vous suis on ne peut plus obligé des connaissances que vous m'avez procurées à Rennes, et en particulier de celle de M. l'abbé de Villeneuve, chez qui j'ai passé très agréablement les trois jours que je suis demeuré dans cette ville. Je n'y ai pas été tout à fait oisif; j'y ai prêché cinq fois aux deux Visitations, aux Ursulines et à la Trinité. On a paru m'entendre avec plaisir. J'y ai gagné dans chacune de ces communautés une communion générale et bien des prières; Dieu voit que j'en ai grand besoin. Le voyage n'a pas été si agréable. Je suis arrivé à Paris jeudi sur les trois heures, bien fatigué. Grâce à Dieu, je suis déjà assez bien remis. J'ai vu Mademoiselle votre sœur, à qui j'ai eu l'honneur de remettre votre lettre ainsi que celle pour Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux. Je l'ai trouvée en bonne santé. Elle n'était que depuis un jour à Paris, et sur le point de retourner à la campagne. Depuis que je suis aux Missions étrangères, j'ai perdu tous les sermons que j'avais apportés avec moi et d'autres écrits qui étaient réunis en trois

gros rouleaux, et que j'avais serrés dans le tiroir d'une commode. C'est un sacrifice qu'il faut faire à Dieu, mais je m'étais déjà arrangé pour donner quelques exhortations à la Visitation, rue du Bac, et je serai obligé de m'en abstenir. Il se trouvait dans ces papiers bien des analyses de retraites ; pour en donner encore il faudra travailler sur de nouveaux frais. Dieu soit béni ; je me résigne entièrement à sa sainte volonté. Au moins, un certain papier dont la perte m'aurait été bien sensible ne m'a pas été enlevé. Je n'ai plus celui dont vous avez tiré des copies. Je serai trop heureux si Dieu daigne accepter le sacrifice bien sincère que je lui fais de mes écrits. J'y étais sans doute trop attaché. Peut-être aussi attend-il de moi que je m'abandonne davantage à son esprit.

« Ayez bon courage, Mademoiselle, vous avez besoin de vous élever au-dessus de vous-même ; considérez moins votre faiblesse, et davantage la force que vous trouverez toujours en Dieu, lorsque vous vous confierez entièrement en lui. A Rennes, j'ai rencontré le recteur de Saint-Pierre, très bon ecclésiastique ; il entre dans nos vues pour la gloire de Dieu. Il souhaiterait bien avoir ce qui regarde le sexe dévot, pour le communiquer aux demoiselles de Saint-Pierre ; M. l'abbé Gautier pourrait en tirer une copie pour lui. J'ai aussi trouvé à Limoslan une excellente demoiselle qui d'elle-

même m'a demandé à être de cette Société. Nous ne désirons rien que la gloire de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère »...

Et quelques jours plus tard : « Depuis que je suis ici, je suis tout occupé de bonnes œuvres. J'ai fini aujourd'hui une retraite que j'ai donnée à la Visitation où est ma sœur. Je ne puis vous dire à quel point on en a paru content et touché. Remercions-en le Seigneur. Je n'ai cependant pas retrouvé mes papiers. Dieu y a suppléé abondamment, et j'espère qu'il me continuera la même grâce. Cela m'encourage. Je viens encore de me charger d'une retraite; de plus, de prêcher six jours de suite à messieurs les ecclésiastiques de la maison où je suis logé, et où c'est la coutume de faire une retraite annuelle peu après la Toussaint. Priez pour moi le Seigneur, afin qu'il daigne y verser sa bénédiction. Au milieu de mes occupations je songe souvent à vous, et les vœux que je forme pour vous sont plus fervents que jamais. Vous êtes bien agréable aux yeux du céleste Époux; je souhaite qu'il ne trouve pas en vous d'obstacle qui l'empêche de se communiquer tout entier à vous et de vous faire part de ses plus douces bénédictions. Il faut vous abandonner pour cela tout à fait entre ses mains, ne point mettre de bornes à votre confiance en lui, mais en mettre beaucoup à vos craintes. Ne faites plus tant de retours sur vous-même :

ce sont des rejets, des recherches de l'amour-propre qui vous nuisent beaucoup. Occupez-vous sans cesse de Notre-Seigneur et rarement de vous. Parmi mes papiers, j'ai perdu le plan de la Société de Marie, et c'est une des choses que je regrette le plus. Il était très proprement écrit de votre main. Si vous pouviez encore m'en envoyer une copie, vous me feriez grand plaisir. M. Gautier m'a dit des choses consolantes à ce sujet. Il me semble que Dieu veut se servir du lieu où vous êtes pour sa gloire et celle de sa sainte Mère. Cependant je crois qu'en ceci il faut user d'une grande discrétion. Si Dieu, dans sa grande miséricorde, nous conserve les Ordres, la chose serait moins nécessaire... J'ai présenté mon plan à Mgr le Nonce ; en cela Madame votre sœur m'a rendu un réel service dont je lui ai une grande obligation ; elle ne sait cependant ce dont il s'agit. Mgr le Nonce m'a paru très content. Il en a parlé avec le plus grand encouragement, mais lorsque je l'ai prié de vouloir bien donner un mot qui marquât son approbation, il m'a dit de ne point insister ; qu'il craindrait de se compromettre, en sa qualité de nonce, vis-à-vis des évêques de France ; qu'il serait bien à souhaiter que le plan fût muni de leur autorisation. C'est une chose que je ne vois guère jour à espérer... On est tout occupé des affaires urgentes et j'ai d'autres idées... Plusieurs de nos Pères ont refusé de m'appuyer

pour une autre raison : ils se tiennent assurés d'une résurrection prochaine et ils la veulent complète sans aucun changement. Ils voient des impossibilités... Je ne les en blâme pas, il est permis d'avoir une autre opinion... Comme je vois bien que je ne pourrai pas encore écrire à M. Gautier par ce présent courrier, faites-lui part de ce que je vous marque. S'il le peut et que la prudence le permette, je serai bien aise de le voir prendre la régence. Cela couvrira nos projets, et il y fera beaucoup de bien.

« Je n'ai pu encore demander mon passeport ; mon départ pour Rome est différé. Il a été quelque temps tout à fait en balance. Si le Seigneur me fait trouver ici un compagnon de voyage, je le recevrai avec reconnaissance.

« Regardez-moi toujours, Mademoiselle et chère fille en Notre-Seigneur, comme tout à vous en son divin Cœur. Priez pour moi, et recommandez-moi à Saint-Charles, dont je salue Madame la Prieure ».

Au couvent de Saint-Charles, à Dinan, de même que pendant son noviciat à la Croix, Mademoiselle de Cicé s'employait avec zèle aux œuvres de charité. « Accompagnée de sa fidèle Agathe Le Marchand, modèle des bons domestiques, dit l'abbé Carron, elle visitait les indigents et leur distribuait non seulement du pain, mais des livres pieux, des crucifix, des images de la

sainte Vierge. Munie de bas pour les différents âges, de bonnets, de mouchoirs, elle faisait aux pauvres sa distribution, profitant de toute occasion pour les exhorter à se confesser. Si elle rencontrait des enfants, elle leur faisait le catéchisme et parlait toujours de la religion avec l'onction la plus vive.

« Le premier âge lui inspirait une grande tendresse ; elle y retrouvait Jésus-Christ enfant, elle caressait ces pauvres petits et ouvrait leurs cœurs naissants aux premières impressions de la foi. En hiver elle ne quittait pas les pauvres sans leur laisser du feu et de bons vêtements ; aux malades, qu'elle pensait avec autant de bonté que d'adresse, aux pauvres honteux surtout, elle portait souvent des paquets de bois cachés sous son manteau ». On verra plus loin, dans les récits d'une des premières Filles de Marie de Bretagne, Mademoiselle Chenu, comment, au milieu des dangers de la Révolution, Mademoiselle de Cicé parvint à procurer aux âmes pieuses divers secours religieux, entre autres le moyen de faire des retraites spirituelles en commun, quoique sans prédications. Mais là ne s'arrêtait pas sa mission. Le P. de Clorivière, en quittant la Bretagne, avait confié à Mademoiselle de Cicé le soin de recruter quelques âmes choisies pour être les premières pierres de la fondation de la Société de Marie. Guidée en cela par son confesseur, M. l'abbé Gautier, professeur au collège

diocésain de Dinan, elle réunissait autour d'elle les âmes désireuses de la perfection, et, sans leur dévoiler d'abord le secret de sa vie religieuse, elle les initiait aux principes qu'elle avait reçus elle-même de la Mère Marie de Jésus. Les lettres du P. de Clorivière la soutenaient dans cette tâche, que sa défiance d'elle-même lui rendait souvent bien lourde.

« Abandonnez-vous tout à fait au Seigneur, lui écrivait-il le 27 octobre 1790, et laissez-le maître souverain de votre âme afin qu'il fasse d'elle tout ce qu'il lui plaira. Ne serez-vous pas mieux dans ses mains que dans les vôtres ? Ce n'est pas que vous deviez oublier ou négliger en rien le soin de votre âme, mais il faut bannir tout retour inquiet et fatigant sur vous-même. Chaque fois que vous vous surprenez faisant des retours qui vous abattent et diminuent la confiance que vous devez avoir tout entière dans votre aimable Sauveur, qui vous a comblée et qui vous comble encore de tant de biens, sortez bientôt de cette occupation de vous-même pour vous perdre et vous abîmer dans la pensée du Sauveur des hommes. Enfoncez-vous dans la plaie de son côté, perdez-vous, consommez-vous dans son Cœur adorable, non par une flamme sensible d'amour, mais par une sorte d'anéantissement. La foi doit l'opérer en vous, elle vous montrera les grandeurs de Jésus et votre bassesse. Que vous êtes grand, que vous

êtes saint, que vous êtes beau, ô mon Sauveur ! pourquoi donc resterais-je en moi-même qui ne suis rien, qui n'ai rien, qui ne peux rien ! Que mon esprit et mon cœur se tiennent continuellement fixés sur vous ; que je me désoccupe de moi pour ne plus m'occuper que de vous. Que j'é perde de vue mon impuissance en pensant que vous pouvez tout, et que c'est sur le néant que vous aimez à agir. Que j'oublie mes misères pour penser à vos miséricordes ; ma malice, pour penser à votre sainteté ; mon indigence, pour penser à vos richesses. Ah ! Mademoiselle et très chère fille en Notre-Seigneur, ne voyez-vous pas qu'il vous serait infiniment avantageux d'en agir ainsi, et n'avez-vous pas fait mille fois la triste expérience que lorsque vous vous êtes comportée d'une autre manière vous n'en avez tiré aucun fruit. Le Seigneur le permettait parce que vous vous détourniez de lui pour réfléchir trop sur vous-même.

« Vous auriez trouvé en lui le repos et la paix, vous n'avez trouvé en vous que trouble, crainte, agitation. Il vous attendait pour vous consoler, pour vous faire entrer dans son Cœur, pour vous y faire entendre un langage d'amour ; mais parce que vous ne vous êtes point rendue à ses aimables poursuites, vous n'avez trouvé rien que de désolant en vous-même, et votre cœur a été son propre bourreau. Ne fuyez donc plus

votre bonheur en fuyant Jésus. Ne vous rendez pas malheureuse en vous recherchant. Mais s'il faut vous quitter, à plus forte raison faut-il que vous quittiez toutes les choses créées. Pour peu que vous y conserviez encore quelque attache qui ne soit pas tout à fait pour Dieu, cette attache ne vous permettra pas d'être à Dieu. Il veut un cœur bien pur, et la pureté qu'il exige pour se communiquer à nous est incompatible avec toute attache aux choses créées quelles qu'elles soient. Il en coûte à un cœur aussi sensible que le vôtre de ne tenir à rien, mais n'est-ce pas assez pour nous que Dieu le désire ? Pourriez-vous craindre qu'il ne vous suffise pas ? Faites-lui donc avec courage le sacrifice de tout ce qui vous est le plus cher au monde ; car enfin, s'il vous veut tout à lui, il saura bien vous y forcer, et si vous ne le prévenez par amour, vous aurez bien de la peine à supporter les coups qu'il vous porterait dans sa justice. Afin de vous animer à tout faire et tout souffrir pour Jésus, voyez son abandon sur la croix, rappelez-vous ce qu'il a fait, ce qu'il a souffert pour vous...

Que l'Église est partout affligée ! La division, et une grande division, est jusque dans le clergé catholique d'Angleterre. Que les douleurs de la sainte Église absorbent toutes nos douleurs particulières. Que les sacrifices que le Seigneur peut nous demander doivent nous paraître légers auprès des maux de la religion !

Tout va de mal en pis. Un grand nombre espèrent bientôt un changement heureux. Pour moi, je ne vois intérieurement rien qui l'annonce. Il me semble que le bras d'un Dieu vengeur est appesanti sur nous ; mais je puis aisément me tromper et j'aime bien mieux me reposer entièrement de l'avenir sur la bonté du Dieu des miséricordes, sans vouloir sonder ses impénétrables desseins. Priez pour moi. Je suis encore dans l'indécision au sujet de mon voyage. J'attendrai qu'il plaise au Seigneur de la faire cesser, alors je vous l'écrirai. Mon adresse est : aux Missions étrangères, rue du Bac ».

« Sollicitons toujours de plus en plus le secours du Seigneur, écrivait encore le Père, le 7 décembre 1790. Le mal va toujours croissant. Peut-être sa divine Majesté se laissera-t-elle toucher par nos cris ; mais quand nos prières n'obtiendraient pas tout ce que nous désirons, nous sommes assurés d'obtenir par elle les secours puissants qui nous sont si nécessaires maintenant et qui le seront peut-être encore davantage dans peu. Mes vues sont toujours les mêmes en ce qui regarde la mission d'Amérique. Pour ce qui est de ces vues plus étendues que j'avais conçues pour la gloire de Dieu, il en sera tout ce qu'il lui plaira. Je ne suis pas digne, ou plutôt je suis tout à fait indigne d'être l'instrument de quelque chose de si saint. Que sa sainte volonté s'accomplisse en tout. Je suis parfaitement

content de tout ce qu'il voudra faire de moi: Je le bénirai également, soit qu'il me tire de la poussière soit qu'il m'y laisse ramper. Tout ce que nous devons faire de notre côté, c'est de ne mettre aucun obstacle à ses desseins sur nous, soit par présomption, soit par pusillanimité. Nous ne pouvons rien de nous-mêmes, mais nous pouvons tout en lui. Je pensais dernièrement à vous, en lisant dans le livre d'un grand saint dont la lecture est depuis quelque temps l'objet de mon étude, que « c'est le propre de l'esprit de ténèbres de troubler « par mille pensées de défiance qu'il leur suggère, la « paix que Dieu se plaît à répandre dans l'âme de ceux « qui désirent véritablement être à lui ». Profitez de cet avis, il vous convient. En ne le suivant pas, vous nuisez beaucoup à vous-même et réjouissez votre ennemi. Priez pour moi ».

Malgré les obstacles que le P. de Clorivière avait rencontrés de divers côtés, il avait obtenu l'approbation de plusieurs prêtres éminents dont quelques-uns demandèrent même à entrer immédiatement dans l'association. Après quatre mois de prières et de démarches, le Père avait réuni neuf adhérents ; et le 2 février 1791, avec cinq d'entre eux qui se trouvaient à Paris, il se rendit sur la colline de Montmartre, au lieu même où saint Ignace avait conduit ses neuf premiers compagnons. Après avoir célébré la sainte messe, il lut au

nom de tous la formule d'un acte de consécration que chacun venait de prononcer à voix basse. Cette consécration, tirée du colloque de la contemplation du Règne de Jésus-Christ, dans les Exercices de saint Ignace, ne devait pas engager ceux qui la prononçaient, mais seulement témoigner de leur zèle et de leur désir de suivre Jésus-Christ « le plus près possible » au moyen de la nouvelle association.

Le même jour, à la même heure, les premières Filles du Cœur de Marie s'unissaient à l'oblation de Montmartre : quatre d'entre elles à Paris, quatre à Saint-Malo, trois à Paramé et une à Dinan, — Mademoiselle de Cicé, — que le Père nommait : « la première pierre de la fondation ¹ ».

Toutes prononcèrent un acte de consécration dont le fondateur leur avait donné le texte. Une lettre adressée par le P. de Clorivière à Mademoiselle de Cicé, le 5 février, lui rend compte des détails de la touchante cérémonie : « Quelques jours auparavant j'avais dressé la formule d'association. Je l'envoie à notre digne ami M. Gautier qui vous en fera part. Trois prêtres et un clerc l'ont signée, M. Gautier pour qui j'ai signé et moi, ensuite un grand-vicaire du diocèse de Paris. La veille de la fête, j'ai reçu une lettre charmante du rec-

1. D'après une autre tradition conservée par M^{lle} d'Acosta, M^{lle} de Cicé aurait fait sa consécration à Saint-Malo.

teur de P... , qui accédait à tous les points proposés et qui désirait s'unir à nous, en conséquence j'ai signé pour lui. Le même soir, m'est venu trouver un monsieur qui a été ici conseiller d'une Cour souveraine ; j'avais bien prié saint Joseph de m'envoyer un séculier qui pût se joindre à notre association, qui doit aussi en admettre. Je lui ai tout expliqué, je lui ai dit qu'il s'agissait de tendre sérieusement à la perfection ; bien qu'on ne s'engageât encore par aucun vœu, on se proposait néanmoins de le faire dans la suite, et que dès à présent il fallait commencer à se conduire comme si on était tenu de l'observer. Il a consenti à tout. Il a transcrit la formule de l'offrande et en conséquence il a été admis comme associé. Ainsi, nous étions neuf en tout, en comptant MM. Gautier et Cormeaux¹.

« Le jour suivant, nous avons été au nombre de six sur la montagne des Martyrs. J'ai dit la messe dans la chapelle de Saint-Ignace le clerc y a communiqué ; après quoi, dans la dite chapelle, tous ont fait à part, mais à voix basse, chacun l'offrande de soi-même au Seigneur, et moi, au nom de tous, j'ai secrètement pro-

1. De ces neuf Pères du Cœur de Jésus, plusieurs furent enveloppés dans les massacres de septembre 1792 ; d'autres emprisonnés, déportés et mis à mort pour la foi, entre autres M. Cormeaux qui reçut la couronne du martyre en 1794.

noncé la formule d'association. Cela fait, nous avons visité la grotte des Martyrs, à l'endroit où ils ont versé leur sang pour la foi ; et là, en signe d'union fraternelle, nous nous sommes donné mutuellement le baiser de paix. Au sortir de l'église, lorsque nous étions seuls, j'ai lu un petit discours latin, que j'avais fait dans la matinée, sur ces paroles du Psalmiste : *C'est le Seigneur qui a fait ceci et c'est une chose merveilleuse à nos yeux*. Je conclusai : *C'est le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse en ce jour*. Enfin, chacun de nous chanta avec notre auguste reine : *Magnificat*, rendons grâces à Dieu. Le lendemain, dans une entrevue où nous étions rassemblés, et dont je parlerai plus en détail à notre ami, on a élu pour supérieur celui qu'Adélaïde connaît ».

Le P. de Clorivière ne se nomme pas ici par prudence, à cause des dangers du moment. « Le Seigneur, continue-t-il, nous inspire un grand désir de le mieux servir et de contribuer un peu à sa gloire.

« Je viens à la Société de la Mère (la sainte Vierge). Elle est ici moins avancée. Il y a cependant quatre personnes qui, le même jour, ont fait l'offrande, et, pour les réunir j'ai fait une formule d'association que je vais transcrire de mémoire, car je ne l'ai pas sous les yeux : Nous... (le jour)... ne nous proposant autre chose

que la gloire de Dieu, l'honneur de sa sainte Mère, la glorieuse Vierge Marie, — à qui nous nous consacrons pour toujours en qualité de ses servantes, ses disciples et ses enfants, et que nous conjurons humblement de vouloir bien prendre à notre égard la qualité de Dame, de Maitresse et de Mère, — nous nous réunissons pour former une Société spirituelle, sous le nom de Société de Marie, à dessein de marcher constamment le plus près qu'il nous sera possible, avec le secours de la grâce que nous demandons humblement, à la suite de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère, nous proposant, si Dieu nous en trouve dignes et veut bien se servir de nous pour cette fin, de faire reflourir l'esprit de la perfection : premièrement en nous-mêmes, et ensuite dans les personnes de tout état de notre sexe, que Dieu appellerait à une vie plus parfaite, en joignant nous-mêmes et en les portant à joindre elles-mêmes aux vertus communes du christianisme, lorsqu'il nous sera permis de nous y engager, la pratique de la chasteté, de la pauvreté et de l'obéissance, selon les règles de la Société de Marie, en faisant cependant dépendre toute l'association de l'approbation de la sainte Église dont nous serons toujours les enfants soumises et obéissantes.

« Dans l'espérance d'obtenir cette approbation ont souscrit...

— la plus grande Gloire de Dieu,
appelleroit, en joignant nos-mêmes, lors qu'il nous devoit
parvenir de le faire, et en les portant à joindre par notre
exemple, aux Vertus communes du Christianisme la
pratique des Vœux de Chasteté, d'Obéissance et de Pauvreté,
conformement aux Règles de la dite Société de Marie,

Ne prétendant cependant former cette Association,
que dans l'espérance, où nous sommes, de la voir un jour
confirmer, autorisée par la Sainte Eglise.

Dans cette espérance ont subsisté,

Nous le signons pour + Adolphe de Civi. Felicité Juchays
Elle, ainsi qu'elle
n'a fait emiser
de ses entants
De Clorissa
Père.

Michelle Sophie de Joy, Marie Catherine Dupuis
Laurence pannes

À la plus grande Gloire de Dieu,

Nous soullignés, jour de la Présentation de N. S. au Temple et de la Purification de la S. Vierge Marie, le Meur, 2. de Février de l'année 1791.

N'ayant en vue que la Gloire de Dieu, son Complais, et notre avancement spirituel, et mettant toute notre espérance dans le nom de Seigneur,

Sous les auspices de l'Auguste Vierge Marie, Mère de Dieu, au service de la quelle nous nous consacrons d'une manière spéciale en qualité de ses servantes de ses Disciples, et de ses Eufes, en la conjoint de prier, ^{et même} prendre à notre égard la qualité de. Dame, de Maître et de Meur,

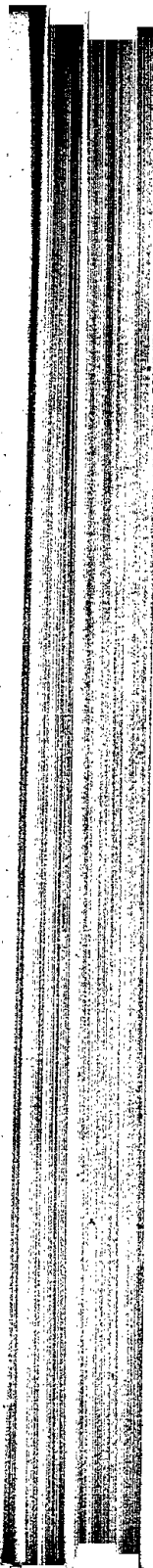
Nous nous unissons pour former ensemble une Association spirituelle et Religieuse, sous le nom de Société de Marie, dont à l'honneur de servir nous-mêmes, avec le secours de la Grace Divine, le plus près qu'il nous sera possible à la suite de notre Seigneur Jesus. Christ, et de la très sainte Sainte Marie, de rendre à cette Auguste Mère de Dieu toute la Gloire, que nous pouvons lui rendre, et même, si le Seigneur daigne nous en faire la grâce, de contribuer, autant qu'il nous sera possible, à faire refluer la perfection parmi les personnes de tout état de notre pays, que Dieu y appellerait, en joignant nous-mêmes, lorsqu'il nous sera permis de le faire, et en les portant à joindre par notre exemple, aux Vertus connues du Christianisme. la pratique des Vœux de Chasteté, d'Obéissance et de Pauvreté, conformément aux Regles de la dite Société de Marie.

Ne prétendant cependant former cette Association, que dans l'espérance, où nous sommes, de la voir un jour confirmée, autorisée par la Sainte Eglise.

Dans cette espérance ont souscrit,

+ Adalaïde de Crie. Felicité Deshayes
Michelle Sophie de Joy, Marie Catherine Dupuis
Laurence pommereux

N'ai signé pour
elle, dont on parle
ne fut comite
de de intention
De Clorinda
Père.



« J'ai mis ici en tête le nom d'Adélaïde comme la première pierre de cette Société. Les autres personnes doivent y apposer leurs noms, si elles ne l'ont pas encore fait; j'ai remis à quelques autres le papier à cet effet. Je ferai à leur égard le devoir de supérieur jusqu'à ce que, le nombre étant augmenté, elles puissent en élire une... J'avais sur moi cette formule d'association, et je l'ai offerte au Seigneur en même temps que l'autre¹. On a très bien fait de vous dire de ne donner aucune publicité à l'association chez vous. On n'en a donné aucune ici. Mais vous transcrirez la formule d'association et la ferez signer, et je vous enverrai s'il est possible, quelques observations et instructions générales sur la manière de se comporter. Je m'en occuperai le plus tôt possible. A mesure que nous avançons, il semble que la lumière augmente et que les objets, d'abord confus, se développent peu à peu. Je ne vous ferai point part encore des quelques idées nouvelles qui se présentent à moi. Priez bien le Seigneur pour que je ne mette pas obstacle, par ma faute, à ses desseins qui paraissent grands et pleins de miséricorde.

1. Le même jour, 2 février 1791, ainsi que nous l'avons dit plus haut, M^{lle} de Cicé prononçait son acte de consécration; M^{lle} des Bassablons, Françoise Ballé, Marie Tertra, Perrine Guichard accomplissaient le même acte à Saint-Malo; M^{lle} Amable Chenu, à Paramé; sans savoir que deux autres, Catherine Allouard et Hélène Le Marchand, faisaient, chacune de son côté, la même offrande au même lieu.

C'est son affaire, laissons-le agir et ne gâtons pas son action en y mêlant la nôtre ; c'est à lui à nous conduire, c'est à nous à nous laisser conduire en tout par lui. Dans cet espoir, il ne faut pas s'inquiéter pour de nouveaux sujets ; mais lorsque la Providence en envoie, je crois qu'il faut, après l'examen et l'instruction les admettre, et, si le Seigneur nous inspire la pensée de quelque âme à qui la chose serait très utile, il ne faut pas négliger cette inspiration, mais la suivre avec prudence, à temps et lieu convenables... Je ne vous en dirai pas cette fois davantage sur ce sujet. J'en ai dit assez pour dilater votre cœur et le porter à bénir Dieu et à le remercier de plus en plus ».

Le texte original de l'acte de Consécration qui a été conservé, porte les signatures des quatre Filles de Marie présentes, c'étaient : Félicité Deshayes, Michelle-Sophie Lejay, Marie-Catherine Dupéron et Laurence Paumier. Leurs noms sont précédés de celui de Mademoiselle de Cicé pour laquelle le P. de Clorivière avait signé lui-même suivant, ajoutait-il, « ce qu'elle m'a fait connaître de ses intentions ».

L'établissement des deux Sociétés à Paris n'empêchait cependant pas le fondateur de songer encore aux missions d'Amérique ; car bien que Monseigneur Carroll n'eut pas goûté son projet de rétablissement des jésuites, il l'invitait toutefois à venir travailler dans son

diocèse. Le Père voulut connaître en cela la volonté de Dieu manifestée par ses supérieurs et, comme il se trouvait sous l'autorité de Monseigneur de Pressigny, il lui écrivit pour lui demander conseil. La constitution civile du clergé rendait la présence des prêtres fideles plus que jamais nécessaire à la France. L'évêque de Saint-Malo jugea, en conséquence, que le fondateur des nouvelles Sociétés devait consacrer son zèle à sa patrie. Le P. de Clorivière renonça donc encore une fois aux missions et laissa partir sans lui les navires qui emportaient les prêtres de M. Emery. La lettre suivante annonce sa décision à Mademoiselle de Cicé qui, comme on l'a vu, avait eu l'idée de l'accompagner en Amérique : « J'avais écrit à notre évêque, en lui exposant ma présente situation et le succès du projet qu'il avait approuvé, succès qui lui a fait le plus grand plaisir ; il a décidé nettement que je devais rester en Europe et que la plus grande gloire de Dieu le demandait. Après cela j'ai été obligé de changer de résolution. Voyez maintenant ce que vous avez à faire, et ce que vous jugerez devant Dieu convenir le plus à sa gloire et à votre plus grand bien spirituel... Là-bas vous ferez du bien et vous le ferez avec moins de dangers et de combats. Ici vous accomplirez aussi du bien, et un plus grand bien, et vous aurez certainement plus à souffrir et à combattre. D'après cela décidez-vous. Je prie le Père des lumières de vous

donner abondamment toutes celles dont vous avez besoin pour agir à sa plus grande gloire. Je compte, si Dieu le permet, entreprendre mon voyage en Bretagne. Peut-être y trouverai-je de nouveaux associés. Il y a dans ce pays-ci apparence d'une abondante récolte. Sans des raisons particulières prises de nos devoirs et de la plus grande gloire de Dieu, je crois qu'il est convenable de nous cacher dans la foule des bons, jusqu'à ce que le temps vienne d'exécuter quelque chose de signalé pour son service ; mais en même temps, soyons fortement et sincèrement prêts à tout faire et souffrir ».

De nouvelles recrues ne tardèrent pas à se rencontrer en Bretagne, et Mademoiselle de Cicé qui avait abandonné tout projet du côté de l'Amérique, partageait son zèle entre Saint-Malo, Saint-Servan et Paramé. L'expérience qu'elle avait acquise sous la direction de la Mère Marie de Jésus la désignait d'avance comme la Supérieure de la nouvelle Société. Le P. de Clorivière en était persuadé, comme on va le voir par la lettre suivante, datée du 30 avril 1791 :

« Mademoiselle et très chère fille en Notre-Seigneur,
Pax Christi.

« Je viens de recevoir une lettre de Paris qui m'apprend que sept personnes, tant prêtres que clercs, sont entrés dans l'association des pauvres prêtres de Jésus...

Mais on ajoute qu'il n'en est pas ainsi de celle de Marie; celles qui s'étaient déjà associées sont dispersées, parce que la communauté des Miramiones où elles étaient retirées, a été elle-même dispersée. On marque, il est vrai, qu'il y aurait bien des personnes qui y seraient propres et prêtes à entrer dans cette Société, mais qu'il faudrait une personne pour les conduire, les former, et que cette personne ne se trouve pas. Je suis persuadé que la première de ces nouvelles vous fera plaisir; je vais vous faire part de mes réflexions sur la seconde.

« C'est à Paris, ce me semble, que l'une et l'autre Société doivent commencer. C'est de là que vient le mal, c'est de là que doit venir aussi le remède au mal. Le bien qui se fera dans la Capitale se propagera facilement dans les provinces. C'est là qu'on trouvera plus de moyens et de ressources pour le faire, et qu'on pourra y procéder d'une manière plus secrète et plus sûre, jusqu'à ce qu'il soit temps de le faire plus ouvertement, et que l'œuvre de Dieu soit assez forte, assez étendue, pour n'avoir point à redouter le grand jour.

« Le temps d'entreprendre quelque chose de grand pour le Seigneur est venu. La grandeur des maux que souffre la religion, des maux plus grands encore dont on est menacé, et qui sont comme une suite naturelle de ceux qu'on souffre actuellement, demandent et solli-

citent un prompt secours. Il faut sauver avec nous du naufrage le plus de personnes que nous pourrions : c'est le moyen le plus certain pour assurer notre salut, et nous ne pouvons rien faire de plus agréable à notre divin Maître. Vous dirai-je qu'il le désire, qu'il attend cela de notre amour, que nous pouvons penser avec raison que c'est là le but de tant de grâces qu'il nous a faites ; que si, faute de courage et de confiance, et par la crainte des travaux ou des dangers, nous refusons de seconder ses adorables desseins, ce ne pourrait être en nous qu'une infidélité blâmable qui refroidirait son amour pour nous et nous rendrait incapables de recevoir les dons que sa bonté nous destinait ? J'en suis convaincu pour ce qui me regarde. Quoique je n'aperçoive en moi, de quelque côté que je me considère, rien qui ne soit propre à me décourager, rien qui me persuade que je puisse entreprendre quelque chose de grand pour Dieu ; cependant, je me croirais très infidèle, si je ne faisais pas de mon côté tout ce qui dépend de moi pour remplir des vues qui sont bien au dessus de mes forces, mais qui me semblent venir de lui.

« Pour vous, Mademoiselle et très chère fille, que pensez-vous de vous-même, quels sont vos sentiments ? Pouvez-vous penser, pouvez-vous dire que Dieu ne vous ait pas fait de grandes grâces ; que Notre-Seigneur ne vous ait pas prévenue dès l'enfance de ses plus douces

bénédictions; qu'il ne vous ait pas instruite de ses voies, et dirigée dans les sentiers de la justice par le moyen de ses ministres? Ne vous a-t-il pas inspiré depuis longtemps le désir de la perfection, celui même de travailler à celle d'autrui? S'il n'a pas permis que vous vous consacriez à lui dans le cloître, il vous a montré le moyen de le faire dans le monde, il vous en a fait la grâce; sa conduite sur vous dans ces derniers temps, le soin qu'il a eu de vous détacher de toutes choses, de resserrer de plus en plus les liens qui vous attachaient à lui, sont-ce là des grâces qui doivent demeurer oisives, ou qui ne doivent fructifier que pour vous? Dilatez votre cœur, donnez l'essor à vos désirs ou plutôt ranimez en vous ceux que la bonté divine vous a souvent inspirés. Souhaitez de tout faire, de tout souffrir pour gagner quelques âmes à Jésus-Christ. Oubliez-vous vous-même, n'arrêtez plus tant vos yeux sur vos faiblesses et sur vos misères, songez à celui dont le bras tout-puissant vous soutiendra, si vous fixez vos yeux sur lui, au lieu de les tenir fixés sur vous-même.

« Devinez-vous, maintenant, quelle est celle que je crois choisie de Dieu pour procurer à sa sainte Mère un grand nombre de filles chéries? Il faut qu'elle ait un grand désir de sa perfection, du zèle pour celle d'autrui; qu'elle soit prête à tout sacrifier pour procurer l'une

et l'autre, qu'elle soit détachée des biens de la terre et de la vanité du siècle, qu'elle aime à s'entretenir de Dieu avec les pauvres, que, sans avoir été religieuse, elle en connaisse les obligations et la pratique des conseils évangéliques. Il faut pour le naturel qu'elle ait de la prudence, mais non pas celle de la chair, qu'elle ait quelque chose de liant dans le caractère, qu'elle sache s'accommoder aux différents esprits pour les gagner tous à Jésus-Christ; qu'elle ne craigne pas sa peine; qu'elle ait quelque ressource dans l'intelligence et quelque expérience dans les choses ordinaires de la vie. Or, je trouve toutes ces choses dans une personne que le Seigneur m'a adressée, il y a déjà quelques années, et dont je désire bien sincèrement la perfection.

« C'est donc à cette personne que je crois pouvoir dire qu'elle est l'instrument dont Dieu veut se servir pour l'exécution de son dessein. Je ne lui dirai pas qu'elle a toutes les qualités propres pour cela; mais je puis l'assurer que si la bonne volonté ne lui manque pas, Dieu suppléera abondamment à tout le reste. Ce ne fut que dans le moment même où les Apôtres commencèrent leur mission, qu'il les changea en d'autres hommes. C'est ainsi qu'il agit souvent avec nous, surtout pour ces œuvres qui ne sont pas dans l'ordre commun de la Providence. Il veut qu'on se dispose autant qu'on

peut le faire de son côté, et que, sans trop prévoir les difficultés futures, on fasse dans le présent tout ce que sa lumière vous indique ; et quand les difficultés se présentent, il vous arme et vous revêt de sa force pour les surmonter. La personne dont je parle est encore trop dans le sensible ; elle ne donne pas assez à la foi, ce qui fait qu'elle tombe aisément dans des perplexités où le démon cherche à l'engager par les subtilités qu'il présente à son esprit, ce qui lui nuit beaucoup et l'empêche d'avancer dans les voies de Dieu. Mais le Seigneur lui a donné de la docilité, et cette vertu, soutenue des grâces qui seront la récompense de sa fidélité, dissipera ces obstacles qui l'arrêtent et l'en fera triompher. Cependant je ne veux en ceci rien prescrire, rien commander. Que l'âme se sonde elle-même, qu'elle sonde ses dispositions, après avoir consulté le Seigneur. Je ne doute point que l'Esprit-Saint, qui se communique aux humbles, ne lui fasse connaître ce qu'il attend d'elle, et ce qu'elle peut faire de plus conforme à son bon plaisir. Si cette âme, comme je le suppose, veut s'abandonner à sa conduite et n'a point d'autre désir que d'accomplir sa volonté sainte, je ne doute nullement qu'il ne mette en elle les dispositions qu'exigent les desseins qu'il a sur elle. C'est par ces dispositions que l'interprète des volontés du Seigneur à son égard pourra les lui faire connaître d'une manière plus sûre.

« Je vous écris de la campagne, afin que vous ayez plus de loisir d'y réfléchir, et parce qu'il pourrait se faire que demain, quand j'irai à la Croix, je n'eusse pas assez de temps pour m'expliquer devant vous. Il faudra cependant que je vous fasse part de mes arrangements ».

Ainsi que l'indique cette lettre, le P. de Clorivière était alors en Bretagne, où il était venu dans l'intérêt des deux Sociétés. Après avoir passé quelque temps chez Madame des Bassablons, il se rendit à Dinan et de là au couvent de la Croix à Saint-Servan, pour conférer avec Mademoiselle de Cicé et lui exposer plus clairement les desseins de Dieu sur elle. C'est alors qu'elle prononça entre les mains du P. de Clorivière le vœu d'obéissance perpétuelle auquel elle aspirait depuis longtemps.

Le 8 Juin, le Père était chez son frère, au château de Limoëlan, d'où il écrivait à Mademoiselle de Cicé devenue supérieure des Filles de Marie, la lettre suivante : « Je prie le Seigneur de vous combler de toutes sortes de dons et de bénédictions, au milieu des tribulations dont les âmes fidèles sont assaillies de toute part. Puisqu'il a plu au Seigneur de me charger d'une manière spéciale de votre âme, et qu'il vous a inspiré le désir de vous mettre sous ma conduite, je dois vous avertir le plus souvent que je pourrai de ce que je croirai

convenable pour votre avancement dans la perfection. Je vous répète donc ce que je vous ai dit bien des fois. Évitez avec le plus grand soin toutes les réflexions qui ne tendent qu'à nourrir en vous l'inquiétude sur votre état et vos dispositions, et à vous jeter dans des perplexités toujours nuisibles. Comportez-vous envers Dieu qui vous a donné tant de marques de son amour, avec la confiance et la candeur d'un enfant. L'amour et la confiance doivent bannir de vous l'inquiétude et la crainte. Toute autre conduite vous serait préjudiciable et vous rendrait moins agréable à sa divine Majesté; vous seriez incapable de répondre aux vues que le Seigneur a sur vous. Ces vues sont grandes; vous pouvez sans doute, vous devez même reconnaître qu'elles sont fort au-dessus de votre faiblesse et de votre capacité; reconnaissez même, je le veux bien, que personne n'est moins propre que vous à procurer la gloire de Dieu, mais en même temps abandonnez-vous entièrement au Seigneur pour que sa sainte volonté s'accomplisse en vous de la manière la plus parfaite. La connaissance la plus claire, le sentiment le plus vif de votre faiblesse ne vous nuiront pas, s'ils ne diminuent point la confiance que vous devez avoir dans le Seigneur. Ce qu'il attend de vous est quelque chose de trop grand pour que vous puissiez vous appuyer en aucune manière sur vous-même. Ce n'est point sur vous, c'est uniquement sur

lui que vous devez compter ; les instruments les plus faibles deviennent forts quand ils sont dans une main toute-puissante. Ne considérez donc pas ce que vous êtes en vous-même et ce dont vous êtes capable, mais considérez ce que c'est que Dieu, et ce qu'il peut faire en vous et par vous, toute misérable que vous êtes ; alors votre misère même deviendra un motif de confiance. Dans toutes les œuvres qui ne sont pas dans le cours ordinaire de la Providence et qui ne sont pas du ressort de la prudence humaine, il est de la gloire du Souverain Maître d'employer les instruments les plus faibles et qui seraient d'eux-mêmes les moins capables, afin que sa grandeur éclate davantage et qu'on reconnaisse que lui seul en est l'auteur. Perdez-vous donc vous-même de vue, et ne fixez vos yeux que sur celui dont vous attendez votre force et votre salut. Vous êtes bien intimement convaincue que de vous-même vous n'auriez jamais conçu de si grands projets ; jamais vous ne leur auriez donné entrée dans votre esprit ni dans votre cœur, si vous n'aviez eu une douce persuasion, qu'ils venaient de Dieu et qu'ils tendaient uniquement à Dieu ; vous avez là-dessus toute l'assurance que peut donner l'obéissance, c'en est assez pour vous tranquilliser. Si vous vouliez pour agir une plus grande certitude qui tienne de l'évidence, ce serait vouloir ce que Dieu ne veut pas donner. La foi même, toute certaine

qu'elle est, a son ombre, qui sert à en rehausser le mérite. C'est ainsi que Dieu couvre ici-bas sa conduite sur nous de quelque obscurité qui nous humilie, et sert aussi à rendre notre confiance plus méritoire. Contentons-nous de la lumière que Dieu nous donne actuellement, elle est assez grande pour nous faire agir, et quand nous la suivons, nous marchons avec prudence ; nous serions coupables de négligence et de pusillanimité, si nous n'agissions pas. Quand il plaira au Seigneur, il nous donnera de plus grandes lumières et, si nous sommes fidèles, il fera ce qu'il promettait pour nous à Nathanael : *Vous verrez quelque chose de plus grand*. Ne l'a-t-il pas fait déjà en partie ? Ne commençons-nous pas à voir se réaliser ce qui n'existait qu'en idée, il y a peu de mois ? Ne touche-t-il pas les esprits ? Ne nous fraie-t-il pas des voies auxquelles nous n'avons pas même pensé ? C'est comme une faible lueur qui nous annonce le jour qui doit suivre. Abandonnons-nous donc sans inquiétude à sa conduite pleine de sagesse et d'amour. Ne soyons pas artificieux, mais contentons-nous de seconder son action, parce qu'il le veut ainsi. C'est son œuvre, lui seul peut la faire réussir et lui donner sa perfection. Il ne faut pas même nous inquiéter du succès parce qu'il ne dépend que de lui, ni percer dans l'avenir parce qu'il s'en est réservé la connaissance, ni trop prévoir les moyens qu'il faudra

prendre parce que lui seul sait ceux qui conviennent et qu'il nous les suggérera dans le temps le plus convenable.

« Lorsque je vous eus quittée lundi matin, aux Ursulines de Saint-Anne, deux demoiselles dont je vous avais donné les noms : Mademoiselle Chenu et Mademoiselle Faribeu vinrent me trouver dans la sacristie et me parlèrent de la Société de Marie. Je leur dis alors ce que je pus, mais je les engageai à s'adresser à vous. Prions beaucoup, et mettons-nous dans la disposition nécessaire pour recevoir l'Esprit-Saint : un grand détachement de cœur, un grand dégagement d'esprit, un vif amour pour Notre-Seigneur et sa sainte Mère ; c'est ce que je désire pour vous et pour moi. Demandons ces choses l'un pour l'autre, surtout dans ces temps-ci. Puisse l'Esprit-Saint vous remplir de ses dons, vous embraser de ses feux, vous transformer en Notre-Seigneur. Je fais ces mêmes souhaits à votre digne compagne que je salue de tout mon cœur ».

Le Père, de retour à Paris, descendit rue Cassette, où sa tante, Madame de Nermont, avait un hôtel en face de la rue Honoré-Chevalier. De là il adressait à Mademoiselle de Cicé la lettre suivante dont la suscription porte par précaution le nom de sa femme de chambre, Mademoiselle Le Marchand (c'est probablement à cette époque que celle-ci entra dans la Société à

laquelle son dévouement la mit à même de rendre de grands services pendant la Révolution).

« Je félicite Mademoiselle Le Marchand de ce qu'elle s'est mise au-dessus des vaines terreurs qu'on croyait devoir lui inspirer. C'est assez pour elle qu'on approuve la chose en elle-même; le choix du temps n'est pas dans la disposition des hommes. Il n'y a que Celui qui connaît tout qui sache ce qui convient pour un tel établissement. Ces sortes de choses ne sont pas du ressort de la prudence humaine, elles demandent une Providence spéciale. Au reste, à consulter même la raison humaine, on conviendra que pour porter les âmes à embrasser quelque chose de parfait, il ne faut pas attendre que l'idée de la perfection religieuse soit effacée de l'esprit des hommes. C'est au commencement du mal qu'il faut porter le remède... Exhorte Mademoiselle Le Marchand de ma part à la persévérance, et recommandez-moi à ses prières. Pour vous, ma chère fille, ne craignez rien tant que cet excès de crainte auquel vous vous laissez aller quelquefois. Plus vous éprouvez votre faiblesse, plus il faut mettre votre confiance dans le Seigneur; il suppléera abondamment à tout ce qui vous manque. Vous ne pouvez pas vous empêcher de voir que le Seigneur a béni ce que vous avez entrepris pendant votre séjour à Dinan. Cela doit un peu ranimer votre courage et votre confiance. Je

veux bien que vous soyez persuadée qu'il n'y a point d'instrument moins propre que vous pour avancer l'œuvre de Dieu, mais souvenez-vous que, dans la main de Dieu, tous les instruments sont égaux; il n'y en a point qui ne soit comme tout-puissant, quand il est mu par une main toute-puissante ».

Mademoiselle de Cicé ayant demandé au Père ce qu'il pensait pour elle de l'usage du vin et du café « dont, lui écrivait-elle, elle avait perdu l'habitude depuis une retraite à la Croix », le prudent directeur ajoute : « Ne vous inquiétez point par rapport au café. Je trouve fort bon que vous n'en fassiez point une habitude et je vous le conseille. C'est un conseil que je veux prendre pour moi-même, parce que j'en sens l'utilité pour ce que nous embrassons; mais je ne veux pas que vous fassiez difficulté d'en prendre quelquefois, surtout après y avoir été longtemps accoutumée. Il peut y avoir des cas où vous auriez un vrai besoin d'en prendre, et où il y aurait plus d'inconvénient à vous-en priver que de bien à le faire. C'est une chose en soi indifférente, et lorsqu'on en fait usage pour quelque bonne raison, comme serait celle d'être plus en état de remplir quelque devoir, on ne doit pas s'en faire le moindre scrupule; cependant on peut toujours craindre que quelque sensualité n'y porte et, pour cette raison, il faut alors s'humilier en faisant l'aveu de sa misère. C'est un moyen

de suppléer au défaut de mortification... Pour l'usage du vin avec l'eau, il faut se le permettre bien plus facilement encore parce que la sensualité en est bien moins flattée. Pour peu que cet usage soit utile à votre santé, je ne vous permets pas de vous l'interdire; je ne vous autorise à le faire que dans le cas où vous sauriez par expérience que la chose est tout à fait indifférente; encore je croirais qu'il vaudrait mieux pour vous ne point vous en abstenir entièrement. Si Jean-Baptiste qui vivait dans le désert s'abstenait de vin, Notre-Seigneur qui vivait avec les hommes a bien voulu en faire usage.

« Vous pourriez adresser les paquets que vous enverrez ici, à Madame de Nermont, à son hôtel, rue Cassette, vis-à-vis la rue Honoré-Chevalier, faubourg Saint-Germain, à Paris. Vous pourrez de la même manière m'adresser vos lettres, sans que mon nom y paraisse. On aime dans ces temps de trouble à garder l'incognito. Ce que vous avez de lits, de matelas, couvertures, rideaux, vous ferez bien d'en faire des ballots. Ils vous seront ici fort utiles. Si vous n'aviez point de ces sortes de choses, il faudrait me le marquer, afin qu'on pût vous acheter ce dont vous auriez besoin. On croit qu'il vaudra mieux, pour bien des raisons, que vous soyez logée dans votre particulier plutôt que dans un couvent... Mais il n'est pas encore temps de venir. Il ne sera pas mal que vous restiez quelque temps à

Saint-Servan ou à Saint-Malo, pour ce dont on est convenu. S'il est possible, tâchez de conférer avec M. Engerrand. Peut-être sera-t-il à propos pour la même fin de faire quelque séjour dans votre patrie (la ville de Rennes) et s'il s'y trouvait quelque ecclésiastique de considération, grand-vicaire ou autre, de conférer avec lui. Mon passage a été si court que je n'ai pu m'entretenir avec personne. Vous ferez ce que la prudence et la lumière du Seigneur vous diront. Je souhaiterais bien vous envoyer le Règlement, mais je n'ai pu encore l'achever, et encore moins le copier. Je vais m'y appliquer incessamment, afin que vous l'ayez avant de quitter la Bretagne... J'ai vu plusieurs fois nos messieurs, et j'ai terminé ce que j'avais laissé imparfait à mon départ de Paris. Prions beaucoup; ne vous laissez pas trop affecter par tout ce qui arrive de fâcheux. Dieu fera tout, servir à sa gloire et au bien de ceux qui l'aiment. Priez pour mon frère; il a souffert à mon sujet, mais j'ai été enchanté de ses sentiments religieux. Il m'avait chargé de vous engager à venir passer quelques jours à la campagne, et je vous en aurais priée pour le bien de la chose si mon séjour avait été plus long.

« Je ne suis pas encore arrangé dans mon appartement, j'attends de l'être pour m'occuper du vôtre; d'ici là, ni vous ni moi ne manquons d'occupations.

Ne vous occupez pas beaucoup des choses de la terre, que tous vos soins soient pour celles du Ciel. Présentez mes respects à Madame des Bassablons, Madame de Beaufort, la Sœur Marie de Jésus, la Mère Félicité, etc. On voit ici de grands exemples de vertus, puissent-ils apaiser le ciel irrité ! Vous avez su ce qui s'est passé ; dans le moment il n'y a rien d'intéressant, si ce n'est peut-être le triomphe infamant du plus grand ennemi de Jésus-Christ. On devait aujourd'hui transporter les restes de Voltaire dans la nouvelle église de Sainte-Geneviève, dont on fait une église idolâtre. Il y a longtemps qu'on le disait, mais je ne pouvais pas le croire. Le mystère d'iniquité s'accomplit. On foule Jésus-Christ aux pieds, on déifie le vice et la scélératesse ».

En province comme à Paris la Révolution continuait son œuvre, aussi le voyage de Mademoiselle de Cicé dut-il être retardé.

« Dans la fermentation où nous sommes, lui écrivait le Père vers la fin de juin, je ne vous parlerai point de partir. Il faut attendre le calme. D'ici là vous pouvez, où vous êtes, travailler utilement à la gloire de Dieu, qui est l'unique chose que vous désirez. Au milieu des vicissitudes et du bouleversement général, notre âme doit jouir d'une paix inaltérable. Le Dieu de vérité a promis cette paix à ses serviteurs, et nous jouirons de

l'effet de cette promesse, si nous n'y mettons point d'obstacle par notre faute. La nature en nous peut éprouver de terribles alternatives, mais l'esprit doit s'élever au-dessus de ce qu'elle éprouve, et demeurer ferme en Dieu. Qu'est-ce qui peut le troubler, s'il s'élève au-dessus de tout ce qui est au-dessous de lui ? Tous les changements qui se font ici ne peuvent l'atteindre. Fixons nos regards sur Dieu seul, Dieu même aura les yeux sur nous, et il nous protégera comme les enfants chéris de sa Providence. On vous désire beaucoup, mais il vous faudrait vivre en votre particulier et vous attendrè à beaucoup souffrir. Il n'est pas encore temps de venir ».

Durant les quelques mois qui précédèrent son départ pour Paris, Mademoiselle de Cicé continua à travailler activement à la formation des Filles de Marie, dans ce coin de Bretagne si fécond en vocations religieuses. Quelques prêtres zélés l'encourageaient dans sa mission, entre autres M. Engerrand et M. Gilbert dont les noms reviendront souvent au cours de cette histoire.

« Ma chère fille, écrit le Père, le 20 août 1791, j'ai été quelque temps inquiet de votre silence ; j'ignorais si la maladie n'en était pas la cause, mais le Seigneur n'a pas voulu me donner cette affliction. Je le prie de vous conserver la santé et les forces afin de les employer pour sa gloire. J'ai pensé que votre voyage à Dinan était la

cause de votre silence... Ce voyage était tout à fait à propos et je vous aurais fort conseillé de le faire, pour y consolider ce que vous n'aviez fait qu'ébaucher... La copie que vous m'avez envoyée est très correcte et très bien écrite, mais j'aurais souhaité que vous l'eussiez fait copier, plutôt que de l'écrire vous-même. C'est un travail qui doit vous tuer. Votre lettre, pour la même raison, était beaucoup trop longue ; c'est un volume, non pas que je ne l'ai lue tout entière avec beaucoup de plaisir, mais à cause de votre peine et du temps que vous y avez mis. On n'entre pas dans une lettre dans les mêmes détails que dans une conversation ; c'eût été assez pour moi que vous m'eussiez dit vos occupations pour la Société ; quelles étaient les associées qui étaient entrées ; soit à Dinan soit ailleurs, et donné des nouvelles de nos amis... Remerciez de ma part Marie de Jésus des soins qu'elle veut bien leur donner, présentez-lui mes respects. Tandis que vous serez en Bretagne, tâchez de mettre tout sur un bon pied ; faites tirer des copies du Règlement, et envoyez-en dans chaque lieu à celui ou à celle à qui cela conviendra le mieux. Je souhaite que M. Gilbert et M. Engerrand en aient une copie. Mais je vous le répète, n'entreprenez pas de faire ces copies vous-même ; l'ouvrage serait trop long, et vous avez quelque chose de mieux à faire. Vous n'aurez pas désormais grand temps à demeurer en Bretagne.

M. l'archevêque¹ a répondu à son grand-vicaire² qu'il approuvait notre projet et qu'il le jugeait très propre à procurer la gloire de Dieu. C'est tout ce que je désirais pour vous dire de venir dans ce pays où vous êtes bien attendue. Vous aurez notre bon ami M. Cormeaux pour compagnon de voyage. Écrivez-lui et concertez-vous ensemble afin de vous rencontrer à Rennes. Vous vous chargerez aussi de lui trouver une demeure en cette ville pour le peu de temps qu'il y passera. Les frais de son voyage seront sur mon compte... Je ne crois pas qu'il soit nécessaire que vous vous mettiez en marche avant la Nativité de la très sainte Vierge, afin que vous ayez le temps d'arranger un peu les affaires.

« C. POISEAUX. »

Cette lettre, comme on le voit, est signée Poiseaux, ainsi que plusieurs de celles qui suivront. Ce n'est pas d'ailleurs le seul pseudonyme que crut devoir employer le P. de Clorivière pendant les temps de trouble des années suivantes. Sa situation particulièrement périlleuse, comme prêtre et parent d'émigré, l'obligeait à des précautions continuelles.

Le 2 septembre 1791, on trouve dans une lettre du Père le passage suivant, qui a pour les Filles de Marie

1. Monseigneur de Juigné, archevêque de Paris.

2. Monsieur de Floirac.

un intérêt tout particulier : « Je ne vois rien à changer au nom de la seconde Société, si ce n'est qu'on voudrait que, pour un plus grand rapport avec la première, elle portât le nom du Cœur de Marie. Ce n'est point à moi, c'est à elle-même à en décider, après avoir consulté là-dessus le Seigneur ». Jusqu'à cette date, la Société ne s'était nommée que Société de Marie, mais à partir de ce jour tous ses membres adoptèrent unanimement le nouveau nom et se firent gloire de se dire : « Filles du Cœur de Marie ».

Le moment du départ de Mademoiselle de Cicé approchait. A mesure que s'écoulaient les jours qui l'en séparaient, elle ressentait davantage la peine que lui causait la pensée de quitter son pays. Ce fut un des grands sacrifices de sa vie, sur lequel les Souvenirs de Madame de Saisseval nous donnent quelques détails : « Rien ne peut exprimer, dit-elle, le chagrin, la répugnance même qu'éprouva Mademoiselle de Cicé à quitter son sol natal, sa chère Bretagne d'où elle n'était jamais sortie... Bien des années après, notre Mère de Cicé exprimait cette répulsion avec une telle énergie que ce fut ce qui me fit le plus sentir toute la force du vœu d'obéissance sur un cœur vraiment religieux ». Et Madame de Saisseval ajoutait que lorsqu'il lui semblait devoir faire le sacrifice de son séjour à Paris, elle faisait cette prière : « Mon Dieu, si c'était votre volonté

que je quitte tout ce qui m'attaché ici, donnez-moi la force d'obéir comme fit notre première Mère en quittant sa chère patrie de Bretagne ».

Les derniers mois que Mademoiselle de Cicé eut à passer à Dinan et à Saint-Servan furent employés à consolider les commencements de la Société, dont M. Engerrand fut nommé supérieur ecclésiastique. Quelques lettres du Père donnent une idée du zèle déployé par Mademoiselle de Cicé dans la charge importante qui lui avait été confiée. « Ne cessons point, lui écrivait-il le 24 septembre 1791, de nous consumer pour le service du Seigneur, et après nous être épuisés par bien des travaux, regardons-nous comme des serviteurs inutiles...

« Je vous accompagnerai en esprit dans votre voyage de L., St-B. et Q.¹ Je prie le Père des miséricordes de donner sa bénédiction à votre obéissance et, autant qu'il est en moi, je vous donne celle que vous désirez.

« Vous avez compris parfaitement ma pensée par rapport à la Mère des Servantes de la Victoire, à Saint-Malo. Elle peut être bonne religieuse, mais il s'en faut bien que j'approuve en tout son esprit. J'aime bien mieux qu'on s'en rapporte à Marie de Jésus. A parler en général, il faut se défier des religieuses qui intriguent,

1. Lamballe, Saint-Brieuc, Quintin.

et ne point écouter celles qui parlent des abus qu'elles croient voir chez elles.

« POISEAUX. »

Dans la seconde semaine d'octobre, Mademoiselle de Cicé partait pour Rennes, où elle devait faire un bref séjour. Les circonstances le prolongèrent tout un mois, pendant lequel le P. de Clorivière lui écrivait à l'adresse suivante :

*A Mademoiselle Le Marchand,
aux Dames de la Trinité, à Rennes.*

Paris, 15 Octobre 1791

« J'ai reçu hier au soir, ma chère fille, votre lettre du 10 de ce mois, et j'y répons le jour que vous devez arriver à Rennes, sous les auspices d'une grande sainte qui a entrepris elle-même de longs et pénibles voyages pour la gloire de son divin Epoux. Voyagez avec elle et comme elle : il est bon que vous vous instruisiez à son école. Peut-être ce voyage ne sera-t-il pas le dernier que vous aurez à faire pour les intérêts de notre divin Maître. C'est en agissant, c'est en souffrant pour lui, qu'on lui témoigne véritablement son amour et, quand on l'aime, les fatigues sont comptées

pour rien ; on s'en fait même un sujet de consolation et de joie. J'ai déjà prêché le panégyrique de sainte Thérèse, je dois le prêcher deux fois aujourd'hui, et demain dimanche encore deux fois.

« Pour vous, ma chère fille, soyez pleine de confiance en Dieu ; c'est lui qui met la persuasion sur vos lèvres, pour attirer à lui les âmes sur lesquelles il a des desseins particuliers de miséricorde ; suivez avec docilité les saintes inspirations qu'il vous donne. Il y a bien des marques que c'est vous qu'il a choisie pour son œuvre ; n'en demandez pas davantage, et ne veuillez pas avoir là-dessus une certitude entière et exempte de tout doute ; il ne la donne pas d'ordinaire, il s'indigne même contre ceux qui semblent l'exiger. Cette sorte d'obscurité nous est bien salutaire, et c'est pour nous un moyen de pratiquer excellemment la confiance, l'abandon et l'amour. Il vous est bien aisé de répondre aux curieux qu'Adélaïde fait comme bien d'autres qui fuient la persécution de la province pour se réfugier à Paris, où l'on a bien plus de moyens de pratiquer sa religion. Je crois qu'à Rennes, vous ne manquerez pas d'occupations. Recommandez-vous bien au Seigneur avant que d'agir. On dit d'abord des choses générales, afin de sonder les personnes ; si elles y répondent, on s'avance par degrés. Le Seigneur que vous écoutez vous suggérera ce que vous pouvez faire pour sa gloire. Il

serait bien à souhaiter qu'il y eut à Rennes une personne prudente et pieuse de vos amies qui goûtât la Société de Marie, et qui pût faire dans cette grande ville ce que nous attendons de votre nouvelle amie, à Quintin. Pour ce qui est de l'autre société, vous ne pourrez pas vous avancer beaucoup ; vous pourriez seulement, lorsque l'occasion s'en présenterait, en exciter le désir dans l'esprit de quelques ecclésiastiques que vous trouveriez bien disposés à embrasser la perfection, en leur disant, par exemple, que vous avez entendu dire qu'il se formait une société dont le but serait de s'opposer aux ravages que fait l'impiété, et de réparer les pertes que l'Église a faites par la suppression de tant de secours spirituels ; que cette société est composée de bons ecclésiastiques chargés de divers emplois ; que la prudence chrétienne oblige d'agir avec une extrême circonspection, mais que cependant on a pour cela l'approbation de plusieurs évêques. Si ces ecclésiastiques marquaient le désir d'être mieux instruits, surtout si vous vous aperceviez qu'ils approuvent la chose, Marie-Joseph (M. Cormeaux), lorsqu'il sera avec vous, pourrait leur en dire davantage. Je ne sais cependant pas s'il a pour cela les papiers qui lui seraient nécessaires. Vous pourriez dire encore qu'on se propose, quand il en sera temps, de demander l'approbation du Souverain Pontife ; et qu'à mesure que le

Seigneur nous en donnera le moyen, nous nous proposons aussi de nous ouvrir à Messieurs les Evêques, dans les diocèses desquels la Société viendrait à se propager.

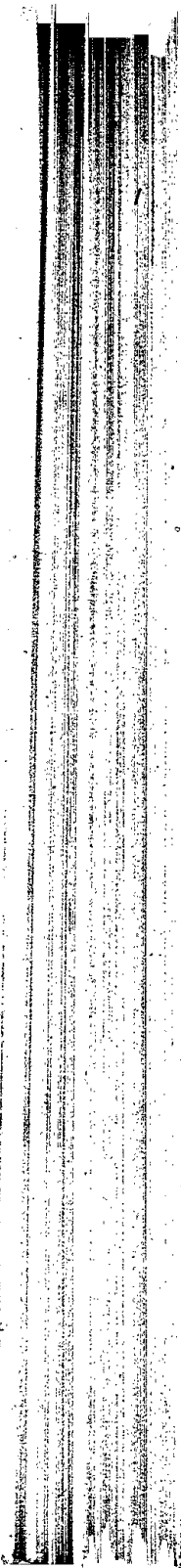
« Quoique je vous désire ici et que je pense que vous ne serez pas longtemps sans y trouver amplement de quoi vous occuper, je ne suis cependant pas fâché que vous séjourniez à Rennes une quinzaine de jours ; Dieu, à ce que j'espère en tirera sa gloire. Usez dans ce pays-là d'une grande circonspection, et craignez de trop paraître. En un temps où l'enfer, en punition de nos péchés, semble avoir la puissance de faire tout le mal qu'il veut aux hommes, la vertu doit agir en secret et dans le silence, afin de procurer plus sûrement et plus longtemps la gloire du Seigneur. Quand il permettra que nos pieux desseins soient découverts et que le monde se venge de ce que nous voulons faire pour le sauver, que son saint Nom soit béni ! Il nous donnera la force de tout souffrir. C'est ce qui arriva à sainte Thérèse dans l'établissement du nouveau Carmel : elle arrangea tout avec un secret admirable, ses desseins ne furent connus que lorsque cela fut nécessaire. Elle souffrit alors beaucoup, mais Dieu la soutint.

« Je compte aller la semaine prochaine dans mon nouvel appartement, avec un jeune ecclésiastique qui est avec moi. Il est prêtre et sort du séminaire de Saint-

Sulpice dont il était l'édification. C'est le neveu d'un de nos évêques. Je commence lundi prochain une retraite aux Carmélites de Grenelle. Je vais bientôt dire la Messe et prêcher notre sainte. Priez pour moi ; je ne vous oublie point, et je prie le saint archange Raphaël de vous accompagner durant votre voyage ».

Dans les premiers jours de novembre, Mademoiselle de Cicé se mettait en route pour Paris. Quand on songe que c'était le moment où allait s'ouvrir le règne de la Terreur que les excès des mois précédents faisaient prévoir, on ne sait qu'admirer davantage dans cette digne fondatrice, ou de sa générosité et de son courage, ou de son aveugle obéissance, ou enfin de son abandon entier à la Providence.





CHAPITRE CINQUIÈME

Arrivée de Mademoiselle de Cicé à Paris. — Conférences des deux Sociétés. — Le P. de Clorivière dénoncé au Comité révolutionnaire. Il se cache d'un lieu à un autre. — Sa vie de prière et d'apostolat. — Mademoiselle de Cicé prononce ses vœux. — Le P. de Clorivière à Villers. — Retour à Paris. — Mort de M. Cormeaux.

Les prêtres de la Société du Cœur de Jésus ne mettaient pas moins de zèle que leur fondateur à travailler à la gloire de Dieu et au salut du prochain. Un d'eux, M. Cormeaux, ancien curé de Plainel, qui l'un des premiers avait approuvé le plan du P. de Clorivière, se tenait caché dans un château, non loin de Rennes, d'où il trouvait moyen de recruter des adhérents aux deux Sociétés. L'abbé Cormeaux était un homme plein de zèle dont l'éloquence entraînait de nombreuses conversions. C'était sous sa direction que le P. de Clorivière, alors curé de Paramé, s'était formé aux prédications populaires. A partir de cette époque une étroite amitié s'était établie entre eux, aussi le P. de Clorivière pria-t-il M. Cormeaux d'accompagner Mademoiselle de Cicé dans son voyage.

Le prêtre du Cœur de Jésus prit avec lui le Très Saint Sacrement ; sous cette divine protection, le trajet s'accomplit sans difficultés.

« A son arrivée à Paris, rapporte Madame de Saisseval, Mademoiselle de Cicé fut reçue par Mesdemoiselles Deshayes et Le Jay, et par Laurence Paumier, la fidèle domestique du P. de Clorivière. Ces trois premières Filles du Cœur de Marie attendaient leur Mère à la descente de la voiture de Bretagne. Le Père lui-même, obligé déjà de se cacher le plus possible, n'avait pu les accompagner ».

A ce moment le fondateur n'était plus rue Cassette, mais dans une humble maison du faubourg Saint-Victor, rue des Postes 16, au troisième étage. Le R. P. Varin, l'un des plus fidèles amis de la Société, dont le nom reviendra souvent dans la suite de cette histoire, raconte dans une de ses conversations avec Madame de Saisseval que « le P. de Clorivière s'était retiré dans cet appartement avec un ancien Frère des Ecoles chrétiennes de Paramé dont l'ordre se trouvait aboli comme tous les autres. Ce bon Frère lui servait de domestique, et tous deux vivaient fort pauvrement, aussi bien pour pouvoir étendre davantage les aumônes autour d'eux, que pour exercer leur mission apostolique ».

Comme on l'a vu par une lettre précédente, le loge-

ment où descendit Mademoiselle de Cicé était situé dans la même rue que celui du Père. A l'arrivée de Mademoiselle de Cicé, le fondateur commença à réunir autour de leur Mère les quelques Filles du Cœur de Marie alors présentes à Paris. On tint des conférences hebdomadaires dans lesquelles le Père traitait de la vie religieuse, et plus particulièrement de l'application spéciale que devaient en faire les deux Sociétés. Les prêtres du Sacré-Cœur, dont le nombre croissait assez rapidement, faisaient aussi partie de ces assemblées, toujours présidées par le P. de Clorivière lui-même. Le plan fut revu, modifié dans le détail, puis on le fit imprimer pour le soumettre aux évêques dans le diocèse desquels naissaient les Sociétés.

L'hiver de 1791-1792 se passa au milieu de ces occupations. Le Père continuait à sortir, quoique avec beaucoup de précautions, pour donner des retraites à des communautés ou visiter des malades. Une alerte dont on ignore la date exacte, mais qui eut lieu probablement au printemps de 1792, l'obligeait à un surcroît de prudence; il se vit même obligé de changer de logement. Le P. Varin rapporte ainsi comment le sang-froid du P. de Clorivière fut sa sauvegarde en cette occasion : « Le nom et la personne du P. de Clorivière ayant, dit-il, été dénoncés au Comité révolutionnaire, un mandat d'amener fut lancé contre lui pour lui faire

subir un interrogatoire qui l'eût probablement conduit à l'échafaud comme tant d'autres à cette époque. Le bon Père riait encore de bon cœur, plus de vingt-cinq ans après, en nous racontant le tour de passe-passe au moyen duquel il avait échappé à ce mauvais pas. Les agents du tribunal révolutionnaire montaient son escalier précisément au moment où le Père le descendait pour aller voir un malade. Il tenait encore à la main la clef de sa chambre. « Où est le citoyen Clorivière ? » demandèrent-ils en le croisant sur l'escalier. — Il « vient de sortir, leur répond le Père, et si vous désirez entrer chez lui, voici la clef de sa chambre ». Le ton aussi calme que naturel avec lequel le P. de Clorivière fit cette réponse laissa croire à nos sbires qu'ils parlaient au domestique et non au maître, de sorte que, n'en demandant pas davantage, ils reprirent la porte avec leur prisonnier manqué, sans se douter de cette ruse de bonne guerre.

« Ah ! que l'âme est donc à l'aise, ajouta ici le P. Varin, quand la conscience ne lui reproche rien et qu'elle agit dans l'exercice de ses devoirs ! Mais aussi, comme on doit bien se pénétrer, dans les temps aussi critiques que ceux où nous avons vécu, de l'avantage immense qu'il y a à marcher sur l'obstacle plutôt que de tourner la difficulté, lorsqu'on se trouve en face de l'ennemi ! » C'était la tactique du P. de Clorivière.

dont le caractère franc, loyal et courageux trouva le moyen de n'avoir pas recours aux certificats de civisme réclamés de tous ceux qui circulaient dans Paris, en ces temps de sinistre mémoire.

« On pense bien, continue le P. Varin, que le P. de Clorivière retourna au plus tôt faire le déménagement de son très petit paquet, afin de ne pas donner aux agents le temps de revenir le chercher, et il alla se confiner dans une autre retraite, bien plus sévère, où il resta seul plusieurs années. Cette retraite, qui était située rue Cassette, semblait avoir été ménagée à son usage par la Providence. Elle avait été pratiquée entre deux gros murs élevés parallèlement, à une distance de cinq à six pieds seulement, et les issues en étaient fermées. A l'une des extrémités on avait pratiqué une porte si parfaitement masquée que le bon Père se trouvait à l'abri de toute surprise ».

Mais s'il y était en sûreté, le Père avait aussi beaucoup à souffrir, car il y était privé d'air et presque de jour.

Les rapports avec Mademoiselle de Cicé et les autres Filles du Cœur de Marie devinrent plus difficiles à partir de ce moment, la première Supérieure n'ayant pas quitté son appartement de la rue des Postes. Le P. de Clorivière dut redoubler de prudence et de circonspection. et, ajoute le P. Varin, « il se condamna, on peut

le dire, à ne plus vivre que de la vie des prêtres de la primitive Église, et à chercher secrètement, comme eux, les fidèles de tous les âges, de toutes les conditions, hommes, femmes et enfants, pour les enseigner et leur distribuer la vie de la grâce ». On le pense bien, sa plus grande sollicitude était pour sa double famille religieuse, mais les dangers étaient si grands que trop souvent il fallait renoncer à se voir.

« C'eût été, ma chère fille, écrivait le Père à Mademoiselle de Cicé, le 16 Juillet 1792, une véritable consolation pour moi si j'avais pu célébrer avec vous cette fête de notre bonne Mère, sur la montagne du Carmel; le Seigneur en dispose autrement, que son saint nom soit béni! Mettons notre gloire et notre bonheur à accomplir en tout sa volonté sainte, quelque rigoureuse qu'elle puisse être. Ce n'est pas une petite peine pour moi, et ce ne peut manquer d'en être une aussi pour vous, que je ne puisse sortir d'ici à quelques jours. Je sens assez, et d'autres me font entendre qu'il y aurait de l'imprudence à le faire. Vous avez su sans doute que tout nouvellement on a arrêté beaucoup de prêtres, entre autres Messieurs de Saint-Sulpice, qu'on a transportés aux Carmes; quelques religieuses qui avaient été à la section pour y recevoir leurs pensions ont été arrêtées. On nous a donné hier au soir une grande alerte, je n'en ai point été effrayé et cela ne m'a point

empêché de dormir tranquillement; mais nos Dames ont veillé presque toute la nuit pour se préparer à leur fuite ».

Au milieu de l'inquiétude causée par les événements, on devine la joie que dut éprouver Mademoiselle de Cicé en recevant, le mercredi 8 Août 1792, la lettre suivante : « Ma chère fille, la paix de Notre-Seigneur. Je me suis bien occupé de vous devant Dieu, et je crois devoir vous dire, en son nom et au nom de sa très sainte Mère, de vous disposer à prononcer vos vœux dans la Société des Filles du Sacré-Cœur de Marie, à la fête de son Assomption glorieuse, d'aujourd'hui en huit. Je vous dispense de vos examens, à cause de vos craintes excessives. Je réponds à vous-même et devant Dieu de vos dispositions. Les vœux ne seront cette fois que pour un an. Il vous serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, de faire une retraite dans les formes, vu votre situation présente, votre mal à l'œil et la nécessité où vous êtes de sortir de chez vous, de parler, etc... Mais faites-en ce que vous pourrez, sans aucune inquiétude, d'ici à l'Assomption. Relisez avec soin le plan, les règles et les instructions sur les vœux. Animez-vous à une grande confiance, et que Notre-Seigneur soit toujours avec vous. Ainsi soit-il ».

Il semble que, pour Mademoiselle de Cicé comme

pour le Père fondateur lui-même, la Providence voulût choisir les temps de persécution pour dispenser ses grâces les plus précieuses. On se rappelle que le P. de Clorivière fit ses vœux solennels dans la Compagnie de Jésus après que le Pape eut signé le décret qui devait l'abolir. C'est aussi en pleine époque révolutionnaire que l'on voit Mademoiselle de Cicé se lier à Dieu par les trois vœux de religion. On ignore dans quel oratoire secret la cérémonie eut lieu, mais l'instruction que prononça le Père a été conservée en partie. On y sent passer un souffle d'héroïsme dont on peut juger par les extraits suivants :

« Dieu ne se donne pleinement à nous que par le renoncement et le sacrifice de nous-mêmes, et ce sacrifice n'a toute sa perfection que lorsque l'on se consacre sans réserve au Seigneur par l'émission des trois vœux de religion. Ce bienfait est grand en lui-même; il l'est aussi eu égard aux circonstances où nous nous trouvons. Dans quel temps sommes-nous, ma chère fille! il est triste de rappeler ce souvenir dans une cérémonie où votre âme doit se réjouir, mais il est utile de le faire. Il excitera de plus en plus votre ferveur. Voyez autour de vous : partout des églises démolies, dévastées ou livrées à un culte impie, le Corps du Sauveur traité indignement, la terre fumant encore du sang de ses victimes. Les prisons sont pleines de prêtres, le plus

grand nombre est forcé d'errer à l'étranger. On ne peut plus offrir le sacrifice des autels que dans des lieux cachés et au péril de sa vie. Les monastères sont déserts, les vierges sacrées ont été obligées de prendre la fuite. On interdit la profession religieuse. La religion catholique est exclue; les sectes les plus infâmes sont accueillies. On méconnaît le Dieu créateur du ciel et de la terre, on renouvelle le culte des idoles.

« C'est dans ces circonstances que le Seigneur vous appelle, et que, fidèle à sa voix, vous venez vous offrir à lui. Je vous parle, ma chère fille, et à toutes celles qui se proposent de marcher dans la même carrière : il vous choisit au milieu d'un peuple pervers, il veut que vous en braviez courageusement la fureur. Il vous dit : Réparez ma gloire, lutez contre le torrent qui menace de tout renverser, prenez en mains mes intérêts, soyez, en dépit du siècle, de dignes filles de ma Mère...

« Mais voici quelque chose de particulier pour vous et qui doit vous réjouir dans le Seigneur. C'est que, par sa miséricorde, il vous a choisie pour être la première pierre du nouvel édifice qu'il élève à sa gloire et à la gloire de sa sainte Mère. Vous êtes la première qu'il s'y choisisse, et nous pouvons espérer qu'il se servira de vous pour attirer à sa suite un cortège nombreux de vierges d'élite, qui s'efforceront de le dédommager des outrages d'un monde impie et de l'injure qu'on lui fait

par la suppression de tant d'ordres qui s'empressaient à procurer sa gloire et le salut du prochain. Ce que le Seigneur a fait pour vous est le gage de ce qu'il veut exécuter... Vous craignez votre faiblesse, mais le Seigneur fait choix des instruments les plus faibles pour les choses les plus fortes. Vous trouverez votre force dans votre faiblesse. Considérez la nature de vos obligations : en vous consacrant au Seigneur par les vœux, vous vous engagez, il est vrai, à vous contenter d'un médiocre nécessaire selon votre état, à n'user de rien que comme d'un bien qui appartient tout entier à Jésus-Christ, et à ne rien faire par le mouvement de votre propre volonté. Mais croyez ce qu'a dit Notre-Seigneur : Mon joug est doux et mon fardeau est léger. Réjouissez-vous donc, ma chère fille, puisque tout concourt à vous rassurer sur la sainteté de votre vocation. Vous y avez mûrement pensé. Dieu n'a pas permis que vous contractiez d'autres engagements, quelque saints qu'ils puissent être, et, par une suite de grâces, il vous a conduite ici. Je n'ai point à rappeler les circonstances actuelles, mais quel motif humain pourrait vous avoir influencée? Vous marchez la première dans un chemin qui, avant vous, n'avait pas été frayé. Serait-ce l'éclat? Votre sacrifice est connu de Dieu seul. Est-ce la douceur de la solitude? La Société vous retient dans le monde. Est-ce pour vous dégager de

tous les soins et embarras de la vie? La religion que vous embrassez ne vous promet rien de temporel.

« Il est vrai, vous ne serez pas entièrement séparée du monde; la malice du siècle a détruit les lieux saints où l'innocence et la piété trouvaient auparavant leur asile. Pour conserver son trésor, il faut le tenir caché. Faire ouvertement aux yeux du monde profession de la vie religieuse, ce serait l'anéantir, se mettre hors d'état de la suivre et agir contre la prudence. C'est au milieu du monde qu'il faut porter Jésus pour le préserver de la fureur de ses ennemis. Il veut leur montrer que c'est en vain qu'ils s'efforcent d'anéantir la pratique des conseils évangéliques, et en dépit du monde, il se conservera une race choisie, qui marchera dans les sentiers de la sainteté et répandra partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Notre-Seigneur vous manifeste sa volonté par les circonstances extérieures; vous suivez sa voix, vous obéissez à ses ordres, c'est Notre-Seigneur lui-même qui vous a choisie pour le servir de cette manière et qui vous a indiqué le chemin dans lequel vous devez marcher après lui. Ne craignez pas de vous égarer en le suivant : il sera votre lumière et votre force, sa gloire y est en quelque sorte intéressée. Il vous donnera des supérieurs qui tiendront sa place à votre égard et qu'il remplira de son esprit pour vous gouverner. Il affermira vos pas, ses anges vous

porteront entre leurs bras. Des sœurs que la charité liera plus fortement entre elles que ne pourrait le faire une même habitation ne seront avec vous qu'un cœur et qu'une âme. Notre-Seigneur Jésus-Christ sera le lien qui vous unira ; son Cœur sera l'asile où vous vous trouverez réunies dans l'exercice et la pratique de toutes les vertus chrétiennes et religieuses.

« Après tout, ne croyez pas que cette forme de vie soit tout à fait nouvelle dans l'Église de Dieu. Vous ne ferez que renouveler dans ces derniers temps ce qu'ont fait dans les premiers âges les vierges les plus célèbres de l'Église de Jésus-Christ, les Agathe, les Cécile, les Catherine et tant d'autres, même dans des temps moins reculés. Aux siècles où elles vivaient, elles observaient tout au milieu du monde les pratiques les plus austères de la vie religieuse. Et ne puis-je pas vous proposer aussi l'exemple de la très sainte Vierge, votre Mère ? Dieu n'a pas permis qu'elle vécût séparée du monde, afin que vous puissiez vous glorifier plus spécialement de suivre un si beau modèle.

« Allez donc, ma chère fille, pleine d'une douce confiance ; par ce saint engagement vous allez mourir à tout le créé, aux biens de la terre, à votre propre volonté pour ne plus vivre que pour votre Dieu et sa divine Mère, la Reine des cieux. Marie, en ce jour de son triomphe, vous attend, prête à vous reconnaître pour sa

filie bien-aimée. Du haut du ciel, elle fixe sur vous des regards de tendresse et de bienveillance ; Jésus lui-même vous attend, prêt à vous recevoir, et dans l'instant même tout le ciel va retentir de ces paroles qui seront tout à la fois et l'éloge de son choix et le gage éternel de votre bonheur : « Marie a choisi la meilleure « part et elle ne lui sera point ôtée ».

Cependant les événements publics devenaient de jour en jour plus graves. Le manifeste du duc de Brunswick avait exaspéré les esprits, et le roi, prisonnier de la Commune, était enfermé au Temple. Le 2 septembre, à la nouvelle du siège de Verdun par les coalisés, une foule furieuse se précipita aux prisons où, depuis plusieurs mois, étaient envoyés chaque jour de nouveaux suspects. A l'Abbaye, aux Carmes, à la Conciergerie, à la Force, on massacra par centaines des prêtres, des religieuses, des nobles. Parmi les victimes se trouvèrent quatre prêtres de la Société du Cœur de Jésus, dont l'un était M. l'abbé Desprez, grand-vicaire de Paris. On croit que les trois autres étaient : MM. Lanier et Le-fevre, avec le P. Le Gué.

Le séjour de Paris devenait de plus en plus dangereux pour le P. de Clorivière, surtout depuis le décret du 14 août qui exigeait la prestation du serment de la liberté et de l'égalité. Il se résigna à s'éloigner de Paris pour quelque temps, et le 19 septembre, on le trouve

chez un de ses oncles, M. de Mascranné, au château de Villers-sous-Saint-Leu, près Chantilly. Sous le nom de Poiseaux, il écrit à Mademoiselle de Cicé qui habitait toujours rue des Postes :

« Je suis, Mademoiselle, bien inquiet de vos nouvelles ; l'incertitude des événements me rend votre absence très pénible et me fait trouver le temps fort long. Je prie de grand cœur le Seigneur de veiller bien spécialement sur celle qui a pris tant de soin des autres, et de nous la conserver. Sans la confiance que j'ai dans sa bonté, ma peine serait encore plus grande. Acquiesçons en tout à sa divine volonté : elle fait tout servir à sa gloire, même ce qu'on fait à dessein de la combattre et de l'anéantir. Ne la perdons jamais de vue, c'est en elle seule que nous pouvons trouver notre force et notre repos. Vous avez été dans ces derniers temps son interprète à mon égard, et comme l'instrument dont la Providence s'est servie pour me soustraire à bien des dangers ; daignez m'en servir encore. Convient-il que je reste ici longtemps, ou que j'en sorte bientôt ? Sera-ce pour retourner à Paris ou à Saint-Denis ? Où vous fixez-vous, au moins pour quelque temps ? Si je dois encore rester ici, je n'ai ni linge, ni hardes. Il serait donc nécessaire que mon garçon vint m'apporter un paquet qui consisterait en six chemises plus fines garnies, s'il y en a, et trois grosses, trois cravates de

mousseline, une camisole ou chemise de laine, mon habit brun, quelques mouchoirs. Il ferait de plus emplette pour moi d'une redingote de hasard, mais propre et bien conditionnée; de deux paires de bas de laine grise, et me ferait faire une veste d'étoffe commune de couleur, mais bonne et chaude pour la saison où nous allons entrer. Je voudrais aussi mes petites plumes de corbeau toutes taillées et un briquet. Il prendrait la voiture publique de Chantilly; de là à Villers il n'y a pas loin et le chemin est beau; Lazare pourrait le lui enseigner. Si je ne dois rester ici qu'une quinzaine de jours ou trois semaines au plus, je n'aurai pas besoin de tout cela. Lazare vous est-il arrivé dimanche au soir? Comment est la malade? Où vous fixez-vous? A-t-on fait aucune visite dans l'un ou l'autre endroit? S'il est possible, donnez-moi au plus tôt de vos nouvelles; l'éloignement dans les circonstances a ses avantages, mais il a aussi ses tourments. Ma santé se soutient, je me promène beaucoup, sans cependant aller au dehors ».

Quelques jours plus tard, le Père écrivait encore : « Votre lettre, Mademoiselle Adélaïde, m'a fait le plus grand plaisir et m'a tiré d'une profonde inquiétude, car quoique tranquille sur mon compte je ne l'étais pas également sur vous. Je vous l'ai déjà dit, je ne vous vois pas avec plaisir dans votre hôpital, l'air y est très

malsain, et mon imagination qui travaillait dans votre absence se figurait déjà les choses les plus tristes. De grâce, le plus tôt que vous pourrez, transportez-vous ailleurs avec votre malade qui doit elle-même hâter votre départ; car certainement, si elle faisait réflexion combien cet air que vous respirez est nuisible et mortel pour vous, elle ne voudrait pas vous voir vous sacrifier en pure perte pour elle. Je la salue de tout mon cœur ainsi qu'Agathe et je lui souhaite une parfaite convalescence». Quelle était la malade dont il est parlé ici? On l'ignore. On sait seulement qu'elle était à l'hôpital des Incurables, rue de Sèvres. On voit, par ce qu'on vient de lire, combien était grand le dévouement de Mademoiselle de Cicé en toute circonstance.

« J'ai dit de vos nouvelles à votre mère, continue le Père parlant ici de lui-même, et je vais vous dire des siennes, comme elle m'en a chargé. L'air de la campagne lui a fait du bien; on prend fort soin d'elle, elle se promène et ne se ressent plus de l'incommodité qu'elle avait encore quand elle vous a quittée. Elle est, grâce à Dieu, aussi bien que son âge le comporte, aussi elle ne songe guère maintenant qu'à rejoindre sa chère fille, et le temps qu'elle passe loin d'elle lui semble bien long. Comptant faire dans ce canton un plus long séjour, elle m'avait chargé de demander pour elle des hardes; mais vu sa meilleure santé, elle a changé là-

dessus d'avis; elle voudrait s'en retourner samedi prochain, qui est aussi jour de saint Michel. Deux bonnes raisons la portent à le choisir, d'autant qu'elle serait enchantée de se trouver à Paris le dimanche. Je serais bien aise que Lazare, s'il est possible, vint la chercher ou son garçon. Il arriverait le vendredi soir, coucherait à la maison, et en repartirait le samedi matin d'assez bonne heure. Pour moi, comme le chemin est beau et n'est pas fort long, je préférerais m'en retourner à pied, quitte à prendre une voiture à Saint-Denis. Si la chose ne pouvait se faire samedi, la bonne dame remettrait son départ à lundi 2 octobre, jour des Anges gardiens; c'est aussi un jour remarquable pour elle¹ et pour lequel elle a bien de la dévotion. Mais comme elle aime et qu'elle estime beaucoup sa fille, sur tout cela elle s'en rapporte entièrement à sa discrétion, et elle réglera ses démarches sur ce qu'elle lui dira: S'il y a quelque inconvénient à son retour, elle souhaiterait qu'on le lui mandat à la même adresse sans perdre de temps, parce que les lettres sont deux jours en route avant de venir. Si le garçon vient vendredi soir, il pourrait apporter lui-même la lettre, autrement on écrirait par la poste. S'il fallait un passeport, ce serait un petit embarras pour s'en pourvoir, mais on ne croit pas

1. Le P. de Clorivière avait reçu le diaconat le 29 septembre et la prêtrise le 2 octobre.

cette précaution nécessaire; on irait droit au Refuge.

« Voilà, Mademoiselle, tout ce que j'avais à vous dire de la part de la maman. Portez-vous bien. Servons Dieu sans trouble et sans inquiétude. J'ai souvent entendu dire que quand on était bien humble, la vue de nos propres fautes et de nos misères ne nous troublait point et ne diminuait en rien notre confiance. On se regarde soi-même comme une eau fangeuse, et on n'est pas surpris qu'il en sorte des exhalaisons mauvaises, lorsqu'on la met en mouvement. D'un autre côté, on a de si hautes idées de la bonté et de la miséricorde de Dieu, qu'on ne peut douter qu'on en obtienne un entier pardon, aussitôt qu'on revient à lui avec la simplicité d'un enfant qui se jette aux pieds d'un père qu'il a offensé. De plus, quoiqu'on ait un vif regret de lui avoir déplu, on se réjouit de ce que notre misère lui donne occasion de faire éclater davantage sa miséricorde en nous pardonnant. Quand la vue de nos fautes n'excite pas en nous ces sentiments, quand elle y fait naître le trouble et qu'on vient à tomber dans l'abattement à cause de l'épreuve continuelle qu'on fait de sa faiblesse, c'est une fausse humilité qu'il faut rejeter; elle ne vient pas de Dieu, mais de Satan qui cherche par là à diminuer notre confiance et à nous ôter

1. C'est-à-dire rue Cassette, n° 11.

le courage dont nous avons maintenant si grand besoin. Cette crainte que vous avez de malédifier vos compagnes n'est qu'imaginaire, ce serait les croire bien faibles que de le penser. Disons le vrai, c'est l'amour-propre qui s'indigne en quelque sorte contre lui-même, et qui s'effarouche pour des bagatelles qui lui font voir en lui-même des faiblesses dont il se croyait exempt. Voyons sans indignation ces faiblesses en nous-mêmes et supportons-les patiemment, comme nous les supportons dans les autres ; elles ne nous nuiront plus et serviront même à notre avancement.

« Pardonnez, Mademoiselle, à un pauvre ignorant comme moi de vous donner ces avis ; Balaam avec toute sa science aurait bien fait s'il eut suivi celui qui lui fut donné par son âne. Mettons toute notre science à connaître Jésus et Jésus crucifié. C'est à présent surtout que cette science est bien nécessaire ».

Le Père, on le voit, avait bien hâte de revenir à Paris, auprès de son cher troupeau. La prudence de sa fille spirituelle le retint cependant encore quelques jours à Villers d'où il écrit, le 30 septembre, toujours à mots couverts : « Vous faites, Mademoiselle, tout ce qu'on peut attendre de la meilleure des filles, et Madame votre mère me charge de vous témoigner toute sa satisfaction. Au lieu d'une lettre, elle eût mieux aimé le conducteur, car il lui tarde fort de vous rejoindre, elle ne

peut penser qu'à cela, et le temps lui semble très long en votre absence. Mais elle sent bien que votre position est infiniment gênante, et que vous ne pouviez pas faire autrement, surtout la dernière lettre que je vous ai écrite de sa part ayant été si longtemps en route. J'espère que celle-ci ne tardera pas autant. Si elle arrive avant que Lazare soit parti, il ne faut pas qu'il apporte ce que la chère mère avait d'abord demandé. Qu'il parte le plus tôt possible si vous voulez qu'il accompagne la chère mère dans son voyage, car, dans l'empressement où elle était et dans l'inquiétude où la jetait le retard d'une réponse, elle s'était presque déterminée à se mettre en route sans l'attendre. Si le garçon est déjà parti et qu'il apporte avec lui les hardes, il n'y a pas à cela grand mal; on pourra les laisser ici, et d'ici on les lui enverra à Paris par la voiture publique. Quoi qu'il en soit, nous l'attendrons, et l'espoir de vous revoir nous fera supporter la longueur du temps.

« Je souhaite à Adélaïde et à sa malade une grande patience; toutes deux en ont grand besoin. Je les souhaiterais bien l'une et l'autre en meilleur air, mais quand on est loin et qu'on ne voit pas les choses de ses yeux, il n'est pas possible de donner de conseils. Il faut s'en rapporter aux circonstances qui décident et s'abandonner au Seigneur. Il sait ce qu'il nous faut,

comme vous le dites fort bien ; il nous aime et il peut tout ; un seul cheveu de notre tête ne tombe pas à terre sans sa permission. La prudence cependant dicte en général qu'il faut, autant que possible, ne pas séjourner dans les lieux où l'air est malsain et contagieux. Ne pas suivre, quand on le peut, cette règle de prudence, ce serait s'exposer en pure perte, et en quelque sorte tenter Dieu. Je crois Adélaïde trop sage pour en agir ainsi, à moins que la nécessité ne l'y contraigne ; et dans ce cas, elle peut la regarder comme un ordre de la divine Providence auquel elle doit se soumettre. Si la chose est possible, — je veux dire si la santé de la malade peut le supporter, — la malade reprendrait son ancienne chambre, et la personne qui l'occupait se trouverait à merveille dans le petit cabinet, près du grenier. Je sais même qu'il s'y croirait mieux qu'ailleurs et que pour plusieurs raisons il préférerait ce lieu à tout autre. Vous lui feriez une grande grâce si vous le satisfaisiez en cela. Il souhaiterait bien ne pas vous être trop incommode, mais c'est un mal inévitable ; Dieu vous récompensera dans cette vie et dans l'autre de la gêne que vous aurez prise. Pour moi, il me semble que je serai plus à mon aise et délivré d'une grande inquiétude quand je vous verrai dans un lieu plus salubre. Quant à la personne pour laquelle vous vous inquiétez (je parle de Mademoiselle Poiseaux), je

ne vois pas quel grand mal il y aurait, quand elle serait quelque temps au régime¹. Elle se porte bien et vivrait aisément quelque temps au pain et à l'eau. Bien des gens le font, qui valent cent fois mieux qu'elle; cela parerait à beaucoup d'inconvénients, et je suis assuré qu'elle n'en serait pas moins contente.

« Faisons des vœux pour notre république, elle est assez forte pour se défendre de ses ennemis extérieurs et visibles, ceux que je crains pour elle, ce sont les ennemis intérieurs et invisibles qui la désolent et mettent parmi nous le désordre et le trouble. Dieu est bien puissant, il nous a secourus jusqu'à présent, il pourra le faire encore; c'est sur lui seul qu'il faut nous appuyer. Souffrir en silence, attendre tout avec confiance du Seigneur, c'est en cela que consiste toute notre force. Je le remercie et je me réjouis des consolations qu'il vous a procurées. Pour moi, je suis ici dans une privation totale, mais je trouve la paix et le contentement dans une entière conformité à la volonté de Dieu.

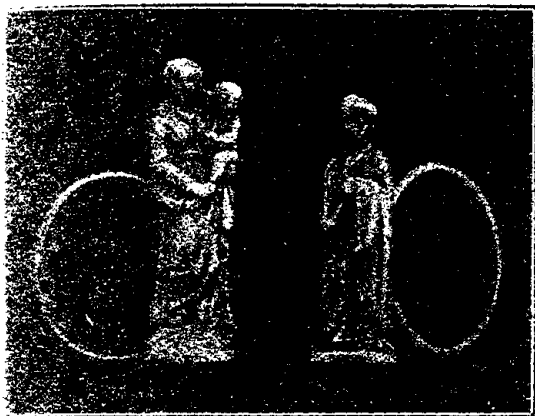
« Dites bien des choses à vos compagnes. Attachons-nous toujours fortement à Celui qui n'abandonne jamais les siens. Quand on s'attache à tout autre qu'à lui, on n'est pas longtemps sans s'apercevoir qu'on a été gros-

1. C'est de lui que parle le P. de Clorivière.

sièrement trompé. C'est une vérité dont bien des gens font maintenant la triste épreuve ».

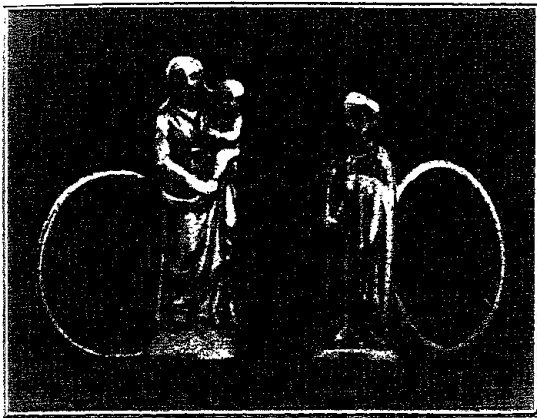
Dans la seconde semaine d'octobre, le Père put enfin rentrer dans son réduit de la rue Cassette. Pendant les longs mois de terreur qui suivirent, il dut renoncer à sortir, excepté de nuit, à moins qu'il eut à visiter un malade en danger de mort. Sa confiance en la très sainte Vierge était alors toute sa protection. « Quand il me fallait sortir de ma retraite de la rue Cassette, racontait-il au P. Varin, bien des années après, je commençais par me prosterner devant l'autel que j'avais dressé de mes propres mains au bout de ma longue et étroite cellule, (car je n'aurais pas voulu compromettre le secret de ma retraite en y faisant entrer un ouvrier). C'est sur cet autel que j'avais l'insigne bonheur de pouvoir célébrer les saints Mystères, lorsque je ne portais pas ailleurs cette faveur. Je prenais, en partant, ma petite statue de la sainte Vierge, et je la mettais tout au fond d'une double poche que masquait celle où étaient mon mouchoir et les accessoires non suspects, pour le cas où les agents de la police du démon m'eussent fouillé en chemin. (Cela arrivait souvent pour ceux qu'ils prétendaient avoir une démarche suspecte.) Puis, une fois armé ainsi en guerre, quand il me fallait porter Notre-Seigneur à un malade, mettant notre bon Maître tout à côté de sa sainte Mère : « A vous maintenant de

« garder votre divin Fils. car, vous le voyez, votre « pauvre serviteur ne peut plus rien pour sauvegarder « son précieux dépôt ». Puis, m'adressant aux saints Anges, je leur disais : « A vous, sainte cohorte, à mar- « cher devant votre Roi et devant votre Reine, comme « vous faisiez à la fuite en Égypte ». Mes préparatifs ainsi faits et la porte de ma cellule bien close, de ma- nière à ce qu'elle restât inaperçue à toute visite domiciliaire, j'affrontais les dangers du voyage sans la moindre hésitation, à travers les rues les plus popu- leuses des faubourgs qui, le soir surtout, fourmillaient de têtes échauffées par l'action de l'esprit révolution- naire et du vin. Mais que m'importait quand, avec les armes toutes-puissantes de la confiance et de la foi, mon imagination ou plutôt mon cœur reconnaissant croyait voir encore cette même noble dame qui, me montrant du geste et du doigt le noviciat des Jésuites, quarante- cinq ans plus tôt, m'avait dit : « C'est là que Dieu « t'appelle ». A ce souvenir, et croyant encore entendre la même voix me dire à ce moment : « C'est là, dans « cette mansarde, près de cette âme si délaissée, que « Dieu t'appelle » ; mon cœur, profondément ému, lui répondait : « Oui, oui, ma bonne Mère, je vous entends, « j'y cours, j'y vole ! » Et l'on comprendra qu'alors même que j'eusse vu l'échafaud dressé devant moi, j'aurais franchi l'obstacle sans même m'apercevoir du danger ».



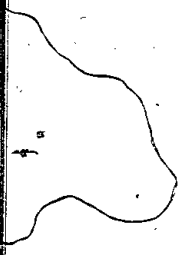
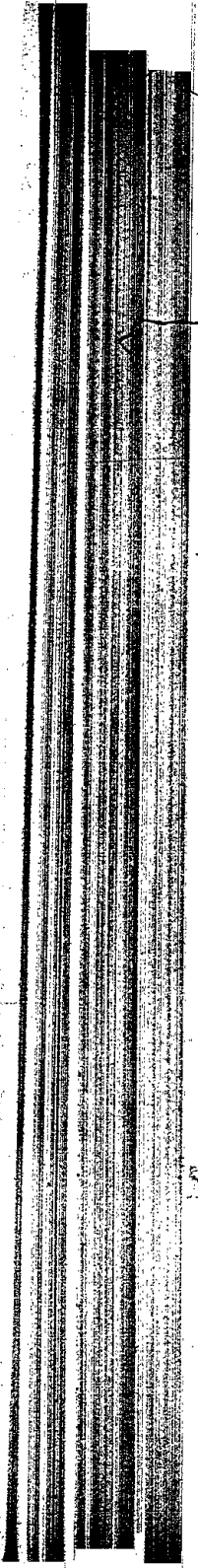
... PORTAIT HABITUELLEMENT
... DE GLORIVIELE

« garder votre divin Fils, car, vous le voyez, votre « pauvre serviteur ne peut plus rien pour sauvegarder « son précieux dépôt ». Puis, m'adressant aux saints Anges, je leur disais : « A vous, sainte cohorte, à marcher devant votre Roi et devant votre Reine, comme « vous faisiez à la fuite en Égypte ». Mes préparatifs ainsi faits et la porte de ma cellule bien close, de manière à ce qu'elle restât inaperçue à toute visite domiciliaire, j'affrontais les dangers du voyage sans la moindre hésitation, à travers les rues les plus peuplées des faubourgs qui, le soir surtout, fourmillaient de têtes échauffées par l'action de l'esprit révolutionnaire et du vin. Mais que m'importait quand, avec les armes toutes-puissantes de la confiance et de la foi, mon imagination ou plutôt mon cœur reconnaissant croyait voir encore cette même noble dame qui, me montrant du geste et du doigt le noviciat des Jésuites, quarante-cinq ans plus tôt, m'avait dit : « C'est là que Dieu « t'appelle ». A ce souvenir, et croyant encore entendre la même voix me dire à ce moment : « C'est là, dans « cette mansarde, près de cette âme si délaissée, que « Dieu t'appelle » ; mon cœur, profondément ému, lui répondait : « Oui, oui, ma bonne Mère, je vous entends. « j'y cours, j'y vole ! ». Et l'on comprendra qu'alors même que j'eusse vu l'échafaud dressé devant moi, j'aurais franchi l'obstacle sans même m'apercevoir du danger ».



FIGURES QUE PORTAIT HABITUELLEMENT

LE P. DE GUERRE



Dans cette même maison de la rue Cassette habitaient des religieuses Carmélites du monastère de Grenelle. Elles s'y étaient réfugiées au nombre de sept, parmi lesquelles une Sœur converse du nom de Chrétienne¹, dont il est question dans le passage suivant : « Nos Dames, écrit le P. de Clorivière à Mademoisellè de Cicé, prendront Laurence (Paumier) pour aider Chrétienne ». Et le 2 janvier 1793, une lettre du Père parle de nouveau de ces Dames qui habitaient rue Cassette : « Votre proposition, ma chère fille, me paraît convenable en tous ses points, et me plaît beaucoup; il y a sans doute des difficultés, mais où ne s'en rencontre-t-il pas? Cependant, je ne puis encore rien décider pour moi; il faut qu'auparavant j'en confère avec nos Dames. On nous fait espérer que nous les reverrons dans peu. Elles n'ont pas perdu de vue ce qu'elles projetaient; de plus il leur serait impossible de demeurer où elles sont; ainsi, il me paraît qu'il faudra que nous nous séparions, à moins qu'elles ne retournent au numéro onze². Prions bien le Seigneur pour qu'il arrange le tout pour sa plus grande gloire et le bien de ceux qui le cherchent. Ce qui pourrait m'embarrasser, c'est la situation de ma sœur que je ne puis pas abandonner. Il me faudrait aussi pourvoir

1. Voir *Vie de la R. M. Camille de l'Enfant-Jésus, née de Soyecourt*.

2. Rue Cassette.

à quelque chose en faveur de Laurence qui s'est sacrifiée pour moi. J'espère que la divine Providence arrangera tout cela, et que notre sainte Mère et saint Joseph nous feront sentir leur protection. Je vous salue et toutes vos amies ».

Mademoiselle de Clorivière, en religion Mère Thérèse de Gonzague, dont il est ici parlé, avait été forcée par les arrêts d'expulsion du 17 août 1792, de quitter son monastère de la Visitation et d'aller se réfugier en Belgique avec deux de ses compagnes. Elle en était revenue peu après, et vivait à Neuilly, dans un pauvre réduit où le Père allait souvent la visiter et la soutenir. Mademoiselle de Cicé, qui s'était liée d'amitié avec elle, ne craignait pas de s'exposer pour lui être utile. C'était une âme fortement trempée et capable de souffrir pour le nom de Jésus-Christ. Arrêtée en 1794, la Mère Thérèse de Gonzague fut incarcérée à la prison du Plessis, où elle se préparait à la mort lorsque la chute de Robespierre vint la priver de la couronne du martyr. Elle retourna, en juillet 1794, habiter sa retraite de Neuilly, où elle demeura encore plusieurs années. La correspondance de son frère fait souvent mention de cette sainte religieuse.

L'année 1793 fut, on le sait, la plus sanglante de la Révolution. Tous les « suspects » étaient envoyés à l'échafaud, sans jugement ni appel. On a peu de détails

sur les deux Sociétés durant cette période. La persécution et le danger constant les empêchaient, il est vrai, de s'accroître, mais inspiraient à chacun de leurs membres le zèle qui fait les apôtres et les martyrs. Il semble qu'on puisse placer à la fin de l'année 1793 la lettre suivante du P. de Clorivière, retrouvée sans date dans les papiers de Mademoiselle de Cicé :

« Regardons tout dans les vues de la divine Providence et avec les yeux de la foi. Nous sommes dans des temps où le Seigneur nous commande de nous livrer à une joie sainte et à la plus douce confiance. Ce n'est pas que la nature ne ressente toute sa faiblesse, et qu'elle ne craigne d'y succomber; nous ne devons pas en être surpris, après ce que notre divin Maître a voulu éprouver dans le Jardin des Olives, mais avec lui, élevons-nous au-dessus de nos craintes, de nos faiblesses et de nos inquiétudes naturelles: élevons-nous, dis-je, en esprit, et ce triomphe sur la nature sera très agréable à Notre-Seigneur qui ne permet en nous ce pénible combat entre la nature et la grâce que pour rendre la victoire de celle-ci plus glorieuse et plus méritoire. Unissons donc nos dispositions à celles de Jésus-Christ dans son agonie au Jardin... Je regarde comme bienheureux le sort de nos frères, et la confiance que j'ai en leur mort ne me permet pas de prier pour eux. Si Dieu veut nous honorer d'une semblable fin, regardons-la

comme la plus précieuse de ses faveurs. Notre soin doit être de nous y disposer par le plus entier abandon entre ses mains. Prions les uns pour les autres et pour l'Eglise avec toute la confiance et la ferveur possibles. Peut-être n'aurons-nous pas la gloire et le bonheur d'être du nombre des victimes immolées ; mais ce qui est certain, c'est que Dieu demande au moins le sacrifice de la volonté, et nous devons le faire sans réserve et sans limites. Quelque satisfaction que j'aurais de vous voir, ne venez pas sans nécessité visiter le malade. Grâce à Dieu le sentiment de sa faiblesse n'altère ni sa confiance, ni sa résignation, ni sa paix. Nous sommes au Seigneur et non pas à nous. Il peut disposer de nous selon son bon plaisir, mais aussi, s'il veut nous conserver, tous les méchants secondés de la rage des enfers ne pourront nous nuire ; il ne tombera pas sans sa volonté un seul des cheveux de notre tête. Dites de ma part tout ce que vous pouvez de plus consolant à Agathe ; priez aussi l'Esprit que lorsqu'on viendra nous visiter il me mette à la bouche ce qu'il faudra que je réponde... Qu'Adélaïde mette toute sa confiance en Dieu, un jour elle se réjouira de tout ce qu'elle souffre pour lui, Elle ne doit pas se repentir de ce qui fait auprès de Dieu la principale partie de sa gloire »...

En Décembre 1793, le Père écrivait encore : « Votre lettre, ma chère fille, m'a fait un sensible plaisir, à

l'exception de ce que vous me dites de votre santé; je me réjouis cependant de ce qu'elle est moins mauvaise. Le Seigneur vous fait une bonne part de sa croix, ce n'est pas ce dont je vous plains, car je regarde la croix comme une précieuse faveur : c'est l'échelle mystérieuse de Jacob, par laquelle on monte au ciel. Dans un temps où l'Eglise est dans l'état le plus désolant où elle ait jamais été; dans un temps où Jésus-Christ ne reçoit sous nos yeux que des outrages, nous ne voudrions pas sans doute être sans souffrances. Je ne vous en souhaiterai pas d'autres que celles que Dieu vous envoie, il sait ce qu'il en faut à chacun; mais je vous exhorte à recevoir avec reconnaissance et avec joie celles qu'il vous juge digne de porter. La nature voudrait se plaindre et gémir; que la foi triomphe de ces faiblesses. Bénissez Dieu de ce qu'il vous conduit, ainsi que son Fils bien-aimé, par le chemin raboteux du Calvaire. Regardez le divin enfant dans la crèche, et vous reconnaîtrez en lui l'homme de douleurs, qui doit finir sa vie sur la croix. Quelle gloire, quel bonheur pour nous d'avoir avec lui quelque ressemblance! Cela ne serait-il pas une assez grande récompense, quand même nous n'en aurions pas d'autre à attendre? Cela seul ne suffirait-il pas pour nous faire choisir par préférence la voie des souffrances? Mais que de grâces dans cette vie et que de couronnes dans l'autre sont promises à ceux qui

souffrent ! L'Apôtre, après nous avoir dit que le chrétien se glorifie dans la souffrance, ajoute que « la souffrance « produit en nous la patience, la patience produit « l'épreuve, et l'épreuve engendre l'espérance » ; cette espérance qui n'est jamais trompée et confondue, parce qu'elle est un gage de la charité divine que l'Esprit Saint a répandu dans nos cœurs. Nous n'obtiendrons jamais la véritable patience, cette vertu si nécessaire au salut, si le Seigneur ne nous fait part de sa croix, et si nous ne la portons pas généreusement après lui. C'est la souffrance ainsi endurée qui montre que nous sommes de vrais chrétiens, de vrais soldats de Jésus-Christ. C'est une épreuve à laquelle il nous met pour voir si nous sommes dignes de lui et pour nous le faire connaître à nous-mêmes ; et lorsque notre conscience nous rend là-dessus un bon témoignage, nos cœurs s'ouvrent aux plus doux sentiments de l'espérance chrétienne ; on ne doute plus de la bonté de Dieu qui nous accorde abondamment toutes les grâces dont nous avons besoin pour son service. On voit d'avance dans ses mains les brillantes couronnes qu'il se dispose à mettre sur nos têtes. Qu'une si grande bonté est propre à allumer dans nos cœurs le feu de son amour ! On n'aime bien et solidement que quand on a beaucoup souffert pour Dieu. Peut-on acheter par trop de souffrances un si grand bien ! Je ne veux pas, comme je

vous l'ai dit, vous en souhaiter plus que vous n'en avez à porter ; mais je vous souhaite, à vous et à toutes vos amies, une grande joie dans vos souffrances, et je prie Dieu, non de vous les ôter, mais de vous ôter toute espèce de langueur, de lâcheté, de faiblesse qui pourrait en diminuer en vous le mérite. Les maux dont nous pouvons, dont nous devons même demander la délivrance, ce sont les maux généraux de l'Église, mais il n'y a point de meilleur moyen pour en obtenir le soulagement que de souffrir avec joie nos peines personnelles.

« Je vous félicite du temps que vous avez passé avec vos amies, et je les en félicite elles-mêmes ; j'aurais eu bien de la satisfaction si j'avais pu vous voir réunies. Dieu ne l'a pas permis, il a ses desseins que nous devons adorer. Ce n'est pas encore le moment de rien définir ; le temps éclaircira tout. J'ai appris par les journaux qu'un des hommes que j'estimais le plus pour sa vertu, le P. d'Hervillé, un bon ami de Mademoiselle de C., vient d'être guillotiné. Je n'ai pas balancé à l'honorer comme martyr ; j'espère que dans le ciel il nous obtiendra bien des grâces. Ayez soin de votre santé. Beaucoup de confiance en Dieu, vivez une vie de foi, détachez-vous du sensible. Ma sœur est pleine de reconnaissance pour vos bontés ; elle m'a chargé de mille choses pour vous ».

A cette époque, le Père composa un petit poème en l'honneur des confesseurs de la foi. Il l'envoya à Mademoiselle de Cicé en l'accompagnant de ces lignes qui font bien voir la sollicitude de sa fille spirituelle : « Je vous envoie un petit ouvrage, qui vous est dû en toutes manières. Peut-être sans vous serais-je à présent du nombre de ceux que j'ai chantés. C'est un reproche que vous méritez, et cependant c'est une chose qui m'oblige à tout faire pour votre âme. Vous avez bien raison de croire que ce serait un grand bien pour vous de vous en moins occuper, et je ne cesserai point de vous le dire; vous revenez sans cesse à vous-même, c'est votre centre, et cependant ce n'est qu'en Dieu qu'il faudrait trouver ce centre. Il n'y a que le Seigneur qui puisse vous tirer de là, mais j'espère bien qu'il fera pour vous ce miracle en épurant en vous son amour. Demandez-le-lui souvent; j'unirai mes prières aux vôtres. Vous me faites plaisir en me donnant des nouvelles de nos deux amis. Je les croyais dans le ciel, bien qu'ils fussent encore sur la terre. Je ne les invoquerai pas encore, et il faudra que je les efface de mon martyrologe où je les avais inscrits ».

L'un des deux amis, dont il est question dans ces lignes, est sans nul doute M. l'abbé Cormeaux, le prêtre du Cœur de Jésus et l'ami intime du P. de Clorivière, dont il a été souvent fait mention. Arrêté le 9 août 1793,

l'abbé Cormeaux avait été enfermé dans la prison des Récollets, à Versailles, où il fut retenu jusqu'en mai 1794; le 10 de ce mois, le Père écrivait à Mademoiselle de Cécé, toujours rue des Postes : « Ma chère fille, votre solitude est grande, votre position est périlleuse, je n'y vois rien qui puisse me rassurer et vous rassurer vous-même, qu'une certitude morale que vous êtes dans l'ordre de Dieu; que vous n'avez point agi contre les règles de la prudence, ou plutôt que vous n'avez fait que céder à la nécessité qui, lorsqu'elle est tout à fait indépendante de notre volonté et provient de causes qui sont hors de notre pouvoir, est la marque la plus infaillible que le choix que nous faisons est dans l'ordre de Dieu, et conforme à sa sainte volonté. Que nous reste-t-il après cela, sinon de nous reposer amoureusement et sans inquiétude dans le sein de la divine Providence, et d'attendre paisiblement de sa main tous les événements qu'elle voudra bien permettre, et la disposition qu'il lui plaira de faire de nous ? Ce repos ne sera pas sans douleur; c'est le repos d'une âme sur la croix, et qui dit croix, dit amas de douleurs, de peines intérieures et extérieures, de troubles et d'agitations involontaires qui s'élèvent malgré nous dans notre âme, et font sur elle tour à tour de bien vives impressions. Mais que tout cela ne nous fasse pas sortir de notre repos. Acceptons la douleur et les peines de quelque nature qu'elles soient ;

il est dans tous les temps bien avantageux de souffrir, mais à présent, nous devons regarder la souffrance comme une chose d'une indispensable nécessité pour l'âme fidèle. Tandis que la main de Dieu est appesantie sur nos têtes, que la justice divine demande qu'on aille au devant de ses coups, qu'elle menace de consommer parmi nous la ruine entière de la religion si, par des satisfactions proportionnées, nous ne nous efforçons de détourner d'au-dessus de nous un si grand malheur, que l'Église, que l'État, sont dans la dernière désolation et qu'il n'y a personne, de quelque condition que ce soit, qui n'ait beaucoup à souffrir, voudrions-nous être seuls exempts de souffrances? Voudrions-nous jouir de consolations intérieures qui absorberaient en nous le sentiment de la peine? Ne devons-nous pas, au contraire, mettre notre consolation à n'en avoir aucune, à souffrir sans relâche et sans interruption, et à boire avec notre divin Maître toute l'amertume du calice que lui-même a bu le premier? Il s'en faut bien qu'il nous traite avec tant de rigueur : il sait jusqu'à quel point nous sommes faibles, il ne nous présente qu'une très légère portion du calice, et il sait en bien des manières en assaisonner l'amertume. Prenons donc au moins de sa main la part qu'il daigne nous en faire, prenons-la sans nous plaindre. et veillons sur nous pour que ce trouble,

cette agitation que nous éprouvons malgré nous, ne deviennent point volontaires par la faiblesse de notre résistance, et le peu de soin que nous aurons de nous tenir fortement et immuablement attachés à la volonté divine. Étant dans l'ordre de sa Providence, nous sommes assurés qu'il nous donnera avec abondance toutes les grâces dont nous aurons besoin, et qu'il ne nous arrivera rien qu'il n'ait ordonné de toute éternité, rien qui ne doive servir à sa gloire et au plus grand bien de notre âme. Elevons-nous donc généreusement au-dessus de toutes les impressions vives qui rendraient notre résignation moins parfaite, supprimons avec force toutes les plaintes de la nature, elles ne pourraient que tomber sur Dieu même.

« Je partage bien sincèrement toutes vos peines, et je suis prêt à faire tout ce qui est en moi pour les soulager. Si la chose dépendait de moi, je serais déjà avec vous ou plutôt je m'y rendrais sans délibérer davantage. Mais vous le savez, ma présence dans les circonstances où nous sommes n'est pas une chose indifférente ; elle peut mettre bien des personnes en danger, et je ne croirais pas agir conformément à la volonté de Dieu si je les exposais contre leur gré. Notre manière d'agir doit imiter celle de la Providence qui fait tout avec sagesse et douceur.

« Je crains beaucoup, comme vous, pour tous nos

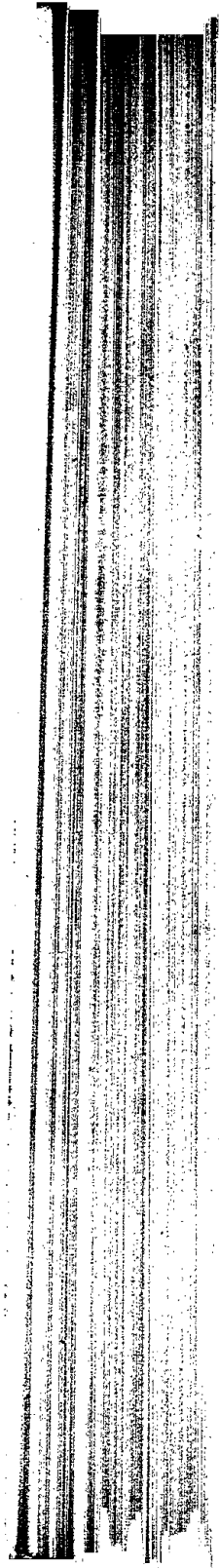
amis dans les prisons. Leur sort est entre les mains de Dieu. Lui seul peut les délivrer des mains de leurs ennemis, ou plutôt de la gueule du lion. Ma sœur me marque que les commissaires ne tarderont pas à revoir leur jugement; elle voit avec joie la perspective de la guillotine. Aimons le Seigneur. On est toujours heureux quand on le sert; on gagne infiniment à s'immoler pour lui. Je ne sais ce qui est arrivé à notre ami de Plainel, mais suivant ce qu'on m'a dit, son sort doit être maintenant décidé ».

À la fin de Mai 1794, Mademoiselle de Cicé quitta son appartement de la rue des Postes pour venir s'installer rue Cassette, dans un logement voisin du P. de Clorivière. Ce rapprochement suspendit leur correspondance durant plusieurs années, ce qui nous prive de bien des détails sur cette partie de leur vie.

Les prévisions du P. de Clorivière sur son ami l'abbé Cormeaux ne tardèrent pas à se réaliser. Après avoir étonné le tribunal révolutionnaire par le calme et la dignité de ses réponses, il courut au martyre avec l'intrepidité des premiers confesseurs de la foi. Sa notice a été publiée peu de temps après sa mort, et tout récemment dans la Vie du P. de Clorivière. D'autres prêtres de la Société du Cœur de Jésus furent jugés dignes de mourir comme lui pour la cause de Dieu et de l'Église.

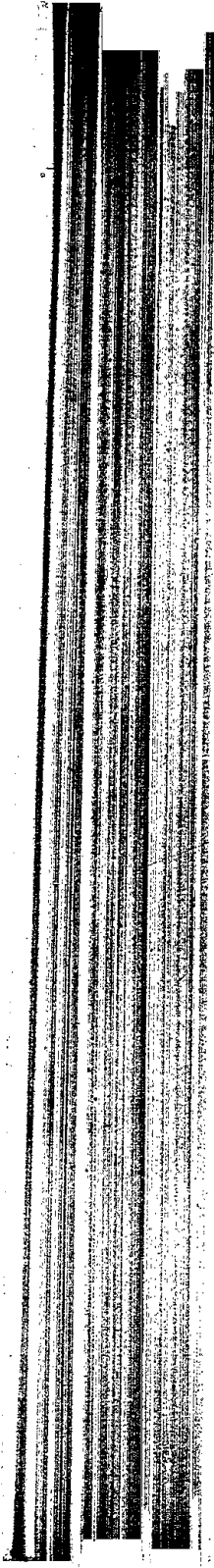
Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur leur vie. Il n'en est fait mention que pour rappeler que la Société des Filles du Cœur de Marie eut part à leur gloire, et reçut comme eux le baptême du sang, ainsi qu'on va le voir dans le chapitre qui suit.





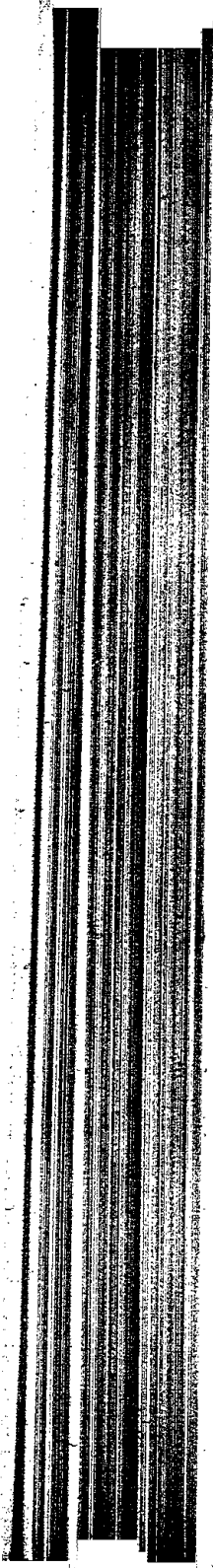


DESSABABLONS





MADAME DES BASSABLONS



2



CHAPITRE SIXIÈME

Madame des Bassablons. — Sa famille et ses premières années. — Son mariage. — Veuve, elle se retire chez son père. — Sa vie de piété et de charité. — Elle entre dans la Société des Filles du Cœur de Marie. — Son héroïsme pendant la Révolution. — Elle est arrêtée. — Sa vie dans la prison. — Condamnée à mort, elle est envoyée à Paris. — Son martyre.

Le nom de Madame des Bassablons est déjà venu plusieurs fois sous notre plume ; c'est ici le lieu de raconter sa sainte vie qui fut couronnée par le martyre. On a vu comment les Filles du Cœur de Marie rappellent les chrétiennes de la primitive Église : Madame des Bassablons a de plus ce trait de ressemblance avec ces femmes héroïques, qu'elle a scellé de son sang la foi de Jésus-Christ. Elle a réalisé dans toute son étendue ce vœu exprimé dans les Constitutions, où il est dit que : « La Société des Filles du Cœur de Marie doit être une pépinière de vierges et de martyres qui préféreront, s'il le faut, verser leur sang et souffrir toutes sortes d'affronts et de tourments, plutôt que de rien faire contre l'honneur de Jésus et de sa très sainte Mère ».

Au commencement d'une notice que Madame de Saisseval a dictée sur Madame des Bassablons, elle fait cette réflexion que nous aimons à rappeler ici : « Puisque par son martyre cette bonne sœur a assuré la bénédiction du Seigneur sur notre Société dès sa naissance, nous ne devons pas craindre de nous étendre sur sa vie. Ses compatriotes l'appelèrent la sainte de sa province ».

Thérèse-Pélagie-Anne, fille de François-Joseph Guillaudeu, écuyer, sieur Duplessis, et de Marie-Thérèse Eon, naquit à Saint-Malo le 3 décembre 1728, et fut baptisée le même jour. Ses parents avaient conservé de leurs pieux ancêtres toutes les qualités qui font les hommes de bien et les citoyens utiles ; mais la meilleure part de cet héritage était une foi sincère et éclairée, une charité vive et ingénieuse pour le soulagement de toutes les infortunes. La jeune Thérèse se montra digne des beaux exemples qu'elle avait sous les yeux ; elle fut dès l'enfance un modèle pour les compagnes de son âge. Sa piété la portait à une sévérité exagérée pour elle-même ; mais ce penchant au scrupule n'altérait en rien la gaieté de son caractère, toujours égal et enjoué. Elle joignait au plus filial attachement pour ses parents une humilité profonde et constante, une modestie toute céleste qui donnait un singulier attrait à sa personne et à ses actions. D'un maintien noble, qui

rappelait son origine, elle avait de beaux traits et une physionomie extrêmement gracieuse. Sa conversation était aussi spirituelle qu'instructive. Elle avait un penchant secret pour la critique et la raillerie; mais sa vertu la fit si bien triompher de ce défaut qu'on n'en vit bientôt aucune trace, et qu'au contraire on remarquait en elle une extrême réserve et une grande bienveillance dans la conversation. Ses premières années s'écoulèrent au sein de sa famille, loin des écueils et des dangers du monde. Sa mère, femme d'une piété éminente mais d'un caractère fort sévère, l'éleva dans une dépendance extrême, qui ne nuisit cependant pas à l'esprit d'initiative et à la force de volonté qui rendirent sa vie si féconde. Après plusieurs années passées au couvent, où elle reçut une éducation conforme à son rang, elle revint au foyer paternel où elle fut à la fois le charme et l'édification de tous ceux qui l'entouraient, par ses qualités aimables et sérieuses dont le trait distinctif était une bonté d'âme inépuisable. A peine avait-elle atteint l'âge de vingt ans que ses parents lui proposèrent une alliance fort honorable. Elle y donna son acquiescement, autant par déférence que par inclination. La famille des Bassablons dans laquelle la Providence la faisait entrer possédait et méritait la considération publique.

Claude-Marie-Vincent des Bassablons était fils de

Jacques-Vincent des Bassablons, secrétaire du roi, en la chambre du Parlement de Rouen, l'un des principaux actionnaires d'une société d'hommes entreprenants qui travaillèrent les premiers à l'accroissement de Saint-Malo, en 1708, et au dessèchement de ses marais, en 1712.

M. des Bassablons était un homme d'une haute probité, d'une grande droiture, d'un cœur excellent, mais imbu de la philosophie du dix-huitième siècle. Dans les premiers temps du mariage de Madame des Bassablons, l'incrédulité de son mari fut pour elle un vif sujet d'amertume et d'inquiétude; mais son ingénieuse piété, sa patience et ses bons exemples finirent par triompher de tous les obstacles. M. des Bassablons était revenu à des idées plus justes et à une piété très solide lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée. Ils n'avaient eu de leur union qu'une fille qui mourut peu de jours après sa naissance.

Devenue veuve à l'âge de vingt-trois ans, Madame des Bassablons se retira chez son père, fervent et charitable chrétien, dont elle partagea d'abord, puis surpassa bientôt toutes les bonnes œuvres. Ce fut pour donner à son zèle un plus libre essor qu'elle entra, le 16 décembre 1751, dans l'assemblée des dames de la Congrégation ou Confrérie de charité, établie par saint Vincent de Paul.

La plupart des dames qui composaient cette Société avaient de la fortune, et rivalisaient de générosité envers les pauvres et les malades de la ville. Les prisonniers et les filles de mauvaise vie ou celles qui étaient exposées à se perdre étaient l'objet spécial des soins de Madame des Bassablons. Elle leur sacrifiait entièrement tout ce dont elle pouvait se dispenser. Elle se réduisait pour cela au plus strict nécessaire : « Sa toilette et sa table, dit un mémoire du temps, étaient celles d'un pauvre, et nous n'exagérons pas en disant que le plus sûr moyen dont quelques mauvais sujets se servaient pour l'intéresser davantage, était de la payer d'ingratitude en lui disant les plus grossières injures ». Elle ne se contentait pas d'employer en bonnes œuvres tout son revenu qui ne dépassait guère trois mille francs; mais elle n'épargnait aucune démarche pour obtenir des aumônes en faveur de ses chers pauvres. Sachant se plier à toutes les exigences, elle s'habillait même avec plus de soin et, selon sa propre expression, elle « s'endimanchait » afin de s'introduire plus facilement auprès des riches et des étrangers de distinction. Elle plaidait alors la cause des malheureux avec des manières si aimables, des paroles si persuasives, qu'elle ne manquait guère de revenir les mains pleines. Le but principal de l'association des dames de Saint-Malo était le soin des pauvres honteux et surtout des malades,

Madame des Bassablons s'y livrait avec un zèle infatigable.

Pour mieux échapper aux regards, durant ses nombreuses visites de charité, elle s'était procuré un habillement de laine noire et une pelisse longue dont elle mettait la partie supérieure sur sa tête, afin de passer pour une femme de basse condition. C'est ainsi qu'elle est représentée dans le portrait que l'on a d'elle et que l'on conserve précieusement au bureau de charité de Saint-Malo. Sans être remarquée, elle pénétrait dans les plus sombres réduits, à la recherche d'affreuses misères. Souvent elle cachait sous l'espèce de cape qui la couvrait, le bois et les provisions qu'elle apportait.

Le 2 mai 1776, Madame des Bassablons fut nommée à l'unanimité directrice de la maison de la Providence, ou manufacture pour le travail des indigents à domicile dans la ville de Saint-Malo. Au commencement de la Révolution, près de six cents pauvres trouvaient là leur subsistance quand d'autres occupations venaient à leur manquer.

Après la mort de son père, notre pieuse veuve eut la pensée de se retirer dans un monastère; mais ses directeurs lui ayant fait envisager tout le bien qu'elle pouvait accomplir dans le monde, elle se résigna à y rester avec une parfaite soumission et reprit sa vie ordinaire avec une ardeur toute nouvelle. Sa sollicitude s'étendait

à tous les genres de bonnes œuvres, si bien qu'on l'avait surnommée « Notre-Dame de Bon Secours ».

« Il n'est peut-être pas, dit la chronique de Saint-Malo, un seul grenier dans nos murs où elle n'ait porté, pendant près d'un demi-siècle, la consolation et la paix ».

Les aumônes spirituelles qui, aux yeux de la foi, sont les plus importantes, avaient naturellement ses prédications ; elle s'appliqua à enseigner aux enfants le catéchisme, à élever de jeunes orphelines, à raffermir les nouveaux convertis, qu'elle logea même parfois chez elle, à procurer l'éducation aux jeunes gens en qui elle voyait des dispositions pour la piété. Plusieurs d'entre eux lui durent leur vocation ecclésiastique. A Saint-Malo, où la population a toujours été profondément religieuse, un bon nombre de personnes, surtout d'ouvriers, aimaient à commencer leur journée par une courte visite à l'église. Madame des Bassablons voulut encourager cette piété et jusqu'à la Révolution fit célébrer à ses frais, chaque matin, une messe à cinq heures. Son humilité lui fit garder le silence sur ce nouveau bienfait qui, comme tant d'autres, n'eut que Dieu seul pour témoin.

« Comment peindre, dit son principal biographe, l'abbé Carron, la carrière de cette sainte femme qui, remplie d'œuvres méritoires, retraçait les mêmes actes tous les jours et du matin au soir ? Cette humble ser-

vante de Jésus-Christ n'a rien établi de nouveau. Douée d'une grande intelligence, elle a parfaitement administré; placée longtemps à la tête des autres, elle a dirigé leur action avec la plus grande sagesse; mais tout s'est fait en silence devant Dieu et avec un secret si profond qu'il n'est resté que ce qu'elle n'a pu absolument dérober aux regards ».

L'extrême pureté d'intention que Madame des Basablons apportait dans toutes ses actions ne la préservait pas de troubles intérieurs; elle se reprochait même la répugnance qu'elle avait à surmonter la nature dans l'accomplissement de certaines œuvres. Sa délicatesse de conscience était si grande qu'elle craignait de ne pas faire assez d'aumônes, et cependant on a vu qu'elle ne se réservait que l'absolu nécessaire. Une de ses amies, la voyant un jour accablée de tristesse, voulut la distraire par une innocente plaisanterie: « Sûrement, lui dit-elle, c'est votre avarice qui vous tourmente ». La généreuse bienfaitrice répondit qu'en effet, elle était toute saisie de crainte à ce sujet. Tout pour Dieu et le prochain, sans retour sur soi-même, tel était l'idéal de la perfection qu'elle ambitionnait.

« On me reproche, disait-elle un jour à une amie, d'assister les filles de mauvaise vie pour les retirer du crime: oh! si j'avais le bonheur de sauver une âme, que je serais heureuse! mais quand je n'empêcherais

qu'un péché mortel, ne devrais-je pas tout souffrir pour cela ? »

Madame des Bassablons a mérité de tout point l'éloge que l'Apôtre a tracé des veuves qui méritent ce nom par la régularité de leur vie et par la sainteté de leurs œuvres. Aussi fut-elle une des premières personnes sur lesquelles le P. de Clorivière jeta les yeux, dès qu'il eut l'inspiration de fonder la Société des Filles de Marie. Il avait pu apprécier sa haute vertu pendant qu'il était curé de Paramé, où Madame des Bassablons avait sa maison de campagne. Elle fut une des sept Filles de Marie de Bretagne qui prononcèrent leur acte de Consécration le 2 février 1791 et qui firent leur noviciat sous la direction de la Mère Marie de Jésus.

Dans les conversations sur les origines de la Société, que Madame de Saisseval a eues avec le P. Varin, elle disait, avec cette fierté d'un cœur jaloux de son Institut autant que des membres qui en ont fait partie : « Mon Père, ne trouvez-vous pas que présenter ces premiers sujets enrôlés dans notre Société du Saint Cœur de Marie, à l'époque où elle ne faisait que de naître, c'est présenter plus que la loi écrite puisque, par leur vie et par leur mort, ces « pierres vivantes » offrent ce dévouement plein et entier qui les exposa toutes également à le sceller de leur sang, ainsi qu'il en fut pour Madame des Bassablons ? — Oui, assurément,

Madame, répondit le P. Varin, je suis profondément édifié des exemples donnés par vos pierres vivantes, ainsi que vous les nommez. Oui, cette fidélité aux devoirs de position et ce généreux dévouement, à l'époque où les fondateurs des ordres les plus austères en auraient eux-mêmes modifié probablement les pratiques, prouve jusqu'à l'évidence que c'est l'esprit de Dieu qui s'est manifesté au P. de Clorivière dans l'institution des deux sociétés auxquelles il a donné naissance. Je dirai plus, même, c'est qu'au lieu d'accorder au P. de Clorivière l'honneur qui revient aux fondateurs d'ordres, on serait tenté en étudiant attentivement l'histoire de l'Église, de trouver qu'il n'a fait que reproduire dans l'établissement de ces sociétés ce qu'étaient celles de plusieurs des premiers chrétiens, dans les trois premiers siècles de l'Église. Alors, sans qu'il y eut ni cloîtres, ni vœux ostensibles, il était peu de familles cependant qui ne renfermassent dans leur sein des cœurs dévoués qui, non contents d'avoir reçu en secret la grâce sanctifiante du baptême, remplissaient les prescriptions des conseils évangéliques qui formèrent plus tard la base des communautés religieuses. Je le répète donc, Madame, plus je m'attache à méditer la fin de ces deux sociétés du Cœur de Jésus et du Cœur de Marie, au point de vue des événements actuels dont les progrès sont si menaçants, plus

je partage l'opinion de votre fondateur, qui assurait qu'il viendrait une époque où cet Institut serait le seul praticable, au milieu des bouleversements prévus pour toutes les communautés religieuses reconnues comme telles ».

A Madame des Bassablons revient, paraît-il, l'honneur d'avoir réuni dans sa maison de campagne la première assemblée des Filles de Marie de Bretagne. N'est-ce pas une grâce insigne pour celles de cette province que leur Société y ait eu pour berceau la demeure d'une future martyre ? Madame des Bassablons prononça ses vœux au cours de l'année 1792. Son dévouement fut inappréciable pour les Filles de Marie, à qui elle procurait toutes espèces de secours, leur prêtant des livres de piété, les réunissant chez elle pour leur faire donner des instructions par un prêtre qu'elle ne craignait pas d'abriter sous son toit, malgré les dangers du moment.

Quand éclatèrent les mauvais jours de la Révolution, cette généreuse Fille de Marie, que la voix publique avait surnommée « la sainte et la mère des pauvres », fut vivement sollicitée de se soustraire au péril par l'émigration. Elle y était intérieurement poussée par la terreur secrète qu'elle ressentait toutes les fois qu'elle voyait une victime innocente tomber sous le couteau fatal. Un pressentiment, d'ailleurs, lui disait que le

même sort lui était réservé. Malgré tout, elle eut le courage de résister au désir de quitter la France, afin de rester fidèle à sa vocation et de ne pas abandonner tant de malheureux dont elle était la Providence.

« J'avais entendu, raconte un témoin de sa vie, les patriotes former le complot de l'arrêter; je l'en avertis en l'engageant à se cacher, mais elle me répondit avec un aimable enjouement : « Que faire ? cela m'est impossible. Si telle est la volonté de Dieu que je partage le genre de mort qu'on réserve aux amis de la religion, que cette sainte volonté soit faite ». Au moment où elle parlait ainsi, elle revenait de voir à la prison de la ville un respectable curé, et ne discontinua point ses dange-reuses visites.

« Pendant quelque temps les autorités civiles de Saint-Malo conservèrent des sentiments d'humanité; Madame des Bassablons devint alors la protectrice des persécutés, dont le nombre ne cessait de croître. Les horreurs commises ensuite par le tribunal révolutionnaire ne ralentirent pas son ardeur. Plus que jamais, elle voulut assister les prisonniers, et surtout les prêtres et les citoyens honorables qui, confondus avec les criminels, remplissaient les lieux de réclusion. Elle leur portait elle-même les secours dont ils avaient un si pressant besoin, et cela avec tant de succès que l'on a unanimement considéré comme miraculeux tout le bien

qu'elle a fait. Si elle était encore atteinte d'une terreur secrète en présence des féroces conventionnels, il n'en paraissait pas de trace au dehors ».

Depuis le commencement de la Révolution, Saint-Malo était devenu le refuge d'un très grand nombre de Français persécutés, et surtout de prêtres fuyant devant la proscription. Madame des Bassablons se mit au service de tous ces malheureux, pour qui elle se prodiguait de toutes manières, leur fournissant les vêtements, la nourriture, leur donnant abri chez elle, à Saint-Malo, et dans sa maison de campagne. Elle avait entre autres, pour digne coopératrice, une de ses amies d'enfance, Mademoiselle Julienne Whitt, irlandaise d'origine, dont les ancêtres s'étaient exilés pour la foi, sous Jacques II. La mémoire de cette femme courageuse dont les chroniques du temps sont unanimes à faire l'éloge, mérite de revivre dans les annales de la Société.

Il n'était pas de moment où le Comité révolutionnaire et la municipalité, toute composée de terroristes, ne fissent les motions les plus violentes contre une dizaine de prêtres infirmes qui n'avaient pu être déportés avec les autres confesseurs de la foi. Madame des Bassablons s'ingéniait à les soulager dans leur détresse, en mettant à profit l'influence qu'elle avait auprès de plusieurs citoyens charitables et de quelques gardes nationaux, qui conservaient encore des sentiments d'humanité.

Elle prêtait indistinctement la main aux hommes des partis les plus opposés, même aux plus dégradés ; un prêtre assermenté et violent persécuteur des catholiques, fut à la fin dénoncé pour quelque forfait, sans doute d'une atrocité trop audacieuse, et conduit à la prison. Madame des Bassablons alla, selon son usage, demander au Comité révolutionnaire la permission de lui apporter un lit et d'autres secours. Un des membres, qu'un reste d'honnêteté éclaira sur cette charité généreuse, lui dit : « Tu ne sais donc pas, citoyenne, que cet homme n'est pas de ton parti, mais que c'est un républicain ? — Citoyen, lui répondit-elle, avec un air à la fois doux et ferme, la charité est universelle et ne fait acception de personne ; c'est un homme, et par conséquent mon frère ».

Elle obtint l'autorisation demandée et apporta au pauvre misérable ce qui lui était nécessaire. L'abbé Manet, biographe des Malouins célèbres, précise les mêmes faits en ces termes : « Un trait que nous ne pouvons omettre, c'est sa conduite envers les citoyens Tobie et Lucas et autres prêtres assermentés, absolument démoralisés, et que leurs crimes avaient fait renfermer dans les prisons. La vraie charité qui donne volontiers à quiconque lui tend la main ne lui fit voir dans ces énergumènes que des hommes égarés et malheureux, et tandis que la société entière oubliait ces

violents persécuteurs du nom chrétien, Madame des Bassablons, seule ou presque seule, pourvut abondamment à tous leurs besoins pendant plusieurs mois.

« Le domicile de notre héroïne, ajoute le même chroniqueur, était immédiatement en face d'une des principales tabagies où se rassemblaient les hurleurs du jour. Il est inouï combien à cette époque elle eut à souffrir des imprécations, des blasphèmes et de toutes les horreurs dont retentissait habituellement cet antre de crimes; souvent même elle y entendit proférer contre sa personne des vociférations impies par des ingrats longtemps nourris de ses bienfaits; tant est grande la corruption de la nature humaine. Sa demeure fut de plus fréquemment troublée par les visites les plus vexatoires, tantôt pour en enlever les signes du christianisme, tantôt sous le prétexte d'y chercher des prêtres prétendus réfractaires, tantôt enfin pour le seul plaisir de lui donner l'alarme; car les chefs du club agitateur ne pouvaient supporter le contraste de ses vertus et de leurs forfaits. Mais au milieu de toutes les rudes épreuves de sa foi, cette créature angélique ne perdit pas un instant sa parfaite sérénité, et continua de boire avec calme la coupe d'amertume qu'elle devait épuiser jusqu'à la lie ».

Depuis plusieurs années, Madame des Bassablons avait chez elle un dépôt de quinze à seize mille francs,

qu'un de ses proches parents lui avait confié. Les membres du Comité révolutionnaire en ayant eu connaissance, la dénoncèrent dans les feuilles publiques comme une vile et criminelle accapareuse, et lui enlevèrent le dépôt que le propriétaire réclama en vain. Après ce vol audacieux, les dénonciateurs n'en devinrent que plus irrités contre elle. Les visites domiciliaires se renouvelèrent, sous le prétexte toujours réitéré qu'elle donnait asile à des prêtres. Durant une de ces visites, un de ces saints confesseurs passa au milieu des inquisiteurs sans en être aperçu. Chaque jour était marqué par de nouveaux excès. Parmi les indigents qui lui devaient leur existence et celle de leur famille, quelques-uns étaient payés six francs par semaine pour dénoncer les personnes qui visitaient leur bienfaitrice, ou pour révéler ce qui se passait dans sa maison. Ces espions de jour et de nuit étaient en partie des pauvres à qui elle avait fait apprendre des métiers. Tout faisait pressager sa prochaine arrestation, et elle-même en était convaincue plus que tout autre. Depuis longtemps elle s'y préparait avec une aveugle soumission à la divine Providence. Se trouvant un jour à Riancour, chez Madame Magon, son amie, elle déclara que depuis quinze ans elle avait réglé ses volontés testamentaires, et que chaque jour elle se tenait prête à paraître devant Dieu. Plusieurs fois, elle avait confié à d'intimes

amis la communication que lui avait faite le P. Bri-court, vénérable religieux de la Compagnie de Jésus, sur le genre de mort auquel elle devait s'attendre. Le saint homme aurait-il eu une inspiration prophétique et entrevu l'auréole du martyr sur ce front prédestiné ?

D'après une tradition religieusement conservée dans la Société, une image du Sacré-Cœur de Jésus trouvée sur elle fut le prétexte de son arrestation. Les annales du temps lui attribuent toutefois une autre cause : ce serait l'imprudencé d'une religieuse de Vitré dont elle était parente. Une lettre dans laquelle cette religieuse lui faisait le récit des scènes révolutionnaires dont elle avait été témoin fut saisie à la poste et portée au Comité de surveillance. Dès le lendemain, 6 avril 1793, le chef républicain Carpentier, de sinistre mémoire, signa l'ordre de mettre Madame des Bassablons en arrestation. Cet ordre ne fut exécuté cependant que le 9 suivant. Dès six heures du matin, une bande armée envahit la maison et commença à s'y livrer au pillage. Le chef pénétra dans la chambre où Madame des Bassablons, alors souffrante, était encore couchée. Il lui ordonna de se lever sur-le-champ pour être conduite à la maison d'arrêt. On n'osa cependant pas l'y conduire en plein jour, dans la crainte de soulever l'indignation publique, tant était grande la popularité dont jouissait cette sainte femme. Les indignités dont elle

fut l'objet durant cette journée sont à peines croyables. Les malfaiteurs s'emparèrent sous ses yeux de tout ce qui leur était agréable en accompagnant ces vols des plus grossières insultes. Vers midi, pendant que la bande des forcenés était allée prendre son repas, un d'eux resté de garde, eut un instant de pitié et lui témoigna la peine que tant d'excès lui causaient. On était alors en Carême, et Madame des Bassablons n'ayant encore rien pris à quatre heures de l'après-midi se trouva mal. Quelqu'un proposa d'aller lui chercher des aliments, mais les chefs s'y opposèrent. Deux soldats logés chez elle ayant persisté à lui en procurer, on leur défendit de sortir. Ces deux hommes de cœur, outrés de tant d'indignes traitements, coururent prendre leurs armes et s'écrièrent ensemble : « Nous passerons nos armes au travers du corps du premier qui voudra nous empêcher de sortir ». La bande de lâches n'osa bouger et garda le silence.

A huit heures du soir, Madame des Bassablons fut conduite à la prison, rue d'Asfeld; son entrée fut un triomphe, on se jetait à ses pieds et on se recommandait à ses prières. Elle fut enfermée avec une religieuse de ses amies dans un misérable réduit qui n'avait que six pieds sur huit. Encore cette espèce de cachot ne recevait-il d'air et de lumière que par deux chambres auxquelles il servait de passage et où lo-

geaient vingt-quatre détenus, presque tous malades ou infirmes. C'est là que cette mère des pauvres languit pendant plus d'un an.

La prison, bien que de petite dimension, contenait cependant deux cent trente femmes. Cet entassement était un continuel supplice pour les captives, ne leur laissant pas un moment de repos, ni jour ni nuit. Les geôliers augmentaient encore l'horreur d'une telle situation par des vexations de tout genre. La santé de Madame des Bassablons, de plus en plus altérée, aurait exigé de grands soins ; elle en supporta la privation avec une égalité d'humeur inaltérable. Les souffrances dont elle était témoin lui étaient une bien plus rude épreuve : une de ses compagnes de prison, pauvre femme du peuple, n'avait pas où se coucher, celle dont elle partageait habituellement le lit étant atteinte d'une fièvre maligne. Il était tard et il ne restait pas de possibilité d'avoir de communication hors du lieu de détention. « Quoi, dit avec douleur Madame des Bassablons à une de ses amies, verrai-je Lazare souffrir à ma porte sans lui porter secours ! » A force de sollicitations, elle parvint à faire donner un lit à son infortunée voisine.

« La vertu qui paraît avoir brillé davantage en sa personne, dans la maison d'arrêt, dit l'abbé Carron, fut un entier abandon d'elle-même et de tout ce qui pouvait lui arriver, dans le sein de l'adorable Provi-

dence. Ce penchant aux plus vives inquiétudes qui avait fait le tourment de sa vie n'était pas étouffé; souvent il renaissait même avec force, et alors il lui échappait de dire dans l'intimité : « Oui, je serai guillotinée, ils « m'ont trop menacée avant mon emprisonnement pour « que ma vie ne se termine pas ainsi ». Mais à peine ce sentiment était-il énoncé qu'elle reprenait sa sérénité habituelle qui, même dans ce séjour d'horreur, faisait passer des moments agréables aux personnes qui l'entouraient ».

Plus d'un an s'était écoulé au milieu de cette agonie de chaque jour lorsque, le 1^{er} juin 1794, un membre du comité vint lire la liste des prisonniers condamnés à être conduits à Paris pour périr sur l'échafaud. Madame des Bassablons, retenue dans son lit de souffrance, pria la fidèle amie dont nous avons déjà parlé d'aller entendre la lecture de la liste fatale. « Malgré tout ce que me disait mon amie, ajoute cette religieuse, confidente de ses derniers sentiments, je ne m'attendais pas qu'elle dût avoir un pareil sort. En l'apprenant, je perdis l'usage de mes sens. On m'aida ensuite à me rendre auprès d'elle, et dès qu'elle me vit : « Oh ! ta figure, « me dit-elle, m'annonce que je suis sur la liste ».

Madame des Bassablons se lève aussitôt et prodigue ses soins à son amie.

Son état de maladie devait, il semble, la soustraire

à cette condamnation, mais les bourreaux ajoutant l'ironie à la cruauté, dirent « qu'ils avaient pourvu à sa situation et qu'elle aurait auprès d'elle un homme de l'art pour la soigner. » C'était un prisonnier, M. Bougour, médecin, qui lui aussi périt sur l'échafaud.

« Il y a dix mois, dit-elle à son amie avant de partir, que je n'ai pu me confesser ». Celle-ci lui répondit que ce n'avait pas été par négligence de sa part, mais par prudence pour ne pas exposer la vie du guide de sa conscience. « Peut-être, ajouta Madame des Bassablons, trouverai-je le moyen de me confesser en route ». On lui répliqua que cela n'était point probable mais que, mourant pour la cause de la religion, elle ne devait pas se tourmenter. Ce mot la raffermir dans l'heureux calme qu'elle éprouvait. Dans ce moment suprême Notre-Seigneur l'assistait d'autant plus visiblement que toute sa vie elle avait ressenti la plus grande frayeur des jugements de Dieu, et que, dans ces temps d'épreuves, les plus saints directeurs n'avaient pu réussir à la rassurer.

Dans la soirée, elle alla visiter ses compagnes de route, qu'elle trouva et laissa dans un espoir qu'elle ne partageait point.

Les deux amies passèrent la nuit assises sur leurs lits, et souvent celle que le Seigneur appelait au martyre renouvelait avec paix et tranquillité le sacrifice de sa

vie. Seuls, le sort d'une ancienne femme de chambre qui ne l'avait pas quittée depuis son mariage, et celui d'un ecclésiastique infirme, constant objet de sa vénération, jetaient, non du découragement mais un peu d'amertume, sur ce calme qu'on peut assurer être un prodige dans une personne de son naturel.

Les geôliers refusèrent de lui remettre l'argent qui lui appartenait et de lui laisser emporter les objets les plus indispensables, lui rappelant avec une barbare ironie le sort qui l'attendait à Paris. Forcée d'emprunter un peu d'argent, elle en demanda à quelques détenus, avec l'air de contentement et de joie qui lui était ordinaire. « Eh ! bien, dit-elle à son amie, ne t'avais-je pas annoncé que, lorsque je n'aurais plus rien, tu tiendrais la bourse pendant que je quêterais ? »

Vers midi, le Comité de surveillance lui fit signifier, en même temps qu'à onze autres victimes, parmi lesquelles se trouvaient quelques membres des plus illustres familles du pays, que le départ était fixé pour le lendemain. On les prévint que s'ils mettaient chacun plus de vingt à vingt-cinq livres d'effets dans leurs bagages, on les leur arracherait. Quelques-uns réclamèrent certains papiers attestant leur innocence. « Vous trouverez là-bas ce qu'il vous faut », fut l'atroce réponse qu'on leur fit.

Entre trois et quatre heures du matin, le 2 juin 1794.

Madame des Bassablons fut placée sur un chariot d'artillerie avec les autres condamnés. Pendant que le funèbre cortège traversait les rues de la ville, une consolation inespérée leur fut accordée. « Notre courageuse martyre, raconte l'abbé Manet, l'un des prêtres cachés alors à Saint-Malo, convaincu qu'elle touchait de près à sa dernière heure, nous fit supplier en son nom et au nom de ses compagnons d'infortune, de leur donner au passage l'absolution, du haut d'un grenier où nous étions réfugiés. Nous leur fîmes cette grâce avec d'autant plus d'empressement que nous ignorions qu'à cette époque de sang, plusieurs prêtres à Paris, sous divers déguisements, se faisaient un devoir de se trouver sur les lieux d'exécution pour absoudre au nom de Jésus-Christ les condamnés qui montaient à l'échafaud¹.

1. On sait qu'un certain nombre de prêtres fidèles avaient assumé la charitable mission d'accompagner la charrette qui transportait les condamnés à la guillotine. L'abbé Hichet, vicaire général de Mgr de Juigné, archevêque de Paris, avait donné à sept d'entre eux une certaine organisation; chacun d'eux faisait « la semaine. » Déguisés, vêtus même de la carmagnole, et portant moustaches, ces prêtres courageux, au péril de leur vie, offraient les suprêmes consolations de la religion à ceux qui allaient mourir.

L'abbé de Keravenan, qui fut plus tard curé de Saint-Germain-des-Prés, suivit ainsi, le 5 avril 1794, la fatale charrette qui portait Danton dont, en juin 1793, il avait reçu la confession et béni le mariage avec sa seconde femme, Louise Gély, alors âgée de quinze ans.

D'autres prêtres se rendaient à des fenêtres connues de certains condamnés et les absolvaient ainsi au passage.

« Fortifiée par cette grâce du sacrement, continue l'abbé Carron, le calme, la résignation, la douce paix, — ce cachet des élus — fut constamment répandu sur le visage de Madame des Bassablons, malgré l'affreuse agonie que les gendarmes commencèrent à lui faire endurer par toutes sortes de mauvais traitements. Depuis lors elle ne perdit pas un instant son enjouement céleste, et elle s'appliqua surtout à relever le courage abattu du sieur X..., dont la conscience devait avoir plus d'un reproche à se faire, en quoi elle eut la consolation de réussir ».

La chaleur était si excessive que plusieurs des malheureux voyageurs perdirent connaissance, ce qui n'empêcha pas les conducteurs de continuer la marche. Le roulage, les secousses, surtout dans les bourgs et les villages où les postillons allaient au grand trot, leur causaient les plus vives douleurs. Le voyage dura dix-huit jours, qui parurent d'autant plus interminables que les gardiens ne cessaient d'effrayer les prisonniers par le récit du sort qui les attendait.

A Paris, les victimes furent écrouées à la prison de la Conciergerie, d'où était sortie quelques mois auparavant pour aller au supplice, l'infortunée reine Marie-Antoinette.

« Peu de temps avant de monter à l'échafaud, raconte Madame de Saisseval, notre amie eut le bonheur de se

confesser au fondateur même des Filles du Cœur de Marie, le P. de Clorivière qui, caché à Paris, trouva le moyen de rendre à sa fille spirituelle le service du bon Pasteur qui expose sa vie pour ses brebis ».

Le saint religieux dit en parlant d'elle : « On ne peut exprimer à quel degré d'énergie la grâce du sacrement éleva cette sainte âme. Madame des Bassablons, si craintive jusque là de l'horreur du supplice, se montra dès lors comme revêtue d'une sorte d'apostolat. Avec cette éloquence du cœur que l'esprit de foi peut seul inspirer, elle fit partager à tous ses compagnons d'infortune les sentiments de paix et de consolation dont elle-même était pénétrée; à ce point que, les condamnés placés à côté d'elle sur le chariot de mort, semblaient vouloir s'attacher à sa personne et lui disaient : « Ma bonne mère, aidez-nous » !

« Arrivée au pied de l'échafaud, place du Trône (21 juin), elle y monta avec courage et dignité, ce qui donna à ses compagnons la force de mourir comme elle.

« Telle est, continue Madame de Saisseval, l'assertion du P. de Clorivière, qui nous a transmis ces détails et dont on ne craint plus maintenant de révéler le nom ».

De retour en France, après huit ans d'exil, Mgr Cortois de Pressigny, évêque de Saint-Malo, rendit à la


mémoire de Madame des Bassablons l'éclatant témoignage qu'on va lire :

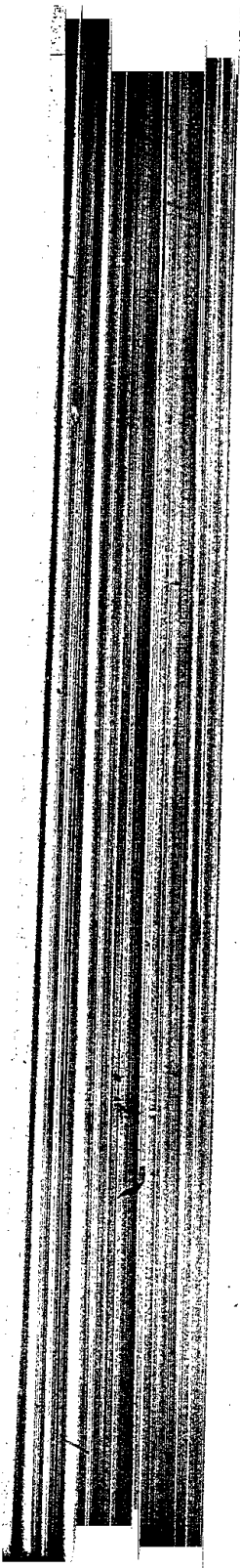
« Dieu qui se plaît à marquer la puissance de sa grâce selon les dispositions d'une volonté toujours sage, semble l'avoir fait éclater de notre temps d'une manière plus particulière dans la personne de Madame des Bassablons. Lorsque je me rappelle, — et souvent j'y pense pour ma propre édification, — lorsque je me rappelle cette foi vive mais discrète, cette piété si douce et si aimable, cette charité si active qu'on avait peine à comprendre qu'une santé faible et délicate pût y suffire, oh ! j'espère, j'ai la confiance que le Dieu juste n'abandonnera pas ceux à qui il a permis que de tels exemples fussent donnés et à qui il a ménagé de tels intercesseurs ; car, je l'avoue, mes frères, je me sens souvent porté à implorer auprès de Dieu l'intercession de cette âme si charitable ; et si quelque pensée put adoucir ma douleur profonde, lorsque j'appris la perte que vous aviez faite, ce fut l'espoir que cette sainte âme avait été reçue immédiatement dans le sein du Dieu son Sauveur, dont le nom avait été glorifié par elle pendant sa vie et à sa mort ».

L'abbé Manet, que nous avons déjà cité plusieurs fois, termine la biographie de Madame des Bassablons en transcrivant l'építaphe qu'il avait composée lui-même dans l'espérance qu'un monument lui serait élevé

plus tard : « en attendant, ajoutait-il, que le nom de cette sainte femme soit inscrit, comme il pourra l'être un jour, à la tête de ces noms glorieux dont le martyrologe de l'Église catholique est enrichi »

L'histoire de la Société des Filles du Cœur de Marie n'a pas de plus belle page que celle qu'on vient de lire. Madame des Bassablons a eu ce bonheur et cette gloire unique, entre toutes ses compagnes, de cueillir la palme du martyre. Citons pour clore cette notice les paroles si remarquables qu'écrivait le P. de Clorivière, après la Révolution, dans un aperçu sur les deux Sociétés : « Plusieurs de nos associés, dit-il, ont été enveloppés dans le massacre des prêtres fidèles, les 2 et 3 septembre 1792. D'autres depuis (entre autres M. Cormeaux) ont souffert et sont morts pour la foi. On compte aussi parmi les victimes une Fille du Cœur de Marie, que ses rares vertus rendaient respectable à tout le monde; de sorte que les deux Sociétés ont pris possession du ciel avant d'être encore bien établies sur la terre ».





CHAPITRE SEPTIÈME

Perrine Guichard. — Marie Tertra. — Autres Filles de Marie de Bretagne. — Emprisonnement de Mademoiselle de Cicé. — Elle est mise en liberté. — Premières lettres à ses filles. — Développement de la Société.

A côté du nom si éclatant de Madame des Bassablons, voici celui d'une humble fille des champs qui a subi un autre genre de martyre, comme on va le voir par les souvenirs qu'on a gardés de sa vie et de sa mort, aussi douloureuse qu'édifiante. Perrine Guichard était née à Paramé, d'une famille d'honnêtes cultivateurs; son enfance et sa jeunesse furent toujours un sujet d'édification pour sa paroisse. Le P. de Clorivière, alors recteur de Paramé, avait conçu une grande estime pour elle et avait pris un soin particulier à la former aux solides vertus. Il avait eu en don une maison destinée à recevoir les Filles de la Sagesse; mais les religieuses n'étant pas en mesure d'en prendre possession, le Père y installa la pieuse Perrine Guichard et lui fit ouvrir une école pour les enfants du pays. Elle s'employait en outre à distribuer du travail aux pauvres,

à visiter les malades et à leur porter des remèdes. Le P. de Clorivière et le recteur qui lui succéda trouvèrent toujours dans cette excellente fille une auxiliaire sûre et dévouée.

Perrine Guichard fut une de celles qui prononcèrent leur acte de Consécration dans la Société des Filles de Marie le 2 février 1791. Dès lors elle fut d'un puissant secours à Madame des Bassablons, dont elle imita les vertus et partagea les œuvres. Tandis que celle-ci se dépensait en œuvres de charité à Saint-Malo, Perrine Guichard, envoyée par elle dans sa maison de campagne à Paraté, y donnait l'hospitalité à plusieurs prêtres fuyant devant les poursuites; elle les y servait avec autant d'intelligence que de courage. Sur ces entrefaites, arriva à Cancale une frégate dont l'équipage était décimé par une fièvre pestilentielle, sorte de typhus d'une extrême violence, dont les symptômes étaient affreux. Le Comité révolutionnaire, devant qui Perrine Guichard avait été souvent dénoncée, se prévalut de ses généreuses dispositions pour lui signifier d'aller soigner les pestiférés. Elle accepta cette dangereuse tâche avec cet abandon à la volonté de Dieu qui lui était habituel, et partit avec une des fidèles compagnes de ses courses, Marie Tertra, qui, comme elle, avait prononcé son acte de Consécration dans la Société le 2 février 1791. Toutes deux se livrèrent jour et nuit avec une égale

constance au soin des malades. jusqu'à ce qu'elles fussent tombées l'une et l'autre frappées par ce terrible fléau. Elles furent transportées à Paramé, Marie Tertra dans sa famille et Perrine Guichard dans la maison de campagne de Madame des Bassablons. Les soins donnés à Marie Tertra ne purent la ramener à la vie.

On était en 1794, durant les derniers mois de la Terreur; le bourg de Paramé était inondé de troupes révolutionnaires. Le courageux abbé Vielle, déguisé en soldat, parvint jusqu'à la maison de la mourante et lui administra les derniers sacrements. « Deux jours après avoir eu ce bonheur, racontent les annales de Saint-Malo, elle rendit son âme à Dieu. Ses Sœurs de la Société, étant toutes incarcérées, ne purent lui rendre les derniers devoirs. Elles la croient bienheureuse et une protectrice dans le ciel pour les Filles de Marie ».

A la maison de campagne de Madame des Bassablons, Perrine Guichard ne trouva qu'un jardinier et une vieille femme incapables de la soigner. Elle languit dans le plus triste abandon, avec la perspective plus triste encore de mourir sans recevoir les secours de la religion; car, ainsi qu'on vient de le dire, les abords de la maison étaient gardés par les troupes de la République qui s'y trouvaient campées. Dieu ne l'abandonna cependant pas dans cette extrémité, il inspira

au même apôtre qu'on vient de voir sous un déguisement de soldat au lit de mort de Marie Tertra, l'abbé Vielle, le courage de tout braver pour arriver jusqu'à elle. Il lui administra les derniers sacrements et lui accorda même la suprême consolation de prononcer ses vœux dans la Société.

Quelque temps après, le danger de sa maladie sembla disparaître ; mais le délaissement dans lequel on l'avait abandonnée durant plusieurs jours qu'elle était restée sans connaissance, avait occasionné des ulcères qui lui couvrirent bientôt tous les membres. C'est dans cet état qu'elle fut transportée au bourg de Paramé, chez une de ses tantes qui l'entoura des meilleurs soins ; mais il était trop tard, la maladie avait fait d'affreux ravages : « On ne peut se faire une idée de ses souffrances, dit un mémoire du temps, elle avait toute l'épine du dos cariée, les chairs gangrenées. Chaque jour, il fallait lui ôter des os et des lambeaux de chair ; les mains et les pieds étaient couverts de plaies, au point qu'elle était incapable de faire aucun mouvement. Durant les deux mois de cette affreuse agonie, le calme de son âme était un miracle continuel de la grâce de Jésus-Christ, qui n'abandonne point ceux qui souffrent pour sa gloire ».

L'abbé Gautier, confesseur de la foi, ainsi que l'abbé Vielle, et comme lui très dévoué aux Filles de Marie,

vint plusieurs fois visiter la mourante et lui apporter la Sainte Communion. Ses Sœurs de la Société, sorties de prison depuis la fin de la Terreur, purent l'assister à ses derniers moments, et s'édifier de sa parfaite résignation, de ses sentiments de piété et surtout de son esprit de pauvreté. Avec la permission de ses supérieurs, elle distribua aux pauvres tout ce qu'elle possédait, jusqu'à ses derniers meubles, ne gardant que le grabat sur lequel elle se consumait de souffrances. Enfin elle remit son âme à Dieu dans la plus grande paix, laissant à tous les témoins de son agonie l'exemple de vertus qui sont encore vivantes dans la mémoire des membres de la Société.

Au nombre des premières Filles du Cœur de Marie qui firent leur Consécration le 2 février 1791, nous devons encore mentionner Françoise Ballé, qui mourut la même année, et Mademoiselle Engerrand, sœur du premier Supérieur des Filles de Marie de Bretagne. Bien qu'elle fût entrée dans la Société à l'âge de soixante-sept ans, elle obéissait à la Supérieure avec la candeur et l'humble soumission d'une jeune novice. Compagne inséparable de son frère, elle l'aidera à traverser la période sanglante de la Terreur, veillant jour et nuit à sa sécurité, et pourvoyant à tous ses besoins. Elle mourut pleine de mérites, le jour de l'Ascension 1802.

A côté de ces premières Filles du Cœur de Marie de Bretagne, il faut nommer Mademoiselle Hélène Beaumont, les deux sœurs de Gouyon, Mademoiselle Anna Foucault, Mademoiselle Perrine Desguets, Mademoiselle Pignon Blanc, Mademoiselle Duguen. Bien d'autres, dont il serait trop long d'énumérer même les noms, ont donné, comme celles que l'on connaît, les plus beaux exemples de courage et de vertu soit pendant soit après la Révolution. On verra plus loin les notices de deux des plus remarquables Filles de Marie de la même contrée : Mesdemoiselles Mettrie Offray et Sauvage dont la vie s'est prolongée jusqu'en 1817.

Mademoiselle de Cicé ni aucune Fille de Marie n'ont laissé de détails sur l'exécution de Madame des Bassablons, mais il est facile de se figurer la douloureuse émotion qu'elles durent en ressentir. Les liens de charité qui les unissaient se resserraient chaque jour davantage, au milieu de l'atmosphère de persécution et de terreur qui pesait sur Paris. Plus que jamais à la hauteur de sa tâche, Mademoiselle de Cicé relevait et soutenait le courage de ses filles. On en a la preuve dans ce que lui écrivait le P. de Clorivière au plus fort de la tempête : « Les démarches que vous avez faites, ma chère fille, les peines que vous vous êtes données, montrent que vous êtes bien la digne mère de la Société, et je bénis de tout mon cœur Dieu et sa Très Sainte

Mère de m'avoir donné en vous une si bonne coopératrice. pour l'honneur de leurs Sacrés Cœurs. Ne vous découragez pas dans les épreuves générales et particulières que Dieu nous envoie. Elles sont nécessaires pour l'accroissement de la bonne œuvre, comme la neige et les frimas le sont à la terre. Nos Sociétés sont encore comme de jeunes arbrisseaux, qu'il faut entourer d'épines pour les préserver de la morsure des bêtes. Mais ayez confiance, Dieu viendra à notre secours dans le temps le plus convenable, alors notre tristesse sera changée en joie. Et plus tard dans le ciel, la main du Seigneur essuiera nos larmes, et nous fera recueillir le fruit de nos souffrances. Aimons donc la Croix ».

Mademoiselle de Cicé savait goûter plus que toute autre ces fortes leçons du P. de Clorivière. Elle s'appliquait surtout à les mettre en pratique. Sans se laisser intimider par les périls et les bouleversements qui se succédaient sans interruption, elle s'occupait activement de l'extension et du raffermissement de son Institut. Trois nouvelles consécutions, celles de Mesdemoiselles Legros et Rosalie Gallien, et celle de Madamé Guillemain remontent à cette date. La sollicitude de Mademoiselle de Cicé s'étendait également aux réunions de province. Dès le 6 juin 1796, elle écrivait à Mademoiselle Thérèse Chenu qui venait d'être nommée Supérieure en Bretagne, et elle l'encourageait dans sa

nouvelle charge. Elle lui faisait en même temps part des joies spirituelles que venait d'éprouver la réunion de Paris : « Notre Père vient de nous donner une petite retraite pour préparer trois sœurs à leur Consécration, et il nous donne en ce moment une neuvaine en l'honneur du Sacré Cœur, dont il nous parle chaque jour une petite demi-heure, avant la bénédiction. Puissions-nous toutes par là, et spécialement par l'intercession de notre Mère et notre Reine, entrer dans tous les sentiments de Jésus et de Marie ».

Mademoiselle de Cicé lui écrivait encore le 4 août 1796 : « Je vous envoie la protestation qui doit se faire le jour de l'Assomption de la Très Sainte Vierge. Mon Père et moi trouvons fort bon que vous suiviez votre attrait et la vocation à laquelle Dieu vous a appelée, qui est de le faire connaître et aimer, et de fournir tous les secours nécessaires pour y parvenir aux personnes du monde que la Providence vous adresse pour cela. Je crois que vous ne devez pas trop vous inquiéter des liaisons que vous ne contractez qu'en vue de gagner des âmes à Dieu. Ne vous surchargez pourtant pas de manière que cela vous fasse manquer à vos devoirs envers vos Sœurs. Consultez l'obéissance. Il y a des occasions où la plus grande gloire de Dieu et la charité demandent que vous préféreriez à tout le reste le service du prochain en ce qui regarde le spirituel. Travaillez

bien à ne pas suivre l'activité naturelle dans les meilleures choses. J'ai bien besoin de mettre en pratique cette leçon... »

Et le 28 Décembre 1796 : « Ma chère Thérèse, tout sert à l'accomplissement des desseins de Dieu, et souvent même ce qui paraît y devoir être le plus contraire. Vous avez bien raison de ne pas perdre l'espérance pour cela ; les obstacles doivent au contraire l'augmenter, puisqu'ils sont une des marques que les choses doivent un jour réussir à la plus grande gloire de Dieu. C'est une peine que la difficulté que vous éprouvez à vous ouvrir à M... Je pense bien que vous devez vous en tenir à ce qu'on vous a dit à cet égard que c'était une épreuve de Dieu. Souvent on ressent de l'opposition pour les personnes qui nous sont utiles dans l'ordre de la grâce ; loin que ce soit une raison de nous en éloigner, nous devons alors nous attacher plus fortement que jamais à leur conduite par cette constance, et nous triompherons de l'ennemi du salut. Dieu permet aussi ces difficultés pour qu'il ne se trouve rien d'humain dans les communications spirituelles. On éprouve aussi une impossibilité de faire connaître certaines choses parce que ce n'est pas l'esprit de Dieu qui nous porte à cela dans quelques circonstances, mais seulement le désir de nous soulager, de nous satisfaire.

« Je me recommande bien aux prières de toutes nos

Sœurs. Nous les engageons beaucoup à ne pas se décourager de la rareté de vos assemblées. Il faut s'en dédommager par une grande fidélité à profiter des avis qu'elles peuvent recevoir en particulier soit de nous, soit de celle que vous nommez pour vous suppléer. Nous prions nos Sœurs de se bien pénétrer de la Règle de Conduite et d'y bien conformer leur vie ; si elles y sont fidèles, elles arriveront, sans faire de choses extraordinaires, à une grande perfection. Elles doivent s'animer les unes les autres à la pratique de la vertu, et ne considérer dans les personnes à qui elles rendront compte de leurs dispositions que le Seigneur dont ces personnes tiennent la place. Il ne faut pas s'arrêter à une confiance naturelle : le mérite de l'action est d'autant plus grand lorsque, dans ces communications, on s'élève au-dessus de soi-même par une vue de foi et qu'on n'envisage que le Seigneur. Cette pureté d'intention et cette simplicité sont suivies de grandes bénédictions. Demandez que nous entrions bien parfaitement dans l'esprit de notre sainte vocation. Pussions-nous ressentir chaque jour davantage l'inestimable bonheur de nous être consacrées à Dieu, et répondre à une aussi grande grâce par la plus exacte fidélité à faire tout ce qu'il peut nous demander. Je vous souhaite à toutes les plus douces bénédictions de Notre-Seigneur et de sa Sainte Mère ».

L'année 1796 s'acheva pour la petite réunion de Paris

dans un calme relatif. Le 20 janvier 1797, Mademoiselle de Cicé écrivait : « Nous sommes ici toujours dans le même état, c'est-à-dire tranquilles, mais sans pouvoir nous assembler. Dieu a ses desseins en cela ; il faut les adorer et s'y soumettre. Prions plus que jamais, dans ces temps où le Seigneur est si offensé ».

Le P. de Clorivière avait de son côté une nombreuse correspondance avec les Filles de Marie. C'est à cette époque qu'il se chargea de la direction de Mademoiselle d'Esterno, ainsi qu'on le verra dans la notice qui lui est consacrée. On a peu de détails sur cette année 1797. On sait cependant que deux nouvelles Sœurs firent à Paris leur Consécration : Mesdemoiselles Mouvin et Monnet. Peu après, trois autres : Mesdemoiselles Adenis, Dumangel et Suzanne Bertonnet.

Les manifestations révolutionnaires du 4 septembre ramenèrent partout l'oppression et le trouble ; Père dut se renfermer plus sévèrement que jamais dans son pauvre logis, d'où il ne communiquait guère qu'avec les Associés du Cœur de Jésus et les Filles du Cœur de Marie. Celles-ci se réunissaient le plus souvent possible, et « les amies » de province, ainsi qu'on les appelait, descendaient rue Cassette, lorsqu'elles pouvaient venir à Paris. Dans une lettre du 28 octobre 1797, Mademoiselle de Cicé invitait Mademoiselle d'Esterno, encore novice, à venir habiter chez elle. « Nous

sommes, lui écrit-elle, dans une crise pendant laquelle je crois qu'il n'est guère possible de faire aucune affaire ni même de prendre aucun parti de voyager ou de rester. Il faut vivre au jour le jour. Si les choses s'éclaircissent et que chacun puisse demeurer librement chez soi ou voyager, et si vous prenez le parti de venir à Paris, nous pourrions vous loger, dans le cas où vous seriez seule, et nous le ferions avec grand plaisir. Je n'ose espérer que vous puissiez être bientôt assez tranquille pour nous donner cette satisfaction. Je prends bien part, je vous assure, à tout ce que vous éprouvez et à la disette de secours dont vous souffrez. J'espère bien qu'il viendra un autre temps ; en attendant profitez de celui-ci comme d'un moment très précieux pour acquérir bien des mérites... La patience et la résignation s'obtiennent par un grand exercice... Adieu, bon courage ».

Mademoiselle d'Esterno put bientôt profiter de l'invitation de la Supérieure générale, et venir puiser à la source l'esprit de la Société du Cœur de Marie. D'autres Sœurs de province firent aussi à Paris de brefs séjours et purent emporter dans leurs différentes réunions de précieux enseignements.

C'est à cette époque que se rapporte le premier emprisonnement de Mademoiselle de Cicé. On sait en effet par elle-même que, peu de temps après, elle fut arrêtée

et détenue en prison pendant plusieurs mois, pour avoir reçu des lettres d'émigrés de sa famille. Son frère, l'évêque d'Auxerre, était alors en Allemagne, et une lettre dans laquelle il parlait à Mademoiselle de Cicé de la vente de leurs biens ayant été interceptée, l'autorité lança contre celle-ci un mandat d'arrêt. On ignore dans quelle maison de détention la Supérieure des Filles du Cœur de Marie fut conduite. Quoi qu'il en soit, elle n'en sortit, ainsi qu'elle en témoignait elle-même quelques années plus tard, que lorsque sa santé trop compromise rendit nécessaire sa mise en liberté¹.

Une lettre sans date du P. de Clorivière paraît avoir été écrite durant la détention de Mademoiselle de Cicé. Il lui parle par prudence comme une amie à son amie, et l'encourage en ces termes : « Je prends toujours une bien vive part à votre état de souffrance. Que le divin Époux de nos âmes soit lui-même votre consolation. Il vous a fait entrer depuis longtemps dans les saintes voies de la croix. Ce livre vous montrera de plus en plus combien ces voies sont belles et salutaires. Elles vous conduiront à la plus parfaite sainteté, à l'union la

1. Voici ce que Mademoiselle de Cicé dit elle-même dans sa défense, au cours du procès qui lui fut intenté par le gouvernement en 1801. « Ayant été un assez long espace de temps emprisonnée une première fois, pour avoir reçu une lettre de mon frère émigré en Allemagne... Je ne recouvrai ma liberté que lorsqu'on trouva ma santé trop altérée pour me donner les soins qu'elle réclamait. »

plus intime avec Notre-Seigneur. La croix a été le trône du Fils de Dieu sur la terre ; ceux qui par amour s'y laissent attacher avec lui, il les fait asseoir à ses côtés dans le ciel sur le trône de sa gloire. Recevez la croix de sa main comme il l'a reçue des mains de son Père, et dites avec lui : Ne boirai-je pas le calice qui m'est présenté par mon Père ?

« Supportez patiemment toutes vos privations, même celle de la Sainte Communion ; la croix tient lieu de tout, l'âme qui la possède est avec Jésus-Christ et Jésus-Christ est avec elle ; Marie la regarde avec complaisance, comme une fille de son Cœur. Ayez une tendre charité pour tous vos ennemis ; priez en particulier pour ceux qui auraient été cause de ce que vous souffrez. Le bien qu'ils vous procurent en cela est plus grand que tout ce que nos meilleurs amis auraient pu faire pour vous.

« Rappelez-vous quelquefois, ma bonne amie, le vieux cantique que nous avons souvent chanté toutes deux ensemble. Nous prions bien pour vous... Donnez-nous quelque part à vos souffrances ».

Après quinze ou dix-huit mois de captivité, Mademoiselle de Cicé fut rendue à ses chères Filles, mais dans un état de santé si ébranlée, qu'elle fut quelque temps sans pouvoir reprendre ses œuvres de zèle. Elle se ressentit jusqu'à la mort des privations qu'elle avait subies dans sa prison.

A Paris comme en Bretagne, Mademoiselle de Cicé trouvait son bonheur à soulager tous ceux qui souffraient, ou avaient besoin d'aide ou de consolation. Entre bien d'autres, la tradition a conservé les faits suivants : Une pauvre femme du faubourg Saint-Marceau était tourmentée depuis longtemps d'un mal de bras répugnant et dangereux ; on lui indiqua Mademoiselle de Cicé comme pouvant lui venir en aide. Cette femme se présenta à elle et en fut accueillie avec la plus touchante commisération, au point que la pauvre malade disait, selon sa naïve expression, qu'elle l'avait reçue « comme si elle eût été de sa connaissance ». Mademoiselle de Cicé lui procura les secours nécessaires en pansements, remèdes, linge dont elle manquait. Heureuse de tant de bonté, la pauvre femme se proposa de revenir le lendemain chercher les mêmes soulagements. « Non, lui dit sa charitable bienfaitrice, votre état demande que vous ne vous déplaciez pas, ce sera moi qui irai vous panser chez vous ». Mademoiselle de Cicé s'y rendit en effet le lendemain, continua ses visites chaque jour durant deux mois, et quelquefois même y allait jusqu'à trois fois par jour.

Aucun genre de misère corporelle ou spirituelle n'échappait à sa sollicitude. Un matin, elle apprend que des soldats qui avaient suivi une mission à Rennes, et qui se trouvaient ensuite en garnison à Popincourt, près le

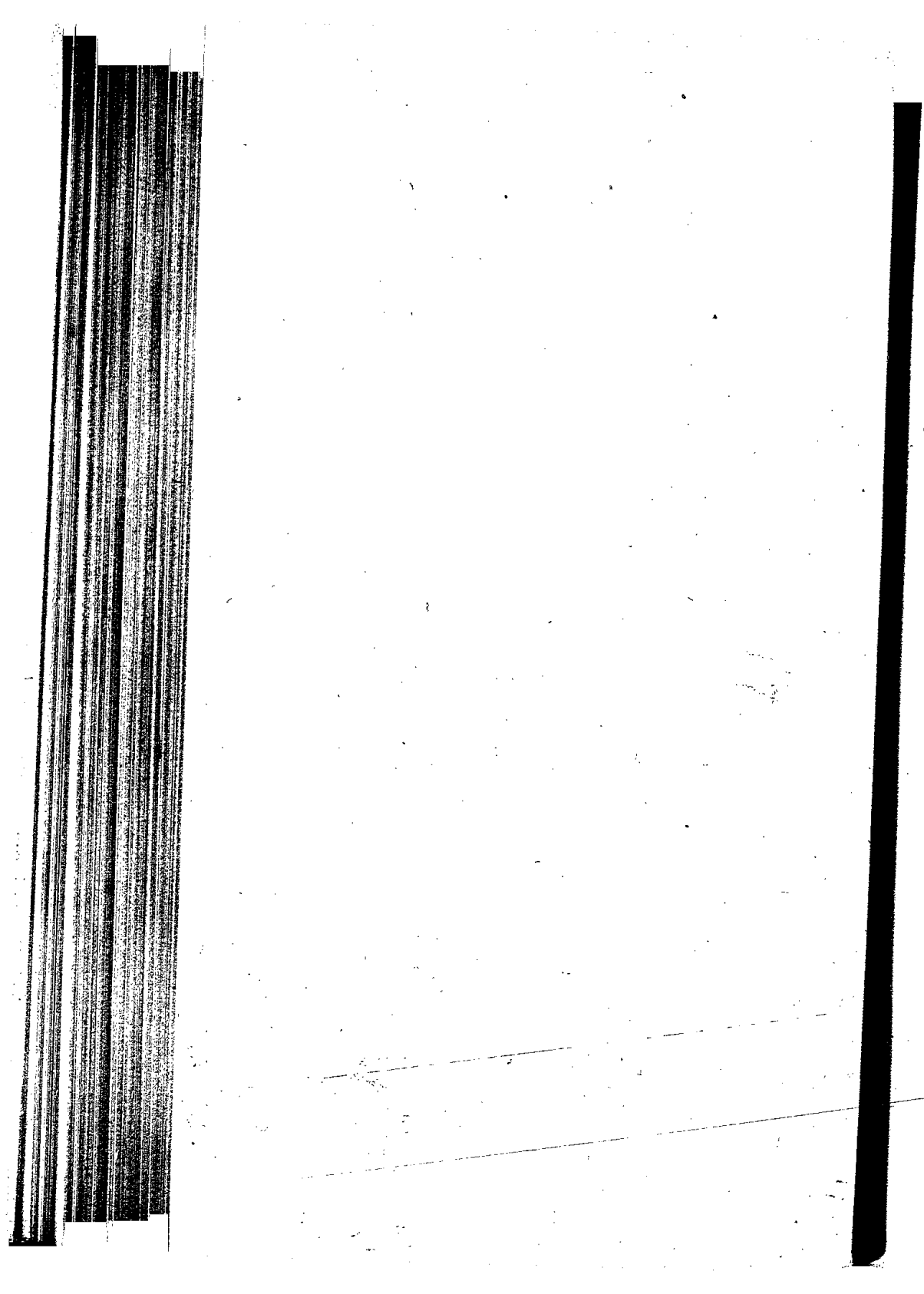
faubourg Saint-Antoine, demandaient un prêtre pour se maintenir dans leurs bonnes résolutions. Malgré l'état délabré de sa santé et la distance qu'elle avait à parcourir, Mademoiselle de Cicé se traîna jusqu'à la paroisse qu'habitaient ces braves militaires, et leur procura l'assistance d'un charitable aumônier. Non contente de cela, elle leur fournit des livres instructifs et des objets de piété.

En dépit de toutes les persécutions et des obstacles de chaque jour, l'œuvre des Filles de Marie surgissait en plusieurs diocèses de France. Outre les réunions de Paris et de la Bretagne, comprenant Saint-Malo, Dinan, Paramé, Saint-Briac, Josselin, Plouer et les environs, la Société comptait des sujets à Rouen depuis 1793, à Chartres en 1794, à Étampes en 1795, à Besançon, au Havre et à Yvetot en 1796, à Mortagne, à Honfleur et à Dôle en 1798.

Au cours de l'année 1798, dit le P. Varin, le P. de Clorivière étant allé à Chartres, y renouvela connaissance avec Madame la comtesse de Carcado, dont le nom vénéré reviendra souvent dans ces annales. Madame de Carcado fit sa Consécration à Paris, en 1799, ainsi que six autres Filles du Cœur de Marie : Mesdemoiselles Adélaïde et Catherine Potel, Élisabeth Duchemin, Geneviève Bertonnet, Antoinette Barbier et Mademoiselle Gaillard. Un tableau des diverses réu-

nions, dressé par le P. de Clorivière et dont on possède encore l'original, constate que le chiffre total des Filles de Marie s'élevait en 1799 à deux cent cinquante-quatre. Ce court résumé qui permet d'apprécier les progrès de la Société durant les huit premières années de son existence nous conduit jusqu'au seuil du dix-neuvième siècle. Il faut maintenant revenir sur les années précédentes pour étudier le caractère et les œuvres de quelques-unes des Filles de Marie dont la mémoire est restée en particulière vénération.





CHAPITRE HUITIÈME

Mesdemoiselles Amable et Thérèse Chenu. — Direction du P. de Clorivière. — Les deux sœurs sont initiées à la Société des Filles du Cœur de Marie. — Consécration de Mademoiselle Amable. — Correspondance de Mademoiselle Thérèse. — Rencontre avec le P. de Clorivière et Mademoiselle de Cicé. — Mademoiselle de Cicé à Paramé. — Consécration de Mademoiselle Thérèse. — Mademoiselle Amable Chenu remplace Mademoiselle de Cicé dans les réunions de Bretagne. — Elle prononce ses vœux. — Les deux sœurs pendant la Révolution. — Profession de Mademoiselle Thérèse. — Arrestation. — Mademoiselle Amable à l'hôpital. — Délivrance. — Mademoiselle Thérèse est nommée supérieure. — Mesdemoiselles Chenu à Saint-Servan. — Mort de Mademoiselle Thérèse.

Dans la paroisse de Paramé vivait une honorable famille, où s'était conservée dans toute sa vivacité primitive la vieille foi bretonne. M. et M^{me} Chenu avaient deux filles, Amable et Thérèse, deux anges de piété que Dieu tenait en réserve pour ses desseins, et qu'il avait conduites au P. de Clorivière pendant que celui-ci était curé de Paramé, afin de les préparer à devenir deux des pierres fondamentales de la Société des Filles du Cœur de Marie. L'une, Thérèse, d'un corps frêle et d'une santé débile, devait fournir en peu d'an-

nées une longue carrière. L'autre, Amable allait prolonger la sienne jusqu'à une grande vieillesse, pour conserver et transmettre les traditions de l'Institut, être pendant longtemps l'expression vivante de la règle et de son esprit — semblable à ces phares lumineux qui éclairent jusqu'aux extrémités de l'horizon.

Mademoiselle Amable Chenu n'avait guère que seize ans, et sa sœur Thérèse n'en avait pas encore treize, quand le P. de Clorivière les prit sous sa direction. Il ne tarda pas à reconnaître en l'une et l'autre des natures privilégiées, prédestinées à la vie parfaite. Le P. de Clorivière (on l'a pu voir par sa vie) était un saint : il en avait le zèle et l'enthousiasme pour la sanctification des âmes. Il se prit d'une sollicitude extrême, d'une sainte dilection pour ces deux angéliques enfants et pour leur avancement spirituel. Il les suivit pour ainsi dire pas à pas dans la voie des conseils évangéliques où il les fit entrer, leur en dévoila toutes les beautés, et leur communiqua les saintes ardeurs dont il était lui-même animé pour la perfection. Bientôt il eut allumé dans leur cœur les flammes de l'amour divin, ce feu sacré qui détruit toute attache aux choses naturelles, et qui transfigure en les surnaturalisant tous les sentiments de l'âme. Il finit par faire de ces deux cœurs vierges de véritables vases d'élection, des âmes admirables de générosité et de dévouement,

capables de tout entreprendre pour Dieu. Le P. de Clorivière en était convaincu, quand il dit adieu à ses paroissiens de Paramé au cours de l'année 1786 pour obéir à l'invitation de Monseigneur de Pressigny, qui l'avait prié de venir prendre la direction du séminaire de Dinan. Les demoiselles Chenu ignoraient jusque là les desseins du Seigneur sur elles : Dieu n'avait pas encore parlé, ni à elles-mêmes ni au P. de Clorivière, mais elles étaient prêtes. Comme les vierges sages, elles tenaient leurs lampes allumées, n'attendant que l'heure où sonnerait l'appel divin.

Avec sa sainteté si éminente, il n'est pas surprenant que le P. de Clorivière ait eu des coups d'œil prophétiques. Un jour qu'il dînait chez Madame Chenu, un des frères de Mademoiselle Amable voulut la plaisanter sur ses pieuses inclinations et l'appela Sœur Anselme. Le P. de Clorivière demanda alors à Mademoiselle Amable si elle voulait être religieuse. Elle lui répondit que « vu ses infirmités les communautés lui seraient toujours fermées. — Mademoiselle, lui dit-il, si Dieu vous appelle à la vie religieuse, il vous donnera les moyens d'y entrer ». Mademoiselle Amable ne s'arrêta guère à cette espérance, car elle la regardait comme irréalisable. Mais la Providence allait donner raison au P. de Clorivière. Le bon Père avait tempéré la tristesse que son départ de Paramé avait causée à ses deux filles

spirituelles, en les confiant à un directeur éclairé, M. l'abbé Gautier, prêtre selon le cœur de Dieu, versé dans la doctrine et les voies de la sainteté.

On se rappelle l'inspiration qu'avait eue, le 19 juillet 1790, le P. de Clorivière, de fonder la Société des prêtres du Sacré Cœur de Jésus et celle des Filles du Cœur de Marie. Un jour que, de passage à Dinan, il était occupé à donner une forme plus précise au plan des Sociétés, il reçut la visite de M. l'abbé Gautier, un des premiers prêtres à qui il s'était ouvert de son projet. Ils s'en entretenirent longtemps devant Dieu et prirent la résolution d'en poursuivre l'établissement. La grande estime qu'avait M. l'abbé Gautier pour Mademoiselle Amable Chenu, l'engagea à lui proposer de faire partie de la nouvelle Société dont il lui indiqua les lignes générales, sans toutefois lui dire que le P. de Clorivière en était l'inspirateur.

Voici comment Mademoiselle Amable Chenu raconte elle-même cette initiation : « En 1790, M. l'abbé Gautier, régent du Collège de Dinan, qui avait été vicaire à Paramé et mon confesseur pendant ce temps, vint voir ma mère qui était malade. Il me parla d'une association religieuse qu'on voulait former et me dit que je ferais bien d'y entrer, qu'on m'en ferait connaître les supérieurs en temps convenable. J'avais alors vingt-six ans. Mon père était mort en 1785, et ma mère mourut

le 4 octobre 1790. Je me préparais à entrer dans la vie religieuse et, dans cette vue, je lisais le P. Bourdaloue et les Héroïnes Chrétiennes. Ces lectures nous donnèrent, à ma sœur et à moi, ainsi qu'à une amie, l'idée de former une petite société que nous nommâmes « la perfection ». Tous les mois nous tirions trois billets pour connaître laquelle de nous serait la supérieure à laquelle les deux autres obéiraient. Au mois de décembre de cette même année, je fis une retraite seule à la maison pour me préparer à la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

Mademoiselle Amable ne dit pas ici que sa sœur Thérèse se préparait elle aussi de son côté aux grandes fêtes de Noël. On va voir par la lettre suivante, écrite à l'une de ses amies, quelles étaient les admirables dispositions de son âme.

« La veille de Noël, à dix heures du soir, 1790. — Le moment approche, ma chère amie, où notre Dieu voulut bien descendre sur la terre pour nous sauver. O précieux moment ! soupirons sans cesse après, préparons nos cœurs, imitons les bergers, et comme eux, pleins de zèle et d'amour, allons au devant de notre Époux, offrons-lui des présents, rendons-lui nos hommages. Surtout, ma tendre amie, donnons-lui nos cœurs, mais donnons-les-lui sans partage. Il veut seul les posséder, et quel autre objet pourrait les fixer ? Il a tant fait pour

nous. L'Église nous retrace tous les ans ses grands bienfaits, et son amour, à tous les moments, nous comble de nouveaux dons. Quel profond mystère, ma chère amie, va s'opérer! je suis comme absorbée dans son immensité. Je ne suis pas digne d'en parler, et je vous avoue que je ne pourrais pas le faire, les idées me manquent; du moins dans ma simplicité aurai-je encore le bonheur de l'adorer, de l'aimer, de le bénir. Oui, notre Dieu nous permet de l'aimer, quelle grâce! et nous ne le faisons qu'imparfaitement, quelle ingratitude! Ah! je veux que mon cœur soit une victime consacrée à l'amour divin, je veux qu'il soit vide de tout autre sentiment.

« Je vais vous quitter pour aller m'unir aux saintes âmes qui mieux que moi vont célébrer avec ferveur la naissance de Jésus. Nous allons sans doute jouir des mêmes délices; il va s'opérer en nous ce qui s'opéra en Marie. Demandons sa pureté... Eh! bien, ma chère amie, votre âme est-elle contente? Ah! quittons tout; allons à la crèche où repose notre Créateur, et là prenons des sentiments conformes aux siens. Entrons avec courage et une ferme résolution de renaître avec notre Époux. Il n'avait pas où reposer sa tête, ô affligeante réflexion! Il n'est pas vêtu, il manque de tout, et nous ne manquons de rien. Pauvreté de Jésus, devenez désormais mes plus chères délices. Restons ces jours-ci

dans l'étable de Bethléem ; apprenons de Dieu à nous renoncer, à nous humilier, n'en sortons que pour conduire notre Sauveur au Calvaire, et tâchons d'y expirer d'amour. Je suis pressée, ma chère amie, à Dieu. Soyons tout à lui, je salue votre saint ange. Venez nous voir, écrivez-moi et portez-moi à l'amour de Dieu ».

Quelle était cette amie avec qui s'épanchait ainsi Mademoiselle Thérèse Chenu ? Elle ne la nomme pas, mais il est à peu près certain d'après d'autres mémoires, que c'était Mademoiselle Mettrie Offray, sur laquelle nous reviendrons plus tard. Mademoiselle Mettrie était probablement aussi cette troisième compagne de la société de « la perfection » dont parle Mademoiselle Amable Chenu.

Nous aurons à citer plusieurs extraits de lettres de Mademoiselle Thérèse à cette amie. Ces lettres seront une révélation pour la plupart des Filles de Marie, car elles sont à peine connues. Toutes sont ravissantes et mériteraient d'être citées en entier ; elles révèlent une âme de séraphin, éprise d'un amour de Dieu tel qu'on ne peut en avoir une idée qu'après les avoir lues.

Au cours de l'année 1791, elle écrivait : « Eh ! bien, ma chère amie, vous faites sans doute de grands progrès dans l'amour de Dieu. Qu'on y goûte de douceur et que toutes les choses du monde deviennent insipides

au cœur qui sait mourir aux misères de la terre pour ne plus vivre que de Dieu seul ! O sainte étude de l'amour divin, que vous êtes douce et consolante ! Puissiez-vous régner avec tant de force dans nos cœurs, qu'oubliant jusqu'aux choses qui nous sont les plus utiles, nous ne pensions, nous n'agissions que par vous, que pour vous. Ah ! ma chère amie, qu'il faut essayer de combats avant de parvenir à ce haut point de perfection. Mais pour un si grand bonheur rien peut-il coûter à l'âme qui désire sincèrement être heureuse. Travaillons donc sérieusement à acquérir le parfait détachement qui seul peut donner le pur amour de Dieu. C'est dans la retraite que Dieu se communique plus intimement à l'âme ; c'est là où sa voix se fait entendre : il l'instruit, la fortifie, la soutient ; c'est enfin l'école du saint amour. O ma chère solitude, que vous me procurez de plaisir, que votre silence est doux, que votre commerce est salutaire ! non rien désormais ne m'éloignera de vous. Demandez pour moi l'humilité que je ne connais point, demandez l'amour que je ne sens point et la grâce de souffrir un peu pour Dieu...

« Je médite souvent sur le grand bienfait que nous recevons de Dieu dans l'Eucharistie. Je m'afflige du peu de fruit que j'en retire et, en effet, ne devrions-nous pas être des anges puisque nous participons si souvent au bonheur de leur être égales. Travaillons donc, ma chère

amie, à devenir un peu plus dignes d'une si grande gloire et pour cela, le jour que nous communions, faisons à Dieu quelque sacrifice; il s'en trouve toujours. Dévouons-nous tout entières à son amour; surtout aimons les souffrances, aspirons au plaisir surnaturel d'être contrariées, méprisées. Aimons enfin souffrir; ce sont les délices de l'âme fidèle et fervente. Ne négligeons point les petites choses, elles coûtent souvent plus à la nature que les grandes. Soyons seules avec Dieu seul : l'attache trop forte des créatures, même les plus saintes, est toujours dangereuse. Je vous engage beaucoup à me venir voir, les âmes pieuses gagnent toujours à visiter les pauvres pécheurs...

« Je reçois à l'instant votre lettre qui m'a fait le plus grand plaisir, ma chère amie, continue ailleurs Mademoiselle Thérèse, je ne mérite point votre souvenir, j'en suis d'autant plus reconnaissante. Je me trouve humiliée de votre humilité. Je compte cependant assez sur elle pour vous dire ce que je pense sur votre état actuel; il m'intéresse, et je m'afflige avec vous du peu de solitude dont vous jouissez et des moyens que Dieu vous a ôtés d'en faire un bon usage, en vous privant de celui qui vous servait de guide dans la perfection. Mais il est un moyen bien puissant pour nous consoler, c'est : 1° de tout quitter pour Dieu; 2° de former au dedans de nous-mêmes une demeure inaccessible aux

humains, de nous perfectionner dans les voies de la vie intérieure, de faire mourir notre volonté pour accomplir celle de Dieu. Il vous veut au milieu du monde, je le bénis, je l'en remercie pour vous, ma chère amie ; il a ses desseins ; vous pouvez lui gagner des cœurs par votre exemple, par vos paroles. Tâchons de faire servir tout ce qui nous arrive à sa gloire, c'est le moyen de lui être toujours agréable.

« Voici, ma chère amie, ce que je ferais si Dieu m'en donnait la grâce : je m'exercerais à être plus fidèle, s'il est possible, dans mes devoirs ; j'aurais un grand soin d'éloigner de toutes mes actions le respect humain, ennemi le plus cruel de la piété. Je serais mortifiée, plus simple dans ma toilette ; enfin, à l'exemple de tant de saints, je ferais mon salut au milieu du péril. Vous avouerez, chère amie, que plus on voit le monde, plus on est faible, plus aussi selon moi, on doit s'armer de tout ce qui lui est contraire. Le bon Dieu me donne encore le temps de vous dire qu'il est bon et digne d'être aimé. Ah ! mon amie, mourons tout de bon à la terre, regardons nos cœurs, nos âmes comme des déserts peu habités des créatures, mais remplis de Dieu seul.

« Nous lui ferons dans notre intérieur un trône composé de vertus, de bonnes œuvres et d'amour. O l'Époux de mon âme, demeurez en moi et préparez vous-même

votre séjour ! Vous avez raison de vous ennuyer loin de Jésus, sans lui est-on heureux ? Tu me pardonneras mon style interrompu, j'ai si peu de temps à parler de ce que j'aime. Il faut me tutoyer car je m'oublie sans le vouloir...

« Je n'ai pas encore satisfait à la demande que tu me fis l'autre jour d'un cantique. Tu t'en acquittes si bien que tu pourras toi-même te satisfaire ; il ne faut qu'un peu d'amour pour donner des idées. Qu'elles sont belles, quand elles partent d'un cœur sincèrement épris ! le mien est trop froid pour traiter de l'amour divin.

« J'allai hier jeudi à Saint-Malo, j'y vis une de nos amies qui avance grandement dans le chemin de la perfection. Suivons, ma chère amie, celles que Dieu nous donne pour exemples ; nous aimons tant la société des saints, pourquoi nous bornons-nous à les admirer, et les imitons-nous si peu ? Prenons, ma bonne amie, la résolution de pratiquer la vertu qui nous aura le plus frappé dans les personnes pieuses que nous voyons, cela perfectionnera nos liaisons et nous ne rendrons pas inutiles les visites que nous leur ferons. J'ai l'esprit et le cœur secs, l'âme aride, venez, ô mon Dieu, la remplir de vous ; humectez-la par la rosée des vertus et enivrez-la des torrents délicieux de votre amour. O Jésus, que votre nom est doux ! De-

mande pour moi à Dieu, chère amie, que les beaux noms de Jésus et de Marie soient gravés dans mon cœur en caractères de feu ».

Mademoiselle Thérèse dit encore, le 26 août 1791 :

« Dieu seul et sa Sainte Mère, le reste rien.

« Ne m'accuse point de négligence, ma chère amie, ni de défaut d'amitié. Tu ferais injustice à celle que j'ai pour toi. L'ouvrage, et plus encore la crainte de suivre trop mon plaisir dans les choses qui pourraient aux yeux de Dieu être inutiles, me retient souvent dans mes désirs. La résolution où tu es d'être tout à Dieu est juste et louable. Il y a longtemps que mon cœur l'a faite, cette résolution. Où en sont les effets ? Pourquoi tant répéter : je voudrais. Dieu m'appelle. Il me veut tout à lui ; puisque nous avons le bonheur d'entendre sa voix et la grâce suffisante pour y répondre, ne soyons donc plus sourdes à ses divins accents. Disons-lui : je le veux... Je n'ai qu'un cœur, il est pour Dieu ; je n'ai qu'une âme, elle est à lui. Tout en moi doit lui être consacré. J'ai perdu la mémoire de tout ce qui ne fait que passer, mon esprit est bouché, inepte, ignorant pour toutes les choses d'ici-bas. Mais ma chère amie, il est vif, pénétrant, ingénieux pour tout ce qui peut l'élever et l'unir à Dieu. Voilà la science que je voudrais posséder. O terre ! qui n'êtes ornée que de va-

nité et de mensonge, que je vous oublie, que je vous méprise, et qu'étant tout à fait détachée du faux brillant qui vous attire les cœurs, je sois seule au milieu de vos habitants, anéantie, entourée de vos grandeurs, morte enfin au sein de la vie même !

« O mort, qui nous fais jouir de la vie, ô abnégation qui donnes toutes les jouissances. Ah ! ma chère amie, que la perfection est une belle chose ! je la comprends mieux que je ne pourrais l'exprimer. Pour répondre à ce que tu me demandes, quoique bien indigne, quand tu te sens pressée par l'esprit de Dieu de faire quelque chose pour sa gloire aux dépens de la tienne, je crois qu'il le faut faire, cependant prudemment. Mais ma chère amie, mettons-nous bien dans l'esprit que tout ce qui peut nous abaisser aux yeux des hommes nous élève infiniment aux yeux de Dieu ; c'est une grande grâce qu'il ne faut pas négliger. Tu es appelée à une haute perfection. Je voudrais avoir le temps de causer avec toi, j'aurais bien des choses à te dire à ce sujet.

« M. G. est en prison ; il s'y est rendu avec les marques de la plus grande sainteté ; il bénit son sort d'être persécuté pour Jésus-Christ. J'ai vu passer ce matin un curé qu'on menait en prison pour avoir prêché sur la foi. Nous sommes tranquilles, à quelques exceptions près ; peut-être s'en tiendra-t-on aux menaces. Quel

siècle ! ô paix, ô silence du ciel, quand goûterai-je vos douceurs, quand jouirai-je de votre repos?...

« O Jésus, je suis à vous et vous êtes à moi ; ne permettez pas que mon cœur, faible encore, s'attache aux choses périssables d'ici-bas ; je sais que tout, hors vous, n'est que misère et affliction. Je voudrais que tout ce monde qui ne s'occupe de rien comprit ce qu'est Dieu, le bonheur de le servir et celui de l'aimer. Que j'aime à me dire : je ne suis rien et Dieu est tout ! O néant, que tu m'es cher ! oui, plus on s'enfonce dans l'abîme du rien plus l'âme s'élève, se fortifie et s'unit à Dieu ; mais cela ne vient qu'après une parfaite connaissance de soi-même et, plus on se connaît, plus on devient humble. Demande donc pour moi à Dieu que je me connaisse. Vient ensuite la sainte habitude de l'humilité : ô vertu inconnue et si précieuse, que vous êtes sublime et peu pratiquée ! On vous désire, on voudrait vous posséder, sans travailler pour vous acquérir ; on vous aime et on vous craint ; on vous admire, mais on s'éloigne de vous ; vos pratiques paraissent dures à l'orgueil, mais elles sont douces à l'âme qui vous désire sincèrement. Dévouons-nous donc, ma chère amie, à la vertu que notre Époux a le plus chérie, qu'il a lui-même pratiquée dans toute son étendue. Nous sommes encore trop jeunes dans l'exercice de cette vertu pour aimer et rechercher ses aliments, mais prenons bien

garde de fuir et même de craindre les occasions de nous approcher d'elle.

« Je te vais quitter pour aller voir des membres de Notre-Seigneur; que j'aime cela! j'aurai le bonheur d'y parler de lui. Que ne puis-je graver dans tous leurs cœurs son nom et celui de sa très sainte Mère! trop heureuse, si je peux, avec le secours de Dieu, leur faire pousser un soupir vers lui. O saint amour faites que nous ne vivions que de vous! Adieu, chère amie, prie pour moi; rappelle-toi souvent devant l'Auteur de toutes vertus, les grands et pressants besoins de ton amie. Dans les très saints et très divins Cœurs de Jésus et de Marie, je te serai toujours sincèrement attachée...

« THÉRÈSE, pauvre en vertus et riche en vices. »

La lettre suivante paraît avoir été écrite par Mademoiselle Thérèse, au moment où elle allait faire une retraite de huit jours avant de prononcer son acte de Consécration. « O pur amour incendiez-nous! Tu m'affliges, ma chère amie, toujours troublée. Aime Dieu ardemment, fais tes délices de le servir fidèlement, ne lui refuse rien de ce qu'il te demande. Si tu te sens froide, venge-toi de l'amour divin en lui donnant tous les instants de ta vie. Agis en tout comme si tu aimais beaucoup; le sentiment n'est rien, il ne donne point les vertus, et les œuvres sont bien plus pures quand elles

ne sont accompagnées que du désir de plaire à Dieu.

« Ne t'occupe point tant de ta perfection; ne cherche point à définir ce qui se passe en toi. La perfection est toute simple; ce sont nos idées qui l'embrouillent. Mettons-nous bien dans la disposition de ne jamais pécher avec réflexion, d'exécuter fidèlement ce que notre conscience nous prescrit; si ses inspirations sont multipliées, soumettons-les à l'obéissance. Je t'avoue que je sens réellement de la peine à te voir envisager la perfection sous un point de vue aussi effrayant. Il est si aisé de servir Dieu; il sait tant adoucir les sacrifices que nous lui faisons. Les douleurs que l'on sent pour lui sont mille fois plus douces que tous les plaisirs des mondains. Ah! apprends donc à connaître ce bon Maître, et quand tu lui es infidèle, ne t'en surprends pas, jette-toi entre ses bras, cache-toi dans l'abîme immense de sa miséricorde. Sois courageuse, combats généreusement tout ce qui s'opposerait à ton avancement dans le chemin étroit où il veut te conduire. Il te dit comme à moi : Venez, suivez-moi. Que cette parole nous encourage, que rien ne nous arrête; suivons cet aimable Époux dans les endroits les plus épineux, les plus douloureux à la nature, pour mériter qu'un jour nous accompagnions les vierges qui suivront l'agneau partout où il ira.

« Je m'intéresse tant à toi, surtout à ton âme, que

je donnerais tout au monde pour que tu devinsses une sainte. Mais, je te le répète, crains beaucoup ces troubles qui ne font qu'agiter l'âme et l'affaiblir. Éleve-toi au-dessus de tout cela. Ne voyons que Dieu en tout. Si nous tombons, allons promptement à lui, ne nous arrêtons point à découvrir le sujet de notre faute. Nous sommes coupables; cela ne doit point nous surprendre, gémissons de notre misère, mais doucement; que la paix accompagne notre douleur. Eh! bien, ma chère amie, conviens que c'est vrai. Ah! deviens donc comme le bon Dieu veut que tu sois: paisible, constante, intérieure, mortifiée, humble... Mais que tout cela ne s'embrasse pas promptement! Il ne faut pas avancer plus vite que Dieu ne veut, mais attendre ses moments, comme il a bien voulu attendre l'instant où nous nous sommes données à lui. O ma chère amie, quand je réfléchis aux années malheureuses où le monde avait tant d'empire sur mon cœur, de quelle douleur mon âme est remplie! Demande pour moi l'esprit de pénitence et de sacrifice, la haine de mon méchant fond. Je vais être huit jours avec Dieu seul. Oh! que la terre me paraîtra vile... A Dieu, soyons tout à lui; demeurons-nous attachées dans la charité de son cher Fils. C'est dans son divin Cœur et celui de sa sainte Mère que je te suis sincèrement unie.

« THÉRÈSE ».

Vers la fin de janvier 1791, M. l'abbé Gautier envoya à Mademoiselle Amable Chenu la formule de sa Consécration à la nouvelle Société, en lui disant de la prononcer de tout son cœur, et qu'elle connaîtrait sa supérieure quand il en serait temps. Il lui recommanda de s'y préparer par une retraite de trois jours. Mademoiselle Amable Chenu suivit ponctuellement, avec une foi aveugle, tout ce qui lui avait été prescrit. Le 2 février 1791, fête de la Purification, elle se rendit à l'église de Paramé, un peu avant la grand'messe, et à neuf heures du matin, comme on le lui avait indiqué, elle prononça toute seule son acte de Consécration, n'ayant que Dieu pour témoin de son offrande. Elle y ajouta la prière « Suscipe » qui avait été jointe à la formule.

Mademoiselle Amable Chenu ne connaissait pas encore quel était l'auteur de cet acte, pas plus que les noms de ses compagnes de Consécration. Elle savait seulement qu'elles étaient au nombre de six et qu'elle faisait la septième. « En voyant passer, dit la chronique de Saint-Malo, toutes les petites bonnes femmes de Paramé qui entraient en ce moment à l'église pour entendre la messe, elle se disait tout bas : « Peut-être que ce sera l'une d'elles qui sera ma supérieure ».

Le mystère dont a été enveloppé l'origine de la double Société peut paraître étrange au premier abord; mais on en comprendra le motif en se rappelant la période

de persécution que traversait alors l'Église de France. Les ordres religieux venaient d'être abolis, et tout faisait présager les sanglantes calamités des années suivantes :

« Docile à la voix de la grâce, ajoute la chronique de Saint-Malo, Mademoiselle Amable Chenu se dévoua malgré les répugnances de la nature à embrasser un genre de vie qui n'offrait alors que de grands sacrifices et beaucoup de dangers à courir.

« Mademoiselle Amable Chenu, continuent les annales, avait été autorisée par M. l'abbé Gautier à parler de la Société naissante à Mademoiselle Thérèse Chenu, sa sœur. Mademoiselle Amable s'était abstenue de lui en rien dire auparavant, sachant qu'elle se préparait à entrer chez les Bénédictines. Mademoiselle Thérèse, informée que le P. de Clorivière était à Saint-Malo pour quelques jours, y alla elle-même après la messe, et, ayant trouvé le Père dans la sacristie des Ursulines de Sainte-Anne, lui demanda s'il connaissait cette nouvelle Société, s'il en approuvait le plan, et s'il trouvait bon qu'elle y entrât. Le P. de Clorivière lui répondit en souriant : « Oui, je la connais, vous pouvez y entrer ; « mais prenez garde aux trois vœux, car il faut les faire « en conscience. » Mademoiselle Amable Chenu complète ainsi la mention de cet incident : « Le P. de Clorivière dit à Thérèse qu'il venait de communier une demoiselle

qui devait encore être dans l'église ; qu'elle lui ferait voir des papiers qui l'instruiraient sur cet objet. Ma sœur revint dans l'église en regardant toutes les personnes pieuses. Elle en fixa une dont la modestie et le recueillement la frappèrent. Elle sut plus tard que c'était Mademoiselle de Cicé. Thérèse alla à elle, et lui apprit ce que le P. de Clorivière venait de lui dire. Mademoiselle de Cicé sortit de suite, lui marqua beaucoup de charité, et lui dit qu'après un petit voyage à Dinan qu'elle allait faire, elle viendrait nous trouver à Paramé, pour nous lire le plan de cette Société. Après avoir consulté M. Gautier pour savoir si nous irions demeurer pensionnaires au couvent ou choisir un domicile, nous louâmes près de l'église une petite maison, malgré les instances que nous faisaient nos frères et sœurs pour nous engager à aller demeurer avec eux. Un matin que nous descendions le chemin pour aller visiter une malade, nous rencontrâmes Mademoiselle de Cicé accompagnée de sa femme de chambre. C'était la première fois que j'avais l'honneur de la voir ; ma sœur la reconnut, la salua et me présenta à elle. Mademoiselle de Cicé était précisément à notre recherche, ne sachant pas au juste où nous demeurions. Dès qu'elle fut entrée à la maison, elle se prosterna à genoux, elle récita avec nous la petite couronne de la sainte Vierge et le chapelet du Sacré Cœur. Jamais je ne m'étais senti

tant de dévotion dans la prière, tant sa ferveur était communicative. Elle nous lut le plan de la Société, nous le laissa pour en prendre copie. Je me sentais avec elle comme les disciples d'Emmaüs avec Notre-Seigneur. Elle ne voulut pas rester à dîner avec nous, devant repartir pour Dinan l'après-midi, et nous dit qu'elle reviendrait bientôt, car après chacun de ses voyages, elle retournait toujours à la communauté de la Croix, à Saint-Servan.

« Durant les jours suivants, je méditais le plan que je trouvais de plus en plus admirable ; mais je voyais qu'en embrassant ce genre de vie, je perdais ma liberté, et j'y étais d'autant plus attachée que ma mère qui venait de mourir m'avait tenue dans un grand assujettissement. La grâce cependant l'emporta sur la nature, et le motif de faire pénitence pour mes péchés me déterminait sans retour.

« Quelques semaines plus tard, une commissionnaire de Mademoiselle de Cicé vint nous apporter un tableau de saint François-Xavier, et nous dit qu'elle viendrait bientôt. En effet, elle arriva peu de jours après avec sa femme de chambre qui nous apportait un morceau de viande rôtie et un petit pain, dans la crainte que nous eussions été prises au dépourvu par leur arrivée. Elle était très simplement vêtue, portant un vêtement noir, une pelisse et une capote de la même couleur ; mais il

y avait dans toute sa personne un mélange de grandeur et d'humilité qui lui donnait un charme infini. Elle portait une belle bague en or avec un médaillon représentant la sainte Famille. Elle l'avait reçue en présent d'un de ses frères qui était évêque. Après un frugal dîner que sa femme de chambre, Mademoiselle Le Marchand, avait partagé avec nous (car, nous dit Mademoiselle de Cicé, c'était une sainte, et elles prenaient toujours leurs repas ensemble), Mademoiselle de Cicé nous lut les dispositions préparatoires à la Consécration. Pendant que nous écoutions cette lecture avec un vif intérêt, une de nos petites nièces de sept ou huit ans vint frapper à la porte. Nous étions bien disposées à ne pas lui ouvrir pour ne pas perdre un temps si précieux, mais comme l'enfant redoublait ses instances et continuait à frapper, Mademoiselle de Cicé interrompit sa lecture, et malgré tout ce que nous pûmes dire pour ne pas ouvrir à la petite, Mademoiselle de Cicé ne s'occupait plus que d'elle, et la fit entrer. Elle la caressa, lui donna un chapelet et lui promit un cantique, qu'elle lui envoya quelques jours après. Elle nous dit qu'il ne fallait pas chagriner cette chère enfant et la garder tout le temps qu'elle voudrait. J'admirais sa grande charité qui paraissait lui faire oublier le motif de son voyage, pour ne penser qu'à ma nièce que j'aurais voulu voir bien loin. Toutefois, malgré la contrariété que j'éprouvais, je

restai avec un exemple de vertu que je n'oublierai jamais, pas plus que l'air de paix et de grâce qui rayonnait sur le visage de Mademoiselle de Cicé.

« Elle continua ensuite sa lecture, après quoi elle en fit le commentaire avec une onction qui nous pénétra jusqu'au fond de l'âme ».

Au moment du départ de Mademoiselle de Cicé, Mademoiselle Thérèse lui demanda la permission d'envoyer une copie du plan de la Société à M. l'abbé Gilbert, son directeur, pour savoir s'il approuverait qu'elle fit sa Consécration; elle l'y autorisa. Sur la réponse affirmative de M. l'abbé Gilbert, Mademoiselle Thérèse vint faire une retraite de huit jours au couvent de la Croix, à Saint-Servan. C'est cette retraite dont Mademoiselle Thérèse a parlé dans une des lettres précédentes. Le dernier jour, qui était le 31 juillet 1791, elle fit sa Consécration dans la chambre et entre les mains de Mademoiselle de Cicé.

La Mère Marie de Jésus qui avait dirigé sa retraite avec Mademoiselle de Cicé, dit à Mademoiselle Amable : « Votre sœur nous a fait l'effet de sainte Thérèse, tant elle nous a édifiées pendant sa retraite ».

« Dans le courant de 1791, raconte Madame de Saisseval, plusieurs demoiselles avaient été admises; elles allaient consulter Mademoiselle de Cicé avec une consolation infinie. Laurence Paumier, déjà Fille de Marie,

conduisait la Supérieure chez toutes nos amies. On ne pouvait l'entendre sans se sentir pénétré d'un grand amour de Dieu, et on ne la quittait qu'avec le cœur dilaté et dans une grande abondance de paix, de consolation et de joie. Dès qu'elles étaient réunies, Mademoiselle de Cicé les faisait mettre à genoux avec elle, disait le *Veni Sancte* et d'autres prières ; on récitait la couronne de la sainte Vierge, qui était de dix *Ave Maria*, ou bien le petit chapelet du Sacré Cœur. Mademoiselle de Cicé profitait de ces rencontres pour donner à copier différents plans de la Société. La bonne Mademoiselle Amable, un peu distraite, oubliait souvent des mots dans les copies. Mademoiselle de Cicé l'en reprenait en disant : « Il faut prendre plus garde, quand c'est pour le bon Dieu qu'on travaille ». Toujours, continue la chronique, Mademoiselle de Cicé mettait de côté quelque chose de son repas, et quand une de nos amies allait la voir, jamais elle ne la laissait aller sans l'avoir forcée de prendre quelque chose, « de faire une petite fricotte, » dit naïvement Mademoiselle Chenu. »

D'après les ordres de Mademoiselle de Cicé, Mesdemoiselles Chenu cherchèrent dans la paroisse de Paramé les novices qui avaient fait leur Consécration dans la Société. Il y en avait six qui persévérèrent, toutes d'une humble condition. Elles avaient de fréquents rapports avec Mademoiselle de Cicé qui les affermissait dans

leur vocation par ses conseils et surtout par ses admirables exemples. Dans ses visites à Paramé et aux environs, elle leur distribuait et leur faisait distribuer des livres et des objets de piété, particulièrement des catéchismes pour l'instruction de l'enfance, comme si la pieuse servante de Dieu eût prévu les terribles orages qui approchaient et qui allaient rendre si difficiles les moyens de s'en procurer.

Le 6 septembre, commençait pour les Filles de la Croix de Saint-Servan la retraite qui devait se terminer le 14, jour de l'Exaltation de la Sainte Croix. « Je demandai à Mademoiselle de Cicé, raconte Mademoiselle Amable, si je pourrais y être admise ; j'y fus reçue grâce à sa protection. Ma sœur Thérèse était empêchée d'y venir. J'emmenai avec moi une petite domestique pour m'aider à m'habiller, étant estropiée des mains. La retraite fut sans prédications, car un prêtre constitutionnel était installé dans la paroisse de Saint-Servan, et le chapelain qui nous disait la messe était obligé de se tenir caché dans la communauté. Jamais je n'ai si bien compris que pendant cette retraite les bienfaits de Dieu, la grièveté du péché, mon ingratitude et mes misères spirituelles.

« Le second jour de la retraite, ma domestique tomba malade et s'en retourna à Paramé. Mademoiselle de Cicé, toujours inépuisable de charité, voulut la rem-

placer auprès de moi. Je fus profondément humiliée, lorsque je la vis à mes pieds pour me déchausser ; je ne pus d'abord le souffrir et il me semblait que j'avais plus de force pour agir seule. Je lui résistai, n'étant pas encore instruite de l'obéissance aveugle ; ce fut la seule fois que j'aperçus en elle un air sérieux et fâché. Le lendemain, elle voulut voir la main qui me faisait souffrir ; elle la pansa et je n'y ressentis plus de mal. A partir de ce moment, je me rendis tous les services, pendant ma retraite, sans être incommodée. Cette vénérable demoiselle venait apporter mes repas dans ma chambre, parce que je ne pouvais me rendre au réfectoire. Elle passait ensuite les récréations avec moi ; ses conversations étaient toutes célestes, n'ayant pour sujet que le détachement du monde et de ses vanités. Elle me parlait avec complaisance de la vie de pauvreté et d'abjection du bienheureux Benoît Labre, et me donna une image de ce grand serviteur de Dieu pour lequel elle avait une grande vénération. Autrefois, me disait cette sainte Supérieure, elle avait eu un peu de goût pour la toilette, ce qui maintenant lui faisait rechercher la simplicité dans ses vêtements, qu'elle portait selon les règles de l'obéissance. Je vis que c'était à la Mère Marie de Jésus, assistante des Filles de la Croix, dont elle avait été supérieure pendant six ans, que Mademoiselle de Cicé obéissait en tout. Quand elle lui

parlait, elle prenait l'attitude et le ton d'un enfant, ce qui me comblait de confusion, ne me trouvant qu'orgueil auprès d'elle. La conversation de ces deux saintes m'enflammait du désir de la perfection. Je m'efforçais de les imiter, et jamais je ne connus Dieu, comme j'eus le bonheur de le connaître pendant cette retraite.

« Mademoiselle de Cicé s'aperçut que je souffrais quand j'étais longtemps à genoux à la chapelle ; elle vint elle-même m'apporter un coussin sur mon prie-Dieu et exigea que je m'en servisse. Sa charité, sa prévenance étaient sans bornes ; sa piété admirable. Nous ne passions jamais devant les images et oratoires sans qu'elle se mît à genoux et dit quelques prières relatives à l'objet de sa piété. Toutes les fois qu'elle me parlait de Dieu ou de ce qui s'y rattachait, les larmes roulaient dans ses yeux. Je ne pourrais exprimer l'émotion qui s'emparait de moi, et le souvenir en fait actuellement couler mes larmes. Tout ce que la charité peut avoir d'aimable dans une créature était dans Mademoiselle de Cicé ; tout en elle l'exprimait : heureux et mille fois heureux le cœur qui possède d'aussi divins dons ».

Cependant la violence de la Révolution croissait de jour en jour. Un matin que Mademoiselle Amable Chenu était allée à la communauté, Mademoiselle de Cicé lui dit qu'elle venait de recevoir une lettre du

P. de Clorivière qui l'appelait à Paris ; Mademoiselle Amable en fut profondément affligée et Mademoiselle de Cicé ne fut pas moins sensible à la séparation. Elle donna en souvenir à son amie une petite statue de la sainte Vierge, placée dans une niche où on avait pratiqué un petit tabernacle pour y déposer le Saint Sacrement, et qui a servi plusieurs fois pendant la Révolution.

Au moment de son départ pour Paris, Mademoiselle de Cicé remit le soin de la Société naissante à Mademoiselle Amable Chenu, qui résidait toujours à Paramé avec sa sœur Thérèse. Elle lui recommanda de suivre les conseils de la Mère Marie de Jésus, d'après l'avis que lui en avait donné par écrit le P. de Clorivière : « Je prie, avait-il dit à Mademoiselle de Cicé, la sœur Marie de Jésus de vouloir bien se charger de donner quelques instructions aux nouvelles Filles de Marie ». (4 mai 1790.)

Mademoiselle Amable Chenu fut effrayée de la responsabilité qui lui était laissée. Elle alla se fortifier auprès de M. Engerrand qui la consola et l'encouragea à surmonter sa timidité. De Paris, Mademoiselle de Cicé continua à correspondre avec les demoiselles Chenu. Outre des livres et des objets de piété, elle leur envoya plus tard le testament de Louis XVI, le portrait de cet infortuné roi, celui du dauphin et celui de Madame,

Mais il faut laisser parler ici Mademoiselle Amable Chenu : « Bien que Mademoiselle de Cicé nous eut remises entre les mains d'une sainte religieuse pour nous enseigner les devoirs de notre sainte vocation, au milieu d'un monde dont les scandales devenaient de plus en plus effroyables, elle ne discontinua pas de nous écrire et nous faisait écrire par le P^{ère} Clorivière, lequel, en partant de notre pays, nous avait recommandées à M. l'abbé Engerrand. Un grand nombre de ces lettres ont été brûlées dans la crainte de faire des victimes de la Révolution. Souvent avant de les jeter au feu, j'en copiais des passages pour le bien de mon âme, sur des perplexités dont je lui faisais part. Dans une de ses lettres, Mademoiselle de Cicé me répondit : « Ne songez point à l'avenir avec inquiétude; à chaque jour suffit son mal. A toutes les appréhensions qui vous viennent, répondez : le Seigneur y pourvoira. Rappelez-vous encore ce mot de Notre-Seigneur à sainte Catherine de Sienne : Pense à moi et je penserai à toi ». Ces paroles ranimaient beaucoup mon courage ».

M. l'abbé Gautier ayant été transféré à Dinan, Mademoiselle Amable Chenu avait dû choisir pour directeur M. l'abbé Engerrand, l'un des premiers qui s'étaient associés aux prêtres du Cœur de Jésus. Celui-ci, épouvanté des dangers de l'heure présente et des menaces plus for-

midables encore de l'avenir, crut qu'il était urgent de faire exception à l'année prescrite entre la Consécration et les Vœux. Il écrivit à Mademoiselle Amable qu'elle ferait bien de prononcer ses Vœux le jour de la Toussaint de cette même année 1791. Comme la paroisse de Paramé était alors desservie par un prêtre constitutionnel, elle se rendit à la petite paroisse de Saint-Ideuc, située à une très courte distance de Paramé, et qui avait encore le bonheur d'avoir pour pasteur un prêtre non assermenté. Pour témoigner de son allégresse en ce grand jour que le Seigneur lui faisait, elle avait, disent les mémoires, revêtu sa plus belle robe. Agenouillée au pied de l'autel, tenant entre ses mains la formule envoyée par M. Engerrand, elle prononça ses vœux avec une indiscible émotion, n'ayant d'autres témoins que Dieu et les anges du sanctuaire. Tout heureuse de cet acte solennel, elle se hâta, de retour chez elle, d'écrire au P. de Clorivière pour lui faire part de sa joie et lui fit parvenir sa lettre par Mademoiselle de Cicé. Loin d'agréer ses remerciements, le Père ne lui répondit pas; mais adressa à M. Engerrand une lettre où il lui reprochait d'avoir enfreint les règlements d'après lesquels les Vœux ne peuvent être faits qu'un an et un jour après la Consécration. Les inconvénients que craignait le P. de Clorivière n'eurent cependant pas de suite.

C'est à partir de cette date que s'ouvre pour les deux

sœurs une ère d'héroïsme, digne du temps des martyrs. Les excès de la Révolution devenaient de plus en plus effroyables : les prêtres qui refusaient de prêter serment à la Constitution étaient traqués de toutes parts ; les prisons regorgeaient de victimes qui s'y voyaient en proie à des raffinements de cruauté, en attendant d'être traînées à l'échafaud. Amable et Thérèse s'exposèrent à tous les dangers pour venir au secours des martyrs de la foi. Elles offrirent asile à des prêtres et à des religieuses qui fuyaient pour se soustraire aux persécutions.

Les réunions des Filles de Marie ne pouvaient avoir lieu qu'avec les plus grandes précautions et dans le plus profond secret, tantôt à Saint-Servan, au monastère de la Croix, tantôt à Paramé, chez Mademoiselle Chenu, ou à la campagne de Madame des Bassablons. Le P. de Clorivière ayant déclaré à M. Engerrand que les vœux prononcés par Mademoiselle Amable Chenu, le 1^{er} novembre 1791, n'étaient pas valides, celle-ci les renouvela le jour de la fête de la Purification, 2 février 1792. La cérémonie eut lieu chez elle, pendant une messe célébrée par un prêtre qu'elle avait recueilli et qui s'y était caché. Sa sœur Thérèse prononça ses vœux le jour de l'Assomption de la même année dans la maison d'une amie qui avait elle aussi offert refuge à un prêtre.

Les deux sœurs et leur domestique, laquelle avait été admise au postulat, faisaient une école de charité à des petites filles qu'elles préparaient secrètement à la première communion. Mademoiselle Thérèse allait fréquemment à Saint-Malo pour faire confesser les jeunes personnes qui se préparaient à entrer dans la Société. Elle avait un grand don de charité et un amour de Dieu si tendre et si expansif qu'il attirait tous les cœurs.

En voyant la vie et les œuvres de Mesdemoiselles Chenu et de leurs compagnes, en ces jours de persécution, on croit lire une page de l'histoire de l'Église écrite dans les catacombes : ce sont les mêmes sacrifices, le même héroïsme au milieu des mêmes dangers, les mêmes mystères enveloppant l'existence et les actes de charité. Tout y est ouvert du côté du ciel et fermé du côté de la terre. Le rayonnement des figures montre la réalisation de la béatitude annoncée par Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ».

A la fête de Noël 1792, Mesdemoiselles Chenu eurent le bonheur d'avoir les trois messes de minuit et de recevoir la sainte Communion d'un prêtre, confesseur de la foi, qu'elles abritaient chez elles. Pour recueillir un plus grand nombre de prêtres, elles avaient loué un vaste logement où elles recevaient en même temps des personnes prudentes, sur la discrétion desquelles elles

pouvaient compter, afin de leur procurer la grâce de s'approcher des sacrements. Les visites que faisaient continuellement les demoiselles Chenu, les allées et venues qu'exigeaient les réunions des Filles de Marie n'avaient pu manquer d'éveiller les soupçons des révolutionnaires. Elles étaient déjà sur la liste des suspects et le jour n'était pas loin où elles allaient être mises en arrestation. Cette perspective qu'elles entrevoyaient clairement ne les effrayait pas ni ne suspendait leur action. Il est intéressant de voir quelles étaient leurs pensées, et particulièrement celles de Mademoiselle Thérèse, dans ce temps critique. Le 6 mai 1793, elle écrivait à son amie : « Je te remercie de ton union, la première fois que j'irai à Saint-Malo, je m'acquitterai envers la personne dont l'humilité et la charité m'édifient, d'avoir bien voulu s'unir avec moi. Ah ! ma chère amie, gémissons de voir Dieu si peu aimé, si oublié. Que nos cœurs soient des victimes offertes sans cesse à la divine Majesté, pour convertir tant de cœurs qui l'offensent. L'esprit de notre saint état est une réparation de tous les péchés qui se commettent. Quel doit être notre zèle pour notre perfection ! Est-ce par des infidélités continuelles comme les miennes, que nous apaiserons la colère de Dieu ? Plus nous voyons de crimes se commettre et plus notre ardeur doit être grande à devenir des saintes. Fidélité à la grâce pour

l'abus qu'en font nos frères; foi vive pour l'erreur où ils sont; obéissance généreuse pour l'opiniâtreté qui règne. Ah! surtout amour tendre, amour constant, amour ardent pour Notre-Seigneur et sa très sainte Mère. Entrons dans tous les cœurs où ils ne sont point aimés pour les aimer nous-mêmes: Je t'écris, je ne sais pourquoi; je suis si pauvre dans la vertu. Tu te moques de moi en me priant de te parler des perfections divines; je ne les connais pas assez, et tout ce que je pourrais en dire diminuerait à tes yeux ce qu'est Dieu, par l'ignorance où je suis de ses amabilités et par la grossièreté des expressions dont je me servais pour te le dire. Tout ce que je sais, c'est qu'il est Dieu et que rien n'est plus insensé que de s'attacher aux créatures et aux choses de la terre. De pareilles misères ne doivent pas nous fixer ni ravir à celui de qui nous tenons tout la plus petite affection de nos cœurs.

« Sois fidèle dans l'ordre qu'on te donne de ne point parler de toi. Ah! que de grâces sont attachées à l'obéissance! et que pourrais-je te dire? Des choses que l'imagination seule m'inspirerait; elles ne viendraient pas de l'esprit de Dieu, puisque je ne l'ai pas. Éloignons-nous bien loin de nous-mêmes, et alors nous goûterons délicieusement combien il est doux de ne chercher que Dieu. Évitions de nous chercher dans ce que nous faisons pour lui; ne voulons purement que sa gloire,

jouissons pour lui, par lui et jamais pour nous ; souffrons de même. Il est plus uni à nous dans l'amertume que dans les douceurs ; nous ne le croyons pas parce que nous souffrons et que nous aimons à jouir. Soyons donc plus généreuses, croyons mériter ce que nous appelons des croix, et disons avec saint François-Xavier : « Encore Seigneur, encore, ce n'est pas assez ! » Des jours plus heureux succéderont à nos peines, et ces jours ne finiront point. Je te quitte pour aller à l'oraison. Ah ! c'est là que l'âme apprend à connaître Dieu. Demande pour moi le précieux don de la prière et de l'humilité. Adieu, ma sœur, allons dans les Cœurs sacrés de Jésus et de Marie ».

La veille de l'Assomption, Mademoiselle Thérèse écrivait encore : « Le jour du triomphe glorieux de notre très sainte Mère approche. Ah ! tâchons de sentir les saints mouvements qu'elle éprouvait. Que son amour était grand, que le désir qu'elle avait de posséder son Fils était vif ! En admirant son ardeur, admirons aussi sa soumission. La connaissance que Dieu lui donnait était bien autre que celle que nous avons de lui ; la vie, par conséquent, lui devait être bien plus pénible ; mais autant son amour est grand et ses désirs ardents, autant sa résignation l'est aussi : exemple bien propre à nous faire aimer notre exil et tous les désagréments qui s'y rencontrent. Notre joie, ma chère amie, doit en

quelque sorte égaler celle de notre sainte Mère; elle jouit de tous les privilèges qui lui sont dus. Ah! si nous aimions sa gloire, quels seraient nos transports à l'approche du jour qui la lui procure! Demande pour moi à cette Reine des anges le précieux don de l'amour de Dieu. Avec ce don, ma chère amie, le cœur devient pur, l'esprit s'éclaire, l'âme s'unit facilement à la source de l'amour, qui n'est autre que le Cœur très embrasé de Jésus! »

Dans une autre lettre notre pieuse Fille de Marie dévoilait la sérénité de son âme dans les épanchements qui suivent: « Tu as tort et tu m'affliges en me disant que tu perds ta gaieté; ô ma chère amie, élevons-nous donc bien au-dessus de nous-mêmes! Dieu seul, dans le trouble comme dans la paix. Que m'importe; Dieu est, cela me suffit. Si je ne goûte pas la paix, il en est le centre, il ne le veut pas, et je m'en réjouis. Il ne demande de nous qu'une bonne volonté, je te réponds de la tienne; une obéissance aveugle, voilà le grand point. Le seul remède: mortification intérieure, actes d'abandon entre les mains de Dieu, lors même que nous sentons qu'il est loin de nous. A l'exemple de l'épouse, cherchons notre Bien-aimé; aimons l'oraison quand elle nous gêne. Veux-tu avec moi faire un petit noviciat? Tu es trop empressée et moi paresseuse; tu éviteras de faire vivement les choses qui te plaisent, et les

contraires, pour te dédommager, tu les feras avec le plus d'empressement que tu pourras; et moi, lâche que je suis, je tâcherai de m'empresser, et je serai excessivement active pour servir Dieu et le prochain. Dieu, ma chère amie, semble quelquefois nous inspirer beaucoup de choses; l'imagination a souvent part à cela. Il faut dire à ton confesseur toutes tes inspirations, et tu suivras celles qu'il t'indiquera. Adieu, mon amie, ma sœur, soyons des saintes. Je t'aime de tout mon cœur; je donnerais tout au monde pour te voir heureuse ».

Et dans une autre lettre, écoutons ces réflexions dignes d'une sainte : « Tu as bien raison, un regard vers le ciel fait oublier la terre. Puisse, ma chère amie, la gloire de notre Époux renaître avec plus d'éclat en nous. Ah! que nos cœurs seraient ingrats d'oublier les bienfaits de Dieu. Quelle confusion ne dois-je pas sentir d'être admise au calice de Jésus-Christ après l'avoir tant offensé! Pouvais-je espérer une telle grâce? Demande-lui pour moi de ne pas en abuser. Encourage nos amis, fais-leur connaître que, hors Dieu, tout n'est que misère et affliction d'esprit. Quel temps peut-il nous donner plus propre à nous convertir que celui où nous vivons! Les maux de la religion, ceux de l'Église, les besoins de nos frères, les nôtres à nous-mêmes; que de motifs, ma chère amie, de mépriser la terre et de soupirer pour le ciel!

« A Dieu, que sa sainte présence fasse notre bonheur, comme elle fait celui des saints ».

Et un peu plus tard : « Ma chère amie, je te remercie de ton offre obligeante, mais Dieu qui sait si bien arrêter notre empressement naturel, donne à ma sœur ces jours-ci des douleurs qui ne lui permettent pas de bouger sans être soutenue ; je ne pourrais la quitter. Joins à cela la crainte que j'ai de te gêner par les soupçons que je pourrais éveiller à l'heure actuelle. Quoique libre, je dois veiller pour moi et pour les autres ; il faut espérer qu'un temps plus heureux succédera à celui-ci, qui cependant nous fait avancer grandement dans la perfection si nous savons bien en profiter. Prie pour moi ; je t'avoue que j'ai grand besoin de voir mon confesseur. Si j'étais plus intérieure, j'écouterais la voix de Dieu ; mais je suis lâche, ma chère amie, et ma vertu, sans aiguillon, est toujours chancelante.

« Que nous connaissons peu notre Divin Maître ! Ah ! ma bonne amie, ne perdons rien de ce que nous pouvons souffrir ; tout est précieux devant lui. Soyons affamées de sa justice, chérissions sa rigueur sur nous. Que la paix, l'amour, la charité de Jésus-Christ soient toujours en nous. Je t'aime tendrement et je te serai toute ma vie fidèle. Demande pour nous au bon Dieu qu'il nous éclaire sur une chose d'importance.

« Courage, ma chère amie, que l'obéissance dissipe

le trouble de ton âme et t'affermisse dans la paix. Rien de plus propre à acquérir cette paix que de céder volontiers aux lumières de nos supérieurs. Éloigne bien loin de toi toute pensée qui te porterait à l'inquiétude : tous ces retours sur nous-mêmes sont dangereux. Si on découvre en soi quelque qualité on a de l'orgueil ; si on y voit des défauts on se décourage. Il faut avoir Dieu tellement fixé dans l'esprit et dans le cœur qu'on ne voie que lui en toutes choses. Sa grandeur, ses perfections infinies nous feront avoir le sentiment profond de notre néant. Sa bonté et l'immensité de sa miséricorde rempliront nos âmes de la plus vive confiance, alors nos péchés mêmes ne nous troubleront plus. Il n'y a point de vraie douleur sans confiance, l'une séparée de l'autre n'est plus digne de Dieu. Si tu connaissais le désir de mon cœur, combien il est ardent pour que le tien jouisse de la liberté que donne l'amour de Dieu ! mais pour la sentir il ne faut plus être esclave et l'acheter au prix de tout ce qui nous plaît. Aussi, ma chère amie, en te recommandant d'être tranquille, je t'engage et te prie instamment d'être fidèle à la grâce, courageuse à vaincre tes répugnances naturelles, à mourir insensiblement à ce qui favorise tes inclinations ».

Comment ne pas citer la lettre suivante, si incomparable par ses élans d'amour et ses excellents avis :

« Venez à moi, les bénis de mon Père. — Qu'il me tarde, ma chère amie, d'entendre ces paroles ! Pour adoucir la peine que te cause l'éloignement de notre aimable Maître, tu peux t'approcher aujourd'hui de lui, et te rassasier de son adorable chair. Demande-lui, quand ton âme sera ornée de sa présence, un amour généreux, pur et désintéressé, la force de vivre presque sans lui et de l'aimer encore davantage. Je trouve en toi une attache trop forte pour les secours. Que la Providence est admirable ! Elle purifie ceux qu'elle aime, d'une manière toute divine. Attache-toi uniquement à Dieu, il est assez grand pour remplir ton cœur ; n'aime les moyens qu'autant qu'ils viennent de lui, et qu'ils te détachent de tout ce qui est créé. Ne reçois pas mal ce que je te dis ; tu ne déplaîs pas à Dieu de le chercher avec ardeur, mais ma chère amie, je te voudrais un ange, une âme qui ferait ses délices de la Croix, et j'espère que je verrai mes désirs remplis.

« Je trouve, ma chère amie, écrit encore notre pieuse Thérèse, que tu es un peu trop ardente dans les choses que tu désires ; tâchons de nous modérer en nous privant d'avoir de suite ce dont nous croyons avoir besoin dans le moment, et qui cependant pourrait se remettre. Oui, ma chère amie, le bonheur d'une âme religieuse est inexprimable. Quelle paix ne goûte-t-elle point ! que sa vie est pure que ses actions sont saintes !

« Aimons ardemment l'état de dépendance où Dieu nous appelle. Plus nous serons fidèles, et plus nous goûterons la douceur des liens que nous avons contractés. Ma chère amie, point de désirs, point de projets ; n'ayons d'autres volontés que celles de Dieu et de nos supérieurs, alors notre obéissance sera parfaite. Détachons nos cœurs de tout ce qui est créé. Rien, ma bonne amie, n'est comparable à Dieu, rien, par conséquent, ne nous doit occuper au préjudice du souverain empire que Jésus-Christ doit avoir sur nos âmes, comme Époux, comme Sauveur et comme Créateur. Pauvreté admirable, qui nous enrichit de mille trésors : on ne veut plus rien que Dieu, on ne goûte que lui par le détachement intérieur de tout ce qui n'est pas éternel. Les consolations sensibles ne le sont point ni les grâces de ferveur ni les goûts de la piété, mais bien celui qui la donne : c'est donc Dieu seul qui peut et qui veut remplir l'immensité de notre cœur. Oh ! qu'il fait bon avec Dieu seul, et que les créatures deviennent insipides quand on l'a goûté. Ne nous appuyons jamais sur des bras de chair, on n'y trouve rien qu'un vide affreux qui nous fait languir. Courage donc, ma chère amie, marchons vaillamment à la suite de notre bon Maître ». Terminons toutes ces citations par ce dernier passage qui n'a pas besoin de commentaire :

« Quand viendra donc le moment que tu me peindras

les délices de la paix et que je n'aurai plus à te parler des suites funestes du trouble ; ce moment arrivera, ma chère amie, je l'espère, j'ose même croire que Dieu aura égard aux instantes prières que je lui fais pour te l'obtenir. Il y a un moyen bien puissant pour l'acquérir, c'est de tâcher de comprendre l'étendue de ces mots dont nous nous servons sans les sentir : « Dieu seul ». Oui, Dieu seul, et s'il était seul à régner sur nos âmes, rien, non rien ne les pourrait troubler. Vide ton cœur, je t'en conjure, de tout ce qui n'est point lui. Et qu'y a-t-il de digne pour l'occuper ? Tout ce que contient la terre doit exciter ton mépris, et le ciel sans Dieu serait un triste séjour.

« La charité est victime de tout et elle s'en réjouit. Il n'y a point d'hypocrisie à paraître bien aise quand on est fâché : si nous nous livrions à tous les sentiments naturels qui sont en nous, nous serions des monstres ; nous ne pouvons être saints qu'en étouffant nos passions. Ton supérieur a bien raison à l'égard des domestiques, veille beaucoup à cela ; elles sont tes sœurs et, quoique dans un état plus abject, leurs âmes devant Dieu sont peut-être plus grandes que la tienne. Ta résolution me plaît beaucoup de te donner toute à la charité. Il n'est point de vertu plus propre à une religieuse : qu'elle soit tendre, prévenante, s'oubliant volontiers pour les autres. Je te recommande par dessus

tout le caractère difficile avec lequel tu vis ; redouble d'attentions pour lui ; ne crains point, pour te ménager, de ne lui point parler de ce qui coûte à entendre, mais rappelle-toi les caractères de la charité : « elle souffre tout, elle excuse tout, elle pardonne tout ».

« Quand on a beaucoup à souffrir, le désir de la mort est un peu suspect ou, s'il ne l'est pas, il n'est guère généreux. Il faut travailler, ma chère amie, à nous rendre la vie d'ici-bas comme une espèce de paradis, méditer ce que font les saints dans le ciel ; ils aiment Dieu et ne voient que lui ; il est facile, avec la grâce, de les imiter.

« Oh ! qu'il fait bon avec Dieu seul, et que faisons-nous avec les créatures, sinon nous perdre. Dieu est tout : répétons souvent cette grande vérité, méditons-la, pratiquons-la courageusement, en nous mettant au-dessus des railleries, des propos qu'occasionne ordinairement le changement de notre conduite. Il faut faire un échange : le monde et les choses du monde étaient tout pour nous ; à présent, il faut que Dieu et les choses de Dieu soient tout pour nous, notre unique étude, notre sollicitude, notre force et notre bonheur. Ah ! que l'on goûte de douceurs dans la vie lorsqu'elle est entièrement employée à la gloire de Jésus-Christ. Ta confiance, ma bonne amie, mérite toute ma reconnaissance. Ouvre-moi ton cœur comme à l'amie la plus

vraie et la plus sincère. Dis-moi quel serait ton attrait le plus particulier, tes vues, tes projets. Les miens, ma chère amie, c'est de vivre au milieu du monde sans le goûter, d'y être comme une religieuse. Ma maison est ma cellule, les rues sont mes cloîtres. Embrasser tous les ordres à la fois, les bonnes œuvres, l'oraison, l'instruction des enfants, ce serait mon désir, mais j'en suis bien loin. Dis-moi ce que tu penses, demande pour ton amie un cœur pur, une âme généreuse qui ne mette point de bornes à ce que Dieu demande d'elle ».

Nous avons beaucoup insisté sur la vie intérieure de Mademoiselle Chenu, qui porte si bien le nom de sainte Thérèse. Nous y reviendrons encore : les Filles de Marie ne sauraient trop méditer l'esprit de leurs premières Mères, afin de s'en pénétrer, de se l'approprier, de se l'assimiler et de le faire revivre en elles-mêmes. Quand leur cœur débordera du même amour de Dieu, elles le répandront sur le prochain, comme le parfum de Madeleine qui embaumera la terre.

On voit par la suite de cette correspondance que l'amie de Mademoiselle Thérèse Chenu était une aspirante à la Société, qui s'était mise sous sa direction. Elle continue dans ses lettres à la préparer à sa Consécration, qui paraît avoir eu lieu peu de temps après les graves événements que nous allons raconter.

Le 14 octobre 1793. Mesdemoiselles Chenu avaient

chez elles l'abbé Gautier et une religieuse, Madame Désile, connue en religion sous le nom de Mère Félicité, laquelle appartenait à une grande famille. La petite compagnie venait d'entendre la sainte messe et d'y communier lorsqu'un bruit inusité se fit entendre au dehors. On distinguait le pas régulier des soldats ; bientôt le bourg de Paramé fut rempli de troupes. Le prêtre et la religieuse se cachèrent en toute hâte. Deux officiers vinrent frapper à la porte et demandèrent les demoiselles Chenu, à qui ils déclarèrent qu'elles étaient en état d'arrestation et qu'il fallait les suivre. Mademoiselle Amable, sans se troubler, prit son Évangile et s'appretait à sortir, quand Mademoiselle Thérèse fit observer aux officiers que sa sœur souffrant d'un mal à la jambe était incapable de marcher. Il n'en fallut pas moins partir. Elles passèrent entre deux haies de soldats de près de trois cents hommes, et arrivèrent ainsi jusqu'au cimetière de la paroisse, où plusieurs détenus étaient déjà rassemblés. Les deux sœurs conservaient un calme, une paix si imperturbable qu'elles se disaient l'une à l'autre de ne pas rire, pour ne pas irriter leurs gardes. Thérèse s'adressa au commandant et lui représenta que sa sœur était trop infirme pour marcher, et que s'il ne pouvait pas la renvoyer chez elle, il devait lui procurer quelque moyen de se transporter. On la fit monter sur un âne, entre

deux fusiliers qui marchèrent à ses côtés. C'est ainsi qu'elle entra à Saint-Malo, au son du tambour. « Te voilà comme Jésus-Christ faisant son entrée à Jérusalem », lui disaient en se moquant ses deux gardes.

Le conseil révolutionnaire était en séance, il fallut attendre la fin des délibérations. On les fit ensuite monter dans la tour du château qui servait de prison. Elles y trouvèrent trois sœurs de charité et une vingtaine de personnes des plus honorables familles. Le malheur commun ne tarda pas à établir entre ces infortunées des liens d'amitié et de sympathie. Mesdemoiselles Chenu et les sœurs de charité eurent bientôt communiqué aux autres prisonnières leur esprit de foi et de résignation. Elles faisaient ensemble leurs prières et leurs oraisons. Celles qui avaient de la voix se joignaient à Thérèse pour chanter des cantiques.

Vers la mi-novembre, les demoiselles Chenu furent retirées de la prison de la tour et incarcérées à la maison d'arrêt destinée aux femmes. Un de leurs frères, avocat au Parlement de Bretagne, était enfermé dans celle des hommes. Leur belle-sœur leur faisait parvenir ce dont elles avaient besoin pour leur nourriture.

Dans la maison d'arrêt, elles rencontrèrent, comme à la tour, des personnes d'une fort aimable société; elles se lièrent particulièrement avec Mesdemoiselles

Catherine et Louise de Gouyon qui plus tard entrèrent dans la congrégation des Filles de Marie.

Mademoiselle Amable, dont la santé était toujours chancelante, vivait plus à l'écart que ses compagnes de captivité ; elle en profitait pour faire ses exercices de retraite. Son mal s'étant aggravé, les médecins déclarèrent qu'elle devait être transportée à l'hospice. On l'y conduisit le jour de saint Etienne 1793. Les religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve desservaient encore cet hôpital, bien qu'elles fussent privées de porter leur costume. Leur charité envers Mademoiselle Amable fut des plus tendres, mais elles ne pouvaient lui donner d'autre place que dans la salle commune des malades. En vraie Fille de Marie, Mademoiselle Amable s'en contenta sans se plaindre, « car, disait-elle, elle y trouvait Dieu », et pour elle c'était tout.

Le 21 janvier 1794, elle eut la consolation de se confesser, de communier et d'entendre la messe dans une chambre réservée aux religieuses. Cette grâce inespérée lui fit une impression si salutaire, qu'elle n'éprouva plus aucune souffrance quand elle se remit au lit. Le 2 février, la Mère Marie de Jésus qui était venue la visiter, lui permit de faire ses Vœux perpétuels, conditionnels à la décision du Souverain-Pontife. Deux novices la mirent en rapports avec M. l'abbé Vielle, que Mademoiselle Mettrie Offray tenait caché

dans sa maison. Mademoiselle Amable qui, d'après ce qu'on lui avait dit, avait ce saint prêtre en vénération bien qu'elle ne l'eut jamais vu, lui faisait part de ses dispositions intérieures en lui écrivant comme si c'était à Dieu qu'elle s'adressait, afin de ne pas compromettre ce confesseur de la foi. Ses réponses furent pour elle une vive consolation et contribuèrent grandement à la fortifier dans ses souffrances.

Depuis leur séparation, les deux sœurs correspondaient ensemble au moyen de leur domestique à qui elles confiaient des billets cachés dans des ourlets de torchons.

Le 1^{er} avril, les religieuses de l'hôpital ayant été enlevées et conduites à la maison d'arrêt, Mademoiselle Amable, qu'on ne voulut pas renvoyer, se trouva à la merci des citoyennes intruses qui faisaient le service des malades et qui lui firent souffrir toutes sortes de mauvais traitements. A la fin, l'administration la fit mettre dans une petite chambre séparée des salles, pour lui donner quelque soulagement. Son état de souffrance acheva cependant d'inspirer quelque pitié, et le 1^{er} juin 1794 elle reçut l'autorisation de retourner à Paramé, sous la surveillance des autorités du lieu. En s'y rendant, elle apprit que son frère et plusieurs détenus avaient été dirigés sur Paris. De leur nombre était Madame des Bassablons, cette noble Fille de Marie

dont nous avons raconté la vie et la glorieuse mort.

Sachant que l'abbé Vielle était caché à une petite distance, Mademoiselle Amable s'y rendit secrètement et eut le bonheur de se confesser à lui et de puiser un nouveau courage dans ses exhortations. Entrée en passant chez sa belle-sœur, elle trouva tout en pleurs cette infortunée qui ne prévoyait que trop l'horrible sort de son mari. Il fut en effet guillotiné le 21 juin suivant. Mademoiselle Amable avait trouvé sa maison déserte, car sa domestique, Fille de Marie comme elle, était allée prodiguer ses soins à un prêtre malade caché dans les environs, et les deux religieuses de la Croix, une novice et une sœur converse, qui avaient échappé chez elle aux recherches, s'étaient furtivement retirées dans leurs familles. Une autre novice de la Société eut la charité de venir lui prêter ses services.

L'inquiétude que lui inspirait sa sœur Thérèse, pour qui elle craignait le sort de son frère, lui fit faire des démarches réitérées mais inutiles, pour obtenir sa mise en liberté. Elle redoubla ses prières et fit plusieurs neuvaines en l'honneur des saints de la Compagnie de Jésus, et particulièrement de saint Ignace. Enfin, elle eut la joie d'apprendre que la situation des détenus dans la maison d'arrêt devenait moins rigoureuse, ce qui faisait présager leur prochaine libération. Thérèse lui fut en effet rendue le 12 août, après dix mois de

captivité ; et trois jours après, fête de l'Assomption, toutes deux purent chanter l'hymne d'action de grâces, avec d'autant plus d'allégresse qu'elles entendirent la sainte Messe et communièrent de la main d'un prêtre retiré chez elles. Ce fut pour les deux sœurs l'occasion de renouveler leurs vœux.

Le règne de la Terreur était à son terme ; on goûtait la consolation de se revoir et de reprendre les exercices de sa vocation. Une des amies pour lesquelles on avait adressé au ciel les prières les plus ardentes, la Mère Marie de Jésus, était venue embrasser les demoiselles Chenu au sortir de la prison de Saint-Servan où elle avait été incarcérée.

A Paramé, les demoiselles Chenu se trouvant trop éloignées des secours religieux, demandèrent à leurs supérieurs d'aller se fixer pendant quelques mois à Saint-Malo, où elles auraient en même temps l'avantage de voir les Filles de Marie de l'endroit et des environs. Durant leur séjour dans cette ville, Mademoiselle Thérèse, accompagnée de Mademoiselle Mettrie, s'employait à visiter les pauvres, les malades et ceux qu'elle espérait ramener à la pratique des devoirs religieux.

Au régime de la Terreur avaient succédé des jours un peu plus calmes, les Filles de Marie profitaient de cette liberté pour attirer de nouvelles adhérentes et recevoir plus fréquemment la direction de M. Engerrand,

le supérieur local. Ce vénérable prêtre en qui le P. de Clorivière avait une entière confiance et qui, initié par lui à l'esprit de la Société, le comprenait admirablement, écrivait aux demoiselles Chenu : « Rappelez-vous que votre vie doit être une vie tout en Dieu, que la Société dans laquelle vous êtes entrées est au-dessus des confréries et associations, toutes respectables qu'elles sont ; que vous devez être de vraies religieuses dans le monde, et que vous devez y vivre comme vivaient dans le cloître les religieuses les plus parfaites. Rappelez-vous que les obligations en sont les mêmes, ainsi que le mérite devant Dieu et conséquemment la récompense. Qu'ainsi celles qui n'auraient pas regardé la Société des Filles de Marie sous ce point de vue, la considèrent maintenant comme telle ; qu'elles fassent tous leurs efforts pour se former dans toute l'étendue de leur cœur à une obligation si sérieuse et si méritoire ».

M. Engerrand, témoin constant des infirmités de Mademoiselle Amable, ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était urgent de la relever de ses fonctions, et il jeta les yeux sur sa sœur Thérèse pour la remplacer. Ce ne fut cependant qu'au retour des deux sœurs à Paramé qu'il nomma Thérèse supérieure de Saint-Malo, Saint-Servan et Paramé. La Mère Marie de Jésus eut en même temps la charge de maîtresse des novices et d'assis-

tante de la Supérieure. Lorsque Mademoiselle Amable reçut la lettre de M. Engerrand lui annonçant la nomination de sa sœur, elle en fut si ravie de joie qu'aussitôt elle assembla les Filles de Marie, leur lut la lettre de M. Engerrand et se démit de sa charge. Puis, se jetant aux pieds de sa sœur avec une touchante humilité, elle lui demanda sa bénédiction. Les témoins de cette scène ne surent qu'admirer davantage, ou de l'humilité d'Amable qui était de nature à ne point se démentir, ou de la modestie de Thérèse qui faisait présager une Supérieure accomplie.

La lettre que Mademoiselle de Cicé écrivit à cette occasion à Mademoiselle Thérèse Chenu est à citer. Elle peut, en effet, servir de modèle à toutes les supérieures et à toutes celles qui sont en charge, par l'esprit de foi et d'humilité qu'elle respire :

« N'en doutez point, ma chère Thérèse, votre nomination est l'œuvre de Dieu ; c'est le sentiment de notre Père qui donne à cet acte toute son approbation et sa bénédiction. Bien que je sois indigne d'avoir part aux œuvres du Seigneur, en son nom et en celui de notre sainte Mère, j'entre dans les sentiments de mon Père, et j'unis de tout mon cœur mes vœux et mes prières à celles de mes Sœurs pour vous obtenir toutes les grâces dont vous avez besoin pour remplir avec la plus grande fidélité les aimables desseins du Seigneur et de son

auguste Mère. Que votre âge (elle avait vingt-sept ans), votre peu d'expérience et vos défauts même, ne vous découragent pas. Confiez-vous en Celui qui vous a choisie, et ne comptant en rien sur vous-même, pénétrez-vous de plus en plus de la douce pensée que vous pouvez tout espérer et tout attendre de lui. La plus vive confiance et la plus profonde sainteté doivent, à ce qu'il nous semble, être la base de l'édifice que le Seigneur veut élever en nous et par nous. Mettez votre complaisance à reconnaître aux pieds de Jésus et de Marie votre ignorance, votre faiblesse, votre incapacité. Priez-les, conjurez-les, par la tendresse de leurs sacrés Cœurs de suppléer à votre misère. Dites souvent à votre divin Maître : Seigneur Jésus, je ne suis encore que comme un jeune enfant qui ne sait de quelle manière se conduire, je vous supplie donc de donner à votre servante un cœur docile et votre esprit de sagesse, afin qu'elle puisse juger votre peuple et discerner entre le bien et le mal. Faites aussi cette prière pour moi, comme je la fais pour vous.

« Dans tous vos doutes et dans les occasions où vous avez à vous décider par vous-même sans pouvoir recourir à l'obéissance, consultez Jésus dans l'Eucharistie. Allez à ce conseiller fidèle et suivez exactement les avis que vous en recevrez. Je bénis de toute mon âme, ma chère amie, le Dieu des miséricordes de

toutes les grâces dont il vous comble, et je ne puis trop vous engager à la reconnaissance que vous lui devez. Témoignez-la-lui autant que vous en êtes capable, en renonçant de tout cœur à vos intérêts pour embrasser uniquement ceux de Jésus-Christ. N'en ayons plus d'autres que les siens. Ne songeons désormais qu'à l'aimer et le faire aimer et glorifier de toutes nos forces; j'entends de celles qu'il nous donnera puisque nous ne sommes de nous-mêmes que faiblesse, mais à l'exemple du saint Apôtre, « réjouissons-nous en notre « infirmité » dont le Seigneur pourra tirer sa gloire quand il lui plaira.

« J'aurais bien de la joie de me trouver un jour avec vous et vos compagnes... je sens tous les jours davantage combien les liens qui nous unissent dans le Seigneur ont de force et de douceur... je vous souhaite les sentiments de votre patronne pour Jésus et Marie. Réclamez souvent la protection de cette grande sainte Thérèse pour vous et vos compagnes ».

Au cours de cette lettre, Mademoiselle de Cicé autorisait la nouvelle supérieure à prononcer ses Vœux perpétuels. La réponse écrite peu de jours après par le P. de Clorivière à une lettre que lui avait adressée Mademoiselle Thérèse Chenu renferme des conseils si précieux qu'elle ne saurait être omise. Cette lettre du fondateur avec celle de la première supérieure résument

toutes les règles de conduite à suivre pour la direction des Filles du Cœur de Marie.

« Votre lettre m'a causé la plus douce satisfaction et j'ai vu avec un vrai plaisir les dispositions où vous êtes, le zèle que le Seigneur vous inspire et les grandes grâces dont sa bonté vous favorise si abondamment. Le choix qu'on a fait de vous est l'œuvre du Seigneur et de sa sainte Mère; tout me le persuade, et j'ai la douce confiance que vous serez dans leurs mains un instrument de salut pour bien des âmes. Imitiez, autant qu'il vous sera possible, la douceur, la patience, l'humilité de notre divin Maître. Puisez ces sentiments dans son cœur et dans celui de notre bonne Mère, notre auguste Reine, la sainte Vierge Marie, Mère de Dieu. Ces deux cœurs vous seront toujours ouverts, afin que vous puissiez y puiser à loisir tout ce dont vous aurez besoin pour vous-même et pour celles que Marie vous a données pour enfants, et que vous devez honorer comme les Filles de son Cœur. Apprenez-leur, plus encore par votre exemple que par vos paroles, à aimer bien tendrement cette bonne Mère, et marquez-leur le soin constant qu'elles devront avoir de lui plaire et de retracer en elles-mêmes ses vertus, en rapportant tout à la gloire et à l'amour de son divin Fils.

« La perfection à laquelle il faut les porter doit être plus intérieure qu'extérieure : le nom de Fille du Cœur de

Marie le fait assez entendre. Ce qui n'est qu'extérieur n'est jamais assez solide. On persuade, on ne contraint pas la volonté. Il faut d'abord gagner les cœurs ; quand les cœurs sont gagnés, ils vont au devant de tout ce qu'on peut leur commander, et rien alors ne leur semble difficile. Attirez-les à vous par les liens d'une douce charité, afin de les attacher puissamment à Dieu. Sachez ménager les âmes faibles et n'en exigez rien au-dessus de ce qu'elles sont en état de porter ; au moyen d'une sage condescendance, elles pourront acquérir des forces et devenir capables de grandes choses. C'est aux supérieurs surtout à imiter ce qui est dit de Notre-Seigneur : « Il n'a point achevé d'éteindre la mèche encore fumante, il n'a pas achevé de rompre le roseau déjà fracassé. » Modérez le plus que vous pourrez l'activité naturelle, afin que vous puissiez être un instrument comme passif entre les mains de Dieu. Travaillez à être sainte, mais sans inquiétude. Dans vos assemblées, rapprochez-vous le plus que vous le pourrez de ce qui est dit des conférences dans la Règle de conduite. Mais les circonstances maîtrisent souvent et la prudence veut qu'on s'en accommode.

« Votre mère m'a communiqué, Mademoiselle et très chère Fille, la lettre qu'elle vous écrit. Les avis qu'elle vous donne me paraissent pleins de l'esprit de Dieu ; elle ne vous dit que ce qu'elle pratique elle-même la

« première, suivez avec soin ses avis, engagez vos sœurs à les suivre. Ils seront pour vous toutes une source de bénédictions ». (12 juin 1796.)

Mademoiselle Thérèse Chenu ne devait exercer la charge de supérieure que durant deux années et demie ; mais dans ce court espace de temps, que d'œuvres de zèle et de charité elle sut accomplir, que de soins elle prit à raffermir ses filles dans l'esprit de la Société, que de sollicitudes pour en recruter de nouvelles, malgré les temps difficiles qu'on avait encore à traverser ! Il y aurait de longues pages à écrire, s'il fallait la suivre dans tous les détails de sa laborieuse et féconde existence. Nous la retrouvons tour à tour à Saint-Servan, où elle réunissait les Filles de Marie soit chez la Mère Marie de Jésus, soit chez Mademoiselle Mettrie Offray ; à Saint-Malo, où elle soutenait de ses conseils toutes celles de la Société qu'elle pouvait réunir chez Mademoiselle Beaumont ; à Saint-Briac, où elle organisait un nouveau centre de réunion ; à Dinan, où elle confiait le secret de la Société à un prêtre de haute vertu, M. l'abbé Bertier, qui lui fut très utile en autorisant une de ses filles spirituelles, Mademoiselle Françoise Giron, à établir un bureau de charité.

Pénétrée de ses devoirs de supérieure et des grands biens que produisent les retraites, elle ne craignait pas d'affronter les dangers du moment pour en faire donner

les exercices toutes les fois qu'il était possible de se procurer des prédicateurs. Parmi les plus courageux, les mémoires font mention de M. l'abbé Vielle et de M. l'abbé Orange. Le supérieur, M. l'abbé Engerrand, se risquait même à recevoir chez lui les Consécrations et les Vœux des Filles de Marie de Saint-Malo.

De Paramé, les demoiselles Chenu étaient venues se fixer à Saint-Servan, où les assemblées pouvaient se tenir plus facilement, bien que toujours avec la plus grande circonspection. Thérèse se multipliait pour être à toutes et à chacune en particulier. La correspondance qui nous reste du temps de sa supériorité achèvera de nous faire apprécier son esprit et sa piété. On y trouve à la fois un sens pratique et mystique par où l'on reconnaît son origine bretonne. Elle touchait alors au terme de sa carrière et ses dernières lettres semblent le faire pressentir : plus que jamais détachée des choses de la terre et voisine du ciel, son âme en recevait plus directement les lumières qui se reflètent sous sa plume.

« Voulez-vous être une sainte ? écrivait-elle à l'une de ses filles en 1797, aimez beaucoup, et l'amour vous instruira mieux que tout ce que l'on pourrait vous dire. Le dégoût que vous avez des prières vocales trop longues s'accorde bien avec notre règlement qui nous en prescrit un très petit nombre, mais qui nous enjoint l'exercice de l'oraison. C'est vraiment la véritable prière.

Que l'âme y trouve de force et de douceur ! Il ne faut point chercher des sujets trop élevés : les fins dernières, l'état des âmes saintes dans le purgatoire, la vie de Jésus-Christ et de sa sainte Mère... laisser le cœur agir. Quand la grâce nous distrait du sujet que nous avons choisi, abandonner doucement notre âme à son opération sur elle, écouter la voix de Dieu, c'est là, ma chère amie, que nous apprenons ce qu'il veut de nous ; lui dire souvent ces paroles de l'Apôtre : « Que voulez-vous que je fasse ? » Se tenir dans un état de dépendance et d'anéantissement devant un Dieu si grand et si saint. S'humilier sous ses yeux infiniment purs, de nos très grandes imperfections, sans jamais nous en troubler, ce qui serait le propre de l'orgueil ».

Et un peu plus loin : « Aidons-nous mutuellement à aimer et servir notre aimable Maître. L'esprit d'une Fille de Marie est d'imiter Jésus-Christ et sa sainte Mère : que cette étude est digne d'envie ! Dans chaque circonstance de la vie, demandons-nous : Qu'est-ce que Jésus-Christ dirait et ferait à ma place ? Alors nos murmures cesseront. Le silence, la douceur, ah ! surtout la charité de nos cœurs deviendra plus vive ».

La santé de Mademoiselle Thérèse Chenu, comme celle de sa sœur, avait toujours été chancelante, et les courses incessantes qu'elle était obligée de faire avaient fini par épuiser ses forces.

Au mois de février 1798, elle contracta un rhume qui dégénéra en maladie de poitrine. L'état de faiblesse où elle se vit bientôt réduite ne mit pas un terme à son activité; elle continua à recevoir ses filles, à les éclairer, à les encourager de ses conseils et de ses exhortations. Enfin le mal fit des progrès si alarmants, qu'il fut évident que sa fin était proche.

Il faut laisser ici la parole à l'un des témoins les plus constants de sa vie et de ses vertus, et qui le fut aussi de son départ pour le ciel, M. le chanoine Vielle : « Vous voulez, écrivait-il aux Filles de Marie, que je vous retrace la mort de notre chère Thérèse. Pendant plus d'un mois que je restai auprès d'elle, de quelles vertus n'ai-je pas été témoin?... Réduite à l'impossibilité de suivre l'impétuosité de son zèle, Thérèse ne s'étudia plus qu'à resserrer les liens qui la tenaient attachée à son cher Époux : sa conversation ne fut plus que dans le ciel; sa prière était continuelle. Malgré l'épuisement de ses forces, son âme toujours active, toujours égale à elle-même, ne cessait de s'unir à son Dieu. Avec quelle paix, quelle sérénité, quelle joie même, Thérèse vit approcher la mort à pas lents ! Quel fut son contentement quand elle s'aperçut que je n'avais plus d'espoir ! Jugez-en par le trait suivant : Je lui dis un jour : Ma fille, je viens vous apprendre une bonne nouvelle, le médecin dit que vous pouvez mourir

aujourd'hui. A ces paroles, effrayantes pour toute autre, qui pourrait vous exprimer son ravissement ? — Cependant, lui ajoutai-je, il se peut que vous viviez encore trois ou quatre jours. Ce fut alors qu'elle eut besoin de résignation, tant il lui tardait d'être réunie à son Bien-aimé. Avec quelle ferveur elle s'unissait aux prières que nous adressions à Dieu ! C'était surtout après la Communion que sa confiance brillait d'un nouvel éclat ; son front était serein, son air radieux, elle ressemblait moins à une mourante qu'à une sainte. Dans un saint transport d'amour, je l'entendis s'écrier en parlant du ciel : « Je suis sûre de le posséder ! » Pour moi, autant que je m'en puis rappeler, je ne pus m'empêcher de réciter le *Te Deum* en action de grâces. Toute la nuit, Thérèse fut dans les plus heureuses dispositions. Vous étiez présentes à son esprit, vous toutes qui vous gloriez du beau titre de Filles de Marie... elles vous avait portées dans son cœur. Ce fut alors qu'elle me choisit pour être l'interprète de ses derniers sentiments à votre égard : « Mon Père, me dit-elle, avec sa douceur ordinaire, je vous recommande toutes mes filles ; dites-leur, je vous prie, qu'elles pratiquent bien l'obéissance et le renoncement ».


« Tel fut le dernier vœu de votre Mère. Ah ! puisse-t-il être gravé dans vos cœurs en traits ineffaçables ».

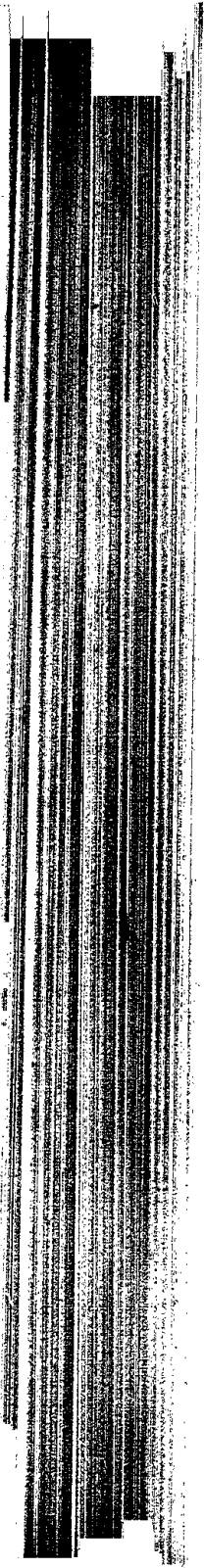
Cependant l'heure marquée par la Providence n'était

pas arrivée; il lui fallut lutter encore huit jours entre la vie et la mort. Quelle épreuve ! il n'y avait qu'une vertu comme la sienne qui pût la soutenir. Elle parut avoir quelques instants de frayeur et dit qu'il fallait être bien pur pour voir Dieu. Mais sa confiance en la bonté divine et dans les mérites de Jésus-Christ était si vive, sa conscience si belle, que je n'avais qu'à m'approcher d'elle et lui dire un mot, pour faire renaître l'espoir dans son cœur. C'était une jouissance pour elle d'entendre la Passion de Jésus-Christ et tout ce qui avait trait à l'éternité. Elle ne goûtait plus que les choses du ciel. Ah ! qu'elle soupirait après l'instant heureux de sa dissolution prochaine.

« Elle savourait le bonheur ineffable de s'unir à Dieu dans la sainte Communion. Toutes les vertus qui faisaient l'ornement de son âme semblaient reprendre alors une nouvelle vigueur. Quelle foi ! quelle confiance ! quel amour ! Vous seul, ô mon Dieu, connaissiez parfaitement ce qui se passait dans son cœur, aussi ne voulûtes-vous point la priver de cette délicieuse jouissance, pas même le dernier jour de sa vie. Environ un quart d'heure avant minuit, je la confessai et lui donnai le saint Viatique, qu'elle reçut avec une parfaite connaissance et dans les plus saintes dispositions. Quelque temps après son action de grâces, on s'aperçut qu'elle ne recouvrait sa présence d'esprit

que par intervalles ; elle en profitait pour s'unir avec ardeur à son Bien-aimé. Je l'entendis aussi s'adresser à la très sainte Vierge sa bonne mère. Enfin sur les cinq heures du soir (5 décembre 1798), elle expira paisiblement, et nous laissa tous dans la douce et intime persuasion que la mort était un gain pour elle, et que son âme jouissait du bonheur de voir Celui qu'elle avait si constamment et si tendrement aimé pendant sa vie ».





(R)

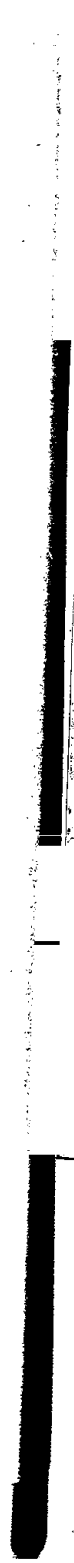
—





DE LA Mlle. A. DE L'ESTERNO

PARIS





MADemoisELLE ADELAÏDE D'ESTERNO

AVANT SON ENTRÉE DANS LA SOCIÉTÉ

CHAPITRE NEUVIÈME

Les Filles du Cœur de Marie en Franche-Comté. — Mademoiselle d'Esterno. — Son origine. — Entrée au Chapitre de Château-Châlons. — La révolution la rejette dans le monde. — Son dévouement pour sa famille. — Ses sentiments intérieurs. — Elle se lie d'amitié avec Madame de Montjoie. — Ses premiers rapports avec le P. de Clorivière et Mademoiselle de Cicé. — Sa consécration dans la Société. — Séjour à Paris. — Elle y prononce ses vœux. — Sa correspondance avec le P. de Clorivière. — Ses œuvres à Besançon et à Dôle. — Sa dernière maladie. — Sa mort. — Son éloge par l'évêque de Nîmes.

Nous voici en présence d'un des plus beaux caractères, d'une des âmes les plus vaillantes de la Société, Mademoiselle d'Esterno, première supérieure des Filles du Cœur de Marie à Besançon. Il suffit de lire ses lettres avec les réponses que lui adressait le P. de Clorivière, pour reconnaître en elle une virilité d'esprit et de cœur qui rappelle les chrétiennes des temps apostoliques.

Adélaïde-Joséphine-Prospère d'Esterno, naquit à Paris le 1^{er} Avril 1773. Son père, M. le comte d'Esterno, ambassadeur à Berlin, avait épousé en France Mademoiselle d'Esquivilliers, dame d'honneur de

Madame la comtesse d'Artois. Les deux familles étaient aussi distinguées par la naissance que par les hautes positions qu'elles avaient occupées.

Mademoiselle Adélaïde d'Esterno montra de bonne heure les plus heureuses dispositions ; elle était douée d'un caractère aimable, d'un cœur bienfaisant et d'une rare précocité de jugement. Entrée au Chapitre de Château-Châlons, elle s'y fit remarquer par ses talents et ses généreuses inclinations vers la piété. Elle n'avait pas encore atteint l'âge de faire profession, lorsqu'éclata la tourmente révolutionnaire. Jetée contre son gré dans le monde, elle s'y trouva sans protection et dans le plus profond isolement, car son père venait de mourir à Berlin, et Madame d'Esterno avait précédé son mari dans la tombe ; d'autre part, ses frères venaient d'émigrer et son unique sœur s'était retirée auprès de Madame d'Esquivilliers, sa grand'mère. Mademoiselle d'Esterno se réfugia d'abord auprès de quelques-unes de ses compagnes qui s'étaient réunies après avoir été forcées de quitter leur Chapitre ; mais elle dut bientôt s'en séparer pour prendre soin des biens de sa famille qui se trouvaient abandonnés. Elle avait à peine vingt ans que déjà elle servait de mère à ses frères et à sa sœur, veillant à leurs intérêts, entreprenant des voyages périlleux au fort de la Révolution, en particulier à Paris, à Amiens et à Besançon. Livrée

à son propre jugement, elle avait cependant une telle clarté d'esprit et une si grande aptitude pour les affaires, qu'elle étonnait les conseillers des départements devant qui elle comparaisait. Ils ne dissimulaient point leur admiration, malgré la haine que leur inspirait cette civilité noble et la convoitise qu'excitait en eux sa fortune. Après bien des peines et des démarches, elle obtint un sursis de la vente générale des biens de sa famille, ayant prouvé que sa sœur n'avait jamais émigré, bien qu'elle eût été portée sur la liste fatale. Elle parvint ainsi à sauver une petite partie d'une fortune considérable qu'elle eût volontiers abandonnée à ses frères et à sa sœur, car pour elle, elle se serait résignée sans peine à travailler pour sa subsistance.

Déjà elle était parvenue à un degré de perfection qui lui faisait mépriser tous les biens de ce monde pour ne rechercher que les richesses spirituelles. A la suite d'une communion faite le jour de la saint Jean-Baptiste, en l'année 1792, elle écrivait cette admirable prière qui révèle ses dispositions intérieures : « O Jésus, conduisez ma plume ! Mon cœur a besoin de s'occuper de sentiments qu'il ne distingue pas lui-même en ce moment. Sans quitter les humbles pensées que requièrent mes misères, il m'est permis, il m'est ordonné même de placer mon repos dans la douce certitude de rapports directs avec mon Dieu. Permettez que je

m'y abandonne à présent ; j'ai reçu ce Dieu même aujourd'hui, la foi seule m'assurait sa présence, mon cœur n'en était pas sensiblement ému. A présent, il le touche ; profitons-en un peu pour me livrer au bonheur de le goûter... Seigneur, toutes mes volontés sont défectueuses, je ne veux conserver que celle de n'en avoir point que la vôtre ; je m'y abandonne pour le temps et l'éternité. Santé ou maladie, pauvreté ou richesse, vie occupée ou oisive, ignorée ou connue, en honneur ou méprisée, tout m'est égal et votre volonté est ma seule règle. Accordez-moi qu'un esprit de mortification me tienne lieu de maladie, qu'un détachement absolu équivale à la pauvreté, qu'une occupation intérieure me dédommage d'une vie extérieurement remplie, qu'une exacte humilité me vale autant que l'avantage d'être ignorée, que le mépris de l'opinion des hommes répare le peu d'honneur toujours injuste qu'ils pourront m'accorder. Mettez, Seigneur, un frein à mon imagination, une garde à mes lèvres ; que mon cœur ne s'épanche point vers les créatures et vous réserve tout son amour ; que j'obéisse avec ardeur aux mouvements de votre esprit. Vous offrez toujours un guide à qui veut le suivre avec docilité, ne le refusez pas à celle qui l'a si longtemps méconnu. Conduisez-moi à la pénitence ; combien je devrais en offrir en réparation !... Vous nous donnez un moyen de connaître quand c'est vraiment vous qui

parlez avec votre grâce. Je m'exercerai dès aujourd'hui à cette nouvelle conduite : elle est compatible avec une vie commune, je n'en désire point d'autre. Je prie saint Jean d'intercéder pour moi. Bénis soient Jésus et sa Mère, béni soit le moment qui, me séparant de toutes choses, me les fera voir éternellement. Ainsi soit-il. »

Au cours de l'année 1794, Mademoiselle d'Esterno rencontra au château du Pin, chez Madame de Jouffroy, sa cousine germaine, Madame de Montjoie, religieuse de la Visitation de Paris, dont la vocation et la vie présentent des faits extraordinaires. Elle se lia avec cette sainte religieuse d'une amitié toute spirituelle. Les inclinations de ces deux belles âmes étaient semblables : leur goût de piété, leur charité pour les pauvres, leur zèle pour l'instruction de la jeunesse se fortifièrent mutuellement ; elles n'eurent bientôt plus qu'un cœur et qu'une âme. Madame de Montjoie servit de mère à Mademoiselle d'Esterno, et donna un nouvel élan à sa piété, à sa charité et à son amour pour le prochain.

On n'a malheureusement aucun détail sur la vie de Mademoiselle d'Esterno durant la sanglante période de la Terreur. Quels furent les dangers qu'elle y courut ? Comment réussit-elle à y échapper ? On l'ignore ; mais il est facile de comprendre quel surcroît de confiance en Dieu, d'abandon à la divine Providence, elle puisa

dans ces terribles événements. Cette âme pure, ne sachant où poser le pied, comme la colombe de l'arche au milieu du déluge, se réfugiait uniquement en Dieu. On peut voir les nouveaux progrès qu'elle faisait, en lisant l'invocation qu'elle inscrivait au cours d'une de ses oraisons, à la date du 4 Septembre 1796 : « O Souveraine Sainteté, qui sera pur à vos yeux ? Que je crains à présent la folie de m'approprier quelque chose à moi-même, autre que le penchant au mal. Amour infini qui vous donnez à nous par la Communion, que vous êtes ineffable ! Comment mon cœur et mon esprit n'en sont-ils pas frappés ? Qu'ils s'élèvent donc à vous sans cesse ; que tout le reste leur soit néant, ou plutôt qu'ils ne l'apprécient que lorsqu'ils peuvent souffrir en expiation. J'aimerai donc seulement la pesanteur de mon corps, qui abat quelquefois toutes les facultés de mon esprit ; j'aimerai la chaleur qui m'accable, la nourriture qui me déplaît ; j'aimerai les affaires qui me sont à charge, leur désagrément, la mauvaise tournure qu'elles prennent ; j'aimerai le ménage dont les détails m'excèdent, la société qui m'ennuie ; j'aimerai tout cela non pour en prendre un prétexte pour me plaindre et me décourager, mais comme une juste peine du péché, un avertissement de le déplorer de nouveau et de l'éviter. Je m'efforcerai pour remplir tous mes exercices de piété ; je veillerai sur mes paroles qui si souvent doivent être

pour moi des sujets de condamnation ; je craindrai la vie naturelle et sensible ; je travaillerai sans perdre de temps, selon les devoirs de mon état ; je tâcherai enfin d'avancer dans cette vie purgative après laquelle vous nous promettez le bonheur de vivre plus près de vous. J'en trouve déjà tant à pouvoir penser à vous ! Cette liberté de vous invoquer est déjà sans prix, vous y ajoutez, Seigneur, de vouloir que ce soit comme un père, comme un ami, comme un Époux. Vous êtes toujours avec nous, vous êtes corporellement présent dans votre très Saint Sacrement et vous ordonnez à l'homme de se l'incorporer, vous l'invitez à le faire fréquemment. Plus heureux en cela que les Anges, le paradis est aussi pour nous sur la terre, et nous en jouirons d'autant plus que nous sortirons de nous-mêmes, pour nous jeter amoureusement en Dieu... Marie, ma Mère, je reconnais aujourd'hui encore que je suis négligente à votre service ; je crois que j'y perds bien des grâces que vous m'obtiendriez et je veux, dès aujourd'hui, vous honorer avec vigilance et amour. Intéressez-vous à tous les hommes, je voudrais les voir enchaînés à vos pieds, vous êtes le refuge des pécheurs. Touchez les cœurs de cette paroisse, qui s'éloigne tant de la religion ; je voudrais souffrir pour vous voir plus honorée... Veillez à l'éducation des enfants ; que ces âmes innocentes ne se corrompent pas comme nous,

Seigneur. Nous ne souffrons rien en comparaison de nos péchés, arrêtez-en le cours, et que nous puissions nous joindre aux louanges que vous rendent les Anges et les Saints dans tous les siècles. Amen ».

Au moment d'entreprendre un voyage à Paris, Mademoiselle d'Esterno fut adressée par Madame de Montjoie au P. de Clorivière et à Mademoiselle de Cicé. L'un et l'autre lui ayant donné connaissance de la Société des Filles du Cœur de Marie, elle se sentit vivement inspirée d'embrasser ce genre de vie. Plus que jamais cette âme d'élite ne respirait que pour la gloire de Dieu, la sanctification de son âme et le salut du prochain.

Elle a laissé par écrit les sentiments qui l'animaient au moment de sa Consécration. Ils révèlent si bien la générosité de cette grande âme et la sublimité de son dévouement, qu'il est indispensable de les mettre sous les yeux de celles qui, comme elle, s'offrent à Dieu dans cette Société et se glorifient d'avoir Marie pour Mère.

« Vivent Jésus et Marie !

« O très sainte Vierge, je viens par la miséricorde de votre divin Fils, laquelle je dois à votre intercession, de me consacrer à son service sous vos heureux auspices, et de recevoir le titre de Fille de votre Sacré Cœur. Obtenez-moi d'en apprécier toujours le bonheur et pardonnez à l'ardeur de mon âme le sens ambitieux

qu'elle y donne. Si vous ne m'aviez choisie que pour esclave, mon sort eût été heureux ; toujours employée à vous servir ou à vous aimer, c'est par vous que j'aurais reçu et les biens et la vie. Ma maitresse m'eût donné de précieux gages tirés des trésors de son divin Fils, elle m'eût prodigué mille marques de tendresse et de bonté ; mais vous m'avez adoptée sous le glorieux nom de fille. C'est toujours sous vos yeux, ô Mère chérie, que je passerai ma vie ; toutes mes actions doivent vous avoir pour témoin. Vous prendrez, à les sanctifier, le tendre intérêt qu'une mère éprouve pour la conduite de sa fille ; plus elle est débile et faible, plus elle lui prête de secours et la fortifie. Je participerai proportionnellement à ce titre de fille, aux grands biens que vous possédez ; mais si je désire les recevoir dès l'enfance de cette adoption qu'il vous a plu faire de moi, il faut qu'il ne demeure rien en moi d'une autre source que celle que m'ouvre votre cœur maternel. Un enfant voit par les yeux de sa mère ; s'il est interrogé, il répond ce qu'il a entendu dire à sa mère, et quand il agit, c'est ainsi qu'il a vu qu'elle avait agi. Sans doute, il voit avec bien moins de lumière ; son esprit et son cœur ont bien plus d'obscurité, il ne comprend ni la dignité ni l'étendue de ce qu'il dit ou fait à l'imitation de cette mère. Mais elle l'instruit à mesure qu'il grandit, et le comble de biens à proportion surtout qu'il est attentif

et soigneux de lui plaire ; et si, en s'éloignant souvent d'elle ou méprisant tel avis, il ne démérite pas tout ce que son cœur lui a préparé, elle l'en décore enfin, et l'associe par degrés jusqu'à une grande participation des biens qu'elle possède. Cet enfant m'indique mon modèle et ma récompense. Vous voyez, ô ma tendre Mère, qu'ainsi que lui, je veux vous honorer en m'efforçant d'imiter vos vertus, mériter par là vos faveurs miséricordieuses, dont la plus grande, celle qui fixera tous mes vœux, sera d'obtenir de Jésus, votre cher Fils, de le glorifier à jamais dans le ciel. Ainsi soit-il ».

De retour en Franche-Comté, Mademoiselle d'Esterno continua à vivre dans l'intimité de Madame de Montjoie et lui fit part de sa consécration dans la Société des Filles du Cœur de Marie. Peu de temps après, elle eut la consolation de témoigner sa reconnaissance à son amie en lui facilitant la rentrée dans sa communauté de la Visitation. Toutes deux firent ensemble le voyage de Paris, et pendant que Madame de Montjoie reprenait la vie régulière du cloître, Mademoiselle d'Esterno alla demeurer chez Mademoiselle de Cicé, où s'était retiré le Père de Clorivière. C'est pendant ce séjour à Paris que Mademoiselle d'Esterno se prépara à se fixer définitivement dans la Société en prononçant ses vœux de religion. Elle passa quinze à dix-huit mois sous la conduite immédiate du saint religieux et de la

supérieure, Mademoiselle de Cicé. On jugera de ses admirables dispositions en lisant le texte même de la prière qu'elle adressait à Dieu en cette heure solennelle et décisive de sa vie :

« Vivent Jésus et Marie !

« Jésus mon Sauveur, permettez que dans mon indignité je m'efforce cependant d'exprimer ma reconnaissance au moment où, par votre miséricorde infinie, vous avez daigné me permettre de me consacrer pour jamais à vous, sous les auspices de la bienheureuse Vierge Marie, votre Mère. Puisque vous avez bien voulu qu'elle m'offrit à vous, malgré mes égarements, acceptez par elle la promesse que j'ai été vous faire comme un sacrifice d'expiation.

« Que mon esprit de pauvreté soit tel qu'effectivement mon cœur soit détaché de tout bien terrestre, et prenne la nécessité pour guide dans l'usage que j'en dois faire ; que dans sa vie spirituelle il ne s'approprie rien, mais s'efforce de se réduire au néant, en ne formant de pensées, de désirs et d'actions qu'ainsi que votre sainte Mère les lui dicte dans l'état où elle m'adopte, ou ainsi qu'elle lui en obtiendra l'inspiration.

« Que la chasteté que je vous ai vouée soit telle que non seulement je renonce à tout ce qui y est opposé et que j'embrasse la mortification continuelle de tous mes sens, mais que spirituellement je rejette comme impure

toute occupation, tout sentiment, toute pensée, qui seraient étrangers à votre divin service, lequel comprend celui de votre sainte Mère, de toute votre cour céleste, celui du prochain et mon propre salut.

« Enfin, que mon obéissance soit telle qu'extérieurement et avec autant de détails que les circonstances le permettent, toute ma conduite soit soumise; mais qu'en esprit aussi j'adopte, sans hésitation et avec joie, toutes les volontés de mes supérieurs qui me représentent la vôtre. Je voudrais même ne penser que ce que je puis prévoir qu'ils veulent que je pense, afin que rien en moi ne soit de moi. Accordez-moi, ô mon Sauveur Jésus-Christ, par vos mérites infinis et par l'intercession de la très sainte Vierge, toutes ces grâces pour l'entière exécution de mes vœux. Ainsi soit-il ».

Le Père de Clorivière, à qui Mademoiselle d'Esterno avait soumis le règlement de vie qu'elle s'était tracé, fut singulièrement frappé de la hauteur de pensées et des élans de perfection qu'il indiquait.

« Je vois avec une bien douce satisfaction, ma très chère fille, lui écrivait-il le 12 février 1798, que Dieu vous a fait bien des grâces et que vous êtes dans la ferme détermination d'y répondre de votre mieux; j'en remercie le Seigneur du plus intime de mon âme. Je le supplie très instamment et très humblement de répandre avec une sainte profusion sur vous les grâces

dont vous avez besoin pour y être fidèle et pour parvenir, à l'aide de cette fidélité, à la haute perfection à laquelle je ne doute point que vous ne soyez appelée.

« Vous désirez bien sincèrement y arriver; vous voulez faire tout ce qui dépend de vous pour cela : ces résolutions que vous avez transcrites en sont la preuve. Elles sont excellentes et sont en vous l'effet d'une grâce peu commune; je ne puis que les approuver et je vous exhorte à les garder avec exactitude. Si vous le faites constamment, les grâces du Seigneur croîtront chaque jour, vos forces spirituelles croîtront aussi, quoique vous ne vous en aperceviez pas toujours, et vous arriverez sûrement, mais après bien du temps et des épreuves, à cette perfection que vous désirez et que le Seigneur attend de vous.

« C'est quelque chose sans doute d'avoir pris de généreuses résolutions, mais ce n'est pas tout. Ce ne serait même pas assez de les accomplir pendant quelque temps ou même pendant longtemps; il faut le faire jusqu'à la fin. La couronne du salut n'est accordée qu'à la persévérance. Le point capital est donc, pour vous, de vous affermir sans cesse dans les bonnes dispositions où vous êtes.

« Un premier moyen qu'indique la raison est de renouveler souvent ces résolutions en demandant humblement au Seigneur l'assistance de sa grâce et de ses

lumières, étant bien persuadée que de vous-même vous ne pourriez que vous écarter de la voie de la perfection et retourner aux inclinations de la nature qui, quoique assoupies, ne sont pas éteintes et n'attendent peut-être qu'une occasion, une simple étincelle, pour se rallumer en vous avec plus de force que jamais. L'exemple de bien d'autres, votre propre faiblesse, doit vous en convaincre, vous ne la connaissez pas encore toute entière, et vous ne sauriez trop vous en méfier.

« Afin de ne point vous ralentir dans cet exercice qui pourrait vous lasser ou dont peut-être à la longue vous vous acquitteriez avec indifférence, rappelez-vous combien il vous est important d'aller toujours en avant. Si vous négligiez la grâce précieuse que Dieu vous a faite, pourriez-vous espérer qu'elle vous serait accordée de nouveau? Quand elle le serait, ferait-elle sur vous la même impression? N'auriez-vous pas à craindre, si vous faites quelques pas en arrière, d'être entraînée par le torrent bien plus loin que vous ne l'imaginez, et savez-vous si ce ne serait pas pour toujours?

« C'est dans la retraite et le silence que Dieu s'est communiqué à vous; ayez recours à ces mêmes moyens pour empêcher que vos forces ne diminuent, et plus encore lorsque vous sentez qu'elles commencent à s'épuiser. Priez sans cesse; Notre-Seigneur en a fait un commandement à tous les fidèles. Le recueillement

et la présence de Dieu vous sont pour cela nécessaires ; évitez de tout votre pouvoir la dissipation, le goût du monde serait votre perte.

« Ayez toujours la plus haute idée de vos saints engagements ; le Seigneur vous appelle à de grandes choses. Une épouse de Jésus-Christ doit avoir les sentiments de son Époux, elle doit s'efforcer de retracer en elle son image, de marcher sur ses traces. Ces devoirs sont sublimes, mais le Cœur de Marie vous est ouvert : c'est un asile où vous pourrez vous renfermer et jouir des entretiens du céleste Époux, c'est un modèle des vertus intérieures propres à votre saint état, c'est un trésor où vous pouvez puiser à loisir les grâces les plus précieuses. Vous avez des droits sur ce Cœur en qualité de sa fille ; si vous les faites valoir, il n'y a rien que vous ne deviez attendre. Qui possède le Cœur de la Mère possède aussi celui du Fils ».

C'est ici qu'apparaît pour la première fois l'œuvre des Filles de Marie à Besançon. Mademoiselle d'Esterno retourna en Franche-Comté peu de temps après avoir prononcé ses vœux, et y retrouva un éminent directeur qu'elle avait connu aux jours les plus difficiles de la Révolution : c'était M. l'abbé Pocharde, qui plus tard entra dans la Société des prêtres du Cœur de Jésus. L'intérêt qu'il prit à la direction de Mademoiselle d'Esterno l'engagea à se rendre à Paris pour conférer

avec le P. de Clorivière, qui conçut pour lui une très grande estime et lui confia tous les secrets et les règlements de la Société. Il devint dès lors le supérieur des Filles du Cœur de Marie en Franche-Comté. Comme ce digne prêtre dirigeait la paroisse de Montfort, près Besançon, Mademoiselle d'Esterno alla s'y fixer pour quelque temps, afin de s'éclairer de ses lumières et de se fortifier de ses beaux exemples de vertus. Les œuvres de piété et de charité auxquelles elle se livrait ne l'empêchaient pas de s'occuper des intérêts de sa famille. Elle contribua au mariage de sa sœur, Madame de Buyer qui, dans la suite, devenue veuve entra dans la Société.

Vers ce temps, son directeur, appréciant de plus en plus ses hautes et fortes qualités, l'engagea à aller se fixer définitivement à Besançon, où son zèle et son besoin d'action trouveraient un plus vaste champ. Elle y fut bientôt entourée du respect et de la vénération générale.

Tout le temps qu'elle ne consacrait pas à ses exercices de Règle, elle le partageait entre l'instruction des enfants, le soin des pauvres et la visite des malades. Épuisée de fatigue par l'excès de ses travaux et de ses œuvres de charité, elle contracta une maladie qui la conduisit aux portes du tombeau. Lorsqu'on apprit que les médecins désespéraient de sa vie, la ville entière

fut dans le deuil, car sa mort eût été regardée comme un malheur public. Elle était la Providence de tout ce qui souffrait. Son supérieur, M. Pochard, ne pouvait venir la visiter que rarement. Ayant appris son état désespéré, il accourut auprès d'elle. « Mon Père, lui dit-elle mourante en le voyant, les médecins n'espèrent plus rien de moi ; je suis heureuse de mourir, j'ai la confiance que le Seigneur se contentera de ma bonne volonté ». Elle voulut renouveler ses vœux entre les mains de son saint directeur, reçut sa bénédiction, puis les derniers Sacrements avec la ferveur d'une sainte, et n'attendit plus que le moment où elle se réunirait pour toujours à Celui qu'elle avait choisi pour son Époux.

Mais Dieu voulait sanctifier davantage sa servante en prolongeant encore une vie dont chaque jour était si bien rempli. Dès qu'elle eût renouvelé ses vœux, le Seigneur se contenta de son sacrifice ; le mal diminua sensiblement et en peu de jours elle fut hors de danger. Cette résurrection inattendue fut pour elle le signal d'un redoublement de zèle et d'activité pour les bonnes œuvres.

Elle fut vivement pressée par l'esprit de Dieu d'élever des maîtresses d'école qui, après avoir été instruites à fond de la religion et formées à la pratique des vertus dans un établissement spécial, seraient envoyées de là dans les campagnes pour y instruire les

enfants. Ce plan, rédigé par Mademoiselle d'Esterno, d'après l'avis que lui en avait donné le P. de Clorivière, fut communiqué à plusieurs directeurs éclairés qui tous l'approuvèrent.

Elle songeait aux moyens d'exécuter ce projet, lorsque la Providence amena sur son chemin une personne d'un rare mérite, dont nous aurons à parler dans la suite, Madame Chiflet, chanoinesse de Montigny. A peine se furent-elles vues, qu'elles se sentirent portées l'une vers l'autre par une sainte amitié et une profonde estime. Madame Chiflet goûta le plan que lui proposa Mademoiselle d'Esterno et toutes deux se mirent vaillamment à l'œuvre. Elles vécurent désormais sous le même toit dans la plus grande simplicité, se contentant d'une personne de service pour préparer les repas et faire les commissions. Mademoiselle d'Esterno se servait du reste elle-même et avait de plus exigé de sa compagne qu'elle lui laissât faire les ouvrages les plus bas de la maison.

« Pour avoir une idée de ses vertus, dit une des supérieures de la Société, en annonçant le recueil qu'on avait fait de ses lettres et des réponses du P. de Clorivière, il faut l'avoir suivie de près. C'était une vertu aisée, qui s'accommodait à tout ce qu'exigeaient d'elle les circonstances, dans lesquelles elle voyait toujours l'ordre de la Providence ; une vertu ardente

qui se portait avec zèle à tous les genres de bonnes œuvres ; une vertu sage qui savait, entre les différentes sortes de biens qui se présentaient en même temps, donner la préférence à ce qui était le plus important ; une vertu forte que les obstacles n'effrayaient point, qui savait faire violence à la nature, et qui montra non seulement de la résignation mais une véritable joie dans les souffrances ».

Le retour de l'ordre en France y ramenait alors la plupart des émigrés. Mademoiselle d'Esterno eut la joie d'embrasser ses frères revenus de l'exil. Elle leur remit l'administration de leurs biens et se dessaisit en leur faveur d'une grande partie des siens, mais leur déclara en même temps que c'était tout ce qu'ils avaient à attendre d'elle ; car elle voulait que les pauvres fussent héritiers du peu qu'elle se réservait.

Une large partie de ses journées était consacrée à l'instruction de l'enfance, à laquelle elle avait un rare talent de plaire, sachant se faire toute à tous, se mêlant aux jeux des jeunes filles, leur rendant la vertu aimable par sa gaieté, son entrain, la bonne grâce avec laquelle elle se mettait en tout à leur portée dans la vue de les attirer à Dieu.

Elle devançait ainsi son époque dans la grande et belle œuvre de la formation et de la préservation de la jeunesse, devenue si indispensable de nos jours. Une

autre partie de son temps était employée à visiter les malades, les hôpitaux, les pauvres, et à confectionner des ornements d'église. Associée aux dames de charité de Besançon, Mademoiselle d'Esterno devint bientôt l'âme de cette œuvre et fut choisie pour en être la secrétaire. Peu après, toutes les dames qui composaient cette association, frappées de la lucidité de son esprit, de son expérience et de sa fermeté de jugement, la désignèrent pour défendre leur société contre les membres de l'administration locale qui leur suscitaient des difficultés. Mademoiselle d'Esterno se montra à la hauteur de la tâche ardue qui lui était imposée. Pleine de confiance en Celui pour la gloire duquel elle travaillait, elle ne se déconcerta de rien. Elle étonna même les plus hostiles par son habileté, par les moyens de défense qu'elle produisit, et fit taire bientôt toutes les oppositions.

La Société des Filles du Cœur de Marie dont Mademoiselle d'Esterno était supérieure à Besançon, s'était considérablement accrue par son activité et ses soins. Elle en faisait l'occupation essentielle de sa vie, dirigeant avec sollicitude chacun de ses membres, les conseillant, les entretenant dans l'esprit de leur vocation, stimulant le zèle dont elle leur donnait de si grands exemples.

Chargée en outre de l'Institut des maîtresses d'école,

elle les visitait souvent, les instruisait elle-même, entretenait avec elles des correspondances, afin de les affermir dans les devoirs de leur état.

Une de ses coopératrices, Madame Jacoulet, fille de Marie, dirigeait alors à Besançon un modeste pensionnat ou ouvroir, fondé pour les jeunes filles. Toutes deux concurent le projet d'étendre l'œuvre des institutrices. M. l'abbé Bacoffe, ancien Jésuite, directeur de Madame Jacoulet, en fut le principal promoteur. Le P. de Clorivière, à qui ce projet fut communiqué, l'encouragea fortement : « car, écrivait-il à Mademoiselle d'Esterno (30 mars 1803), j'ai toujours désiré qu'il y eut dans la Société, des Filles du Cœur de Marie destinées à cet emploi de maitresses d'école ».

Mademoiselle d'Esterno acheta une maison qu'elle donna à l'œuvre avec tout le reste de sa fortune. Sa mort prématurée amena un changement dans le projet, qui fut continué par Madame Jacoulet, de concert avec le P. Bacoffe. Ce religieux s'occupait à rédiger un plan lorsqu'il mourut, et ce fut le P. Varin qui, avec Madame Jacoulet, fixa définitivement les Constitutions de l'œuvre. Telle fut l'origine d'une nouvelle Congrégation, indépendante de celle des Filles de Marie.

L'Institut de la Sainte-Famille, dont Madame Jacoulet fut la première Mère, s'est répandu rapidement dans la Franche-Comté, où il continue à faire le plus grand bien.

La maison de la Sainte-Famille à Amiens devint maison-mère par sa séparation d'avec celle de Besançon, et donna naissance à la branche établie à Toulouse qui, elle aussi, devint indépendante.

On voit par l'historique de Besançon que Madame Chiflet aida beaucoup Madame Jacoulet dans la fondation d'Amiens.

Ne voulant que la gloire de Dieu, la Société des Filles du Cœur de Marie se trouve heureuse d'avoir été le point de départ de cette fondation et d'avoir aidé à la création de plusieurs asiles ouverts par la plus pure charité.

Diverses Réunions ont offert le même exemple; c'est ainsi que furent établies la maison du Saint-Esprit à Tours, les Sœurs de la Providence à Saint-Brieuc, et les Filles des Sacrés-Cœurs, pour les campagnes, à Saint-Aubin.

C'est bien là l'esprit de la Société, tel qu'il est exprimé dans les Constitutions, où il est dit « que chacune comprenne, que non seulement elle doit se dépouiller de toute affection propre et purement naturelle, et ne regarder en toutes choses que la gloire de Dieu; mais, de plus, qu'elle considère avec attention que cette Société n'a point d'esprit particulier, et qu'elle n'ambitionne rien comme propre; mais qu'elle veut se gouverner en tout par l'esprit de Jésus-Christ, et qu'elle se propose

uniquement pour but le bien général de l'Église. C'est pourquoi, toutes les fois que le plus grand service de Dieu pourrait le demander, que les Filles du Cœur de Marie n'hésitent pas à préférer l'intérêt des personnes qui ne seraient pas de leur Société, à ce qu'elles croiraient être le plus avantageux, soit à elles-mêmes, soit à la Société en général ».

Nous avons dû anticiper sur les dates pour raconter la part que prit Mademoiselle d'Esterno à la fondation de la Société de la Sainte-Famille. Ce n'était pas encore assez pour son zèle de toutes les œuvres que nous venons d'énumérer; nous la trouvons à Dôle, dans le Jura, occupée à y implanter la Congrégation des Filles de Marie. Elle y avait fait connaissance avec une personne d'une haute vertu, Madame de Goësbriand, dont nous aurons à parler plus tard. Mademoiselle d'Esterno prit un soin maternel de cette pieuse auxiliaire en qui elle voyait des qualités rares qui devaient la placer dans la suite à la tête de la maison de Dôle. Mademoiselle d'Esterno s'y rendait toutes les fois que sa présence était nécessaire, d'après les ordres du P. de Clorivière et de Mademoiselle de Cicé, la supérieure générale. Ce fut elle qui reçut à la Consécration Mademoiselle Amoudru, première associée de Madame de Goësbriand, et un peu plus tard Mademoiselle Combarelle. Durant une visite que fit à cette époque le P. de Clorivière dans

diverses maisons de la Société, il s'arrêta à Dôle et bénit cette première semence de l'œuvre, qui peu à peu prit un grand accroissement.

Quelle était la vie intérieure de Mademoiselle d'Esterno au milieu de l'étonnante variété des œuvres qu'elle accomplissait? On la trouve dans les nombreux écrits où elle a laissé pour ainsi dire une partie de son âme. Elle s'y montre avec un esprit d'humilité, d'obéissance, de générosité, d'anéantissement d'elle-même, d'amour des souffrances qui en font le modèle accompli d'une vraie Fille de Marie. C'est un exemple que chacune d'elles peut toujours avoir sous les yeux, afin d'unir continuellement dans une parfaite harmonie la prière à l'action, seul moyen de donner de la force et de l'efficacité aux œuvres extérieures. C'est là l'esprit de la Société.

« Mon Dieu, s'écriait Mademoiselle d'Esterno, dans une de ses effusions aux pieds de son crucifix, que suis-je et quelle est votre conduite envers moi! Je ne pense rien que je n'aie tort de le penser, je ne dis rien que je n'aie tort de le dire; je ne fais aucune de mes actions de mon propre mouvement que je n'aie tort de l'entreprendre; de quoi suis-je donc capable? de rien; mais faut-il m'en affliger? Il me semble au contraire que vous me dites: Réjouissez-vous de ne voir de bien que moi, et fixez-y les yeux de votre esprit, les désirs de votre

cœur, consacrez-y les mouvements de votre corps. Oui, mon Dieu, je ne veux pas autre chose que vous et votre seule gloire, mais que récompenserez-vous en moi si tout y est si défectueux ? C'est l'anéantissement que vous voulez y établir ; régnez donc souverainement, enchaînez-moi à vos pieds, enchaînez jusqu'à ces impétueux désirs qui me rendent insupportable tout ce qui n'est pas vous. Les seules forces que j'emploierai seront de ne pas mettre obstacle à votre bon plaisir.

« Voulez-vous m'apprendre si je fais bien mon oraison ; comment je puis en rendre compte ; je ne sais point réfléchir, méditer. Je vous dis : détruisez, et puis souvent les distractions se succèdent et je ne vois pas que j'avance en rien. Comment voulez-vous que je fasse ? je ne sais pas si je vous aime ; je ne sais où je suis ; je communie par obéissance et par le désir que la foi au Sacrement établit au fond de mon cœur ; mais une communion devrait me transporter et je ne le suis point. Je suis peut-être familiarisée avec l'amour-propre au point de nourrir sans inquiétude ce dangereux rival de l'amour divin ; il me semble que je me retrouve partout. Mon Dieu, ne rien faire absolument par moi-même est ma seule ressource. Je sens que c'est le meilleur travail pour votre gloire et mon salut que d'aspirer à la nullité, mais hélas ! je serai toujours vicieuse. Eh ! bien, mon Sauveur, je donnerai lieu à votre miséricorde.

Pardonnez-moi, si je me trompe, en ne voulant pas perdre la paix qui me semble venir de vous ».

Écoutons encore notre vaillante Fille de Marie dans ses aspirations pour les souffrances et les humiliations : « Souffrances, précieux avantages de la terre, recevez mon hommage ; on doit se hâter de vous ressentir, vous ne serez point dans l'éternité, et si l'on pouvait y rien regretter, le mérite que vous procurez en serait le sujet. Vous inspirez admirablement la joie, l'effroi et la consolation. Vous usez les imperfections grossières, comme la vinaigre use la rouille et ranime la beauté de l'objet rouillé ; enfin, en humiliant et flétrissant notre être, vous l'élevez intérieurement jusqu'à son Dieu ; si je l'ose dire, comme Jésus même est à la fois semblable à un ver de terre et tout-puissant et égal à son Père. J'ai fait cas de la raison, d'un jugement droit, de la sensibilité du cœur, de la bienfaisance ; mais aujourd'hui je déclare, ô mon Dieu, que le comble de la raison est de l'anéantir sous la conduite de votre esprit ; que tout jugement est mal réglé s'il se distingue de votre souveraine sagesse ; que la sensibilité du cœur est imperfection si ce n'est vous qui la produisez uniquement, quand et comme il vous plait ; enfin, qu'il n'est de charité pour le prochain que celle qui vous voit en chacun.

« Je forme souvent des désirs de mourir à ma propre

vie pour ne plus vivre que de la vôtre, ô Jésus, mais hélas ! tous mes rapports extérieurs avec les créatures s'entendent avec mon amour-propre pour me redonner l'être presque en même temps que je l'anéantis. Souvent je vous rends encore grâce des sentiments de renoncement que vous m'avez donnés, que déjà j'ai fait des actes de propre esprit, des actes opposés aux vôtres, — misères de cette vie presque inévitables, car c'est ma raison, mon jugement, ma sensibilité, ma bienfaisance que les hommes interpellent, ce qui fait comme l'âme de mes rapports avec eux. Seigneur, que ces facultés et ces sentiments paraissent, à la bonne heure ; mais si je l'ose dire, qu'ils soient, ainsi qu'il arrive dans l'Eucharistie, des accidents sans sujet ; que vous seul soyez réellement ma vie. Je me tais en vous suppliant, Seigneur, de me conduire à cet anéantissement parfait, et je vous le demande par l'intercession de Marie par laquelle notre être a été si réellement uni et moralement transformé en l'Être divin. Ainsi soit-il ».

Nous voudrions pouvoir citer la plupart des lettres écrites par Mademoiselle d'Esterno au P. de Clorivière et les réponses de celui-ci : les unes et les autres sont admirables d'édification et peuvent servir de traité dans les voies spirituelles. Nous en détachons les suivantes :

« Quand, dit le P. de Clorivière, Dieu nous appelle

à la solitude intérieure, nous avons en cela un gage assuré qu'il nous appelle en même temps à une union très étroite avec lui. Mais si cette grâce est bien précieuse, elle demande aussi de l'âme une grande fidélité. Cette solitude intérieure, ce fond de notre âme, ce lieu le plus intime de nous-même, est le sanctuaire où Dieu lui-même réside au dedans de nous. Dieu seul peut nous en ouvrir l'entrée; mais pour y avoir quelque accès, pour y habiter seul avec Dieu seul, quelle fidélité, quelle pureté de cœur ne nous faut-il pas ! Quel mépris, quel oubli des créatures ! quel parfait détachement de tout ce qui n'est pas Dieu ! Quelle forte adhésion de l'âme à Dieu et à Jésus-Christ son Fils, par qui seul nous pouvons l'honorer, l'aimer et lui plaire !

« Je vois assez par tout ce que vous me marquez, que vous n'avez pas encore cette vigilance que Dieu attend de vous. C'est à ce défaut de fidélité que vous devez attribuer cette vive impression que font sur vous les objets sensibles. Si, plus fidèle à votre attrait, vous cherchiez Dieu davantage en vous-même, le sentiment presque continuel que vous auriez de sa présence, la connaissance que vous auriez de son infinie grandeur, enchaîneraient en vous les mouvements d'une vie toute naturelle ; vous n'auriez que du dégoût pour les créatures, et votre cœur, sans hésiter, rejetterait avec horreur tout ce qui pourrait le souiller et déplaire à Dieu, comme

la mer rejette l'écume de son sein. Regardez les sentiments contraires que vous éprouvez, comme une juste punition de votre peu de fidélité en un point de cette importance... »

Dans une autre lettre, le P. de Clorivière ajoutait : « Vous ne vous trouvez, dites-vous, ma chère fille, ni plus sainte ni plus fervente, je le crois bien ; je serais fâché que vous eussiez une plus favorable idée de vous-même. Cette bonne opinion que vous en auriez vous affaiblirait et pourrait vous porter au relâchement. Vous n'êtes pas encore assez bien enracinée dans l'humilité pour que Dieu puisse vous montrer, sans quelque danger pour votre âme, les progrès que vous pouvez faire. La ferveur se cache souvent elle-même aux personnes les plus ferventes. Le désir qu'elles ont d'avancer beaucoup et de se corriger de tous leurs défauts fait qu'elles comptent pour rien leur avancement et leurs efforts parce qu'elles ne sont pas encore arrivées au terme de leurs vœux. Ce désir quoique bon et même nécessaire serait défectueux, s'il était accompagné de trouble et d'anxiété. Il faudrait alors le modérer ou plutôt le régler.

« On ne parvient pas tout d'un coup à la perfection. Quelque bonne volonté qu'on ait de se corriger de ses défauts, on n'en vient pas à bout si promptement. Dieu veut que nous connaissions par notre expérience

le fond de notre malice et de notre corruption. Il laisse le Philistin subsister au milieu de son peuple d'Israël, afin que ce peuple ayant toujours à combattre, ne se laisse point aller à la paresse et réclame continuellement son secours. Adorons en cela même les desseins du Seigneur, et soumettons-nous à sa volonté sainte dans toutes les épreuves par lesquelles elle nous fait passer. Si nous ne mettons point bas les armes, nos défaites mêmes ne nous nuiront pas et, sans que nous nous en apercevions, Dieu sera glorifié en nous, et l'affaire de notre perfection prendra chaque jour de nouveaux accroissements.

« Conservez toujours la volonté d'être tout à Dieu, et ne vous étonnez point, ne vous abattez point si les œuvres ne répondent pas aux résolutions que vous avez prises, aux bons désirs que vous formez. Humiliez-vous de vos chutes et relevez-vous aussitôt, par un prompt-retour vers Dieu et l'aveu sincère de votre faiblesse. Se décourager alors est un effet de l'amour-propre, qui voit avec dépit sa propre faiblesse. Rien n'est plus préjudiciable au bien de l'âme, et ne l'expose davantage aux pièges de l'esprit malin. Vous demandez qu'on vous prescrive quelque exercice de pénitence ; je n'en vois point de meilleur et de plus salutaire pour vous qu'un bon règlement de vie ».

Dans une autre lettre, le P. de Clorivière relevait en

ces termes une expression originale, mais bien caractéristique, dont s'était servie Mademoiselle d'Esterno pour peindre les sécheresses qu'elle éprouvait dans l'oraison. « Je veux vous dire deux mots au sujet de ce que vous marquez dans votre lettre à votre respectable amie (Mademoiselle de Cicé). Vous vous y plaignez de *mâcher souvent des étoupes*; l'expression est énergique, mais la plainte est-elle juste? Je sais que ce n'est pas du Seigneur, mais de vous-même que vous prétendez vous plaindre. Cela ne vous justifie pas tout à fait; car, est-ce une chose qui dépende de vous, est-ce une affaire libre de votre choix? Cela peut être quelquefois la punition de quelque faute, mais non pas toujours. Vous pourriez éprouver le même effet, sans la moindre infidélité de votre part. Cet état est donc du choix du Seigneur par rapport à vous; il porte d'autant plus l'empreinte de sa volonté qu'il ne porte en aucune manière l'empreinte de la vôtre. Dès lors, vous n'avez point sujet de vous en plaindre; il doit vous paraître, lorsque Dieu le permet, le plus utile pour vous et le plus propre à procurer sa gloire, et vous ne devez penser qu'à le mettre à profit en entrant dans ses adorables desseins. Ceci s'étend à tout ce que Dieu veut et permet, sans que notre volonté y ait aucune part. *Intellegenti pauca*. Recevons tout également des mains de Dieu, les biens et les maux, les choses agréables et les

choses pénibles, et soyons aussi contents de *mâcher des étoupes* que de savourer les mets les plus délicieux ».

Écoutons maintenant les réflexions que faisait Mademoiselle de Cicé à Mademoiselle d'Esterno sur le même sujet. On verra que sa direction n'était ni moins éclairée ni moins pratique :

« Le P. de Clorivière, ma chère amie, m'a arrêtée à la phrase de votre lettre où vous dites que vous « *mâchez des étoupes* », pour en rire, ne vous déplaît !... Il ne me convient pas de répondre après le Père, cependant je vais suivre ce que ma confiance en vous me dictera ; elle est telle que je ne puis rien vous taire. Vous avez l'âme inquiète, me dites-vous. Je vois que vous en cherchez la raison où elle n'est pas ; vous croyez être appelée à un grand repos en Dieu ; en cela vous ne vous trompez pas, mais vous errez dans le moyen. Ce n'est pas la séparation des créatures ni les croix et pénitences de votre choix qui vous le procureront. Quels seront les grands sacrifices qui vous y feront parvenir ? Ce sont tous ceux qui vous feront mourir à vous-même, renoncer à tout désir même parfait, ne vouloir absolument que ce que Dieu veut, comme il le veut, le prendre pour votre supérieur, votre guide.

« Mais pour le bien entendre, ne vous écoutez pas

vous-même. Quand on est deux à parler ensemble, on n'entend que celui qui crie le plus fort; or, la voix de Dieu est toute douce, tandis que celle de la nature crie comme une harpie... Renoncez donc, ma chère amie en Notre-Seigneur, à tous vos projets de perfection qui ne sont pas, dans ce moment-ci, la volonté de Dieu; communiquez avec le prochain avec dégagement de cœur; ne voyez que Dieu en lui. Il vous met dans la position la plus avantageuse et que vous n'appréciez pas assez, qui est celle de travailler, souffrir et mourir. C'est de quoi arriver au sommet de la perfection; que vous faut-il de plus? Dieu vous met à même de travailler à sa gloire, de souffrir de toute manière et de mourir à vos goûts et inclinations les plus spirituels. Nourrissez bien en vous cet amour que Dieu vous donne pour sa volonté, il vous soutiendra dans toutes les circonstances; renoncez à la vôtre, de moment en moment, c'est la meilleure direction et la plus sûre. Quand Dieu nous prive de guide, c'est qu'il veut le devenir lui-même ».

Il n'est pas de lectrice qui ne se sente profondément émue et saisie d'admiration en voyant les humbles aveux que fait à son Père spirituel, Mademoiselle d'Esterno dans les lignes qui suivent :

« Vivent Jésus et Marie.

« Dans mon cœur ce qui paraît un peu vertueux n'est

qu'une ombre, et la lumière de la vérité m'a découvert cette ombre, plus vicieuse que les défauts qui paraissent d'abord ce qu'ils sont. Ah ! quelle douleur à suivre cette lueur nouvelle; j'ai cru, mon Père, qu'elle allait me décourager. J'ai commencé par une crainte générale d'avoir employé la pente naturelle qui, pour obtenir les suffrages, me rend capable de prendre toutes les formes, jusqu'à vous tromper vous-même; et que des dispositions saintes et bonnes n'aient eu, tout le temps de mon séjour à Paris (sans que je me le fusse avoué), d'autre principe que le désir de mériter votre approbation et celle de Mademoiselle de Cicé. Je l'ai craint, parce que j'aime à présent cette approbation, qu'il me semble qu'elle soit ma force, et parce que ma défiance de moi-même en m'éloignant de vous vient de ce que j'en serai privée.

« Je m'anime par la satisfaction de vous écrire que je n'ai pas été trop infidèle à mes résolutions, et ainsi, mon Père, ce qui semble le plus capable de pureté d'intention, le plus incompatible avec tout sentiment humain — le désir de la perfection — est pour moi assujéti à un vil motif d'orgueil, et d'autant plus coupable, à ce qu'il me semble, que tout ce qui y coopère est saint : c'est-à-dire que par de saints moyens, j'en impose à des personnes saintes. Le détail que j'en découvre depuis quelques jours est infiniment méprisable, et je dois croire que les sentiments de mon cœur qui, quelquefois

paraissent s'élever vers Dieu, purifiés de tout intérêt propre, sont au contraire souillés par un secret motif et inspirés par l'ennemi pour me tromper davantage, et c'est ne conserver aucune consolation. Mais que juger d'un cœur qui, dans la plupart des paroles et des mouvements qu'il produit, décèle le désir de l'estime des hommes, et qui, en vérité je crois, est d'une manière sensible plus dévot à la chapelle, lorsqu'on l'y voit prosterné, que lorsqu'il s'y trouve seul avec la Majesté divine !

« A la première pensée de vous faire cet humiliant aveu, l'orgueil en anéantissait déjà la peine, en me disant que ma confiance et ma franchise vous plairaient. Que devenir, mon Père, lorsque ce qui détruit le mieux l'orgueil en d'autres le nourrit en moi ? Je n'espère qu'en les prières d'autrui pour me délivrer de ce corrupteur de tout bien. Donnez-moi quelques consolations qui, cependant, m'éclairent et m'humilient, non davantage, mais constamment, dites-moi si, avec le secours de Dieu, je parviendrai un jour à réformer ce premier mouvement qui toujours est d'intérêt propre, et sur lequel je n'ai gagné encore que de l'apercevoir quelquefois ; et si le souvenir de Dieu et un habituel renoncement, pourront me devenir aussi nécessaires et en quelque manière aussi identifiés.

« La pensée que Dieu m'appelle à une grande perfec-

tion et que vous l'avez jugé ainsi n'est-elle pas bien mauvaise ? Il me semble que vous l'avez autorisée, soit en me l'écrivant directement, soit en donnant dans vos instructions des moyens pour la discerner en voulant que cette opinion soit la consolation des épreuves, des souffrances ».

Le P. de Clorivière répondit à Mademoiselle d'Esterno par la lettre suivante, où, comme dans toutes celles qu'il a écrites, on reconnaît un maître dans la conduite des âmes :

« C'est une lumière très précieuse, ma chère fille, que celle qui découvre le fond de misère et de corruption que nous portons en nous-mêmes, et ces recherches secrètes de l'amour-propre, qui se glissent même dans les meilleures actions. Elle nous apprend à ne nous appuyer en rien sur nous-mêmes, et à compter pour bien peu de chose tout ce que nous faisons, ce qui nous force heureusement à ne chercher d'appui que dans les miséricordes de Dieu et les mérites infinis de Jésus-Christ. Il me semble que cette lumière doit exciter en vous la plus vive reconnaissance et non pas le découragement ; elle ne vous ôte rien, elle ne vous rend pas plus misérable, elle vous fait seulement voir que vous l'êtes, — vue qui doit vous établir dans une humilité véritable et qui, par conséquent, est d'un grand prix. Vous devez la cultiver avec soin et craindre beaucoup

de la perdre. Qu'est-ce en effet que l'humilité, que la connaissance de nos misères qui nous porte à regarder les choses abjectes et les mépris comme l'unique partage qui nous convienne ?

« Au reste, quoique cette recherche de soi-même, cet amour-propre qui est comme le fond de notre nature corrompue, empêche la perfection et l'entière pureté de nos actions, elle n'en détruit cependant pas tout le mérite et ne nous rend pas coupables devant Dieu, lorsque notre volonté n'y acquiesce pas et que nous sommes résolus de la combattre lorsque nous l'apercevons dans les moindres choses.

« C'est le travail de toute la vie d'extirper de nos cœurs cette mauvaise racine qui est la source cachée de toutes nos fautes. La grâce nous est donnée pour cela. Dans les âmes plus avancées, la moindre négligence en ce point serait bien funeste ; Dieu ne demande pas tant de celles qui le sont moins. Il y a même quelques imperfections qu'il souffre en elles, et qui ne leur sont pas inutiles, par exemple : désirer l'approbation des personnes qu'on estime est quelque chose de moins parfait, mais Dieu le laisse, et pendant un temps c'est un aiguillon comme nécessaire ; on veut leur plaire parce qu'on voit Dieu en elles, et qu'on se croit par là plus assuré de plaire à Dieu ».

Mademoiselle d'Esterno portait sa nature énergique

et ardente dans sa dévotion. Elle avait la hardiesse de l'aigle dans son vol vers Dieu ; elle s'élançait à lui avec l'impétuosité d'une Thérèse ou d'une Catherine de Sienne. Sa parole était impuissante à exprimer les célestes impressions, les saints tressaillements qu'elle ressentait au dedans d'elle-même. Mais aussi comme les saints, elle avait ses heures d'abattement et de trouble intérieur, la nuit se faisait dans son âme. Du Thabor, elle tombait à Gethsémani ; elle partageait les angoisses de l'agonie de Jésus avec ses craintes, ses ennuis, ses tremblements. Toutefois, elle ne se laissait pas agiter à tous les souffles, comme ces âmes timides et impressionnables qui, selon l'expression de saint François de Sales, « prennent le friselis des feuilles pour le cliquetis des armes ».

C'est à la suite d'une de ces heures d'anxiété, durant laquelle elle s'était épanchée dans le cœur du saint fondateur, que celui-ci lui écrivit ces consolantes paroles : « Dieu vous a donné un bon cœur et un jugement droit, pourquoi travailler à pervertir l'un et l'autre par de vaines subtilités que le démon vous suggère pour étouffer en vous cette douce confiance par laquelle le Seigneur vous attire, et ce trésor si précieux de la paix de l'âme qu'a produit et qu'entretient en vous la ferme résolution où vous êtes de ne rien refuser à Dieu, et de vous conformer en tout

à son bon plaisir ? Craignez que Dieu ne permette enfin que vous perdiez cette confiance et cette paix que vous travaillez à détruire, et qu'il nous ôte le courage de vous répéter en vain toujours la même chose.

« Mais vous retombez continuellement ? Quand ces choses seraient grièves, ce que je n'examine pas, elles ne devraient ni vous troubler ni vous altérer la confiance, mais seulement vous humilier, et vous faire prendre de nouvelles résolutions. Agir autrement, c'est aggraver vos fautes et courir les plus grands risques. Votre confiance n'est pas fondée sur vous-même, mais sur Dieu ; sa miséricorde est infinie. Jamais la confiance n'est plus pure que quand elle n'est nullement fondée sur nos mérites ; jamais elle n'est plus nécessaire que quand on se sent accablé sous le poids de ses péchés. Heureusement vous finissez en montrant que vous sentez les grands avantages de la soumission d'esprit. Profitez de cet aveu, et n'en éludez pas la force en vous persuadant que ce que nous disons ne convient pas à votre état et que nous ne vous connaissons pas.

« Soyez bien fidèle aux desseins de Dieu sur vous ; ils sont grands. Beaucoup d'humilité ; par ce moyen la crainte salutaire du Seigneur accompagnera toujours la confiance, et celle-ci ne dégènera pas en une fausse présomption ».

Mademoiselle d'Esterno, on a pu en juger, était une

âme tout intérieure, telle que doit être une Fille du Cœur de Marie, se prêtant aux œuvres et ne se donnant qu'à Dieu. De là l'étonnante fécondité de sa vie. D'elle, on pouvait dire avec l'Esprit-Saint parlant des élus : *Dies pleni invenientur in eis*. « Tous leurs jours seront remplis ». La multiplicité de ses travaux en aurait accablé d'autres ; sa dévorante activité suffisait à tout. Mais aussi cette activité dévorait sa vie. Elle était encore dans toute la force de l'âge, ayant à peine trente-trois ans, et déjà elle était au terme de sa carrière, prête à aller recevoir la récompense de sa fructueuse existence.

Épuisée de travaux, elle était exposée à contracter quelque maladie à la moindre occasion. Ce fut à la suite d'une retraite qu'elle fit avec une ferveur angélique, au mois de janvier 1806, qu'elle ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. La charité avait été l'âme de toute sa vie, un dernier acte de charité en marqua la fin.

On était alors à l'époque des grandes luttes de Napoléon contre l'Autriche et la Prusse. L'hôpital de Besançon était encombré de soldats blessés ou atteints des fièvres contractées dans les camps. Mademoiselle d'Esterno avait organisé une société de personnes charitables pour leur procurer des secours spirituels et corporels. Elle-même s'était réservé la tâche la plus

ardue et la plus périlleuse : celle de recevoir les derniers adieux et les dernières dispositions des mourants pour les transmettre à leurs familles. Elle était obligée pour cela de se pencher sur le lit des agonisants afin d'entendre leurs faibles accents, respirant ainsi les miasmes pestilentiels qui les enveloppaient. Après une de ses visites à l'hôpital, elle fut saisie d'une fièvre maligne qui prit en peu de jours un caractère de gravité. Mademoiselle d'Esterno pressentit immédiatement que Dieu l'appelait à lui; elle mit ordre à ses affaires et demanda les sacrements qu'on lui administra dès les premiers jours de sa maladie. Son supérieur, M. l'abbé Pochard, ayant appris le danger où elle était, vint aussitôt la voir. Dès que Mademoiselle d'Esterno l'aperçut, elle lui témoigna la plus-vive joie de sa visite et lui dit : « Vous me trouvez dans l'état où j'étais il y a cinq ans, mais cette fois-ci, j'espère n'en pas revenir ». Il lui répondit qu'elle faisait bien d'être contente; mais qu'il fallait dire comme saint Martin : « Seigneur, je ne refuse pas de vivre, si je puis être de quelque utilité sur la terre ». Elle reprit : « Mais je ne suis pas pasteur des âmes comme saint Martin ». Son supérieur lui ayant répliqué que ce n'étaient pas seulement les pasteurs qui devaient faire cette prière, mais toute personne qui désirait la gloire de Dieu, elle répondit : « Que la volonté de Dieu se fasse en moi pour tout et toujours ! »

La sainte malade continua à languir pendant plusieurs jours. Le mardi qui précéda sa mort, son directeur après avoir dit la sainte Messe pour elle, se sentit pressé d'aller la revoir afin de l'exhorter et de s'édifier lui-même. Dans la nuit du mercredi au jeudi, elle eut un étouffement et des crachements de sang. Dès qu'elle fut un peu remise, elle dit à M. l'abbé Pochard qui était auprès d'elle : « J'ai déjà beaucoup souffert, et il me vient en pensée de demander à Dieu de souffrir encore davantage ». Il lui rappela alors le mot de saint François-Xavier : « Encore plus, Seigneur ! » La sainte agonisante rassembla le peu de forces qui lui restaient pour joindre les mains en levant les yeux au ciel et faire cette prière si conforme à sa pensée.

Le bruit de sa mort prochaine s'était répandu dans la ville, et y avait jeté la consternation, car grands et petits, riches et pauvres, tout le monde perdait en elle soit une amie soit une bienfaitrice. On fit faire pour elle les prières de l'agonie dans toutes les paroisses de la ville (27 février 1806). A trois heures du soir le même jour, son supérieur lui fit renouveler les promesses de son Baptême, de sa Consécration et de sa Profession. Quelques instants après, elle expira en disant ces paroles du Psalmiste : « *Atollite portas, principes, vestras.* Ouvrez-vous, portes éternelles ».

La sainte Fille du Cœur de Marie était entrée dans la joie de Celui qu'elle avait uniquement aimé.

Mademoiselle d'Esterno avait reproduit dans sa personne le beau portrait de la Fille du Cœur de Marie, tracé par le P. de Clorivière : « Sa beauté est tout intérieure ; mais elle reluit dans la douce gravité de ses traits, dans sa démarche calme, modeste et recueillie ; dans ses paroles qui respirent consolation, paix, confiance, courage. Elle est sauveur, parce qu'elle est utile à tous ; elle est victime, parce qu'elle est passive, obéissante, souffrante ; elle est holocauste, par l'amour divin qui la consume ; elle ne vit plus, c'est Jésus-Christ qui vit en elle ».

Nous ne saurions mieux terminer cette biographie de Mademoiselle d'Esterno, qu'en citant quelques extraits de l'éloge que faisait d'elle peu de temps après sa mort, un contemporain qui l'avait intimement connue.

Monseigneur Chaffoy, évêque de Nîmes, écrivait aux Filles de Marie de sa province : « Il semblerait, mes chères Sœurs, que c'était pour vous seules que Dieu avait mis au monde cette âme pieuse dont vous retrouvez les maximes et l'esprit dans les écrits qu'elle vous a laissés, et qu'en lui donnant l'existence, il n'aurait eu en vue que votre avancement spirituel. Il l'avait placée près de vous pour vous édifier et vous instruire par les exemples et les conseils que vous avez reçus

d'elle. Il l'a retirée de vous à un âge où elle était loin d'avoir rempli la carrière de la vie humaine, mais elle avait suffisamment vécu pour vous ; Dieu a jugé que l'œuvre qu'il lui avait donnée à faire était achevée. Après s'être servi d'elle pour vous apprendre que vous ne devez chercher que lui sur la terre, il a voulu que sa mort devint pour vous l'occasion de pratiquer les maximes que sa vie avait servi à vous inspirer. En permettant que ses salutaires avis pussent toujours être sous vos yeux, il lui a conservé une vie qui continuera à vous être utile, sans vous soustraire à l'unique sentiment qu'elle vous a tant recommandé : l'amour pour Dieu seul, l'attachement exclusif à son service.

« Dans la crainte que l'estime, la confiance, l'affection que vous lui témoigniez ne fissent perdre à Dieu quelque chose de ces sentiments, et qu'il ne possédât pas assez entièrement vos cœurs, elle avait conçu ce grand désir, cet appétit de la mort que vous avez remarqué en elle particulièrement dans sa dernière maladie.

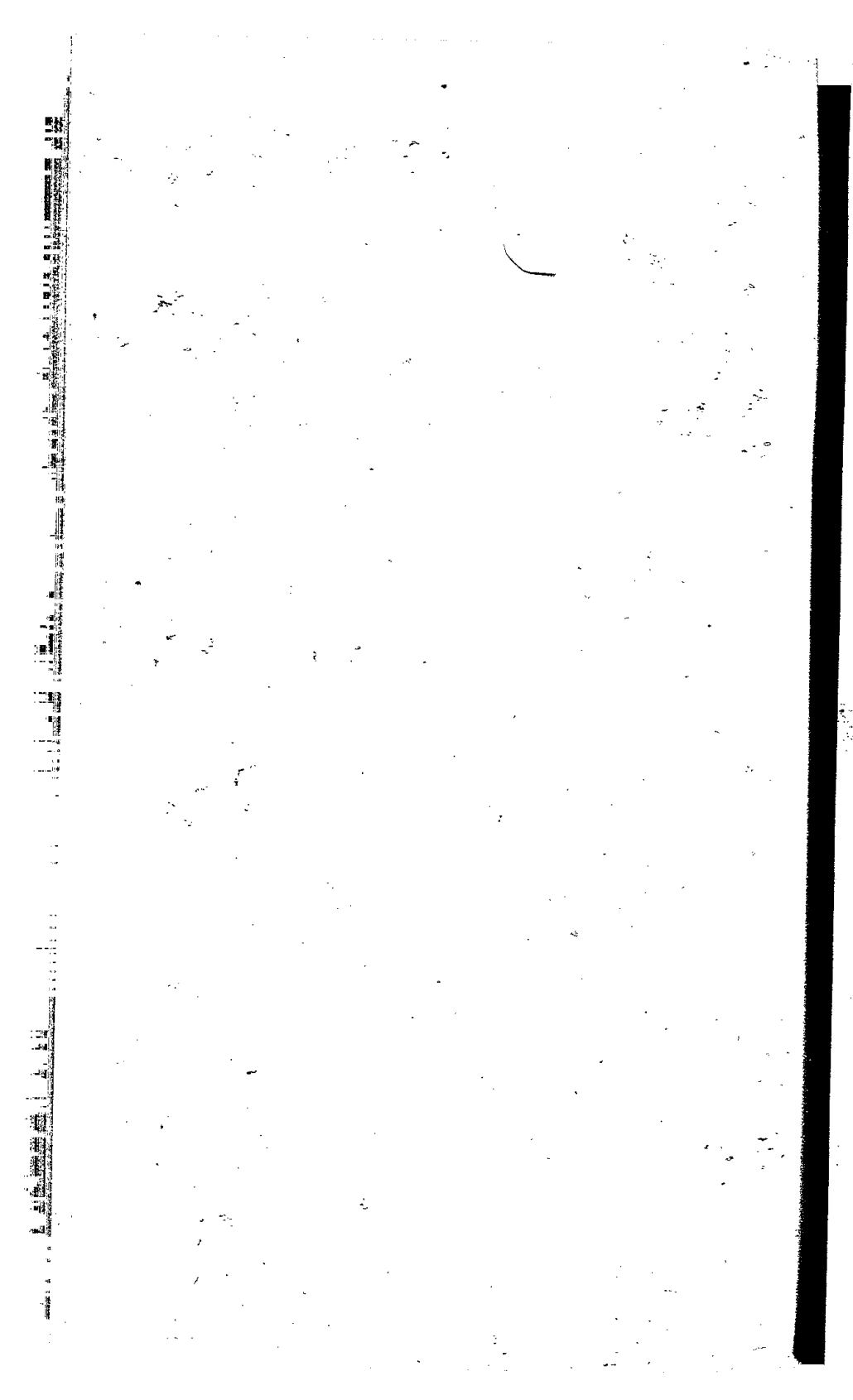
« Vous savez combien elle souffrait de l'affection qu'on lui témoignait. Il en est parmi vous qui lui ont entendu répondre aux sentiments d'amitié qu'elles aimaient à lui exprimer : « Aimons Dieu, ma chère amie, Dieu seul est aimable ».

« Dieu seul était son tout ; être unie à Dieu dans cette

vie, mourir pour entrer dans une union plus parfaite avec lui, c'était là son désir, les sentiments qui remplissaient tout son cœur. Vous savez jusqu'à quel point elle les révéla d'une manière naïve et franche dans une circonstance où l'une de ses amies, souffrant d'une maladie qui lui faisait appréhender la mort, lui disait : « Je me soumets à la volonté de Dieu, mais je voudrais auparavant terminer une affaire qui me semble utile ». « *Mourez toujours, ma chère amie, mourez toujours,* » lui répondit vivement Mademoiselle d'Esterno, *et puis nous verrons* ».

« Cette belle âme a été placée près de vous comme une lumière. Vous trouverez résumée dans ces deux mots que vous lui avez souvent entendu répéter une de ses maximes favorites qu'elle regardait comme un puissant moyen d'arriver à la perfection : *Renoncement, recueillement*. Voilà donc toute la science des saints, voilà les deux clefs avec lesquelles on ouvre le Ciel ».





CHAPITRE DIXIÈME

Premières lettres circulaires du P. de Clorivière. — Retraite de Mademoiselle de Cicé à la Trappe. — Complot de la machine infernale. — Un acte de charité de Mademoiselle de Cicé occasionne son arrestation. — A Sainte-Pélagie. — Mademoiselle de Cicé au banc des accusés. — Sa défense par M. Bellart. — Elle est acquittée et mise en liberté.

Les désordres et la persécution qui avaient marqué l'avènement du Directoire, s'apaisèrent plus vite qu'on n'avait osé l'espérer. Paris et la France commencèrent à respirer sous un régime moins sanguinaire. La confiance publique renaissait et les relations sociales devenaient assez faciles. Le P. de Clorivière put alors se livrer avec plus de liberté à la direction et au recrutement des deux Sociétés.

De retour d'un voyage à Chartres, il commença à leur adresser des instructions détaillées sur la vie religieuse et l'application particulière qu'elles en devaient faire. Le 14 février 1799 il écrivait à ses Filles sur le texte : *Hoc sentite...* « Conformez-vous et tous vos sentiments à ceux de Jésus-Christ », une exhortation qu'il fit suivre de plusieurs autres. Ces lettres circu-

lares insistaient sur l'esprit d'union, de charité et de pauvreté qui devait, selon l'expression même du P. de Clorivière, faire retracer dans les derniers âges, quelque image de l'Église naissante.

En l'absence du Père, Mademoiselle de Cicé se détermina, malgré le mauvais état de sa santé, à aller faire une retraite dans un couvent de la Trappe¹. C'était une entreprise au-dessus de ses forces, que son directeur spirituel ne lui aurait probablement pas permise, si elle eût pu le consulter. L'épuisement physique et moral qu'elle éprouva durant cette retraite lui fit croire qu'elle n'était plus en état de remplir ses devoirs de supérieure et elle fit part de ses inquiétudes au P. de Clorivière. Celui-ci en fut affligé et profondément alarmé. Il se hâta de lui répondre pour la rassurer, la consoler et la raffermir. Sa lettre de direction, trop longue pour être citée tout entière, est un modèle de douceur et de fermeté. Les extraits suivants, qui en sont la substance, renferment des conseils salutaires propres à relever les âmes abattues et troublées.

« Jamais, ma chère fille, je n'ai désiré plus ardemment et je n'ai demandé de meilleur cœur au Seigneur

1. D'après le journal de Madame de Saisseval, la retraite de Mademoiselle de Cicé à la Trappe aurait eu lieu bien auparavant. « Mademoiselle de Cicé, dit-elle, se sentait plus de répugnance et de révolte intérieure à mesure qu'elle approchait de l'époque de son départ pour Paris ». D'après ce passage, cette retraite aurait eu lieu en 1792.

qu'il me fit la grâce de porter à votre âme des paroles de consolation. Il est vrai que peut-être aussi n'avez-vous eu jamais plus de besoin pour vous garantir des pièges de l'esprit de malice qui cherche à tirer quelque avantage de la position où vous êtes, pour vous nuire à vous-même et à un grand nombre d'âmes que le Seigneur a mises sous votre conduite et à qui il veut que vous soyez utile.

« Vous êtes véritablement dans un état de désolation qui provient d'un excès de crainte et de tristesse. Dans cet état tout vous coûte et vous fait de la peine; tout fait sur votre imagination, sur vos sens, l'impression la plus vive et la plus douloureuse; dès lors vous voyez dans votre âme des fantômes qui vous effraient et ne vous permettent pas de goûter un moment de paix et de tranquillité.

« Je vous dirai donc ce que je vous ai déjà répété bien des fois: ne vous affligez point trop, ne vous troublez point de votre état, il est dans l'ordre de Dieu, il entre dans les desseins de miséricorde qu'il a sur vous. Il veut en tirer sa gloire, il veut aussi que vous en tiriez votre avantage spirituel.

« Vous n'avez point à craindre qu'il y ait rien dans votre position dont Dieu soit offensé. Quant à ce qu'elle a de naturel, ce n'est point une chose libre en soi, et la cause ou ce qui y a donné occasion n'a rien que de

méritoire aux yeux de Dieu. Quant à ce qu'il y aurait du démon, est-il surprenant qu'il vous poursuive avec acharnement, puisque vous êtes son ennemie déclarée, et que tout ce que vous faites tend à la destruction de son empire ? Il ne peut sans doute rien sans la permission de Dieu ; mais Dieu, dans sa sagesse, lui permet d'agir plus vivement contre ceux qui l'attaquent avec plus de courage. Cette permission de Dieu, qu'il a donnée dans cette occasion, n'est point un châtement, mais une épreuve de son amour. Il vous protège invisiblement, les saints Anges, la sainte Vierge veillent sur vous, Jésus-Christ même, au fort de cette bourrasque, est au fond de votre cœur pour vous empêcher de l'offenser dans la moindre chose. Je vous donne comme une preuve certaine de ce que j'avance cette crainte même que vous avez d'offenser Dieu, crainte que vous portez à l'excès et dont le démon se sert pour vous troubler et vous tourmenter. Ce que vous avez à faire pour surmonter ses efforts et même les tourner à votre avantage, c'est :

« 1° *D'accepter et de recevoir avec soumission* tout ce qui se passe en vous de pénible, d'humiliant et même de défectueux, qui ne provient pas de votre volonté libre.

« 2° *D'ouvrir votre cœur à la confiance.* L'esprit du démon ne peut rien sur vous dès qu'il ne pourra

pas ébranler votre espérance. Je parle d'une confiance véritable, spirituelle, dégagée du sensible et fondée sur ce que la foi nous enseigne de la bonté de Dieu, de sa qualité de Père et des mérites de Jésus-Christ.

3° *Autant vous devez avoir de confiance en Dieu, autant il faut avoir de défiance de vous-même.* C'est une maxime spirituelle qui convient en tout temps mais qui, dans ces circonstances, est absolument nécessaire, parce qu'il est bien plus à craindre que le démon ne nous trompe par ses illusions, et nous fasse prendre pour un bien plus grand ce qui est bon en soi, mais qui ne l'est pas par rapport à nous, étant contraire aux desseins de Dieu sur nous.

« Prenez courage, ma chère fille ; avec un peu de constance vous triompherez de tous ses efforts, comme vous l'avez déjà fait tant de fois avec le secours de la grâce divine et l'aide de l'obéissance. Il n'y a rien maintenant à redouter pour vous, quelque chose qui arrive, et d'ailleurs que pouvez-vous craindre ici ? Dieu ne vous a-t-il point donné, ainsi qu'à moi, assez de marques de sa bonté paternelle ?

« Je désire bien vous voir, et je me flatte que ce temps n'est pas éloigné. Dieu veut qu'à présent vous songiez tout de bon à rétablir votre santé, non par des médicaments, mais par un bon régime. Cherchez un peu à vous distraire, et, pour le faire utilement,

commencez à voir de nouveau vos Filles, tantôt l'une tantôt l'autre; vous pourriez même écrire avec discrétion pour la consolation des absentes. Partout où j'ai été vous étiez bien désirée, et on a bien prié pour vous »... (24 mai 1799.)

Mademoiselle de Cicé se sentit comme ressuscitée à la lecture de cette lettre si affectueuse et si sage, qui lui indiquait avec une parfaite clarté la voie qu'elle avait à suivre. Elle reprit donc avec un redoublement de courage et de bonne volonté ses occupations de supérieure. Jamais la force d'âme ne lui avait été aussi nécessaire, car elle était à la veille de subir un assaut aussi terrible qu'imprévu, devant lequel une nature en apparence aussi fragile que la sienne aurait dû succomber.

Les guerres de la Révolution avaient fait la fortune du plus habile de ses généraux : Napoléon Bonaparte, par d'étonnantes victoires, était devenu le maître des destinées de la France. Nommé premier consul, il n'allait bientôt plus mettre de bornes à son ambition.

Les royalistes, qui avaient plusieurs fois conspiré pour le rétablissement de la monarchie, se flattèrent alors d'y réussir en se débarrassant de lui. Quelques-uns d'entre eux formèrent la conjuration, qui fut connue depuis sous le nom de « complot de la machine infernale. » Cette conspiration ne réussit pas plus que

lès précédentes, et n'eut d'autres résultats que la mort d'un certain nombre de curieux, l'exécution des chefs du complot et des rigueurs qui frappèrent des innocents en même temps que des coupables.

Les exilés rentrant en foule à cette date étaient l'objet de défiances et de vexations de toutes sortes. On ignore comment un individu, qui se faisait passer pour émigré, avait obtenu d'être recommandé auprès du P. de Clorivière qui, par motif d'humanité, était venu prier Mademoiselle de Cicé de lui donner un asile. Cette démarche était d'autant plus dangereuse que la famille de Clorivière se trouvait en ce moment, sans que le Père en eut probablement le soupçon, impliquée dans la conspiration, un de ses neveux, fils de son frère Limoëlan, en ayant fait partie. Mademoiselle de Cicé, dont le cœur généreux était toujours ouvert aux bonnes œuvres, n'hésita pas à se rendre aux désirs du Père. « On m'avait dit, rapporte Mademoiselle de Cicé elle-même dans sa défense, que c'était un malheureux émigré, dont les papiers n'étaient pas en règle ; qu'il ne demandait un asile que pour peu de temps. Je ne sais même, ajoute-t-elle, s'il a trouvé un logement ou non ».

Madame de Gouyon de Beaufort et ses deux filles, revenues d'exil, se trouvaient alors en visite chez Mademoiselle de Cicé ; celle-ci les pria de demander à

Madame Duquesne, chez laquelle logeaient ces dames, de recevoir l'émigré qui lui était recommandé. « C'est ainsi, continue Mademoiselle de Cicé, que j'ai eu le malheur d'avoir compromis Madame de Gouyon, ses deux filles et Madame Duquesne ».

La police, qui était sur les traces du prétendu émigré, lequel n'était autre qu'un misérable, nommé Carbon, sur qui planaient déjà de graves soupçons, arrêta de suite Mademoiselle de Cicé, Madame et Mesdemoiselles de Gouyon, ainsi que Madame Duquesne que le traître avait dénoncées dans l'espérance de racheter sa vie qu'il voyait de plus en plus compromise¹.

L'appartement de Mademoiselle de Cicé fut fouillé, ses papiers confisqués et elle-même conduite à la Conciergerie, puis enfermée au dépôt de Sainte-Pélagie avec les filles de mauvaise vie. Dans ce lieu infâme, son attitude, aussi digne que bienveillante, lui conquit en peu de temps le respect général. Elle imposa tellement à ces malheureuses que plusieurs d'entre elles résolurent de faire pénitence. Telle fut son influence en ce lieu, que les pauvres pécheresses s'étant aperçues qu'elle faisait des prières et des lectures à certaines heures, convinrent entre elles de ne pas l'en distraire par leurs chants et leurs conversations.

Dans son désir de ramener au bien ces âmes égarées,

1. Journal de Madame de Saisseval, dicté à Madame de Falaiseau.

Mademoiselle de Cicé leur lisait et leur développait les paraboles du Père Bonaventure¹ et leur racontait d'édifiantes histoires. Chaque instant du jour était signalé par quelque nouveau trait de son dévouement pour ses misérables compagnes. On la voyait parfois, pour toucher une grande coupable, la serrer dans ses bras, pleurer et gémir avec elle jusqu'à ce qu'enfin elle eût ouvert son cœur au repentir. D'autres fois, c'était une indigente qui, au souvenir de ses lamentables écarts joignait le plus triste dénuement ; et le linge, les bas, les robes de Mademoiselle de Cicé, tout lui était offert comme à une sœur. Elle leur faisait chanter des cantiques, et leur avait si bien inspiré le goût de ce pieux exercice, qu'après sa sortie de Sainte-Pélagie ces pauvres femmes continuaient d'en chanter encore.

Un incident du procès acheva de compromettre Mademoiselle de Cicé. Elle refusa constamment de nommer la personne qui l'avait priée de solliciter un refuge chez Madame Duquesne. Cette personne, affirme Madame de Saisseval, n'était autre que le P. de Clorivière². Mademoiselle de Cicé savait si bien jusqu'à quel point elle l'aurait compromis, en sa double qualité

1. *Histoires et Paraboles du Père Bonaventure Giraudeau*. Une nouvelle édition de ce recueil a été publiée à Paris en 1836.

2. L'avocat de Mademoiselle de Cicé, M. Bellart, le déclare positivement dans une note trouvée dans ses papiers.

Voir la *Vie du R. P. Varin*, par le P. Guidée, page 125.

de prêtre non assermenté et de parent de plusieurs chefs vendéens, qu'elle se promit dès son premier interrogatoire, de ne jamais divulguer son nom. Elle fut mise au secret, sans qu'il lui fut permis d'avoir communication avec personne autre que son défenseur, jusqu'à son jugement qui n'eut lieu que trois mois après son incarcération. Ce défenseur était M. Bellart, avocat au barreau, et plus tard procureur général à la cour royale de Paris.

Mademoiselle de Cicé garda le silence avec M. Bellart, comme elle l'avait observé avec le juge d'instruction. Ce silence pouvait avoir les conséquences les plus graves et la conduire même jusqu'à l'échafaud. Mademoiselle de Cicé ne l'ignorait pas, mais elle fut inébranlable. « On a trouvé dans les papiers de M. Bellart, dit le P. Guidée, une note où il raconte le stratagème qu'il crut devoir employer pour essayer de faire parler celle qu'il voulait sauver à tout prix : « Je résolus, dit-il, de « profiter de la crainte de mourir que je découvrais « dans ma malheureuse cliente, pour l'engager à renoncer à son dessein de taire pour toujours le nom « qu'elle ne voulait pas prononcer. Je la sollicitai, la « priai, la pressai, la conjurai. Elle me fit une question : « — Et que m'arrivera-t-il donc, me dit-elle, si je continue à ne pas parler ? — La mort, Mademoiselle, lui « criai-je. — La mort ! répéta-t-elle, avec un mortel

« effroi. Ses traits se contractèrent, les convulsions la
« saisirent, elle tomba raide sur le pavé. Qu'on juge de
« mes regrets et de mon embarras ! Nous lui donnâmes
« des secours ; elle revint peu à peu, enfin elle ouvrit
« les yeux. — Mon Dieu, dit-elle, et ce furent ses pre-
« miers mots, pardonnez-moi ma faiblesse, la nature
« m'a trahie, j'ai peur de mourir ; n'importe, ma vo-
« lonté me reste. Je mourrai, s'il le faut, mais je ne
« livrerai pas un innocent à la justice... » M. Bellart
disait quelque temps après à un évêque, que ce qui
l'avait surtout animé dans son plaidoyer, c'était cette
admirable fermeté de sa cliente, et ce refus invincible
de compromettre des innocents dans cet horrible
procès ¹.

« Je ne sais, ajoute-t-il, si l'on peut voir rien de plus
sublime que ce combat de la faiblesse physique et de
l'énergie morale, dans lequel la victoire demeure à
la générosité sur l'égoïsme, et à l'âme sur le corps ».

Au moment où le procès s'instruisait et où l'on avait
les plus grandes appréhensions pour la courageuse
victime, quelques amis trouvèrent le moyen de lui faire
parvenir les pages suivantes, écrites par le P. de Clo-
rivièrè, dans ses « Explications sur les Épîtres de saint
Pierre » :

1. *Vie du P. Varin*, par le P. Guidée.

« L'Apôtre donne aux fidèles trois avis pour le temps de la persécution, même la plus violente : le premier, de ne pas s'en troubler, au point de s'écarter de leurs devoirs et d'abandonner leurs bonnes résolutions ; le second, de les regarder comme une épreuve à laquelle Dieu met ses plus fidèles serviteurs ; le troisième, de ne voir dans la persécution rien d'extraordinaire et de nouveau.

« Les persécutions ont quelque chose d'effrayant pour la nature. Quand on est encore attaché à la terre, à ses biens, aux commodités de la vie, à ses honneurs, à sa réputation, à ses proches, à son corps, à sa vie — en un mot quand on est encore terrestre, et qu'on n'a pas appris à compter toutes les choses du monde pour rien, en comparaison de la grâce et de l'amitié de Dieu — la perte de ses biens, l'ignominie, les opprobres, les prisons, les fers, les fouets, les supplices et la mort, paraissent quelque chose de terrible. Lorsqu'un homme du siècle se voit dans le cas d'opter entre ces choses et ce qu'il doit à Dieu, comme il arrive toujours dans le temps de persécution, il se trouble, il hésite et, parce qu'il n'a pas recours à Dieu et ne met pas en lui toute sa confiance, il finit toujours par sacrifier son devoir à ses craintes. Il trahit sa conscience, foule aux pieds ce qu'il y a de plus sacré, et, pour fuir le mal d'un moment, il abandonne son Dieu et se dévoue lui-

même aveuglement à toute la rigueur de sa justice.

« Il n'en est pas ainsi du véritable chrétien. Les persécutions n'ont rien de fort effrayant pour lui ; tous les maux que les hommes peuvent lui faire, tous les traits qu'ils peuvent lancer contre lui sont comme des flèches lancées par la main d'un enfant, qui n'ont pas la force de le blesser. Ce vrai chrétien regarde ces maux avec les yeux de la foi ; il les compare avec les biens éternels et dès lors il cesse de les regarder comme des maux. Il sait que la peine d'un moment, qu'une peine légère opère en nous pour le ciel un poids énorme de gloire au delà de toute mesure. Comment serait-il effrayé de ces maux ? Il est possible, il est vrai, que la nature éprouve quelque répugnance, quelque frayeur involontaire ; mais ces sentiments ne vont point jusqu'à l'esprit ; ils n'altèrent point la volonté, ils ne font que rendre sa prière plus fervente, pour attirer sur lui les secours puissants que Dieu ne refuse jamais à ceux qui mettent en lui leur confiance. L'Apôtre nous fait entendre par là que nous devons être des hommes de foi, détachés de la terre ; compter pour rien les biens et les maux de la vie présente, en comparaison de ceux de la vie future ; nous établir fortement dans le Seigneur et recourir à lui dans le temps de la tribulation et des persécutions, avec une pleine assurance qu'il ne nous abandonnera jamais et qu'il viendra à notre se-

cours toutes les fois que nous en aurons besoin. Approchons-nous donc avec confiance du trône de la grâce, afin que nous obtenions miséricorde et que dans le temps favorable nous éprouvions les effets de sa bonté.

« Le second avis que nous donne l'Apôtre pour les temps de persécutions, c'est de les regarder comme une épreuve à laquelle Dieu nous met, et une tentation qui nous arrive par sa permission : une épreuve dans les desseins de Dieu qui, connaissant la fidélité de ses serviteurs, la force dont il les a remplis, leur envoie diverses sortes de souffrances pour les épurer de plus en plus. La tentation se prend quelquefois pour épreuve, et, dans ce sens, la tentation vient de Dieu.

« Le troisième avis que nous donne l'Apôtre par rapport aux persécutions, c'est de nous y attendre, de sorte que lorsqu'elles arrivent, nous ne voyions en cela rien d'extraordinaire et de nouveau qui nous surprenne et qui nous jette dans le trouble. Lors donc qu'il envoie des persécutions à ses fidèles serviteurs, et que, par une suite de ces persécutions, ils sont dépouillés, retenus captifs, exposés à quelque supplice infamant aux yeux des hommes, Dieu les traite alors comme il a traité son propre Fils.

« Le Seigneur avait d'avance prévu ce que chacun de nous devait souffrir; il l'avait choisi, il l'avait accepté pour nous. Nos souffrances sont les siennes, en

vertu de cette appropriation, et ses souffrances sont les nôtres parce qu'il nous en a fait la donation. Jamais Jésus-Christ n'est plus en nous et avec nous, que lorsque nous souffrons pour lui la persécution. « Je suis, dit-il, avec lui dans la tribulation. » Il dit à son peuple que celui qui le touche, qui le persécute, le touche lui-même à la prunelle de l'œil. C'est Jésus-Christ qui est dans ceux qui souffrent persécution pour son saint Nom ; il les anime, il les élève au-dessus de la nature et les rend supérieurs à toutes les menaces, à toutes les rigueurs qu'on peut employer contre eux.

« Cette présence et cette sorte d'identité de Jésus-Christ dans ceux qui souffrent pour lui, s'est rendue sensible en mille manières dans les martyrs. Mais il n'en faut point d'autre preuve que cette défense générale qu'il fait à tous ceux qui, pour son Nom, auront à comparaître devant les tribunaux, de ne point réfléchir d'avance à ce qu'ils auront à répondre, parce que l'Esprit-Saint parlera avec eux et leur mettra à la bouche des paroles auxquelles leurs ennemis ne pourront résister.

« Tous les fidèles serviteurs de Jésus-Christ ont eu quelque trait de ressemblance avec lui, quelque part aux états de sa vie mortelle et souffrante ; mais ceux-là y participent d'une manière plus éclatante qui, ayant souffert avec lui les persécutions, ont été comme lui dans l'humiliation, dans la pauvreté, dans les douleurs.

« Comme vous avez partagé nos peines, disait saint Paul aux Corinthiens, vous partagerez pareillement « nos consolations ». Ceux qui auront été affligés avec Jésus-Christ et pour Jésus-Christ dans ce monde seront avec lui dans la joie, et leur joie sera proportionnée à leur affliction-passée.

« Les opprobres de Jésus-Christ sont ce qu'il y a eu de plus pénible pour l'Homme-Dieu dans sa Passion douloureuse. Toutes les circonstances en ont été marquées par les opprobres, mais les principaux sont la manière dont il a été saisi et chargé de chaînes dans le Jardin, comme un chef de voleurs et de brigands. Mais l'Apôtre avait appris de son divin Maître que les chrétiens auraient beaucoup à souffrir en cette qualité de chrétiens; que le monde les aurait en horreur, qu'il les persécuterait en mille manières et qu'il en ferait mourir un grand nombre dans les supplices sans avoir à leur faire aucun juste reproche, ou plutôt pour les punir du bien qu'ils ne cessaient de faire au monde, des bons exemples qu'ils donnaient, de leur constant amour pour la vérité et de leur zèle ardent pour la gloire de Dieu. C'est pourquoi l'Apôtre leur dit: « Lorsque vous souffrirez pour une si belle cause, ne rougissez point de souffrir ». Rougir de souffrir pour Jésus-Christ, ce serait méconnaître sa gloire et son bonheur. Sa gloire, d'avoir ce trait de ressemblance

avec son divin Maître ; son bonheur, d'avoir été trouvé digne de participer à ses opprobres et à ses souffrances ».

La lecture de ces commentaires, si bien appropriés à la situation de Mademoiselle de Cicé, servit beaucoup à entretenir en elle le calme et l'énergie dont elle donna des preuves si remarquables dans son cachot et devant ses juges.

« Ce fut, dit Madame de Saisseval, le 1^{er} avril 1801 que notre vénérée et sainte Mère de Cicé fut appelée à comparaître sur le banc des accusés ».

« Le spectacle que présentait alors cette salle du Palais de Justice, raconte le P. Varin, témoin oculaire du procès, est encore présent à mes yeux comme à mon esprit, malgré le demi-siècle écoulé depuis. Sur le banc des accusés, au nombre de vingt-deux, à la suite de seize hommes aux figures sinistres, à l'aspect dégradé, figuraient quelques femmes dont l'attitude contrastait d'une manière vraiment saisissante avec leurs misérables coaccusés. C'était d'abord Mademoiselle de Cicé, puis Madame de Gouyon de Beaufort avec ses deux filles, et deux autres dont l'une était Madame Duquesne. Votre première Mère était remarquable entre toutes par la dignité de son attitude tout à la fois modeste, calme et énergique »...

Il faut citer ici quelques passages de son interroga-

toire pour saisir jusqu'à quelle puissance de volonté la vertu et la sainteté peuvent élever une âme naturellement faible. On croirait lire une page des Actes des Martyrs.

« Accusée de Cicé, lui dit le président, nommez la personne qui est venue vous demander un asile pour l'accusé Carbon, puisque vous assurez que ce n'est pas Limoëlan.

« Je n'ai toujours qu'une seule réponse à faire à cette question qui m'a été faite si souvent, citoyen président, répondit Mademoiselle de Cicé. Il n'est pas de pouvoir sur la terre, qui puisse me faire nommer cette personne, ni aucune autre. Je suis trop malheureuse d'avoir été la cause de l'arrestation de mes amies ici présentes, Mesdames de Gouyon et Duquesne qui, sans moi, n'auraient pas été compromises dans cette affreuse accusation, pour vouloir risquer de faire de nouvelles victimes. J'ai donc pris la résolution de ne répondre à l'avenir que sur les faits qui me seraient personnels, et, dussé-je encourir la peine capitale, on n'obtiendra jamais de me faire signaler aucun autre nom que le mien ».

LE PRÉSIDENT. — Mais, avez-vous bien réfléchi aux obligations qui vous lient envers la justice comme accusée, et accusée dans une affaire criminelle ?

MADemoiselle DE CICÉ. — Ainsi que j'ai eu l'hon-

neur de vous le dire, Monsieur le président, ma résolution de garder le silence sur la personne qui m'a demandé ce service est inébranlable. J'ai tout prévu, car tout m'a été démontré par mon défenseur lui-même vis-à-vis duquel j'ai observé le même silence sur ce sujet. L'accusé Carbon m'ayant été présenté comme un homme malheureux et honnête, cette considération m'avait déterminée à lui être utile, et c'est à leur confiance en moi que Mesdames de Gouyon et Duquesne doivent d'être inculpées dans ce procès. Ces dames sont innocentes, comme je le suis moi-même. C'est un motif d'humanité qui les a conduites comme moi dans cette action, et voilà tout. Le seul tort où l'accusé Carbon se trouvait à nos yeux, à l'égard du gouvernement, était de n'avoir pas ses papiers en règle, ainsi qu'il est arrivé à tant d'émigrés rentrés avant le décret qui les y autorise. Aussi, Monsieur le président, forte de ma conscience, forte de mon innocence, j'accepte d'avance tout ce qu'on voudra me faire subir; mais jamais on n'obtiendra que je compromette de nouvelles victimes. En voilà quatre ici présentes, c'est assez, c'est trop... et je me refuserai absolument à faire aucune réponse à cette question, toutes les fois qu'elle se reproduira ».

A la suite d'autres témoins, Suzanne et Geneviève Bertonnet, toutes deux Filles de Marie, dignes de leur courageuse supérieure, furent appelées à faire leurs

déclarations. Voici celle de Suzanne Bertonnet : « Nous sommes, dit-elle, couturières en robes, et Mademoiselle de Cicé nous avait donné sa pratique depuis longtemps et s'était souvent occupée de nous en procurer d'autres. A sa sortie de prison, il y a environ quinze mois, nous ayant priées de recevoir ses lettres sous notre couvert pour éviter d'être compromise, comme elle l'avait été une première fois, nous n'avons pas cru devoir refuser ce petit service à une personne si respectable et qui nous avait toujours protégées ».

Parmi les objets saisis dans les perquisitions rigoureuses opérées au domicile de Mademoiselle de Cicé, on avait trouvé dans son secrétaire un sac qui pouvait contenir cent à cent vingt-cinq francs. Ce sac portait pour étiquette : « Boursé de ces messieurs ». C'était plus qu'il n'en fallait dans ces circonstances. Ces mots furent regardés comme une preuve de complicité et cette bourse comme celle des chouans. Or, la petite somme en question était tout simplement le produit d'une collecte faite parmi des personnes charitables; elle devait être remise au P. Varin et à ses compagnons.

Cette accusation pouvait avoir des conséquences si graves pour Mademoiselle de Cicé que le P. Varin, qui avait suivi toutes les phases du procès, n'hésita pas, pour lui venir en aide et malgré les dangers qu'il pouvait encourir, à sortir de l'incognito où il avait dû se renfer-

mer jusque là. La loi qui autorisait les émigrés à rentrer n'avait pas encore été publiée. Il avait donc à dévoiler tout à la fois et son vrai nom et sa qualité de prêtre non assermenté. Il déclara que la suscription : « Bourse de ces messieurs » n'indiquait autre chose que le produit d'une quête faite par Mademoiselle de Cicé pour lui et un de ses confrères, dans le but de leur procurer les moyens de porter quelques secours aux malades de la Salpêtrière qu'ils avaient obtenu l'autorisation de visiter depuis leur rentrée en France.

La déclaration du P. Varin parut concluante et les juges passèrent à l'audition des témoins à décharge. Tous ces témoins, hommes et femmes, au nombre de plus de deux cents, pauvres, infirmes, malheureux de toute espèce, déposèrent en faveur de Mademoiselle de Cicé, en faisant l'éloge de son inépuisable charité et des consolations qu'elle leur avait procurées. Un des témoins affirma que la salle, toute grande qu'elle était, ne pourrait contenir le nombre des infortunés dont Mademoiselle de Cicé avait calmé les douleurs. Tout fit de ce procès un triomphe pour celle qui en était l'objet ; et son avocat lui rendit un si éclatant témoignage, qu'on disait hautement que c'était là pour Mademoiselle de Cicé un procès de canonisation¹.

1. *Vie du R. P. Varin*, par le P. Guidée, page 128.

Le plaidoyer de M. Bellart fut un chef-d'œuvre, au dire de ses contemporains. « C'est, dit la *Biographie universelle*, un modèle de simplicité, de raison, de chaleur et de conviction ». Dans ce plaidoyer, qui retint le jury deux séances entières, M. Bellart dissipa toutes les préventions et toutes les charges habilement dirigées contre sa cliente par le ministère public. L'éloquent orateur traça une peinture animée des œuvres de Mademoiselle de Cicé et de ses compagnes, exaltant le dévouement avec lequel elles s'appliquaient à joindre aux secours temporels les secours spirituels¹. « Ah! s'écria-t-il, pardonnez cet excès de sollicitude à ces pieuses Associées qui, dans les prisons et dans les hospices, allaient secourir les vieillards et les infirmes; puisque la bienfaisance toute seule ne savait pas pénétrer dans ces asiles de la douleur, ne nous plaignons pas trop de ce que la religion y conduit la bienfaisance... Oui, citoyens jurés, des crimes de cette nature, vous en trouverez beaucoup dans les lettres saisies chez Adélaïde de Cicé! Je vous dénonce moi-même une correspondance entretenue, non pas avec les chouans, non pas avec de rebelles émigrés... mais avec quelques femmes brûlant comme elle de cet amour sacré de l'humanité; avec quelques femmes obéissant comme

1. Voir *passim*, l'*Histoire du P. de Clorivière*, par le P. Jacques Terrien, S. J.

elle à ces saintes lois d'une bonté universelle, et qui toutes, se réunissant par des formes religieuses et même, si l'on veut, par une promesse intérieure ayant pour objet de consacrer leur dévouement, agissaient conjointement avec Adélaïde de Cicé dans cet esprit commun, recevaient ses instructions pour répandre sur tous les coins de la France, où elles étaient disséminées (laissez-moi parler leur langage) les œuvres de miséricorde auxquelles étaient essentiellement tenues les Sœurs de la Charité...

« Le crime du 3 Nivôse, dit en terminant l'orateur, a fait des orphelins ; rendez à la société celle qui, pendant trente années entières, fut la mère de tous les orphelins.

« Ce crime a fait des veuves ; rendez à la société celle par qui les veuves furent secourues et consolées.

« Ce crime a fait des pauvres ; rendez à la société celle par qui il n'y aurait plus un seul pauvre, si cela eût été en sa puissance.

« Ce crime a fait des blessés ; rendez à la société celle à qui tant d'infirmes et de blessés ont dû leur soulagement.

« Ce crime enfin a frappé un de nos frères d'armes ; rendez à la société celle qui, dans son universelle charité, sut quelquefois faire arriver d'utiles secours jusqu'à nos défenseurs.

« J'ai fait serment, jurés, de défendre Adélaïde de Cicé en respectant la vérité; je le jure de nouveau : j'ai rempli mon devoir.

« Vous avez fait serment de n'écouter aucune prévention et d'absoudre l'innocence : vous remplirez le vôtre ».

L'acquittement de Mademoiselle de Cicé fut prononcé à l'unanimité, au milieu des acclamations de la foule qui fit escorte à l'héroïne au sortir du tribunal. Moins heureuses que Mademoiselle de Cicé, les dames de Gouyon et Madame Duquesne, bien que reconnues innocentes d'avoir pris part au complot, furent condamnées à trois mois de prison pour avoir eu la charité de loger le malheureux Carbon, qui fut condamné à mort avec Saint-Régent, son complice¹.

Il ne reste qu'une réflexion à ajouter au récit de ce fameux procès. Il nous fait voir la première Supérieure générale des Filles du Cœur de Marie sous un jour qu'on ne soupçonnait pas; elle nous apparaît avec une grandeur d'âme, une force, une supériorité de caractère qui nous permet de la comparer aux grandes femmes chrétiennes. C'est sous de pareils traits qu'on aime à se représenter les fondatrices d'ordres.

1. Madame de Gouyon et ses filles ne furent mises en liberté que sur un ordre exprès du premier consul, donné à la recommandation de Mgr de Pressigny.

CHAPITRE ONZIÈME

Le P. de Clorivière, et Mademoiselle de Cicé à Rouen. — Premières approbations des Evêques. — Approbation verbale de Pie VII. — Le Souverain Pontife à Paris. — Il reçoit en audience Mademoiselle de Cicé.

A la nouvelle de l'arrestation de Mademoiselle de Cicé, le P. de Clorivière comprit qu'il ne pouvait, sans compromettre gravement l'avenir des deux Sociétés qu'il dirigeait, séjourner plus longtemps à Paris. Il se retira donc à Rouen et ne fit à partir de ce jour que de très courtes apparitions dans la capitale, lorsque l'urgence l'y appelait, et encore devait-il s'y cacher avec le plus grand soin. La situation de Mademoiselle de Cicé vis-à-vis des agents soupçonneux du premier Consul n'était guère plus rassurante, bien que son innocence eût été hautement reconnue et proclamée. Elle fut soumise à un système de surveillance et d'espionnage qui la poursuivit partout. Ses correspondances furent ouvertes, toutes ses démarches épiées; on lui fit même adresser des lettres compromettantes dans l'espérance de lui faire trahir quelque secret. Sa position ne fut bientôt plus tenable à Paris

où sa vie de bonnes œuvres était sans cesse entravée. La Société du Cœur de Marie se voyait même exposée à des mesures de rigueur. Mademoiselle de Cicé prit donc le parti d'aller rejoindre le P. de Clorivière à Rouen où une grande consolation les attendait tous deux. Ils apprirent que le Souverain Pontife Pie VII avait accordé une approbation verbale aux deux Sociétés, dans une audience qui avait eu lieu le 19 janvier 1801, le jour même où Mademoiselle de Cicé avait été arrêtée à Paris.

On a vu qu'aussitôt après l'inspiration du 19 juillet 1790, le P. de Clorivière avait dressé un Plan pour chacune des deux Sociétés et les avait soumis à Mgr l'évêque de Saint-Malo. « Au mois de septembre suivant, écrit le P. de Clorivière, Mgr de Pressigny eut la bonté de me donner par écrit le jugement favorable qu'il portait du projet que je lui avais présenté, en y joignant la permission de m'associer dans son diocèse les personnes de bonne volonté que je croirais appelées de Dieu ».

A son arrivée à Paris, au mois d'octobre de la même année, le P. de Clorivière communiqua par écrit son projet à M. de Floirac, grand-vicaire du diocèse, et par lui à Mgr de Juigné, archevêque de Paris, qui, après l'avoir examiné, répondit « qu'il croyait y voir l'esprit de Dieu ».

« Nous avons toujours suivi, ajoute le Père, cette même marche de l'obéissance dans les autres diocèses où la main de la Providence nous a conduits. Nous avons instruit les administrateurs ecclésiastiques de ce qui nous regardait, et n'avons agi qu'avec leur permission ».

En 1798, le P. de Clorivière fit un Mémoire destiné à être présenté aux évêques, qui, la plupart, étaient alors en exil. Ce Mémoire détaillé faisait valoir les services que l'Eglise pouvait retirer de ces deux familles religieuses et il suppliait les Prélats de vouloir bien s'intéresser pour elles auprès du Siège apostolique. Deux prêtres du Sacré-Cœur s'offrirent d'aller porter ce Mémoire à ceux des évêques qui étaient retirés en Allemagne et en Angleterre. Ils se mirent en route au commencement de février 1799, accompagnés des prières que le Père avait prescrites pour l'heureux succès de cette mission, qui était pleine de difficultés, car la France était alors en guerre avec l'Allemagne. Le messenger qui se dirigeait de ce côté ne put y pénétrer. Le second ne parvint à débarquer en Angleterre qu'après avoir couru les plus grands dangers.

« Il y avait alors dix-sept évêques français qui s'y étaient réfugiés. Cinq d'entre eux formaient à Londres un comité qui, en leur nom et au nom de leurs collègues, jugeait les causes qui leur étaient soumises.

Le Mémoire fut présenté à ce comité ; il y fut examiné, discuté de point en point. Il fallut répondre à toutes les difficultés qu'on y fit ; mais enfin, il fut unanimement approuvé. Tous admirent la bonne œuvre pour leurs diocèses respectifs. Ils voulaient même en donner un acte par écrit ; mais Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix, qui présidait le comité, les en dissuada, par la raison qu'ils étaient hors de leurs diocèses. C'est de lui-même, dit le P. de Clorivière, que je tiens ce fait, lorsqu'il était archevêque de Tours et cardinal¹ ».

En recevant la nouvelle de ces approbations, le P. de Clorivière s'empressa de témoigner sa joie en ces termes aux membres des deux Sociétés : « Il est juste que nous en remercions le Seigneur. En même temps, nous nous efforcerons à l'envi de lui témoigner notre reconnaissance pour le jugement favorable que nous pouvons regarder comme le présage assuré de l'approbation solennelle que nous espérons recevoir un jour du Siège apostolique et de toute l'Église ». (12 octobre 1799.)

Les guerres continuelles dont l'Italie était le théâtre et qui rendaient presque impossibles les communications avec Rome, avaient jusqu'alors empêché le P. de Clorivière de réaliser son désir, mais l'entrée solennelle du Souverain Pontife Pie VII dans la Ville éternelle lui

1. Instruction sur l'œuvre du P. J. de Clorivière, 1808.

parut l'occasion qu'il attendait depuis longtemps. Il chargea deux prêtres du Cœur de Jésus, MM. Astier et Beulé, d'aller solliciter l'approbation du Saint Père. Ces deux envoyés étaient munis d'une lettre de Mgr de Pressigny à Sa Sainteté¹ et de la recommandation d'un homme qui jouissait alors d'un grand crédit, M. Bernier, lequel avait obtenu des passeports de M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères. Ils portaient en outre le Plan des deux Sociétés, l'explication du Sommaire, diverses lettres du fondateur, le Mémoire aux évêques et les écrits qui pouvaient donner au Saint Père une complète connaissance des deux Instituts.

Ces pièces furent soumises à deux cardinaux des plus éminents du Sacré Collège, et, sur le rapport favorable qu'ils en firent, le Saint Père donna, le 19 janvier 1801, une audience particulière aux deux députés, qui étaient accompagnés de M. d'Auribeau d'Hesmivy, official et vicaire-général de Digne, jouissant d'un grand crédit à

1. Dans cette lettre, Monseigneur de Pressigny fait un éloge du P. de Clorivière, que nous aimons à citer ici. Il le recommande au Souverain Pontife en ces termes : « C'est un homme que j'ai jamais singulièrement, non seulement pour son esprit, sa science, sa fermeté d'âme, la douceur de son caractère, mais encore pour son éminente piété, son grand zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. J'avais pour lui une telle estime, que je l'avais admis à partager avec moi le soin de mon troupeau, et que je lui avais offert moi-même le gouvernement du collège et la conduite des jeunes clercs, fonctions dont il s'acquittait au grand contentement de tous ».

Rome et auprès du Pape. Pie VII fit l'accueil le plus favorable aux députés et leur déclara, raconte lui-même le P. de Clorivière, « qu'il approuvait comme bon et utile à l'Église le projet qu'ils lui avaient présenté et la forme de vie qui était tracée dans nos écrits, qu'il permettait à tout le monde de l'embrasser; que son approbation n'était pas publique et solennelle, mais qu'il promettait de la donner dans des temps plus calmes. Il ajouta que nos Vœux seraient annuels et faits sous la juridiction des évêques... Sa Sainteté leur accorda les plus riches indulgences, leur donna en présent des chapelets qu'elle avait bénits et de plus leur fit la donation d'un corps saint. A leur départ, son ministre d'état, le cardinal Gonsalvi, leur remit des lettres très honorables, dans lesquelles il faisait l'éloge de leur conduite pleine de sagesse et de discrétion ».

Sur les instances des députés, le Souverain Pontife avait promis de donner un bref à Mgr de Pressigny. Ce bref fut, en effet, accordé le 29 janvier 1801 à MM. Beulé et Astier, qui reprirent le chemin de la France en rendant grâce à Dieu du succès de leur mission et de l'accueil si paternel que leur avait fait le Souverain Pontife.

Ce premier succès engagea le P. de Clorivière à adresser au cardinal Caprara, légat *a latere*, auprès du gouvernement français, un Mémoire complet sur

l'organisation et les progrès des deux Sociétés. (15 janvier 1802.)

Lors du voyage de Pie VII pour le couronnement de l'empereur, le Saint Père, dans une audience accordée à Mgr de Pressigny et à l'un des députés envoyés à Rome, renouvela de vive voix son approbation avec de nouvelles marques d'estime et de satisfaction. Quelque temps après, Mademoiselle de Cicé, en qualité de Supérieure générale des Filles du Cœur de Marie, eut le bonheur d'être admise en présence du Souverain Pontife, qui l'accueillit avec la plus affectueuse bonté et lui témoigna une grande bienveillance pour la Société. Prosternée aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, Mademoiselle de Cicé lui protesta de son dévouement et de celui de chacune de ses Filles, réitérant, sinon textuellement, du moins en substance, ce qui est dit dans les Constitutions : « L'attachement inviolable au Siège apostolique est un des caractères distinctifs des Filles du Cœur de Marie. Elles doivent donc même dans les temps les plus difficiles, faire profession d'un dévouement sans bornes au chef de l'Église, et de la plus entière soumission à ses décisions, quand il leur faudrait même faire le sacrifice de leur vie ».

Avant de congédier la fondatrice, le Saint Père lui accorda un nouveau témoignage d'estime en lui faisant

don d'un précieux reliquaire, comme souvenir de son audience.

Le P. de Clorivière était alors victime des mêmes accusations qui avaient amené l'arrestation et le procès de Mademoiselle de Cicé. On verra plus loin le récit de son emprisonnement et de sa longue détention. Cette captivité ne l'empêchait cependant pas de s'occuper autant qu'il le pouvait de ses deux familles spirituelles. Dans une lettre écrite à M. Lange, l'un des prêtres du Sacré-Cœur, il se réjouit de l'insigne faveur accordée à Mademoiselle de Cicé. Il parle d'abord de ses démarches auprès de Sa Sainteté et de leur heureux résultat :

« Le saint jour de Pâques 1805.

« Vous pensez bien que nous avons voulu profiter de la présence du Père commun. Notre voix et nos désirs sont parvenus jusqu'à lui, et ce n'a pas été en vain. Nous ne lui avons pas demandé qu'il accomplisse la promesse qu'il nous avait faite en 1801, de nous donner une approbation publique, — cette demande eût été tout à fait indiscreète, et hors de temps, — mais nous la lui avons rappelée, ainsi que tout ce qu'il nous a dit et prescrit le 19 janvier de cette année-là. Nous avons ensuite mis sous ses yeux toutes les épreuves par lesquelles la divine Providence nous a fait passer depuis cette époque, et l'état dans lequel se trouvent à présent les deux familles quant à leur nombre, leurs disposi-

tions générales et les grâces que Dieu a daigné répandre sur elles et vis-à-vis de nos évêques et du gouvernement; nous sommes entrés là-dessus dans un assez grand détail. Nous l'avons fait avec une scrupuleuse exactitude. En finissant, nous lui avons protesté de notre parfaite soumission, qu'il était le maître de décider de notre sort, qu'il n'avait qu'à ordonner ce qui lui plairait touchant l'une et l'autre famille, que nous ne voulions que connaître la volonté de notre divin Maître par son plus auguste organe pour nous y conformer, et que nous regarderions sa volonté comme celle de Jésus-Christ. Un très digne évêque (Mgr de Namur) qu'il a connu à Rome et qu'il honore de son estime, était notre interprète. Le Saint Père a parfaitement accueilli notre écrit; il n'avait rien oublié de ce qu'il a fait pour nous, et il parla de l'œuvre d'une manière très avantageuse et bien propre à nous encourager et à nous convaincre de plus en plus qu'il l'approuvait et qu'il la regardait comme l'œuvre de Dieu. C'est tout ce que nous pouvions désirer, pour nous assurer que nous sommes dans l'ordre de la Providence et bien vus du chef de l'Église. Il a singulièrement bien accueilli celle qu'il savait être à la tête de la Société du Cœur de Marie, et lui a fait tenir une précieuse relique ».

Quelques mois auparavant (26 décembre 1804), Mademoiselle de Cicé écrivait à Mademoiselle Amable

Chenu : « J'ai eu le bonheur d'entendre la messe de Sa Sainteté à Saint-Sulpice et d'avoir sa bénédiction, je la demandai non seulement pour moi, mais pour vous toutes ».

C'était la première fois qu'une Fille du Cœur de Marie allait se courber sous la main du Vicaire de Jésus-Christ pour le prier de bénir la Société naissante. Près d'un siècle devait s'écouler avant qu'une autre Supérieure générale allât se prosterner aux pieds d'un autre successeur de saint Pierre pour lui rendre grâce de l'approbation définitive des Constitutions des Filles du Cœur de Marie.





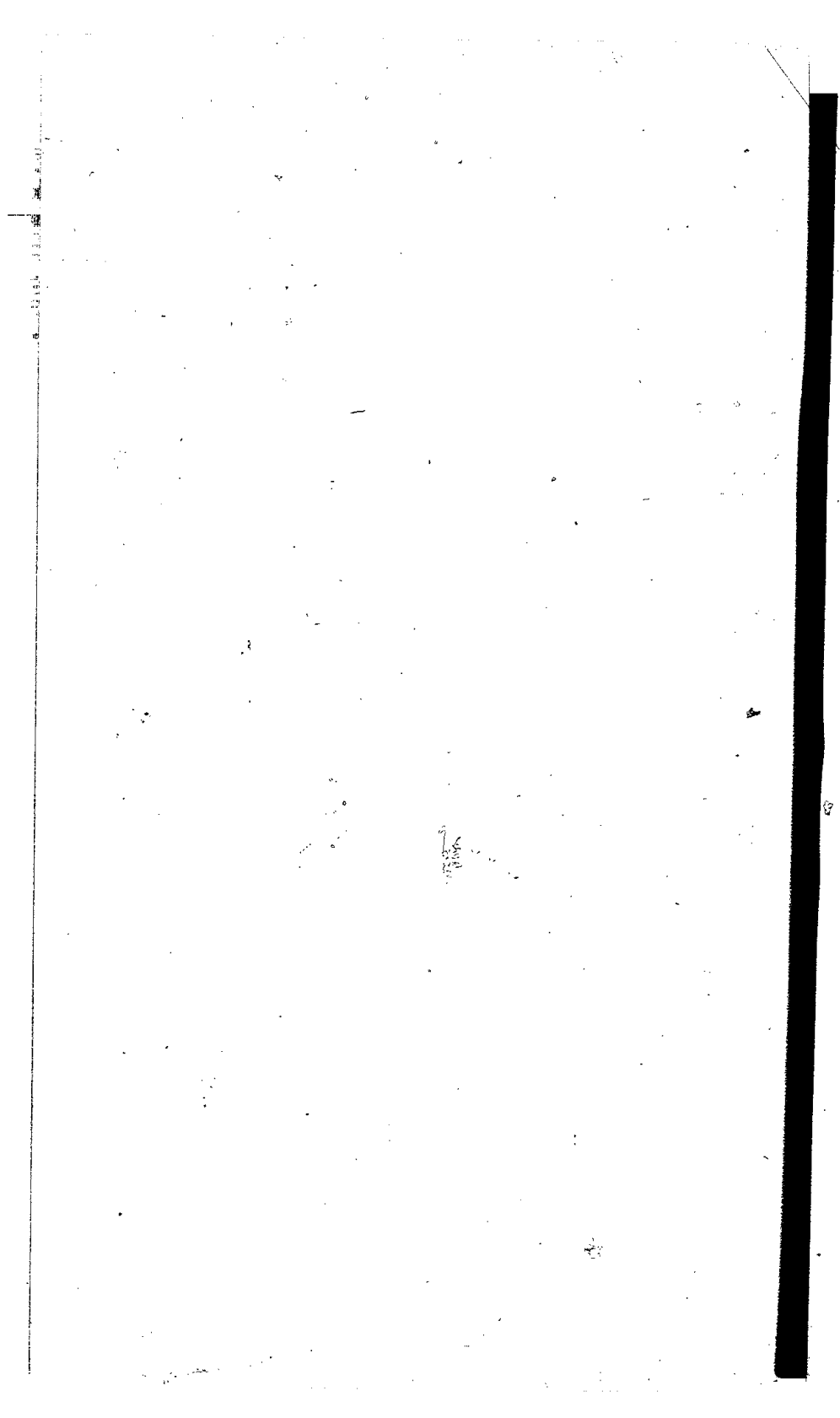
E DE MALÉZIEUX, CONTESSA DE CARCADO

Chenu : « J'ai eu le bonheur d'entendre la messe de
Sainteté à Saint-Sulpice et d'avoir sa bénédiction. Je
demandai non seulement pour moi, mais pour
toutes ».

C'était la première fois qu'une Fille du
Cœur allait se courber sous la main du Vicaire
de Jésus-Christ pour le prier de bénir la Société.
Près d'un siècle devait s'écouler avant qu'une
Supérieure générale allât se prosterner aux
pieds d'un autre successeur de saint Pierre pour la
grâce de l'approbation définitive des Constitutions
des Filles du Cœur de Marie.



ADREÏDE DE MALÉZIEUX, COMTESSE DE CARCADO



CHAPITRE DOUZIÈME

Adélaïde-Raimonde de Malézieu. — Sa jeunesse, son éducation à l'abbaye de Saint-Antoine. — Elle y fait connaissance avec la princesse de Lamballe. — Son amitié avec cette princesse. — Elle épouse le comte de Carcado. — A la cour de Versailles. — Un sermon du P. de Beauregard. — Madame de Carcado se retire de la cour. — Sa première retraite. — Vœu de Madame Elisabeth. — Vœu de Louis XVI. — La Révolution. — Huit mois de captivité aux Carmes. — Mise en liberté, Madame de Carcado va habiter le château des Forts. — Entrée dans la Société des Filles du Cœur de Marie. — Vie d'œuvres et de piété à Paris.

Avant de pénétrer plus loin dans la suite de cette histoire, il faut jeter un coup d'œil rétrospectif et faire connaissance avec quelques-unes des Filles du Cœur de Marie dont le souvenir est resté le plus vivant dans la Société, et qui font pour ainsi dire cortège à la première Supérieure, comme Madame des Bassablons, Mesdemoiselles Chenu, Mademoiselle d'Esterno. La première qui réclame notre attention est cette charmante comtesse de Carcado, qui nous apparaît tout d'abord parmi les femmes les plus séduisantes de la cour de Versailles, un peu éblouie pendant sa jeunesse par les grandeurs et les vanités qui l'entourent, mais

sur qui Dieu jette un regard d'amour; qu'il frappe d'un coup de sa grâce, et dont il fait l'amie de son divin Cœur et la mère des orphelins.

Adélaïde-Raimonde de Malézieu, plus tard comtesse de Carcado, était fille de M. de Malézieu et de Mademoiselle de Sainte-Marie. La famille des Malézieu appartenait à la magistrature, un de ses membres avait été ministre sous Henri IV. Née en 1755, Adélaïde de Malézieu avait apporté en naissant tous les avantages du corps et de l'esprit. Sa vivacité précoce et ses généreuses inclinations faisaient prévoir les précieuses qualités qui se développèrent en elle à mesure qu'elle grandit. Dans ses premières années, rien ne pouvait la fixer et il lui en coûta beaucoup d'apprendre à lire. Quand, pour la stimuler, on lui disait qu'elle pourrait connaître des histoires intéressantes, elle répondait: « Je n'ai pas besoin de ces histoires-là pour m'amuser ». Elle n'avait alors que six ans,

Sa grand'mère, Madame de Sainte-Marie, vivait retirée à l'Hôtel-Dieu de Mantes, où l'on recevait des dames pensionnaires. Elle y faisait souvent venir sa petite-fille et ce fut auprès d'elle que la jeune Adélaïde fit sa première Communion. Le vénérable doyen du chapitre de Mantes qui l'y prépara se rappelait, bien des années plus tard, sa ferveur et ses beaux sentiments. Vers l'âge de quatorze ou quinze ans, sa santé subit une

atteinte qui altéra quelque peu sa taille et affaiblit sa constitution. Sa gaieté naturelle n'en fut pas affectée et elle n'en exprima jamais de regrets.

Le monde ne lui paraissait cependant pas sans charmes. Madame de Malézieu s'inquiéta même un moment de son penchant pour les plaisirs, et, afin de l'en détourner, elle la conduisit à des fêtes et à des divertissements, au point de l'en fatiguer.

« Vous voyez, ma fille, lui disait-elle alors, d'après le chagrin que vous causent votre lassitude et votre ennui, que les plaisirs ne font pas le bonheur et que le rire n'est pas le contentement ».

Sa famille, désirant lui procurer les avantages d'une éducation soignée, la confia aux Dames de l'abbaye de Saint-Antoine, dirigée alors par Madame de Beauveau. Mademoiselle de Malézieu profita si bien des leçons et des exemples de ses maîtresses qu'elle devint le modèle d'une jeune fille accomplie. Aux études sérieuses, elle joignit la culture des arts, la musique, le dessin surtout pour lequel elle avait une singulière aptitude. Dans la suite elle s'interdit ce genre de travail qui, selon elle, lui faisait perdre beaucoup de temps. Peut-être s'imposa-t-elle ce sacrifice pour éviter des recherches d'amour-propre.

Sa piété devint à la fois active, douce, éclairée et aimable.

A la mort de Louis de Bourbon-Penthièvre, prince de Lamballe, sa jeune veuve, âgée seulement de dix-neuf ans et dont la mort devait être si tragique, vint passer la première année de son deuil à l'abbaye de Saint-Antoine. Elle y rencontra Mademoiselle de Malézieu qui achevait son éducation. La jeune fille était alors dans tout l'éclat de son adolescence, d'une figure angélique, comme nous le montre son portrait, d'une grâce et d'une distinction parfaites, avec cette amabilité de caractère que donnent la vertu et la piété. En quelques jours, la princesse de Lamballe fut sous le charme de cette heureuse nature ; elle fit de la jeune pensionnaire sa compagne, son amie de cœur, et leur mutuelle amitié dura sans nuage jusqu'à la mort de la princesse.

Ce fut pour Mademoiselle de Malézieu l'occasion de connaître la cour, cette société si séduisante et si dangereuse, particulièrement au xviii^e siècle. Lorsque la princesse de Lamballe fut rappelée à Versailles pour y remplir la charge de surintendante de la maison de la reine Marie-Antoinette, elle ne tarda pas à regretter sa nouvelle amie et songea à la faire venir auprès d'elle. Mais l'usage n'admettait autour des princesses que des femmes mariées. La modeste fortune de Mademoiselle de Malézieu ne pouvait lui faire espérer une alliance d'un assez haut rang pour qu'elle fût reçue à la cour.

Grâce à la faveur dont elle jouissait auprès de la princesse de Lamballe, qui déjà lui avait assuré une pension, elle en reçut une autre sur la cassette de la reine et épousa le sénéchal de Molac, comte de Carcado. C'était un vieillard infirme, mais doué de hautes qualités et de sentiments très religieux. Il était veuf de Mademoiselle Poncet de la Rivière et en secondes noces de Mademoiselle de Puységur, toutes deux modèles comme lui des vertus chrétiennes¹.

Le comte de Carcado fit à sa nouvelle épouse des avantages considérables, mais que celle-ci eut la délicatesse de ne vouloir posséder qu'en usufruit. Bientôt connue et fêtée dans la plus haute société, présentée à la cour, elle en subit les dangereux entraînements. Elle plut et chercha à plaire : il est si difficile de se dégager des pièges d'un amour-propre trop souvent caressé ! L'amitié de la princesse de Lamballe l'avait fait admettre aux petits cercles de la reine. « Sa figure était charmante, dit la comtesse de Saisseval, ses manières étaient tellement distinguées et aimables, qu'on disait que Madame de Carcado faisait l'ornement de cette cour, qui avait la réputation d'être la cour la plus polie de l'Europe. La princesse de Lamballe était la favorite de la reine, Madame de Carcado se trouva liée à cette société.

1. La première femme du comte de Carcado est l'auteur de plusieurs ouvrages de dévotion.

« J'étais déjà mariée, ajoute Madame de Saisseval, lorsque Madame de Carcado fut présentée à la cour, et, étant attachée à Madame Victoire de France, fille de Louis XV et grande-tante du roi Louis XVI, j'étais de service lors de sa présentation. Bien qu'elle me parût ce qu'elle était en effet, — c'est-à-dire la personne la plus aimable, bonne, spirituelle et supérieure en tout genre, sans que jamais elle eût fait parler d'elle comme d'une femme légère — elle me paraissait tellement au-dessus des faibles moyens dont j'étais douée, et que paralysait encore cette timidité naturelle qui fit le supplice de ma vie à tous les âges, que je dois avouer qu'elle m'imposait trop alors, pour que j'eusse aucun désir de me lier plus intimement avec elle ».

« Femme estimable et réservée, dit son biographe¹, femme recommandable par des qualités précieuses, elle était surtout épouse tendre, et rendit parfaitement heureux les derniers jours du comte de Carcado, qui mourut peu d'années avant la Révolution ».

Malgré ces éloges bien mérités, il y avait cependant encore loin entre cette femme parfaite selon le monde, et la femme pieuse, charitable, vouée à toutes les bonnes œuvres, en un mot digne d'être citée comme un modèle. La comtesse de Carcado n'avait que trente ans et

1. *Vie des Justes*, etc., par l'abbé Carron.

subissait, comme tant d'autres personnes de son entourage, la fascination du monde. Elle aimait les fêtes, surtout les spectacles, et, bien qu'elle s'y livrât avec réserve, elle ne se faisait pas un grand reproche d'y assister de temps à autre. Une voix intérieure l'appelait pourtant à une vie plus chrétienne. Lorsqu'elle descendait au fond de sa conscience, elle n'était pas satisfaite d'elle-même, sentant que Dieu la voulait à lui, mais cette âme naturellement droite et généreuse continuait à se faire illusion. La comtesse de Saisseval fut l'instrument dont se servit la Providence pour décider Madame de Carcado à se donner entièrement à Dieu.

« Une circonstance qu'on aurait pu croire indifférente nous rapprocha, raconte Madame de Saisseval. Vers 1789, tout Paris était fort enthousiasmé des sermons du P. de Beauregard, qui prêchait en apôtre et quelquefois en prophète. Comme il y avait foule pour l'entendre, il fallait aller de très bonne heure à l'église pour trouver des places. L'embarras que j'avais souvent eu à me rendre à celle que je me faisais garder par mon domestique, comme bien d'autres, fit que je saisis cette occasion de passer un peu plus de temps à l'église, sans choquer mon entourage, en me rendant longtemps d'avance pour me bien placer. Un jour que j'étais de service avec Madame Victoire chez la reine, j'entendis Madame de Carcado témoigner le regret de n'avoir pu

assister à un des sermons du P. de Beauregard, à cause de la longue attente qu'il fallait subir et de la difficulté de se placer de manière à bien le suivre. Alors je me sentis portée à lui proposer de lui garder un siège à côté de moi pour le sermon annoncé le surlendemain. Madame de Carcado parut si sensible à cette proposition que j'eus grand soin d'arriver des premières, à l'église pour qu'elle ne perdit rien des bonnes paroles de l'éloquent orateur.

« Le sermon fut sur les dangers des spectacles en général, et, sur ce sujet si délicat à traiter devant l'auditoire qui l'écoutait, il se surpassa lui-même. L'impression fut telle sur Madame de Carcado, venue là plutôt par curiosité que par dévotion, que, dès le lendemain, elle résolut de se rendre au cercle brillant de Trianon et d'y montrer l'effet de la grâce sur un cœur noble et généreux, en faisant tout haut cette profession de vie nouvelle : « A présent, c'est fini ; après ce que je viens d'entendre, je vous déclare que je n'irai plus au spectacle ». Cette déclaration imprévue fut accueillie avec de telles exclamations de surprise, de persiflage et d'hilarité que, sentant ses genoux fléchir, elle fut obligée, en répétant d'un ton ferme la phrase malsonnante, de s'appuyer contre un meuble afin qu'on ne pût pas deviner sa faiblesse ».

Cette héroïque fidélité à la première impulsion d'en

haut valut à Madame de Carcado, de la part du Dieu qui paye toujours au centuple, une pleine effusion de ses grâces. Encore quelques années et les deux amies qui vont être séparées se retrouveront, et bien mieux qu'à la cour, et Madame de Carcado rendra en partie à Madame de Saisseval ce qu'elle en avait reçu¹.

Madame de Saisseval avait contribué à ramener à Dieu son amie. Madame de Carcado à son tour, par une conduite qui tendit aussitôt à la générosité envers Dieu, entraîna Madame de Saisseval à commencer sa journée dès cinq heures du matin, ce qui facilitait singulièrement les habitudes pieuses d'entendre la messe et de visiter les pauvres. Ces femmes admirables, obligées par devoir de position de prolonger leurs veilles bien avant dans la nuit, rompaient avec toute mollesse et abrégeaient leur repos pendant que tous dormaient autour d'elles. Mais que de grâces ne leur attira pas une conduite si généreuse ! Après les premières victoires remportées sur elle-même, Madame de Carcado ne tarda point à en remporter une autre qui la raffermir pour jamais dans la voie de la perfection.

Durant un séjour à la campagne chez son amie la princesse de Lamballe, elle prit la résolution de se retirer de la cour ; mais elle voulut le faire sans bruit pour éviter

1. Note biographique sur Madame la comtesse de Saisseval, publiée en 1850.

tout ce que pouvait avoir de pénible la séparation d'une société où elle était tant aimée et estimée. Un matin elle partit secrètement à sept heures et se rendit à Paris, au couvent des Dames de Sainte-Marie, avec la ferme détermination de ne plus vivre que pour Dieu. Elle se mit sans délai sous la conduite de l'abbé Texier, prêtre des Missions étrangères, qui fut peu de temps après une des victimes du massacre des Carmes.

Avant l'époque de sa conversion, sa vivacité naturelle, la dissipation de la cour, l'avaient tenue étrangère à l'esprit de recueillement. Lorsqu'elle avait terminé sa prière ordinaire à l'église, elle s'étonnait de voir quelques-unes de ses amies y demeurer dans le silence de la méditation ; et, quand on lui parlait des délices d'un entretien intime avec Dieu, ce langage lui semblait inintelligible. Mais depuis, une grande transformation s'était opérée en elle, et son directeur comprit, dès qu'elle se fut ouverte à lui, qu'il était en présence d'une de ces âmes généreuses avec lesquelles on ne craint pas d'agir avec énergie, et de qui on peut exiger tous les sacrifices. Il lui fit faire une retraite de neuf jours pendant lesquels il lui interdit toute lecture, mais lui prescrit pour exercice habituel la présence de Dieu, et pour méditation : « Dieu seul ».

Au sortir de cette retraite, Madame de Carcado ne fut plus reconnaissable. Cette femme forte ne tenait

plus à rien. Elle se dépouillait de sa fortune comme on quitte ses vieux habits, dit son biographe. Elle agit avec la plus grande libéralité à l'égard des héritiers de M. de Carcado, ne se réservant qu'une modeste rente, qu'elle réduisit encore dans la suite en faveur d'une ancienne femme de chambre.

Ce dépouillement extérieur n'était qu'un premier pas pour arriver à un détachement plus difficile, le dépouillement intérieur. Il restait encore à Madame de Carcado certains retours sur sa vie passée, sur les luttes qu'elle avait eues à soutenir pour concilier avec ses exercices de piété et de charité les devoirs qu'elle avait à remplir à la cour. Elle se plaisait à les raconter, et c'était du ton le plus agréable et le plus attachant pour ceux qui l'écoutaient ; elle insistait même un peu sur ce qu'avaient eu de brillant certaines phases de sa vie. Mais bientôt toutes ces saillies piquantes d'intérêt, qui pouvaient servir d'aliment à l'amour-propre, disparurent. Elle en vint à s'oublier complètement elle-même, et s'imposa un silence rigoureux sur ce qui lui était personnel. Elle ne conservait même de relations avec ses anciennes amies que pour les porter à la vertu et à la piété.

L'heure des grandes épreuves allait sonner. Aux signes menaçants qui éclataient de toute part, il était facile de présager une tempête dont personne encore

ne prévoyait toute l'horreur. Le monde était dans l'attente. Les chrétiens, fidèles au conseil de Jésus-Christ, se mirent en prière, afin de ne pas succomber dans la tentation. Parmi les papiers de Madame de Saisseval, se trouve une note de sa main relative à cet instant critique¹.

« Au mois de Juillet 1790, écrit-elle, me trouvant à Valogne, où le régiment de mon mari était en garnison, Madame de Carcado m'envoya la formule d'un vœu au Cœur Immaculé de Marie, pour obtenir la conservation de la religion en France. Ce vœu était fait par Madame Élisabeth, Madame de Carcado, Madame la comtesse Albert de Luynes, Madame de Bourdeilles, et beaucoup d'autres dames que je connaissais. La première promesse du vœu était de consacrer au bout d'un an, une somme aussi considérable que la position respective de chaque associée pouvait le permettre, pour être employée à la bonne œuvre qui semblerait devoir être la plus agréable à Dieu. Cette œuvre ne devait être désignée qu'à la fin de l'année 1791.

« La seconde promesse était d'élever au moins un garçon et une fille pauvres. De plus, dans une petite prière qui devait être récitée par les personnes associées, on promettait l'érection d'un autel dédié au Cœur Immaculé de Marie, et un salut mensuel, en reconnais-

1. Notice biographique sur Madame la comtesse de Saisseval.

sance de la grâce obtenue. Enfin, à la même intention, un Cœur de Jésus joint au Cœur de Marie, fait en or le plus pur, était offert et envoyé à Chartres où on le voit encore aujourd'hui à la statue de Notre-Dame, si vénérée dans la Cathédrale ».

La Providence partagea entre Madame de Carcado et Madame de Saisseval la réalisation du vœu inspiré par Élisabeth de France. Les sommes partielles réunies à l'époque indiquée montèrent à soixante mille francs. Madame de Saisseval, alors émigrée à Bruxelles, ne manqua pas de faire parvenir à son amie restée en France sa contribution, — trois cents francs — c'était le denier de l'exil. L'œuvre projetée fut bientôt trouvée : cette somme distribuée aux prêtres fidèles, permit à un grand nombre d'entre eux de se réfugier sur une terre étrangère moins ingrate que la patrie. D'autres purent se cacher en France et y vivre déguisés, portant au péril de leur vie les secours de la religion à ceux qui étaient assez heureux pour pouvoir profiter de leur ministère. C'était la réalisation de la première promesse.

Quant à la seconde contenue dans le vœu, la reconnaissance ne la laissa point oublier, et l'*Œuvre des Petits Séminaires*, comme celle des *Enfants délaissés*, en furent l'accomplissement.

Restait le salut mensuel en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie. Monseigneur de Quélen, vivement

touché de ces différentes circonstances en accorda volontiers l'autorisation à Madame de Saisseval ; c'était en 1817. Le salut fut fixé au premier samedi de chaque mois. Dans presque toutes les réunions de province, les Evêques se montrèrent également favorables. Le 13 juin 1853, à la demande de Mademoiselle de Goësbriand, alors supérieure générale, Sa Sainteté Pie IX « à cause du culte particulier que, d'après ses règles, la Société doit rendre au Sacré Cœur de Marie, le premier samedi de chaque mois, et afin d'augmenter encore cette dévotion », accordait une indulgence plénière à tous les membres de la Société qui visiteraient le Saint Sacrement exposé ce jour-là dans la chapelle de la Société.

La promesse d'élever un autel dédié au Saint Cœur de Marie fut accomplie quand il y eut une chapelle à l'orphelinat des Enfants délaissés.

Durant la Révolution, la chapelle de Chartres où avaient été déposés les Cœurs en or renfermant les noms des associés, fut murée afin de la préserver des profanations, malheureusement le secret fut découvert et la statue de Notre-Dame mise en pièces. Quant aux cœurs, de pieuses amies les réclamèrent comme étant la propriété de la comtesse de Carcado, qui habitait en ce moment sa terre des Forts, près de Chartres. En mourant, Madame de Carcado les légua à Mademoi-

selle de Cicé, laquelle à sa mort les remit à Madame de Saisseval. A cette époque (1818), Monseigneur de Lastic, évêque de Chartres et Monseigneur de Bonald, son grand vicaire, firent faire une superbe châsse pour renfermer le voile de la sainte Vierge, qui, durant la Révolution, avait été déposé à la Bibliothèque nationale, à titre d'antiquité. Ils demandèrent à Madame de Saisseval les Sacrés Cœurs pour les y renfermer avec le voile. Madame de Saisseval ne put résister à leurs instances, et elle y ajouta la chaîne d'or qui sert à les suspendre. En reconnaissance de ce don, les prélats offrirent à Madame de Saisseval une parcelle du précieux voile, que l'on conserve dans la Société.

En 1875, une collecte, à laquelle contribuèrent toutes les Filles du Cœur de Marie, procura une monstrance destinée à remplacer la châsse habituelle, pour suspendre et exposer le saint voile pendant les fêtes du Millénaire¹.

On a vu que c'est au mois de juillet 1790 qu'avait été formé le vœu de Madame Elisabeth. Chose remarquable, et où l'on ne peut s'empêcher de voir une coïncidence providentielle, ce fut aussi au mois de juillet de la même année que le P. de Clorivière reçut l'inspiration qui a donné naissance aux deux Sociétés. Ce fut également

1. En temps ordinaire la châsse qui renferme à la fois le saint voile et les Cœurs, est placée dans la cathédrale, derrière le maître-autel.

une de ces Sociétés, celle des Filles du Cœur de Marie qui contribua le plus efficacement à l'accomplissement du vœu fait au nom de la France.

Un autre souvenir de Madame de Saisseval trouve ici sa place : « Le 10 février 1791, écrit-elle, à la clôture d'une neuvaine faite après le vœu de Juillet 1790, le roi, la reine, le dauphin, Madame Royale et Madame Élisabeth, déjà presque prisonniers aux Tuileries, se rendaient à Notre-Dame. Madame de Carcado, Madame de Lastic, dames d'honneur de Madame Élisabeth et ma belle-sœur, ainsi que d'autres associés du vœu accompagnèrent la famille royale. Mademoiselle Papin, sœur du grand pénitencier, qui, remarque Madame de Saisseval, trouvait moyen de se glisser partout, s'y rencontra aussi, et remit à chacun des assistants une formule de consécration de la France à la sainte Vierge, probablement celle de Louis XIII ».

Ce fut, comme on le sait, l'année suivante que Louis XVI consacra son royaume au Sacré Cœur de Jésus, ainsi que le rapporte le R. P. Le Doré dans la Vie du P. Eudes : « M. Poupais, dit-il, Curé de Saint-Eustache et confesseur du roi, ayant prêté le serment à la constitution civile du clergé, perdit aussitôt la confiance de Louis XVI. Pour le remplacer le malheureux prince fit choix du R. P. Hébert, alors général des Eudistes. Justement fier de cette marque d'estime, le

P. Hébert s'empessa d'accepter un poste où il ne voyait que l'occasion de se dévouer pour son Dieu et pour son roi. — « Je n'attends plus rien des hommes, « apportez-moi les consolations célestes », lui écrivait Louis XVI, et nous lisons dans l'histoire du clergé de France pendant la Révolution, que le P. Hébert venait passer des soirées avec le Roi, la Reine, Madame Louise et Madame Élisabeth. Dans ces moments précieux pour tous, il leur apportait par sa piété douce et son caractère aimable et enjoué, les consolations religieuses, les seules que cette famille infortunée pût désormais espérer sur la terre. Le P. Hébert demeura près de Louis XVI jusqu'au soir de la fameuse journée du 10 août. Arrêté cette nuit-là même, il fut mené à la prison des Carmes, où, par la gaieté et l'aménité de son caractère, il procurait encore quelques heureux instants à ses compagnons de captivité.

« Le P. Hébert, digne enfant du P. Eudes, était resté fidèle aux traditions de la Société. Toujours il avait conservé pour le Sacré Cœur de Jésus la plus confiante dévotion. Aussi, voyant que tout appui humain faisait défaut au trône et à la société ébranlés par la Révolution, il tenta de leur trouver un dernier secours dans le Sacré Cœur du Fils de Dieu. A sa sollicitation, le roi Louis XVI écrivit la belle prière : « Vous voyez donc, ô « mon Dieu, toutes les plaies qui déchirent mon cœur... »

et il dressa l'acte du vœu que tout le monde connaît. Dans ce vœu, le roi martyr promet que, si, par un effet de la bonté infinie de Dieu, il venait à recouvrer sa liberté et sa puissance royale, il travaillerait aussitôt à obtenir du Pape et des Evêques l'établissement d'une fête solennelle en l'honneur du divin Cœur de Jésus, et consacrerait, par un acte public fait dans l'église de Notre-Dame de Paris, sa personne, sa famille, son royaume à ce divin Cœur. Tous les ans, il renouvellerait cette consécration. Enfin, il élèverait au Sacré Cœur une chapelle qui pût servir de monument éternel de sa reconnaissance et de sa confiance au Sacré Cœur de Jésus ».

« Les formules de cette prière et de ce vœu furent remises par le roi au P. Hébert quelque temps avant la terrible journée du 10 août 1792. Craignant avec raison que ce monument de la piété royale ne périt avec lui, s'il venait à tomber lui-même sous les coups de la Révolution, le P. Hébert eut soin d'en faire tirer plusieurs copies. Grâce à cette précaution, après qu'il eût été lui-même enveloppé dans les massacres de Septembre, plusieurs exemplaires du vœu purent être conservés. Dans une « Instruction abrégée sur la dévotion au Sacré Cœur » (Paris, 1821), on lit en effet que Mademoiselle de Cicé, si connue par sa piété et par son zèle pour les bonnes œuvres, possédait une de ces copies, qu'elle

avait cachée dans la fente d'une muraille et qu'elle fit voir depuis à plusieurs personnes. »

Madame de Carcado, qui avait eu une si large part aux promesses et aux vœux de la famille royale, était désignée d'avance aux poursuites de la Révolution. Dépouillée de ce qui lui restait de sa fortune et presque réduite à l'indigence, elle supporta ce dénûment avec une si parfaite résignation qu'on eut dit que c'était pour elle une jouissance. Elle se fit ensuite un véritable bonheur de cette ressemblance avec la pauvreté de Jésus-Christ. Pour soulager les pauvres, elle avait donné ou vendu à leur profit, non seulement des vêtements précieux et ses bijoux, mais jusqu'aux objets qui lui étaient nécessaires, son linge même. On ne pouvait deviner les bienfaits de ses journées qu'à la douce gaieté qui brillait sur son visage ; ou ses regrets de n'avoir pu faire tout le bien qu'elle aurait voulu, qu'à la tristesse involontairement empreinte sur les traits de sa physionomie.

Toutefois cette charité, si active et si oublieuse de soi-même, ne faisait jamais tort à la piété de Madame de Carcado ; ses devoirs envers Dieu n'en souffraient nullement et quand il s'agissait de prière, les heures ne comptaient plus. Un jour qu'on parlait d'oraison, « une demi-heure, s'écria-t-elle, mais c'est tout juste le temps de s'y mettre ! » C'était la communion quotidienne qui

avait produit en elle ces admirables effets. La maison de Madame de Carcado devint l'asile de tous les prêtres persécutés; elle les admettait à sa table, partageant avec eux ses modestes repas, les traitant avec les plus grands égards. Son esprit de foi était si grand qu'elle les aurait volontiers servis, prosternée à leurs pieds, voyant en eux les représentants de Jésus-Christ. Elle leur indiquait les familles auxquelles leur saint ministère pouvait être utile, faisait de sa propre demeure un sanctuaire où tous les secours religieux étaient secrètement administrés.

Lorsque le danger devenait plus imminent, que prêtres et fidèles n'osaient plus se réunir sous son toit, elle se déguisait en paysanne et portait des légumes ou des paniers de fruits pour conduire les prêtres dans des maisons moins connues que la sienne. Ensuite elle se rendait auprès des fidèles pour leur indiquer l'heure des saints Mystères, dans ces retraites qui rappelaient les catacombes. Un des membres du comité de sûreté générale, instruit des fréquentes visites d'un prêtre chez Madame de Carcado, envoya une escouade pour l'y arrêter. C'était le 15 janvier 1794. « Si Madame de Carcado, dit l'abbé Carron, n'eut pas eu pour règle de conduite cette droiture que commande l'Évangile, le prêtre ainsi qu'elle-même aurait échappé aux perquisitions ». Le commissaire fut si surpris du calme

des victimes qu'au lieu d'exécuter ses ordres, il crut devoir en référer au Comité de sûreté générale. Le prêtre y fut conduit à trois heures du matin, et des mesures moins sévères furent rendues contre lui. Condamné d'abord à être jeté dans une ancienne prison, il fut directement mené au couvent des Carmes, dit maison de détention. Ce ne fut que le lendemain qu'on y enferma Madame de Carcado. Dans l'intervalle, elle eut le temps de pourvoir aux plus pressants besoins de son protégé.

L'emprisonnement de Madame de Carcado dura huit mois, qui furent consacrés tout entiers à la prière, à la pénitence la plus austère et à des soins incessants pour procurer aux personnes détenues avec elle tous les secours de la religion. Dans ces tristes réduits, où la Terreur entassait tant d'innocentes victimes dévouées à la mort, elle les consolait, les fortifiait, les animait d'un saint courage en leur montrant le ciel, et le ciel semblait être dans ses regards. Son empressement et son oubli d'elle-même étaient sans bornes quand il s'agissait de ramener les âmes les plus éloignées de Dieu.

Vers la fin de l'année 1797, on retrouve Madame de Carcado réfugiée dans son château des Forts, près Chartres, où elle s'occupait de l'éducation de ses trois neveux de Malézieu, dont les parents avaient été guil-

lotinés pendant la Terreur. Elle continua à y donner l'hospitalité à des prêtres qu'elle seconda dans leur périlleux ministère, entre autres à plusieurs prêtres du Sacré-Cœur. L'un d'eux était le P. de Clorivière, qui profita de son séjour au château des Forts pour faire connaître à Madame de Carcado la Société des Filles du Cœur de Marie. Peu de temps après, « elle entra sans effort dans cette Société dont elle avait l'esprit et dont elle remplissait déjà les devoirs ». Elle fit sa Consécration en 1799. D'après les souvenirs de Madame de Saisseval, Madame de Carcado habitait en 1801, peu de temps après le procès de Mademoiselle de Cicé, une maison située à Paris, rue des Vieilles-Tuileries. Elle y donnait asile au P. de Clorivière, qui s'y tenait soigneusement caché.

« Mademoiselle de Cicé, raconte Madame de Saisseval, habitait aussi dans la maison de Madame de Carcado; elles ne prenaient pas leurs repas ensemble, mais elles se voyaient beaucoup, moins cependant que Madame de Carcado ne l'eût désiré pour sa conscience, ne pouvant déranger les Filles de Marie qui venaient du dehors pour parler à Mademoiselle de Cicé, et peut-être parce que ce n'était point aussi nécessaire qu'elle le croyait. Elle m'a dit souvent : « C'est une épreuve que « le bon Dieu me donne ». Madame de Carcado aurait aimé à tout soumettre à l'obéissance et elle m'apprit

qu'une circonstance lui en avait montré la nécessité. C'était avant mon retour en France, au moment où elle commençait à connaître la Société; elle quitta ses amis pour habiter avec Mademoiselle de Cicé dans un quartier très éloigné. En entrant dans cette nouvelle demeure elle lui en marqua du mécontentement, en disant : « Vraiment, c'est au bout du monde ». Mademoiselle de Cicé lui répondit : « Ce logement, c'est moi qui vous l'ai choisi ». Il n'en fallut pas davantage pour former Madame de Carcado à l'obéissance de jugement ».

D'après une tradition, lorsque Madame de Carcado entra dans la Société, elle était si occupée de pourvoir aux besoins de ses pauvres qu'elle regardait presque comme un larcin qui leur était fait tout ce qui lui était consacré à elle-même. « S'il fallait dîner tous les jours, disait-elle quelquefois, on ne ferait jamais rien ». Et Mademoiselle de Cicé eut de la peine à lui faire comprendre que les repas faisaient partie du Règlement, comme toutes les autres actions de la journée, et qu'à moins d'une permission formelle, il fallait, tout en se dévouant aux pauvres, trouver moyen de dîner tous les jours.

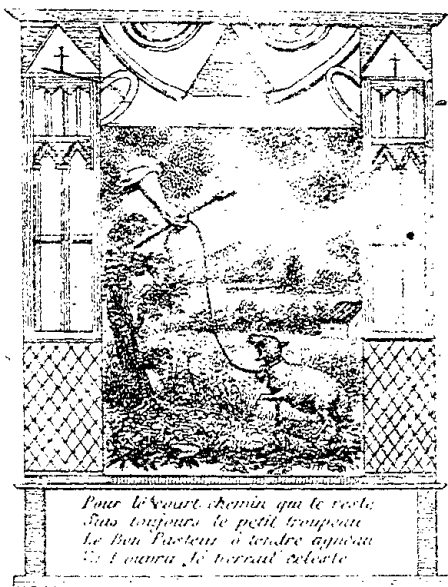
On se souvient de la courageuse conduite des demoiselles Bertonnet durant le procès de Mademoiselle de Cicé. Ces deux sœurs occupaient avec leur vieille mère,

dans l'île Saint-Louis, une maison de couture où elles employaient bon nombre d'apprenties.

D'après une tradition recueillie récemment d'une personne de l'île Saint-Louis qui avait bien connu les demoiselles Bertonnet, ces deux sœurs étaient en grande vénération dans le quartier. L'une d'elles avait partagé l'emprisonnement de Mademoiselle de Cicé lors de sa première arrestation. Geneviève, bien que petite et contrefaite, était celle qui paraissait le plus : c'était Marthe ; Suzanne passait sa vie en prières, et tenait bien le rôle de Marie. L'atelier qu'elles dirigeaient portait le titre de pension ; on y faisait les robes et la lingerie. A l'église, la pension des demoiselles Bertonnet se plaçait après le banc d'œuvre actuel. La discipline de l'établissement était sévère et la grande punition était de venir à l'office en bonnet de nuit. C'était chez Mesdemoiselles Bertonnet qu'on laissait les papiers de la Société, l'obscurité de leur état les mettant à l'abri des soupçons¹.

1. Suivant la tradition citée plus haut, les demoiselles Bertonnet habitaient pendant la grande Révolution, rue Saint-Louis en l'île, n° 27. Elles cachèrent des prêtres et plusieurs proscrits de la noblesse. Longtemps après, elles vinrent demeurer en face de la petite porte de l'église, rue Poulletier, n° 8 ; c'est là qu'elles moururent toutes deux, Mademoiselle Suzanne en 1842 et Mademoiselle Geneviève en 1849.

L'image mortuaire offerte à la Société et que nous reproduisons ici, est une nouvelle preuve de la haute réputation de vertu de ces deux humbles Filles du Cœur de Marie.



*Pour le court chemin qui te reste
Sans toujours le petit troupeau
Le Bon Pasteur à tendre agneau
Et t'offrir le bœuf céleste*

Par M. de la Roche-Aymon

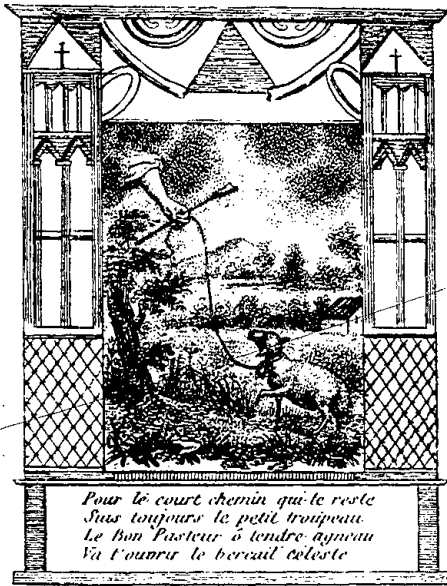
COMPLIMENT DE BIENTÊVE
DE M. DE LA ROCHE-AYMON

dans l'île Saint-Louis, une maison de couture employait bon nombre d'apprenties :

D'après une tradition recueillie récemment par une personne de l'île Saint-Louis qui avait bien connu les demoiselles Bertoumet, ces deux sœurs étaient en grande vénération dans le quartier. L'une d'elles avait subi l'emprisonnement de Mademoiselle de Cicé lors de sa première arrestation. Geneviève, bien que sa physionomie contrefaite, était celle qui paraissait le plus âgée ; Marthe ; Suzanne passait sa vie en prières, elle jouait bien le rôle de Marie. L'atelier qu'elles dirigeaient portait le titre de pension ; on y faisait les ouvrages de la lingerie. À l'église, la pension des demoiselles Bertoumet se payait après le banc d'œuvre par des souscriptions. L'administration était sévère et les demoiselles ne pouvaient pas venir à l'office en bonnet. C'était chez Mesdemoiselles Bertoumet qu'on gardait les papiers de la Société, l'obscurité de leur lieu les mettant à l'abri des soupçons.

1. Suivant la tradition citée plus haut, les demoiselles Bertoumet habitaient pendant la grande Révolution, rue Saint-Louis n° 10. Elles cachèrent des prêtres et plusieurs pros crits de la Convention. Un temps après, elles vinrent demeurer en face de la porte de la rue de Poulletier, n° 8, c'est là qu'elles moururent : Mademoiselle Suzanne en 1842 et Mademoiselle Geneviève en 1848.

L'impression de ce livre est due à la Société qui pour elle-même n'est qu'une œuvre de charité et de bienfaisance, et qui n'a d'autre but que de servir les humbles Filles du Cœur de Marie.



SOUVÉNIR MORTUAIRE
 DE MESDEMOISELLES BERTONNET

PAROISSE  S^t LOUIS

PRIEZ POUR

M^{lle} Louise, Suzanne

BERTONNET,

Associée à la confrérie de la S^{te} Vierge

Décédée à l'âge de 77 ans et demi

Le 29 Décembre 1842.

ET POUR

M^{lle} Geneviève **BERTONNET**, sa sœur,

Supérieure de la Confrérie de la S^{te} Vierge

Décédée le 30 Juillet 1849,

à l'âge de 83 ans et 3 mois.

*Toutes deux munies des sacrements de
notre mère la S^{te} Eglise.*

Leur mort comme leur vie a été précieuse
devant le Seigneur.

Jésus, sauveur débonnaire, donnez à ces
âmes le lieu du rafraichissement, de la lumière
et de la paix.

Les retraites et les rénovations avaient lieu ordinairement dans leur maison dont le grenier avait été converti en chapelle. Cette chapelle servait encore aux conférences qui se tenaient tous les quinze jours pour les professes, et plus fréquemment pour les novices et les postulantes. Le P. de Clorivière et Mademoiselle de Cicé y firent l'un et l'autre une retraite de dix jours, et le Père y donna aux Filles de Marie une retraite durant laquelle il prêcha trois fois par jour. En l'absence du Père et de Mademoiselle de Cicé, Madame de Carcado y faisait la lecture sur le Sommaire ou sur les conférences du fondateur. Les réunions avaient lieu quelquefois aussi chez les demoiselles Potel, trois sœurs qui habitaient le quartier du Marais — ou chez Mademoiselle de Cicé, ou enfin, chez Madame de Carcado. Cet état de choses subsista jusqu'en 1814, à cause de la surveillance à laquelle Mademoiselle de Cicé fut soumise pendant toute la durée du règne de Napoléon.

C'était une croix de chaque jour pour les Filles de Marie d'être privées d'une des plus grandes consolations de la vie religieuse, celle de pouvoir communiquer facilement avec les supérieures, de leur faire connaître leurs peines, leurs embarras et de recevoir leur direction. Ce qui faisait dire à Madame de Carcado, dans une lettre à Madame de Clermont-Tonnerre, supérieure des Filles de Marie d'Amiens : « Résignons-nous à cette privation. Ce dé-

laissement, c'est le grand office, oui, le grand bréviaire des Filles de Marie, et souvent Matines a plus de douze leçons. Ne nous lassons point et nous ferons un grand chemin. Disons toujours : *Dieu seul, Dieu seul!* »



CHAPITRE TREIZIÈME

L'œuvre des Enfants délaissés. — Sa fondation. — Départ de Mademoiselle de Cicé pour Aix. — Madame de Carcado, Assistante générale à Paris. — Missions du P. de Clorivière en Provence. — Dans les Réunions. — Retour à Paris. — Le P. de Clorivière prisonnier au Temple. — Madame de Carcado va le visiter. — L'œuvre des Enfants délaissés approuvée par l'Archevêque de Paris et par le Souverain Pontife. — Correspondance de Madame de Carcado. — Sa maladie. — Sa mort. — Son éloge funèbre.

La création de l'œuvre des Enfants délaissés a été comme la première résurrection de la charité chrétienne en France après la Révolution ; elle fut de plus l'accomplissement d'une des promesses contenues dans le vœu de Madame Elisabeth.

Au sein de la cour de Louis XVI, Dieu avait préparé deux femmes remarquables qui devaient être les fondatrices de cette institution : l'une était la brillante favorite de la reine, Madame la comtesse de Carcado ; l'autre, celle que la cour nommait avec admiration « la céleste Saisseval », dame d'honneur de Madame Victoire, ainsi qu'on l'a vu.

« La première pensée de l'œuvre des Enfants délaissés

sés, écrit Madame de Saisseval, avait pour double but de soustraire de pauvres orphelins aux dangers et à la corruption du siècle, et d'élever des jeunes gens de familles pauvres mais honnêtes, dans l'espoir qu'ils parviendraient à l'état ecclésiastique. Pour cette dernière œuvre, le zèle de Madame de Carcado n'eut pas d'abord tout le succès qu'on pouvait espérer; ce ne fut qu'après la formation de celle des Petits Séminaires de Paris en 1816, que les désirs et les vœux de cette digne amie furent accomplis. Madame de Carcado ne vivait plus alors, mais son premier projet a fourni à ses coopératrices le plan des écoles sacerdotales ». Il ne fallait plus que prier et agir.

« Le 5 mars 1803, fête de l'Annonciation, était le dernier jour d'une neuvaine que nous avions entreprise. Nous allâmes assister au salut à l'église des Carmes et nous promîmes à Dieu, si c'était sa sainte volonté, de nous dévouer entièrement. Nous disions au bon Dieu : « Mon Dieu, l'oserons-nous ? » et il nous sembla qu'une voix intérieure nous répondait : « Oui, osez-le ; faites « cette œuvre ».

« Après avoir soumis notre projet à ceux qui avaient grâce pour l'approuver, l'institution des Enfants délaissés fut commencée. Nous n'avions pour toutes ressources qu'un double louis en or, qui m'avait été remboursé par la veuve du bourreau à qui, en 1793. mon

oncle de Montaignac l'avait confié pour moi, sur l'échafaud, au moment où il allait être guillotiné. La première obole donnée ensuite fut celle d'une lingère. Toutes nos amies étaient alors si pauvres que, dans l'impossibilité de faire plus, elles offraient par souscription neuf sous par mois, en l'honneur des neuf mois que la sainte Vierge a porté Notre-Seigneur. Madame de Carcado, que la Révolution avait trouvée à la tête d'une fortune considérable, ne possédait plus qu'une rente viagère de douze cents livres que lui faisaient des neveux ruinés eux-mêmes par les malheurs de ce temps; et, quant à ma mère et à moi, nous avions bien moins encore ».

Dans un petit journal tenu, à partir de ce moment, par Madame de Carcado et Madame de Saisseval, on lit : « Le mardi 19 avril, eut lieu la première assemblée chez Madame de Saisseval, à laquelle assistèrent Madame et Mesdemoiselles Potel, Mademoiselle d'Acosta et Mademoiselle de la Luzerne. Elle se tint le matin, à l'issue de la messe, sous la protection de la sainte Vierge dont l'image fut mise sur la table, placée au milieu de l'assemblée. Madame de Carcado, tenant la plume, écrivit tout ce qui lui fut dicté. On établit quelques premières règles, comme de faire surveiller les enfants chez les maîtres et maîtresses par quelques-unes des dames. Un petit garçon de quatre ans, nommé Henry, que la charité des bienfaitrices soutenait chez une mère

de famille pour le préserver du danger des mauvais exemples, fut le premier adopté ; il coûtait neuf francs par mois, qui furent remis pour lui à Madame de Carcado, ainsi que la petite quête de ce jour, montant à soixante francs.

« Le samedi 23, il y eut un déjeuner chez Madame de Saisseval, où furent invitées Mesdames de Grammont, de Sourches, de Raigecourt, outre les dames déjà nommées. Madame la comtesse de Lastic, mère de Madame de Saisseval, s'y trouva aussi avec ses petites-filles, ce qui faisait une nombreuse réunion très favorable à la réussite de notre projet. Madame de Lastic voulut bien s'y dévouer aussi, mais sans prendre aucune fonction ; Madame de Saisseval était censée la présidente. Ceci n'était pas une assemblée ; on ne fit rien que causer de l'objet qu'on avait en vue et des moyens de travail en broderie qu'on projetait. Madame de Saisseval réunit un fonds de dix louis, et le travail commença.

« Le lundi 25 avril, Madame de Carcado alla trouver M. le curé de Saint-Sulpice, l'abbé de Pierre, lui fit part du projet, et du désir que l'on avait de commencer sous ses auspices. Elle lui remit un plan qu'il approuva en y ajoutant quelques mots d'éloge et une recommandation pour l'archevêché. On le remit dans la matinée à M. de Floirac, qui le porta au Conseil et le donna à

M. Duclos et à M. de Malaret. On laissa mûrir la chose dans la semaine, sans faire d'assemblée.

« Le samedi 30 avril au soir, étant chez Madame de Carcado pour commencer le mois de Marie avec Madame de Saisseval et Mademoiselle d'Acosta, M. l'abbé de Floirac vint apporter verbalement l'approbation de l'archevêché. C'est ainsi que la fondation fut mise sous la protection de la sainte Vierge, le premier jour du mois de mai, qui lui est consacré.

« Le 4 mai, l'assemblée se tint chez la comtesse de Lastic, qui cette fois, se dévouant ouvertement à l'œuvre, doublait nos forces en tous genres par l'autorité que lui donnaient son grand âge et la considération dont elle jouissait. M. le curé de Saint-Sulpice vint présider la réunion, Mesdames de Sourches et de Grammont étaient présentes comme amies et conseil. Madame de Carcado fut chargée de tenir le bureau. La caisse s'augmenta; on discuta si l'on demanderait des souscriptions ou si on laisserait entièrement à la Providence le soin de marquer sa volonté par les dons libres que chacun offrirait. On s'arrêta à cette manière confiante, se proposant d'aller sagement dans la distribution des secours. On convint d'aller toujours en tout avec confiance, modestement, sans mystère et sans éclat, ne sachant pas quelle étendue la Providence destinait à cette œuvre. Les dames présentes à la réunion dirent qu'elles se

trouveraient heureuses, même si elles ne savaient que dix ou douze enfants. »

La première orpheline fut donnée par M. le curé de Saint-Sulpice qui, la nuit précédente, avait assisté la mère mourante. Les enfants étaient placées chez différentes maîtresses, où elles apprenaient la broderie, la lingerie, le repassage, la couture, etc. Madame de Saisseval nous montre « les dames de l'œuvre les visitant très souvent et à toute heure, surveillant leur nourriture, leur travail, leur santé, leur mise et surtout leurs principes religieux ».

Mesdames de Lastic et de Saisseval devant partir pour la campagne, il fallait choisir des dames dans les divers quartiers. On obtint Madame de Saint-Céran, mère de Madame de Ravignan¹, Mademoiselle de Leusse, pour le Marais et le quartier Saint-Victor.

M. le curé de Saint-Sulpice et M. l'abbé Montaigne jugèrent l'œuvre « essentielle » et un des vicaires généraux, M. l'abbé de Floirac désigna comme supérieur M. l'abbé de la Myre, plus tard évêque du Mans, qui voulut bien s'y prêter. Les orphelines étaient réunies une fois par semaine dans un local désigné, où les dames protectrices leur faisaient le catéchisme. La nouvelle fondation, comme toutes les œuvres de Dieu, rencontra de vives oppositions. Madame de Carcado, pas

1. Grand'mère du R. P. de Ravignan.



MÉTHODE DE M. DE LA HARPE

DES DEUX PREMIERS ENFANTS LÉGISLÉS

JANVIER 1800

trouveraient heureuses, même si elles ne sauvaient
dix ou douze enfants.

La première orpheline fut donnée par M. le curé
Saint-Sulpice qui, la nuit précédente, avait une
mère mourante. Les enfants étaient placées chez
différentes maîtresses, où elles apprenaient la broderie,
l'ingénierie, le repassage, la couture, etc. Madame de
Saisseval nous montre les dames de l'œuvre les voir
très souvent et à toute heure, surveillant leur
éducation, leur travail, leur santé, leur mise et surtout
leurs principes religieux.

Mesdames de Lastie et de Saisseval devaient
pour la campagne, il fallait choisir des dames dans
divers quartiers. On obtint Madame de Saint-
Mère de Madame de Ravignan¹, Mademoiselle
Louise de Saint-Victor et le quartier Saint-Victor.

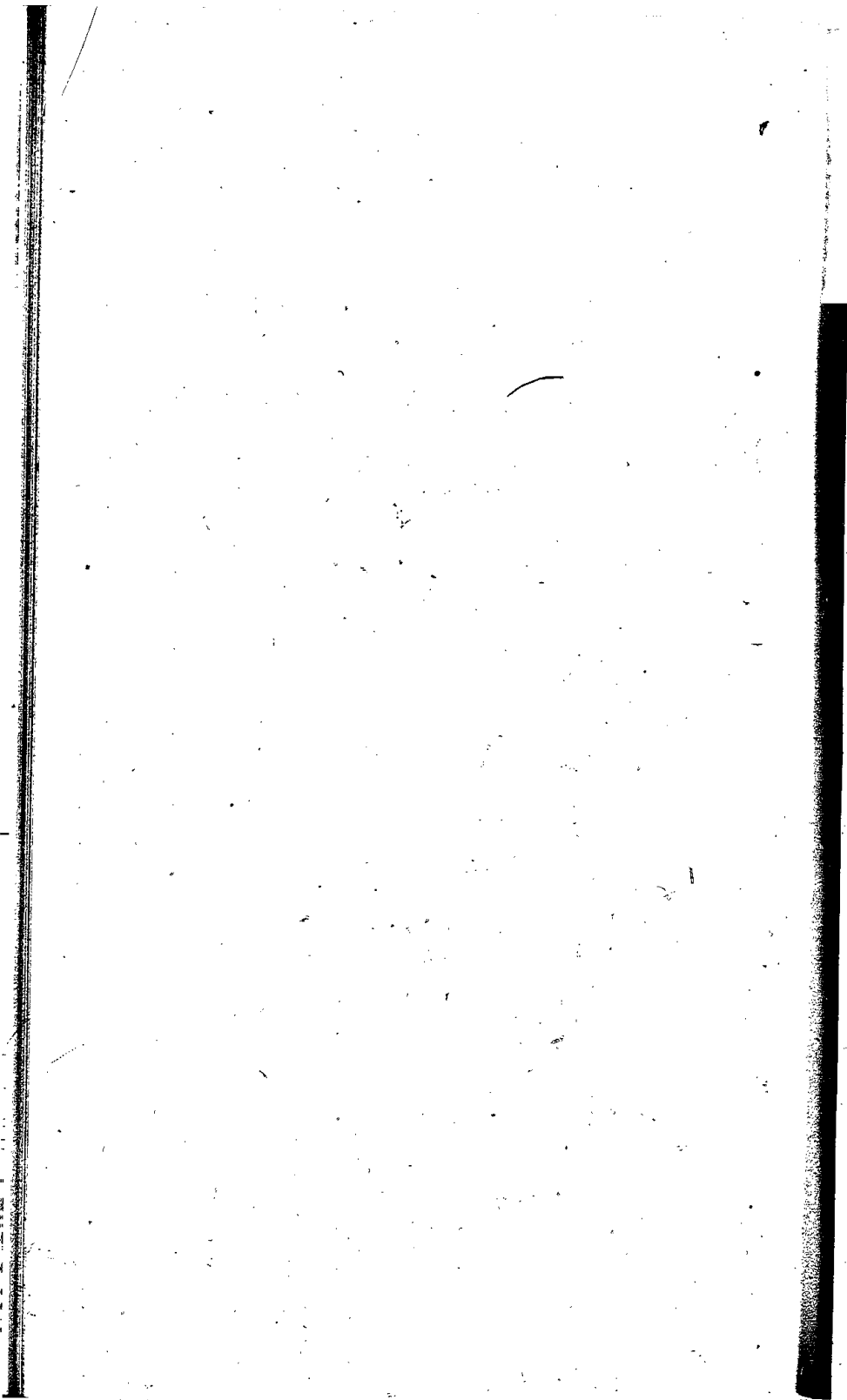
M. le curé de Saint-Sulpice et M. l'abbé Mon-
jurerent l'œuvre « essentielle » et un des vicaires
aux, M. l'abbé de Floirac désigna comme supérieur
M. l'abbé de la Myre, plus tard évêque du Maine.
voulut bien s'y prêter. Les orphelines étaient
une fois par semaine dans un local désigné, les
dames protectrices leur faisaient le catéchisme. La
bonne fondation, comme toutes les œuvres de Dieu,
contra de vives oppositions. Madame de Carcade

¹ Grand-mère du R. P. de Ravignan.



M.
... ..
... ..

... ..



plus que ses compagnes. n'en fut ébranlée. « Non, disait-elle, Dieu n'a jamais refusé d'éclairer une âme qui ne veut qu'obéir et faire le bien, heureuse s'il m'a trouvée digne de souffrir quelque chose pour son amour ». On lui disait : « Mais ces enfants, qui les nourrira ? — Celui qui nourrit les oiseaux du ciel », était sa réponse. « — Qui les vêtira ? — Celui qui revêt les lis des champs. — Vous ne pourriez pas même les recueillir dans ce pauvre réduit, seul asile qui vous soit resté sous le ciel. » A cette nouvelle objection, elle répliquait avec calme : « Le renard a sa tanière et le passereau son nid ».

On ne saurait dire toutes les fatigues, toutes les courses, toutes les sollicitudes qu'elle s'imposa, même les amères critiques, les rebuts humiliants qu'elle souffrit en silence, se les réservant à elle seule, quand elle le pouvait.

Jamais elle n'était plus tranquille que lorsque les secours semblaient devoir manquer; elle écrivait à ce sujet : « La conformité à la volonté de Dieu est, à mon avis, le noviciat de la bienheureuse éternité. Puissions-nous toutes être revêtues de cette disposition qui vient de la foi, de la modération et de l'amour ». Si on lui annonçait qu'elle n'aurait plus de secours : « J'aime à voir, répondait-elle, notre foi exercée; notre œuvre à pour base la confiance en Dieu ». Et elle allait remer-

cier le Seigneur. Dans sa foi vive et dans son entier abandon, elle comptait sur Dieu comme si elle n'eût point agi, et elle agissait comme si elle n'avait pas dû compter sur Dieu. Elle disait : « On ne fait rien de bien que dans le calme, et en demandant à Dieu la grâce de ne pas vouloir le tromper ».

Ces admirables dispositions de Madame de Carcado étaient le fruit de son obéissance aux conseils du P. de Clorivière : « Je recommande à Madame de Carcado, écrivait-il en effet à Mademoiselle de Cicé, une grande paix, une grande patience. Qu'elle ne fasse qu'une chose à la fois et sans empressement ; tout, à la fin, se trouve fait ».

Son esprit de charité envers le prochain lui faisait apporter une extrême prudence dans la préparation des Conseils de l'œuvre. Elle disait qu'il ne fallait jamais les commencer sans en avoir prévu les divers sujets. Elle mettait beaucoup de réserve à faire connaître les notes particulières qu'elle avait prises. Madame de Saisseval et elle s'affligeaient de voir que dans les réunions étaient admises des personnes autres que celles du cercle intime de l'administration, attachant un grand prix à garder le secret sur ce qui concernait les enfants, afin qu'on ne se permit rien qui pût compromettre leur jeune réputation.

Les orphelines, en général, se montraient dignes de

leurs bienfaitrices; cependant, si quelqu'une était difficile et rebelle, Madame de Carcado la prenait chez elle, étudiait son caractère et finissait toujours par la mettre dans la bonne voie. « Ce sont, disait-elle, de petits oiseaux dont les ailes ne sont pas encore assez fortes, c'est aux mères à les réchauffer dans leur sein ».

Madame de Carcado avait mis par écrit quelques observations sur la manière de soutenir l'Institution. On n'y voit rien sur les moyens à prendre pour se procurer des secours ou pour se faire des amis puissants; tout y est consacré aux vertus chrétiennes. Elle écrivait à Madame de Saisseval et à Mademoiselle d'Acosta : « Il y a surtout trois ennemis plus à craindre pour nous que ne le serait un abandon absolu, ou l'opposition du monde entier. Ces trois ennemis sont : l'esprit de domination, l'esprit de contradiction, et l'esprit d'impatience, c'est-à-dire cette ardeur imprudente qui ne sait ni attendre Dieu ni prendre patience avec les hommes, et qui renverse tout pour vouloir tout précipiter ».

Malgré tout l'intérêt que portait Madame de Carcado à l'œuvre de la Jeunesse délaissée, qui rappelle si bien les plus beaux caractères de la maternité, cette œuvre était cependant loin d'absorber toutes ses pensées, toutes ses affections, tant son désir de faire du bien était insatiable. Ses infirmités habituelles ne l'empêchaient

pas de tenir sa porte toujours ouverte aux malheureux ; pour le pauvre, elle se privait de tout, et même de la prière qui faisait ses délices ; c'est en gémissant qu'elle s'accordait à peine le nécessaire. Ses meubles, ses vêtements disparaissaient peu à peu. Le curé de Saint-Sulpice fonde des écoles chrétiennes et fait appel à la charité. Madame de Carcado n'a plus rien qu'un double vêtement que la rigueur du froid lui rendait bien nécessaire : elle s'en dépouille et l'envoie. Elle apprend qu'une pauvre femme était privée de tout secours, spirituel et corporel : aussitôt elle va la chercher, lui donne sa chambre et même son propre lit, bien qu'elle fût elle-même souffrante en ce moment. Pendant plusieurs jours, elle l'entoure des soins les plus délicats et les plus affectueux¹.

Les événements de la vie du P. de Clorivière et de Mademoiselle de Cicé, qui se rapportent à la date où nous sommes, doivent être notés ici, car ils eurent de l'importance pour Madame de Carcado et donnèrent lieu à quelques-uns des plus beaux actes de son existence déjà si bien remplie.

Sur les conseils du P. de Clorivière, Mademoiselle de Cicé s'était décidée à aller pour quelque temps à Aix, où l'un de ses frères, Monseigneur Jérôme de Cicé,

1. Voir *passim*, Eloge de Madame la comtesse de Carcado, par l'abbé Legris-Duval. — L'abbé Carron, *Vie des Justes*, etc.

ancien archevêque de Bordeaux, venait d'être transféré. « Ce serait, lui avait écrit le Père au moment de son départ, un moyen doux et sûr de vous soustraire à toutes sortes de recherches, et de faire que des ennemis jaloux vous perdent de vue et cessent de songer à vous. D'un autre côté, ce sera comme une mission dont vous serez chargée. Vous aurez peut-être à détruire des préventions, et à faire connaître l'œuvre de Dieu à de bonnes âmes qui ne demandent que cela pour l'embrasser. C'est l'affaire des entretiens et conversations familières, et Dieu vous donnera grâce pour cela... Considérez la chose devant lui, mais ne prenez pas conseil de la pusillanimité, sa voix n'est pas celle de Dieu. Comme les circonstances pressent, ne perdez point trop de temps en délibérations ».

Avant de quitter Paris, Mademoiselle de Cicé s'était déchargée sur Madame de Carcado d'une partie de la direction de la Société en la nommant Assistante générale. Elle lui avait donné pour aide Mademoiselle Deshayes, une des plus méritantes Filles de Marie, que le P. de Clorivière nommait « la première pierre de l'édifice à Paris¹ ».

Le P. de Clorivière avait des raisons plus pressantes encore que Mademoiselle de Cicé de s'éloigner, car la police du premier consul s'obstinait à garder le souvenir

1. Lettre du P. de Clorivière à Madame de Carcado, 30 juillet 1803.

de l'attentat où son neveu avait été impliqué. L'archevêque d'Aix ayant invité l'un des prêtres du Sacré-Cœur, l'abbé Perrin, ancien missionnaire des Indes, à aller prêcher dans son diocèse, le Père demanda et obtint la permission de l'accompagner. L'archevêque les autorisait à donner des retraites aux communautés religieuses, mais il ne jugeait pas prudent de les laisser prêcher tout d'abord dans les églises. Ils furent chargés de la retraite annuelle ecclésiastique, qui réussit pleinement, puis l'archevêque les pria de se rendre à Marseille pour y remplir le même ministère.

De là ils partirent pour Toulon, puis revinrent à Marseille, d'où le Père écrivit à Mademoiselle de Cicé : « Nous sommes ici, chez trois excellentes demoiselles, trois sœurs, qui pendant tout le temps de la Terreur ont logé chez elles des prêtres, et ont eu le culte dans leur maison, les demoiselles Artaud, rue des Thiourvil-lois, n° 16. Je leur ai parlé de la Société du Cœur de Marie ; elles ont cru voir le ciel ouvert, et elles sont entrées bien parfaitement et de tout leur cœur dans ce que je désirais pour leur perfection. J'avais parlé à deux autres bonnes âmes, toutes deux veuves, qui ont eu de l'éducation et sont en état de faire du bien. Elles ont un grand désir de la chose, elles en ont même parlé à d'autres ; il a fallu les retenir, et je leur ai défendu d'en parler davantage. Je leur recommande à toutes le plus

grand silence. Mais on m'a dit qu'un prêtre, homme d'ailleurs très respectable, et qui nous est très favorable, avait par son zèle un peu trop ébruité l'œuvre. J'espère cependant que cela n'aura aucune suite fâcheuse... Vous me donnez des espérances que vous viendrez ici. Nous ne terminerons rien jusqu'à ce que vous soyez arrivée ».

Un nouveau centre commença à se former à Marseille, quoique Monseigneur de Cicé crut devoir, par prudence, faire attendre son approbation. En effet, la proclamation du Concordat (18 avril 1802), n'avait pas fait cesser la surveillance méfiante du gouvernement vis-à-vis des associations religieuses, et un rapport de M. Portalis, secrétaire d'État, dans lequel il était question de la Société du Cœur de Jésus, donnait à craindre la proscription.

Le P. de Clorivière, cependant, ayant fait valoir auprès de l'archevêque d'Aix la forme des Sociétés, qui ne pouvaient en aucune façon être comprises comme Associations, puisque leurs membres vivaient isolés, Monseigneur de Cicé, convaincu après quelque hésitation, parla à M. Portalis, et obtint de lui que les deux Sociétés demeurassent en dehors du décret de proscription de 1803. De Marseille, le Père était allé prêcher à Arles, d'où il écrivit à Mademoiselle de Cicé la lettre suivante, dans laquelle il lui fait un récit pitto-

resque de ses aventures depuis qu'il l'avait quittée.

« Nous sommes partis d'Aix à cheval, avec un très beau temps, mais très froid. Il n'y avait point de voiture, elle était restée à Salon à cause des mauvais chemins ; le vent s'est levé par degrés, et est à la fin devenu une bourrasque épouvantable. Mon compagnon avait perdu ses étriers et était resté en arrière ; pour moi, j'avais pris les devants sur mon bidet, mais la tourmente et le froid allant toujours en croissant, j'eus toutes les peines du monde de me tenir à cheval. La pauvre bête avait elle-même bien de la peine à faire un pas ; enfin, plus mort que vif, je suis arrivé à Palifaux, gros bourg à une lieue de Salon. Quelque temps après, M. Perrin est arrivé à la même auberge où je m'étais réfugié. Nous en sommes sortis croyant que le temps s'était un peu calmé. Nous étions à pied et chassions nos chevaux devant nous ; la tempête durait encore, et nous avions bien de la peine à la supporter ainsi que le froid excessif. Par surcroît d'infortune, le vent a emporté mon chapeau par deux fois, et je l'aurais tout-à-fait perdu si mon compagnon, avec beaucoup de fatigue, n'eut couru après et ne l'eut attrapé, tandis que de mon côté, tête nue, je faisais de mon mieux pour retenir les chevaux. Le guide s'était retiré de son côté, comme il avait pu.

« Arrivés à Salon, nous avons été hébergés et traités

à merveille par l'ancien curé; le voiturier a cru pouvoir se mettre en route avec sa voiture, ses chevaux étaient ferrés à glace. L'équipage allait à pas comptés, mon compagnon et moi, nous avons été à pied jusqu'à Merle, dans le terrain de la Crau tout couvert de gros cailloux; là, nous montâmes en voiture. Nous y avons été quelques heures, lorsque la voiture, passant sur un petit pont de pierre, un des chevaux tomba dans le fossé, et c'est un grand bonheur que la voiture elle-même n'y tombât pas, elle aurait été fracassée et je ne sais ce que nous serions devenus. Environ une demi-heure après, la voiture dans laquelle nous étions remontés étant au milieu d'une grande mare toute glacée, le principal cheval est tombé, et quelque moyen qu'on ait employé pour retirer la voiture, elle y est restée toute la nuit. On ne l'en a retirée que le lendemain matin. Le voiturier nous a portés sur son dos au rivage, à l'exception de M. Perrin dont la charge était trop pesante; il l'a posé doucement dans l'eau.

« Nous étions pris; ne sachant où aller, nous nous sommes dispersés chacun de notre côté. M. Perrin s'est hasardé dans l'eau. Pour moi, qui ne croyais pas le passage praticable, je suis retourné sur mes pas espérant trouver quelque gîte. J'en ai cherché en vain; partout je rencontrais l'eau sur mon chemin. J'étais presque à jeun, et, partie sur terre partie dans l'eau, j'ai

fait bien du chemin, sans trop savoir où j'allais. Un grand chien que je rencontrai chemin faisant parut vouloir-m'attaquer, heureusement il n'en fit rien. Enfin, au coucher du soleil, j'entendis un homme à cheval qui avait été envoyé par M. Perrin pour me chercher, et, étant monté sur le cheval, je regagnai l'auberge, où étaient arrivés mes compagnons de voyage, un peu avant la nuit. Le reste de la route a été sans aucun accident fâcheux.

« Il est bon d'observer que nous devons l'accueil qu'on nous a fait, soit à Salon soit ici, à la grande considération qu'on a partout pour Mgr l'archevêque ». (6 février 1803.)

De Paris, Madame de Carcado rendait fidèlement compte au P. de Clorivière du bien qui se faisait autour d'elle et particulièrement de la nouvelle fondation en faveur des enfants délaissés. « Je ne puis qu'applaudir à la bonne œuvre que vous avez entreprise, lui répondit le Père, et à laquelle il paraît que Dieu donne sa bénédiction. Si elle devait vous entraîner dans des embarras d'intérêt et d'argent, dont vous ne seriez plus la maîtresse de vous dégager sans nuire au prochain et à ceux à qui vous vous devez principalement, il n'eût été ni selon la justice ni selon la prudence de l'entreprendre. Mais vous n'avez point cela à craindre tant que vous mesurerez les secours que vous administrerez

sur ceux que vous aurez reçus. Tout ce qu'il y aurait à craindre c'est que ceux-ci, venant à tarir, vous ne soyez obligée d'abandonner la bonne œuvre. Mais le bien que vous aurez fait ne sera pas sans mérite, et vous aurez pourvu, autant qu'il est possible, à cet inconvénient par le moyen des assemblées de charité, à l'exemple du grand saint Vincent de Paul qui est par excellence le Père des pauvres. Cette œuvre est tout à fait analogue à la tendre charité qui doit être l'âme de nos Sociétés; et quand elle prendrait un peu sur le temps et sur les soins particuliers que vous donniez à vos chères Filles, ce mal ne serait pas fort considérable et l'Esprit du Seigneur y suppléerait; c'est mon sentiment et celui de notre amie (Mademoiselle de Cicé.)

« Tout le bien que vous me dites de nos chères Filles et du zèle de notre respectable confrère, M. Bourgeois, si dévoué à la Société, me fait un extrême plaisir et adoucit un peu l'amertume de mon éloignement. Je voudrais en témoigner ma satisfaction à chacune de nos Sœurs en particulier. Je salue entre autres bien respectueusement et bien affectueusement votre sœur et coassistante, Mademoiselle Deshayes, Mesdemoiselles Adenis, d'Acosta, Dumangel, Legros, Rosalie, les demoiselles Bertonnet, Potel, Cautel, Mouvin, etc.; etc. Je ne dois pas oublier de nommer Mesdemoiselles Bu-

cher, le Marchand, les deux demoiselles Duchemin¹. Je me rappelle très bien Mademoiselle Cauchois et je serai charmé d'apprendre qu'elle est Fille du Cœur de Marie. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les deux lettres de Xarine (Madame de Clermont-Tonnerre). Ses dispositions sont excellentes, je la crois solidement établie dans le bien, et le plus grand bien ; mais il me semble qu'il y aurait à calmer en elle l'imagination et le trop d'activité. La multiplicité des pratiques et des prières n'est pas de mon goût : elle met l'âme trop en action et nuit à son repos et à son union avec Dieu. L'âme a déterminé d'avance sa conduite envers lui, il ne reste plus rien de libre à son opération. Cependant, comme la conduite de Dieu sur les âmes varie à l'infini, attendez un peu pour retrancher considérablement cette multiplicité de prières vocales et de pratiques extérieures, que le Seigneur se soit fait entendre lui-même au cœur, qu'il l'invite à se reposer en lui et qu'il l'appelle à un recueillement plus intime ». (30 juillet 1803.)

1. Les demoiselles Duchemin furent particulièrement honorées de l'estime du P. de Clorivière et de Mademoiselle de Cicé. L'une d'elles nous est inconnue, mais nous lisons dans une lettre que Madame de Cardado écrivait à Mademoiselle de Cicé en 1799 : « Parmi les vœux offerts à la Reine du ciel et de la terre en cette fête de la sainte Vierge, ceux de Mademoiselle Duchemin étaient comme des fleurs modestes et odoriférantes, si agréables à Marie par leur simplicité et leur humilité ». Telle était Mademoiselle Duchemin en 1799, et telle fut toute sa vie cette religieuse si humble ; elle mourut le 5 Janvier 1849.

Nous ne pouvons omettre un autre extrait des lettres du P. de Clorivière à Madame de Carcado, où il fait cette réflexion si chère aux Filles de Marie. « Nos Sociétés, dit-il, doivent avoir une dévotion bien particulière pour saint Jean l'Évangéliste, à cause de ses rapports intimes avec le Cœur adorable de Jésus et de sa qualité d'enfant de Marie, qui était en lui d'une manière si éminente et si spéciale ».

En septembre, le P. de Clorivière n'ayant pas encore obtenu l'autorisation qu'il désirait de Mgr de Cicé pour l'établissement des Sociétés dans son diocèse, et se sentant vivement pressé de poursuivre son œuvre qui avait pris beaucoup d'accroissement depuis l'approbation du Saint Siège, résolut d'aller visiter tous les endroits où elle était établie. C'est dans ce but qu'il parcourut, en qualité de missionnaire, une grande partie de la France. Quelque pénibles que fussent tous ces voyages, il paraît que malgré son âge déjà avancé, il ne les faisait qu'à pied, pouvant ainsi se dispenser plus facilement de passeport.

Après avoir quitté la Provence, il se rendit successivement à Besançon, de là à Paris, qu'il ne fit que traverser. Puis il se dirigea sur Orléans, Tours et Poitiers, continuant dans ses visites le ministère qu'il avait entrepris et qui répandait partout des fruits abondants de bénédiction et de salut. Toutes les fois qu'il trouvait une

Réunion du Sacré-Cœur de Jésus ou du Saint-Cœur de Marie, il se réjouissait avec un cœur de père, en voyant se multiplier d'une manière si consolante les fidèles serviteurs de Dieu. Il les rassemblait alors dans de pieux asiles, tâchait par ses instructions salutaires de ranimer leur zèle et de les confirmer dans leurs généreuses résolutions. Ses paroles, toutes brûlantes du feu de la charité, étaient comme des semences de perfection qui, jetées en tous les lieux où il passait, faisaient germer dans les âmes l'amour et la pratique des vertus religieuses. C'est ainsi qu'il rétablissait dans les diverses classes de la société le règne de Jésus-Christ et qu'il s'efforçait, autant que les difficultés des temps le lui permettaient, de rendre à l'Église son ancienne splendeur. Il lui semblait préparer le triomphe de la religion en formant un grand nombre de laïques fervents et de vierges chrétiennes à la pratique des plus hautes vertus, et en réunissant autour des évêques un clergé digne des premiers siècles, lequel leur était soumis pour la plus grande gloire de Dieu et l'édification de l'Église. Telles étaient les pensées sublimes qui remplissaient son âme et qu'il exprimait en toute simplicité à son digne ami, Mgr l'évêque de Baltimore, dans une lettre datée de Poitiers, le 7 janvier 1804, au moment où il se préparait à quitter cette ville pour revenir à Paris.

Dans les derniers jours de janvier, le Père y était de

retour et il comptait y séjourner assez de temps pour coordonner et terminer ses écrits sur ses Sociétés et leurs Constitutions. Mais l'épreuve l'y attendait, car Dieu se plaît à rapprocher les siens de la croix de son Fils, à mesure qu'ils avancent vers le terme de leur vie sur la terre. Le 5 mai 1804, le P. de Clorivière, sans aucune information préalable, fut arrêté à son domicile et conduit à la Préfecture de police. Le nom qu'il portait, sa parenté avec le jeune Limoëlan, qui avait été compromis dans le procès de Cadoudal, étaient les seules raisons qui pouvaient être invoquées pour cette arrestation. On se refusa à en donner aucune à l'accusé, et, après un examen minutieux de ses papiers, on le dirigea sur la prison du Temple, d'où il ne devait sortir qu'après plus de quatre ans de captivité, pour être transféré dans une maison de santé où il fut détenu encore près d'une année.

« Aussitôt que Mademoiselle de Cicé — revenue depuis peu de temps à Paris, écrit Madame de Saisseval¹, — eut connaissance de l'arrestation du P. de Clorivière, elle réunit son Conseil, qui se composait de Madame de Carcado, Mesdemoiselles Deshayes, d'Acosta, Adenis, Poiloup, de Mesdames Guillemain, de Grammont, de Clermont-Tonnerre et de moi. Après nous avoir recommandé un redoublement de prières, de prudence et de

1. Souvenirs de Madame de Saisseval dictés à Madame de Falaiseau.

discretion — car elle-même restait sous la surveillance de la haute police — elle désigna Madame de Carcado pour être seule chargée des rapports avec le P. de Clorivière pendant son incarcération. Mademoiselle de Cicé garda pour elle uniquement le secret de ce qu'elle confierait aux unes et aux autres, sans qu'il nous fut permis d'en conférer ensemble. A force de démarches qui ne devaient laisser soupçonner aucun signe d'affiliation entre nous, on parvint à obtenir un laissez-passer pour l'entrée de Madame de Carcado.

« Lorsque le Père ne fut plus au secret, comme il l'avait été les premiers jours de son arrestation, il lui fut permis de recevoir la visite de Madame de Carcado deux fois par semaine. Cette permission lui était accordée aux mêmes jours, aux mêmes heures et au même lieu que les autres prisonniers. Outre le peu de temps et le peu de liberté dont chacun pouvait jouir, à cause du grand nombre de visiteurs qui devaient tous se placer à côté les uns des autres, devant la grille où chacun pouvait entendre ce que disait son voisin, il fallait encore se méfier doublement de ce voisinage où s'étaient souvent faulés des espions de la police. Dans ce parloir commun les prisonniers étaient encore séparés par deux grilles placées à un pied l'une de l'autre, afin d'empêcher les conversations à voix basse. D'après cela, on comprend les difficultés qu'avait le P. de Clorivière à

transmettre les avis qu'il avait à dicter à Madame de Carcado pour la conduite de la Société. Cependant, grâce au zèle et à l'intelligence de celle-ci, tout continua à être soumis au fondateur, et rien ne se fit sans son assentiment.

« Il avait été écroué dans la chambre qu'avait occupé le malheureux roi Louis XVI.

« La fidèle Laurence Paumier, accourue de Bretagne dès qu'elle avait appris l'arrestation du P. de Clorivière, accompagnait habituellement Madame de Carcado dans ses visites. Elle était quelquefois remplacée par une autre courageuse Fille de Marie, Mademoiselle Anger. Ces deux braves filles apportaient à la prison du Temple tout ce que Mademoiselle de Cicé leur confiait pour l'entretien et la nourriture du Père. Madame de Carcado et la bonne Laurence Paumier avaient à remplir une mission bien autrement importante, celle d'apporter secrètement une hostie consacrée. On avait pour cela fait faire une petite boîte de fer-blanc extrêmement plate, qu'on dissimulait le mieux possible au milieu des provisions de bouche placées dans un panier que les gardiens devaient inspecter avant de le remettre au prisonnier. On devine facilement l'angoisse de Madame de Carcado pendant que l'inspection avait lieu; il ne fallait rien moins que la force de caractère dont elle était douée, pour subir cette visite avec le

calme nécessaire. Comme elle avait la répartie facile, personne ne soupçonna jamais la sainte et délicate mission qu'elle remplissait. Le lendemain de la visite, le Père se communiait lui-même, ayant grand soin que ses gardiens ne pussent s'apercevoir de rien. On sent, dit encore Madame de Saisseval, avec quelle inquiétude Mademoiselle de Cicé attendait chaque fois le retour de Madame de Carcado, et comme nous la partageons.

« La santé du P. de Clorivière fut altérée une partie de l'année 1805 par des douleurs rhumatismales qui l'empêchèrent souvent de descendre au parloir. On sut par le geôlier qu'il souffrait beaucoup. Je ne fus admise qu'une seule fois, tant que vécut Madame de Carcado, à visiter le P. de Clorivière, et par une complaisance exceptionnelle du gardien, à qui j'avais apporté une superbe dinde dans l'intention d'en obtenir cette faveur. J'entrai seule avec la fidèle Laurence.

« C'était par Madame de Carcado que parvenaient à Mademoiselle de Cicé toutes les réponses du Père aux questions qui lui étaient adressées. Il était aussi important que touchant, disait Madame de Carcado, de voir l'intérêt, la réflexion et le calme avec lesquels il cherchait à se bien pénétrer du sens de toutes les questions qu'adressaient les Réunions de province. Presque toujours il se les faisait répéter deux fois, et il les

écoutait d'un bout à l'autre sans prononcer un seul mot. Puis, après avoir fait un signe de croix imperceptible et avoir consulté Dieu dans le recueillement, il donnait une décision, plutôt en commentant le pour et le contre que par une opinion tranchante. A moins d'un cas d'urgence, il ne donnait qu'à la visite suivante sa réponse écrite et cachetée pour être remise à Mademoiselle de Cicé. En la recevant, celle-ci en prenait connaissance sans témoins, et n'en divulguait le contenu qu'au Conseil réuni ».

Le P. de Clorivière regardait comme une des œuvres les plus importantes de la Société celle des Enfants délaissés. « Cette bonne œuvre, écrivait-il à Mademoiselle de Cicé, fait comme partie de la nôtre. Elle nous a été utile, et peut l'être encore davantage. J'admire, ajoute-t-il dans une autre lettre, tous les soins que Madame de Carcado se donne pour la bonne œuvre. Le Seigneur vous réserve, je crois, à toutes deux de belles couronnes ».

Déjà on avait obtenu l'approbation écrite de Mgr l'archevêque de Paris et des lettres très encourageantes de Mgr de Machault, ancien archevêque de Bordeaux. Le Souverain Pontife Pie VII y mit le sceau par l'approbation suivante qu'il fit parvenir à Madame de Carcado pendant son séjour à Paris : « Les touchantes expressions de votre piété et de votre charité, disait le bref, ont attendri le Père commun des fidèles. Il voit avec

satisfaction votre belle œuvre prospérer. Il espère que votre zèle, en donnant au monde un rare exemple, procurera des biens solides à la religion. Sa Sainteté vous exhorte à soutenir courageusement ce que vous avez si bien commencé pour la bonne instruction des enfants, et Elle accorde à leurs mères adoptives sa bénédiction apostolique¹ ».

On ne connaîtrait qu'imparfaitement l'âme de celle dont nous retraçons la vie, si on ne citait ici quelques-uns des sentiments qu'elle exprimait dans sa correspondance avec ses amies. Les chaudes expressions de son abandon à la Providence éclatent dans les lignes suivantes écrites à Madame de Clermont-Tonnerre, dont la direction spirituelle lui avait été confiée : « Il faut dire, *O Altitudo!* en voyant ce que la Providence opère, par les voies en apparence les plus opposées au bien tel qu'on l'a conçu. Tout nous apprend à courber la tête, à céder de cœur à toutes les volontés de Dieu, avec un tendre et confiant amour. Je vous souhaite un cœur tout à Dieu, sans nulle réserve ; il est fait pour lui et pour lui seul. Mettez vos soins à détruire tout objet interposé entre lui et vous, ne fut-ce qu'une paille ; que son amour consume tout, et que votre âme soit comme inondée de sa grâce.

1. Les règlements faits par Madame de Carcado pour l'œuvre des Enfants délaissés sont encore presque tous suivis aujourd'hui.

« Ah ! que Dieu fait bien toutes choses ! et malgré les vives peines, les pesantes croix, les profondes blessures que ménage sa sagesse, sa bonté nous secourt si bien quand nous sommes près de succomber, qu'on reconnaît cette miséricorde à qui rien n'échappe et qui ne tente point au dessus des forces. Vous aviez besoin d'un secours spirituel ; il vous l'a envoyé au moment où il vous était le plus nécessaire. Eut-on pris plaisir à fabriquer soi-même le glaive qui blesse, c'est assez qu'on soit blessé pour que Dieu regarde avec une tendresse de mère. Si on lui tend les bras, il est vaincu ; il n'a plus que de l'huile, du vin et du baume pour les plaies anciennes et nouvelles que produit le cours de la tribulation ».

Un véritable esprit de sagesse et de lumière dictait à Madame de Carcado les observations qu'on va lire, sur la manière de s'occuper des œuvres de charité, et de traiter avec ses coopératrices : « Ne nous livrons à aucune occupation de charité comme le font les âmes jeunes et impétueuses ; si Dieu vous accorde des consolations, puisez-y toute la paix qui vous est nécessaire ; on n'en saurait trop obtenir. Ce que je vous demande pour les assemblées de charité dans lesquelles vous vous trouvez, c'est de ne point parler par impatience, de vous recueillir en Dieu avant d'exprimer votre pensée, de ne jamais arriver aux séances avec une provision de

déplaisances concentrées, vieilles, et qui, après être restées longtemps renfermées, s'échappent avec inconvenient... Lorsqu'on a peu de temps à soi et que, dans le sein d'une multitude d'occupations on ne sait pas ménager des moments de recueillement et d'oraison, tout se trouble, se culbute : c'est une fièvre de devoirs qui met dans une sorte de délire. Il vaut mieux que certaines choses ne soient pas faites que de perdre la paix. Mais surtout que les personnes qui se consacrent à la même bonne œuvre n'aient qu'un cœur, qu'une âme et qu'un esprit ».

Les conseils suivants de Madame de Carcado, dictés par la charité la plus vive sont encore précieux à recueillir : « Préservons-nous de l'affection du sentiment qui fait outrer la vue du bien ou du mal, et qui donne lieu à l'indiscrete vanité des jugements. Méfions-nous beaucoup de nos moyens naturels, et soyons assurés qu'ils ne sont que des instruments qui par eux-mêmes ne feraient rien qui fût solidement bon, et qu'ils nuiraient quelquefois sensiblement si nous les comptions pour quelque chose. Le recours perpétuel à Dieu, qui nous est si fort recommandé, nous fera tout opérer. N'oublions jamais, s'il est possible, qu'il doit être accompagné de renoncement à nous-mêmes, et de cette pensée salutaire : si Dieu n'y prend garde, je gâterai tout. Et puis nous jeter avec confiance entre ses bras ;

tout ira bien selon ses pensées et non selon les nôtres. Ne nous flattons pas sans doute du succès, mais aussi ne nous affectons pas d'une certaine manière, quand tout ne parvient pas directement au mieux que nous avons espéré, et quand il tourne mal quelquefois jusqu'à décourager. L'enfance et la jeunesse ont tant de mobilité ! et nous-mêmes, n'éprouvons-nous pas des contradictions extraordinaires dans notre manière de penser, de sentir, de vouloir et d'agir ? (Il s'agissait d'un établissement de charité en faveur de l'enfance).

« Tâchons d'abord d'affermir nos âmes dans un certain aplomb qui ne se trouve qu'en Dieu. Plus nous détruirons en nous la nature, plus nous éviterons surtout d'agir et de décider par le sentiment du moment, plus nous ferons de bien à nos enfants. Mais si, nous livrant à chaque affection particulière, nous laissons à cette affection la faculté de nous émouvoir trop sensiblement, soit par le mécontentement, soit par la satisfaction, nous nous laisserons alternativement prévenir ou aveugler. Il faut que nous nous exercions à acquérir, en le demandant à Dieu, un calme doux et ferme ; que nous résistions à l'impression, de quelque genre qu'elle soit, que produit en nous la nouvelle d'une variation dans la conduite de nos pupilles, dans les procédés des maîtresses. Ne gardons, autant qu'il nous sera possible, ni l'humeur qui saisit le cœur désagréablement et qui se

manifeste toujours avec inconvénient, ni l'impatience qui rend déraisonnable, ni aucune émotion vive, même agréable.

« Ne nous laissons pas séduire par les témoignages intimes de confiance de ces enfants, qui sont ordinairement fort adroits à saisir nos faibles et à en profiter. Ici, nous devons demander intérieurement à Dieu lumière, force et miséricorde. Évitions de nous irriter quand on nous aura trompées, où qu'on n'aura pas tenu ce qu'on nous avait si formellement promis dans l'effusion d'un cœur touché... Si nous n'avons pas l'intention d'appeler Dieu fortement entre l'enfance que nous aimons et nous, dans le moment précis où elle nous ouvre son cœur; si nous ne renonçons pas intérieurement à la satisfaction personnelle que nous procure sa tendre affection, pour la porter tout entière entre les mains de Dieu, nous ne ferons rien de solide. Mais encore, malgré notre fidélité constante à ne rien dérober à Dieu, il faut nous attendre à des fragilités quelquefois déconcertantes; il ne serait pas sage d'en perdre la paix. Sans doute, il est utile pour notre âme et celles que nous conduisons, de prendre tous les moyens de la conserver. Quant aux ruses, aux mensonges, ces défauts méritent toute humiliation. Défions-nous de l'impression que fait à une jeune personne, et même à un enfant, le plaisir d'être écouté et d'inspirer de l'intérêt. Nous sommes très sus-

ceptibles de nous laisser gagner par la confiance que ces enfants nous font de leurs peines, et de les augmenter par notre commisération plutôt que de les guérir. Il ne faut pas sans doute montrer une raideur qui les resserre, mais une manière moins tendre leur est quelquefois salutaire ».

Nous ne pouvons encore nous refuser à citer ces paroles simples, mais d'un si grand sens et d'une discrétion si juste, que Madame de Carcado adressait aux Filles de Marie auxquelles elle s'était unie pour faire des œuvres saintes.

« Il y a des précautions qui concernent la disposition dans laquelle nous devons être par rapport les unes aux autres.

« 1° Repoussons toute prévention : si l'une de nous se persuade que l'avis des autres l'emporte toujours sur le sien, ce sera un obstacle à ce que nous fassions le bien que nous nous proposons.

« 2° Nous ne réussissons point encore à l'opérer si l'esprit de contradiction s'insinue parmi nous, ou si seulement nous croyons qu'il existe dans l'une de nos compagnes.

« 3° Nous ne serons pas plus heureuses si l'esprit de domination s'empare de l'une d'entre nous, même quand ce serait celle à qui l'on défère par un certain droit acquis.

« 4° Nous ne recevons point les bénédictions du ciel, si, impatientes d'accomplir une chose qui nous paraît bonne, nous nous hâtons de la faire sans conseil, à moins d'une urgence réelle.

« 5° Si, par notre attache à nos droits, nous nous formalisons de certaines infractions involontaires à une convention faite en simplicité de cœur par le pur amour de l'ordre et du bien. N'ayons pas mutuellement une indulgence toute miséricordieuse pour les fautes que nous pouvons faire en nous trompant; ne craignons pas de nous les avouer et de les réparer le plus tôt possible.

« Sans ces dispositions, nous ne pourrions raisonnablement nous promettre de faire le bien. Combattons l'esprit de contradiction par le renoncement et la condescendance en tout ce qui n'est pas réellement nuisible au bien. Opposons l'humilité, la défiance de nous-même à la tentation de soumettre les autres impérieusement à nos propres idées. Calmons le feu de notre cœur dans les occasions urgentes, et ne laissons agir que celui du Cœur de Jésus-Christ en nous. Ne craignons pas, dans une vraie nécessité, de prendre sur nous les suites d'une action nécessaire, pourvu qu'il soit réellement impossible d'attendre le moment de consulter. Ces occasions sont rares et ne peuvent être absolument abusives du côté de la volonté propre, puisque nous désirons sincèrement accomplir celle de Dieu ».

N'est-on pas étonné d'entendre ces conseils d'une si parfaite spiritualité, sortir de la bouche d'une femme qui vécut longtemps au sein d'un monde frivole et plein de vanité ? Madame de Carcado était trop avancée dans les voies de la perfection, pour ne pas apprécier, en fille de la croix, le mérite attaché aux souffrances. Comme elle y anime, comme elle y encourage dans la lettre suivante, une amie affligée ! « Que la foi vous porte au-delà du temps présent, perdez-vous dans l'immensité de la béatitude éternelle, où il n'y aura pas d'inquiétudes, de craintes, de douleurs, de tristesses. Tous les incidents auront passé, tout ce qui nous affligait sera loin de nous, et tout ce que nous aimions sera probablement heureux avec nous, puisque nous courons la même voie.

« Je ne suis point aussi ennemie de l'inconvénient de se flatter à tort, que de celui de se peiner d'avance. L'un peut venir de la miséricorde de Dieu, l'autre, non, parce que c'est anticiper sur les droits de l'avenir qui n'appartient qu'à Dieu. Je fais la guerre à l'imagination qui tourmente, je suis plus indulgente pour celle qui rassure ; mais le mieux est de ne pas l'écouter du tout, de ne pas se nourrir d'espérances chimériques qui empêchent de donner aux sacrifices que Dieu demande leur étendue et leur mérite, comme de ne pas augmenter la somme des peines que Dieu nous envoie par des

ajoutés qui les rendent quelquefois insupportables. Qu'une résolution courageuse de ne rien refuser à Dieu nous élance dans son amour, dans son cœur et nous absorbe avec tout ce que nous souffrons, tout ce que nous aimons, sans réfléchir davantage sur les causes et les conséquences.

« Dieu a sûrement des vues d'une miséricorde infinie et en aura toujours, pourvu que nous voulions être à lui sans réserve, malgré nos fragilités et nos plus grandes fautes. Songeons que chacune de nos souffrances les expie déjà et que, dans la mer des amertumes se trouve une mer de grâces. Nous verrons les choses clairement dans la bienheureuse éternité. Heureux ceux qui nous y devanceront ! Ne leur portons point envie ; il nous appartient de souffrir, qu'eux jouissent ; ne pensons en tout temps qu'à faire ce que Dieu veut, c'est là notre béatitude ».

La lettre qui suit nous donne la mesure de cette amitié forte et sainte, de cette amitié de sacrifice qu'elle portait à ses meilleures amies, qu'elle n'aimait que de ce sentiment qui unit entre eux les bien-aimés du Seigneur. Celle à qui ces conseils, ces encouragements et ces considérations vraiment célestes vont s'adresser était alors malade et affligée.

« Oh ! que Dieu a de grandes vues sur vous. Oui, je demande la patience pour cette position si pénible ; je

demande plus, je demande la sainteté. N'allons pas nous contenter de peu ; puisque le bon Maître nous envoie beaucoup de douleurs et beaucoup de peines très sensibles, ne craignons pas de solliciter une grande récompense. Ne vous étonnez point si vous éprouvez quelquefois des sentiments qui semblent d'autant plus éloignés de la sainteté qu'ils avoisinent le dépit et le découragement. J'espère, par la miséricorde de Dieu, que vous ne vous y arrêterez pas et qu'ils vous seront méritoires.

« J'entends louer votre patience et j'en remercie Dieu... Sainte Thérèse éprouvait des maux à crier, et puis tout à coup elle se trouvait soulagée lorsqu'elle avait besoin de ses forces. Vous pouvez avoir la même espérance, puisque vous avez le même médecin céleste. Aimons la volonté de Dieu, soit qu'elle nous donne, soit qu'elle nous prive, car cette divine volonté est tout amour pour nous. Soyez sûre qu'elle vous tient captive dans la souffrance pour sa plus grande gloire, et dans la suite vous retirerez de ces épreuves les plus rares avantages. Toutes désastreuses qu'elles vous paraissent, elles vous vaudront de si grandes faveurs, qu'à la suite votre âme goûtera la joie et le bonheur... Mais le présent est bien pénible, je le vois des yeux de mon cœur, et j'ai peine à le supporter... Quand Dieu exerce une âme pour l'élever singu-

lièrement à lui, il réunit toutes les circonstances qui peuvent le mieux avancer son dessein : il sait si bien nous dédommager !...

« Je viens d'entendre sur le bonheur du ciel un sermon qui donnait le désir d'y aller; les souffrances préparatoires, les peines d'âme, de cœur et d'esprit n'y étaient pas oubliées, mais le résultat est si beau! et cependant, au milieu de certains chagrins intérieurs qui précisément y conduisent, le plus grand tourment c'est qu'on n'espère presque pas y atteindre. Cela même dans ces temps d'affliction purifie singulièrement le cœur par l'humilité, parce que ce manque d'espérance ne vient pas d'un défaut de la foi, mais de la condamnation qu'on fait de ses fautes, par un grand amour qui nous est caché pour notre plus grand avantage ».

Terminons toutes ces citations par les réflexions suivantes, adressées à une Fille de Marie : « L'obéissance doit disposer d'elle en tout. Rien ne doit lui coûter. Rien n'est difficile à l'obéissant. Exemples de saint Joseph, d'Abraham à qui l'on ordonne de quitter leur pays et d'aller dans une terre qu'on leur montrera. Savoir exécuter les choses les plus pénibles... Ainsi, de trente Filles de Marie qui seraient libres, si on leur disait : « La peste est dans tel pays, « que six d'entre vous partent; elles mourront, six

« autres les remplaceront ». Il faudrait y aller. Dans votre Consécration et surtout après les Vœux, vous avez dû tout sacrifier, votre santé, vos biens, votre volonté. Si vous avez bien l'esprit de pauvreté, le détachement sera plus facile... »

Il faut bien saisir ici l'idée de Madame de Carcado : elle ne veut pas dire que les Filles de Marie soient exposées par leurs Vœux à courir au devant de la mort. Elle les assimile seulement aux premiers chrétiens, prêts à subir le martyre ; mais aussi, libres de s'y soustraire par la fuite, s'ils le pouvaient.

En définitive, elle ne fait que résumer les explications sur l'obéissance que donne le P. de Clorivière, au chapitre trente-et-un du Sommaire, où il dit que « l'obéissance des Filles de Marie doit être entière, prompte, courageuse, humble et sans excuses, quand bien même on ordonnerait des choses difficiles et contraires aux inclinations naturelles ».

« Une idée, écrit ailleurs Madame de Carcado, m'a tellement frappée ce matin, que je ne puis me refuser de vous la dire. Notre Société est un corps spirituel qui n'a aucune existence sensible, mais nous sommes cohérentes à tout, excepté au péché. Chacun des membres a sa fonction : les mains et les pieds agissent extérieurement, le cœur et la tête opèrent intérieurement. Les unes sont, par état et par dispositions naturelles, appli-

quées aux bonnes œuvres de la vie active ; les autres, à celles de la vie contemplative, et c'est là l'imitation réelle de la vie de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère que nous devons ensemble retracer comme faisaient les premiers chrétiens.

« Il est évident que si tout le monde remuait à la fois et toujours, il n'y aurait point d'esprit d'oraison, et cependant, c'est l'esprit d'oraison assaisonné de l'accomplissement des devoirs de la vie sociale qui forme le grand œuvre de l'esprit chrétien. Or, toutes ne peuvent pas s'y adonner autant qu'il serait utile. Il y a plusieurs sortes de bonnes œuvres. Il nous faut des Moïse, tandis que les Josué combattent. L'attrait et l'amour du Carmel nous donnent d'excellents Moïse qui sont le cœur et la pensée de tout le corps. Ce n'est donc pas en vain que votre amié a reçu cet attrait vif pour le Carmel, soit qu'elle l'accomplisse dans un monastère, soit qu'elle s'abandonne entre les mains de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, dans l'Institut dédié à leurs Sacrés Cœurs. Je ne m'avise pas de décider pour elle, mais je la conjure de prier pour nous.

« N'oubliez pas une pauvre assistante qui, étant les yeux et la voix, a bien besoin de ne pas devenir aveugle ni enrhumée ».

Peu de temps après la création de l'œuvre des Enfants délaissés, Madame de Carcado, désireuse de concilier

avec la prudence chrétienne son esprit d'abandon, qui aurait pu devenir excessif, trouva une précieuse ressource dans les sermons de charité qui furent prêchés annuellement. Le premier fut donné aux Carmes, en 1807, par M. l'abbé Legris-Duval, celui-là même qui, peu de temps après, devait prononcer l'oraison funèbre de Madame de Carcado. Elle trouva un secours non moins puissant dans la demande d'une aumône aux jeunes personnes le jour de leur contrat de mariage, pour attirer sur leur union les bénédictions de Dieu. « On n'a pas d'idée, écrit Madame de Saisseval, de la ressource que cette pensée fournit à l'œuvre ».

Le ministère de l'Intérieur, informé de l'Institution dirigée par Madame de Carcado, lui fit parvenir la somme de douze cents francs. Comme si elle eut prévu sa fin prochaine, elle exigea absolument, l'année qui précéda sa mort, que Madame de Saisseval eût toute la direction des Enfants délaissés. Cette inspiration sembla venir de Dieu, car, au moment où elle mourut, ce fut Madame de Saisseval seule, qui se trouva à la tête de l'œuvre, Mademoiselle d'Acosta étant absente.

Les desseins de la Providence étaient accomplis ; mais, hélas ! celle qui avait été choisie pour jeter les fondements de l'œuvre ne devait en voir que les premiers épanouissements. Madame de Carcado prit le germe de la maladie qui occasionna sa mort, dans

l'exercice de suprême charité qu'elle accomplissait en allant porter l'hostie sainte au vénérable prisonnier du Temple. La distance qu'elle avait à parcourir était considérable, car elle demeurait rue de Mézières.

On était aux premiers jours de janvier 1808, le froid était vif; elle prit, en revenant du Temple, une fluxion de poitrine qui tout d'abord eut le caractère le plus grave. Elle se résigna à se faire soigner mais, préoccupée jusqu'à la fin de tout ce qui souffre, elle voulut que sa maladie profitât à quelques malheureux. Elle fit venir chez elle une mère de famille indigente, qui n'avait nulle habitude, nulle idée même des soins qu'elle devait donner. On eût dit qu'elle était placée auprès de la sainte malade pour représenter la foule des pauvres qui pleuraient déjà leur mère adoptive. Au pied du lit, sur un matelas, reposaient les deux petits enfants que l'humble garde ne pouvait quitter. Il fallut qu'une attentive amitié vint apporter tout ce qui était nécessaire pour que l'ancienne favorite d'une princesse, l'opulente comtesse de Carcado ne manquât pas des plus indispensables secours.

« Mademoiselle de Cicé, dit Madame de Saisseval, soigna Madame de Carcado comme une tendre mère. Je partageais ses soins et recueillais ses pensées sur l'établissement des Enfants délaissés. Aux craintes que

je lui exprimais sur l'avenir de sa fondation, elle répondit : « Dieu n'a besoin de personne ».

« Elle voulut qu'on tint une assemblée pendant sa dernière maladie. Madame de Champagny avait prêté six cents francs pour achever de payer les pensions de novembre, et Madame de Carcado était fort occupée des moyens de les rendre. La Providence permit qu'il y eut assez de fonds à cette assemblée pour que je pusse lui apporter cette somme qu'elle reçut avec une grande joie, en priant de la renvoyer de suite à celle qui l'avait prêtée. Lorsqu'elle reçut le saint Viatique pour la dernière fois, le prêtre qui l'assistait lui ayant demandé quelles étaient ses dispositions relativement aux prières qu'on adressait au ciel pour son rétablissement, elle répondit avec l'accent de la simplicité la plus touchante : « Tout ce que le bon Dieu voudra ».

« Je passai la journée de la mort de Madame de Carcado avec Mademoiselle de Cicé. Ce fut le 25 janvier 1808, à l'âge de cinquante-trois ans, que la fondatrice de l'établissement des Enfants délaissés alla recevoir le prix de ses vertus avec le calme et l'abandon le plus entier à la volonté de Dieu.

« Elle avait été l'âme de cette œuvre ; sa mort semblait la paralyser entièrement, mais son nom qui y restait en fut le soutien ».

On ne voulut pas dire au P. de Clorivière, de

crainte de l'affliger trop profondément, que c'était en allant lui porter la sainte Eucharistie que Madame de Carcado avait pris le refroidissement qui avait causé sa mort. En apprenant cette perte, il s'empessa d'écrire à Mademoiselle de Cicé :

« Mon premier soin doit être de vous consoler, et en vous toute la famille affligée ; mais comment le ferais-je, étant moi-même dans la désolation ? J'ai supporté d'abord le coup, ce me semble, avec une grande résignation, quoique peu attendu. Mais il est des peines qui se font sentir plus tard, lorsqu'on en a considéré à loisir les tristes effets, et celle que nous ressentons est de ce genre. Je juge de votre douleur par la mienne et je la crois encore plus grande parce que votre cœur est plus sensible, et que l'objet en est sous vos yeux. J'essaierai donc de vous dire quelques mots de consolation ; le souvenir de celle que nous pleurons nous en offre un grand motif.

« Depuis qu'elle s'est entièrement adonnée au service du Seigneur, sa vie n'a plus été qu'un tissu d'œuvres saintes et héroïques. Le jour de sa mort, jour de la Conversion de saint Paul, me rappelle la générosité même de sa conversion. Elle a dit comme l'Apôtre : « Que voulez-vous que je fasse, Seigneur ? » Et elle a été fidèle à ce premier sentiment ; elle n'a plus vécu pour elle-même, elle a été toute à Dieu et au prochain. Que

n'a-t-elle pas fait dans les jours nébuleux de la Révolution? Après avoir tout perdu, réduite presque à l'indigence, sans ressources, chargée de plusieurs neveux et nièces, elle a mis sa gloire et son bonheur dans la croix. Sa paix et sa confiance n'ont pas été ébranlées par les secousses les plus violentes et les plus continues. Elle a espéré en Dieu, et Dieu est venu souvent, d'une manière comme miraculeuse, à son secours, mais sans l'ôter jamais de cet état de misère et de gêne dont elle faisait un si bon usage, et qui ne l'empêchait pas de secourir une infinité de personnes et de procurer en bien des manières la gloire de Dieu.

« Ses progrès dans la perfection ont été encore plus sensibles depuis qu'elle s'est soumise elle-même à l'obéissance dans la Société du Cœur de Marie. Elle s'est alors dépouillée de ce qu'une imagination féconde en projets pour la gloire de Dieu avait de trop vif; elle n'a plus eu d'autre volonté que celle de ses supérieurs, qu'elle aimait tendrement, pour qui elle avait le plus profond respect parce qu'elle ne voyait en eux que Dieu même; elle se laissait conduire comme un enfant.

Son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, pour le bien de la Société lui faisait faire continuellement ce qui était naturellement fort au-dessus de ses forces. Sa santé, son repos, ses besoins, ses propres affaires, elle comptait tout cela pour rien dès qu'il

s'agissait du service de Dieu et du bien des âmes. Je n'ai pas à vous parler de ses autres vertus, de sa patience, de son humilité; elle les portait toutes à un très haut degré. Sa foi était admirable, son espérance dans la miséricorde divine n'avait point de bornes, son cœur n'était que charité pour Dieu et pour le prochain, et cette charité se montrait dans toutes ses actions. Vous connaissez combien sa dévotion était tendre pour le saint Cœur de Jésus, pour la très sainte Vierge, et avec quel épanchement de cœur elle parlait de toutes ces choses et de tout ce qui regardait la perfection.

« Je n'ai rien à vous dire de l'œuvre qu'on peut appeler vraiment miraculeuse de la Jeunesse délaissée. Que de misères soulagées, que de familles secourues, que de jeunes personnes mises en état de gagner honnêtement leur vie, et surtout que d'âmes arrachées des griffes du dragon, retirées de l'abîme du vice, instruites de leur religion, formées à la pratique de toutes les vertus chrétiennes! Cette œuvre, vous le savez, elle en a été l'exécutrice, d'après les lumières qu'elle avait reçues du Seigneur; elle l'a commencée avec rien, elle en a été l'institutrice, la principale directrice, le plus ferme soutien, avec quelques autres dames dont la piété est venue à son secours. Quand nous pourrions ignorer ces choses, la désolation publique suffirait pour nous en instruire. Quelle multitude de bonnes œuvres ren-

fermées dans celle-là ! et toutes ces œuvres ont été couronnées par la mort la plus édifiante.

« Qu'il est doux, qu'il est consolant d'avoir à reposer ses yeux sur un pareil spectacle, sur une vie si sainte ! Quel nouveau sujet de consolation ne nous fournit-elle pas, quand nous faisons réflexion à l'état de cette âme, à la grande récompense qui lui est réservée dans le ciel. Nous avons sujet de l'espérer, mais comme nous n'en sommes pas pleinement assurés, faisons tout ce qui dépend de nous pour hâter le moment de son bonheur.

« La mort de Madame de Carcado vous prive d'un grand soutien et d'une fervente coopératrice ; cette perte et celle que fait la Société pourrait paraître humainement irréparable. Dieu tire le bien du mal, il se plaît à faire voir qu'il n'a besoin de personne pour soutenir ses œuvres ; il lui a plu de nous ôter un secours qu'il nous avait donné dans sa miséricorde, il saura bien nous en donner un autre dans sa sagesse. Mettons en lui notre confiance ; ayons recours à notre grande protectrice la sainte Vierge. La sainte âme que nous avons perdue nous aidera de sa protection auprès d'elle ».
(29 janvier 1808.)

Les funérailles de Madame de Carcado eurent lieu dans l'église Saint-Sulpice. Ce fut un spectacle vraiment touchant de voir les quatre-vingts enfants dé-

laissés accompagner le convoi. Quelque temps après eut lieu un service simple et sans apprêts, auquel assistèrent ces mêmes enfants avec les dames protectrices. A la suite de la cérémonie tous se rendirent au lieu des réunions, où l'un des enfants, modèle de ses compagnons, prononça l'éloge de la regrettée bienfaitrice. « Baignons de nos pleurs, dit-il, le triste mausolée qui la dérobe à nos yeux, et promettons sur sa tombe qu'un jour on dira de nous : ils étaient dignes d'avoir une telle protectrice ».

Il faudrait citer ici en entier l'éloquent panégyrique que prononça l'abbé Legris-Duval, le jour anniversaire de la mort de Madame de Carcado : « Vous vous rappelez, Mesdames, dit-il en terminant, quelle fut la consternation des gens de bien et de tous les amis des pauvres, quand la nouvelle de cette mort retentit dans la capitale. Alors on vit s'accomplir cette prédiction des livres saints : le jour de la mort du juste sera celui de son triomphe ; c'est dans ce jour qu'il sera béni. *Justus in die defunctionis suæ, benedicetur.*

« On vit alors commencer cette justice éclatante qui, faisant taire toutes les passions et tous les préjugés, a déjà rangé le nom de Madame de Carcado parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité... C'est au moment où l'on eut le malheur de la perdre, que l'on parut sentir plus vivement, évaluer avec plus de reconnaissance,

tout ce que l'on devait à ses soins et à ses vertus...

« A l'admiration et au respect pour la mère adoptive d'une famille indigente et nombreuse, se joignit un intérêt universel pour les enfants qu'elle laissait orphelins; et si la charité publique ne put les dédommager d'une perte vraiment irréparable, du moins on s'efforça de les consoler par des témoignages multipliés d'une bienveillance qui leur devient plus nécessaire que jamais...

« Vos larmes, chers enfants, ont commencé son éloge, plus éloquemment que ne pourraient le faire nos discours. Il vous reste à l'achever par vos vertus. Si, dans ces moments douloureux, le ciel lui avait accordé de vous réunir encore une fois; s'il lui avait été donné de bénir encore ses enfants de ses mains défaillantes et de vous exprimer les derniers vœux de son cœur, — de ce cœur qu'après Dieu vous occupiez tout entier, — quelle eut été l'effusion de sa tendresse et le langage de sa foi? « Chers enfants, vous eût-elle dit, je ne vous verrai « donc pas croître sous mes yeux; je ne jouirai pas du « bonheur que mes soins vous ont préparé, mais je ne « vous laisse pas orphelins. La Providence fut votre « mère, honorez-la par votre piété, et elle ne vous « abandonnera jamais. Aimez Dieu, glorifiez-le dans « quelque condition qu'il daigne vous placer. Soyez « sages, modestes, laborieux surtout; le travail vaut

« mieux que la fortune, parce qu'il préserve également
« et des dangers où l'indigence entraîne, et des vices
« où les richesses conduisent trop souvent. Honorez les
« âmes vertueuses qui se dévouent à me remplacer près
« de vous; vous leur devez plus que la vie, c'est à vous
« de mériter leurs soins par votre attachement et votre
« fidélité à y répondre ».

Près d'un siècle s'est écoulé depuis la fondation créée par Madame de Carcado. Elle s'est raffermie avec le temps, surtout après l'établissement d'un orphelinat ouvert en 1816, à une centaine d'enfants qui, de génération en génération, y sont formées à la vertu et aux devoirs de la vie. Ce fait en dit plus que tous les éloges sur le bien opéré grâce à la maternelle initiative de Madame de Carcado.



CHAPITRE QUATORZIÈME

Madame de Clermont-Tonnerre. — Correspondance spirituelle. —
Mademoiselle d'Acosta et quelques autres Filles du Cœur de Marie.

La plupart des Filles de Marie qui occupent le premier plan à l'origine de la Société nous sont maintenant connues, du moins sous leurs principaux traits. Il en est cependant quelques autres qui, pour être restées plus dans l'ombre, n'en ont pas moins eu leur part d'influence, et qui pour cela doivent arrêter un instant notre attention. Celle qui se présente tout d'abord, est cette amie et disciple de Madame de Carcado, Madame de Clermont-Tonnerre, née d'Estournal, qui, sous un des plus beaux noms de France cachait une âme plus belle encore. Elle fit sa Consécration dans la Société, le 21 Novembre 1803. La lettre suivante, que lui adressait de sa prison le P. de Clorivière, fait voir la haute idée qu'il avait de sa vertu et nous la montre en même temps dans la position qu'elle occupait, faisant de sa fortune le bien des pauvres.

« C'est, Madame, une bien douce satisfaction pour moi de vous voir si bien affermie dans vos bonnes réso-

lutions d'être de plus en plus tout à Dieu et de ne plus vivre que pour lui, de le glorifier vous-même et de le faire glorifier, autant qu'il vous est possible, par tout ce qui vous environne et qui dépend de vous. Une personne de votre condition a pour cela de grands avantages. L'exemple que vous donnez, les paroles d'encouragement que vous dites, peuvent faire une vive impression sur votre entourage.

« Vous pouvez aussi beaucoup par le bon usage que vous faites des biens que le souverain Maître vous a confiés. Vous les avez... C'est le devoir de tout le monde de ne se regarder que comme en étant les économes, et d'en disposer de manière qu'ils tournent à la plus grande gloire de Celui dont on les a reçus. Vous avez là-dessus des engagements particuliers, engagements sacrés en eux-mêmes et qui sont très chers à votre cœur. Votre amour pour Dieu vous les a fait contracter, et Dieu même, par l'amour spécial qu'il a pour vous, vous y a portée. Il a voulu que vous fussiez unie à lui par les liens les plus étroits, parce qu'il était jaloux de votre cœur. Je ne doute point que vous ne remplissiez de votre mieux ces saints engagements. Je vous en parle cependant, parce que dans la position où vous êtes, il me semble que c'est le plus grand obstacle que vous puissiez avoir pour arriver à la perfection de votre état, et qu'il pourrait arriver, malgré vos bonnes

intentions, que la voix de la nature se fit quelquefois plus entendre que la voix du divin Époux, qui parle sans bruit dans le plus intime du cœur. C'est dans cette intimité qu'il se plaît à résider, c'est là qu'il faut le chercher et le solliciter de vous faire connaître quel est l'usage qu'il veut maintenant que vous fassiez de vos biens, qui ne sont plus à vous mais à lui par un nouveau titre ; j'entends par la donation libre que vous lui en avez faite, en promettant de suivre dans les sentiers étroits de la pauvreté un Dieu qui s'est fait pauvre pour l'amour de vous. Demandez donc au divin Maître, mais avec ferveur, ce que vous avez à faire pour remplir ce que vous devez comme mère, à vous-même et à vos enfants, et ce que vous devez à votre divin Époux, comme son épouse, sa servante et l'économe de ses biens.

« Mes compliments à Mademoiselle Lise¹ dont on m'a dit beaucoup de bien. Je ne puis lui souhaiter rien de mieux, sinon qu'elle marche avec ferveur sur les traces de sa maman ».

L'estime qu'inspiraient la solide piété de Madame de Clermont-Tonnerre et son dévouement pour la Société, la firent nommer Supérieure des Filles de Marie d'Amiens et de ses environs, en remplacement de

1. Mademoiselle Louise ou Lise, fille de Madame de Clermont-Tonnerre, était entrée comme sa mère dans la Société.

Madame de Rumigny. Tant qu'ils vécurent, le P. de Clorivière et Mademoiselle de Cicé entretenrent avec Madame de Clermont-Tonnerre une correspondance qui peut être regardée comme un traité de direction spirituelle.

On vient de lire quelques-uns des avis du P. de Clorivière à Madame de Clermont-Tonnerre ; en voici d'autres de Mademoiselle de Cicé, qui nous donnent une idée de l'expérience qu'elle avait acquise dans les voies de la spiritualité :

Ce Mardi de Pâques 1808.

« Ma chère amie, je vous désire toutes les grâces que vous sollicitez de la bonté divine en particulier, et je vous prie de demander pour nous, de votre côté, un accroissement notable dans l'amour divin, afin qu'il prenne la place de notre amour-propre, détruise en nous le vieil homme, et nous laisse mener une nouvelle vie semblable, autant qu'il est possible à notre faiblesse, à la vie de Jésus ressuscité. Pour nous former une excellente idée de cette vie nouvelle, adressons-nous au Cœur de Jésus. Puisse dans cette source du pur amour. Puisqu'après sa résurrection, la plaie de son côté est restée ouverte, c'est pour nous y faire entrer.

« Rappelons-nous combien l'apôtre saint Paul

témoigne qu'il désire et qu'il nous est avantageux de demeurer dans les entrailles de Jésus-Christ. Demandons bien à ce divin Sauveur la grâce d'y établir pour jamais notre séjour. C'est là que tous les desseins de Dieu sur notre salut ont été formés. Ils avaient été projetés dans le cœur de Dieu ; de toute éternité son divin Fils les avait acceptés. L'Esprit saint, l'amour, le divin amour du Père et du Fils les avait dictés, mais il fallait que le Cœur de Jésus les ratifiât et entreprit l'exécution de ces aimables desseins que le Seigneur a eus sur nous. C'est dans ce Cœur que nous trouvons toutes les armes propres à nous défendre de nos ennemis, tous les remèdes contre les maladies de notre âme, toutes les forces nécessaires pour résister aux assauts de la chair, du monde et du démon ; toutes les consolations dans nos souffrances. Ce divin Cœur ne respirait que pour nous, ne pensait qu'à nous, ne souffrait que pour nous. Maintenant, il montre continuellement à son Père, pour apaiser sa colère et nous obtenir toutes les grâces dont nous avons besoin, les plaies que son amour lui a faites, et en particulier celle de son Cœur. Je sais, ma chère amie, combien vous lui êtes dévouée. Je souhaite que vous y entriez bien avant et que vous nous obteniez la même grâce ».

Mademoiselle de Cécé écrivait encore à Madame de Clermont-Tonnerre qui ne cessait de lui dire tout le bien

qu'elle retirait de sa direction : « Je désire que l'approche de notre grande fête (l'Assomption), soit pour vous comme pour nous l'époque d'un véritable renouvellement en esprit; que nous soyons plus que dans tout autre temps intérieurement unies au Seigneur, que nous nous efforcions de lui plaire dans toutes nos actions, que nous les fassions avec une grande pureté d'intention; que toute notre estime soit pour les choses qui ont rapport au salut de nos âmes, ne nous occupant des choses temporelles que parce que la volonté de Dieu nous y oblige, avec un grand dégagement d'esprit et de cœur, dans lequel nous devons chaque jour nous perfectionner pour pouvoir remplir nos saints engagements, puisque nous devons chaque jour avancer pour ne pas reculer. Demandez ces grâces pour nous toutes, ma chère amie, en les sollicitant pour vous-même. Je vous prie instamment de, les demander en particulier pour moi, qui en ai besoin plus qu'aucune autre ». (28 juillet 1809.)

Dans une autre lettre, Mademoiselle de Cicé se faisait la consolatrice de Madame de Clermont-Tonnerre :

« Je prends bien part, ma digne amie, à toutes les épreuves que le bon Dieu vous envoie, et je le remercie avec vous des grâces qu'il vous fait, de juger si bien de toutes les tribulations de l'existence et de conserver, au milieu de toutes les contradictions d'un genre de vie

qui vous déplaît, votre paix intérieure. Vous avez bien raison, car, comme le disait saint François de Sales à sainte Chantal : « Qu'est-ce que toutes les choses de ce monde en comparaison de la paix du cœur ? » (15 janvier 1816.)

La comtesse de Clermont-Tonnerre pratiqua jusque dans un âge avancé toutes les vertus du cloître au milieu du monde. « Elle montrait par sa régularité dans les exercices de piété, disent les Annales, combien son cœur y était attaché. Peu de jours avant sa mort, sa supérieure avait reçu une lettre d'elle où elle marquait le regret que son grand âge l'empêchât de venir à la retraite ». Elle mourut, entourée du respect et de la vénération publique, le 21 janvier 1838.

On connaît déjà Mademoiselle d'Acosta, affiliée de bonne heure à la Société, et la plus efficace coopératrice de Mesdames de Carcado et de Saisseval dans l'œuvre des Enfants délaissés. Elle était native de Bretagne, ce foyer de foi et de dévouement d'où sont sorties et sortent encore un si grand nombre de Filles de Marie. Telle était la confiance qu'avaient en elle le P. de Clorivière et Mademoiselle de Cicé, qu'ils la désignèrent comme Assistante générale après la mort de Madame de Carcado.

Françoise d'Acosta, née à Lorient en 1769, descendait d'une ancienne famille du pays de Rennes, les

seigneurs de la Fleuriais et de Beauvais. Un seigneur d'Acosta était secrétaire du roi en 1761.

La piété et l'amour de Dieu semblaient nés avec Françoise d'Acosta. A peine sortie de l'enfance, elle eut voulu se consacrer à Dieu, et son premier attrait la porta vers le Carmel; mais ayant connu le P. de Clorivière et Mademoiselle de Cicé durant la Révolution, elle fut initiée au secret de la Société et y entra définitivement en 1800. Vivant avec ses sœurs, elle fut de tout temps un modèle pour les Filles de Marie qui habitaient dans leur famille. Elle avait puisé près des fondateurs le véritable esprit de la Société, qu'elle aimait toujours depuis de l'amour le plus tendre et le plus filial. Ses supérieurs s'étaient plu à faire naître et à former en elle les vertus distinctives de l'Institut. A chaque chose, elle donnait ce que réclamait le devoir; douce, affable, bienveillante, elle se faisait toute à tous. L'exactitude et la régularité étaient les traits saillants de son caractère. Personne n'était plus ponctuel que Mademoiselle d'Acosta dans l'accomplissement de ses charges, même les moindres. Il y avait grand profit à étudier près d'elle et sous sa direction la pratique de la charité.

On lit dans une de ses notices : « Il serait impossible de détailler toutes les bonnes œuvres dont sa vie a été remplie. Son activité naturelle, tournée tout entière

vers le bien la rendit d'un grand secours pour Madame de Carcado, dans l'établissement de la Jeunesse délaissée ».

Elle avait particulièrement le soin et la surveillance des jeunes filles sorties de la maison des orphelines de Paris et de celles qui avaient été renvoyées. Pour ces enfants, elle fut toujours une mère, n'en abandonnant aucune. Si ces jeunes filles se trouvaient sans position, même par leur faute, elle essayait, sans se décourager, de les placer dans quelque maison respectable, les y surveillait, les soutenait, sans que rien lassât sa patience ni sa longanimité.

Mademoiselle d'Acosta excellait dans sa manière d'agir; elle était le type de la distinction et de la réserve, donnant ses conseils avec autant de tact que d'aménité. « Lorsque, dit Madame de Saisseval, elle fut nommée Assistante générale par notre pieux fondateur lui-même, elle devint, selon l'expression de ce bon père, « les bras de sa supérieure ». Son obéissance prompte, cordiale, son humilité, son oubli d'elle-même, cette simplicité que celles d'entre nous qui l'ont connue ont seules été à même d'apprécier; enfin, son entière conformité de cœur avec sa supérieure la rendaient infiniment chère et précieuse. Son amour pour l'Institut a survécu chez elle à tout le reste. On la trouve mêlée à tout ce qui s'est fait de bien parmi nous ».

« Le zèle si pur qui la caractérisait, dit une autre notice, provenait de son attachement à la Congrégation dont elle avait puisé l'esprit aux sources premières, ayant si longtemps vécu et travaillé avec les fondateurs. Son âme avait gardé comme en un précieux réservoir ce parfum de sagesse et de piété, si caractéristique en nos premières Mères et dignes Sœurs. Elle avait toujours présent le souvenir de leurs exemples, de leurs paroles et des leçons du vénérable fondateur. Au cours des conférences, elle les citait à propos et d'une manière intéressante. Son esprit exact et judicieux y puisait les décisions et les conseils qu'elle avait à donner. Aussi renfermaient-ils quelque chose de précis qui ne pouvait manquer d'inspirer une entière confiance ».

On trouve un reflet de sa belle âme dans sa correspondance, dont nous détachons un passage où elle exhorte à l'humilité, cette vertu qui lui était si chère et qui l'avait rendue si parfaite. Elle écrit à Mademoiselle Amable Chenu : « Votre lettre, ma bonne amie, m'a comme de coutume fort édifiée par vos sentiments d'humilité. Plus nous avancerons dans cette vertu, plus nous prendrons de ressemblance avec notre bonne Mère qui la pratiquait au premier degré. Comme elle, abandonnons-nous en tout et pour tout à la volonté de Dieu. La privation de nos amies, les sacrifices journaliers que nous faisons sont bien méritoires et nous

avancent à grands pas au bonheur d'une vie meilleure que celle où nous languissons sur cette terre d'exil. Puisque le Cœur de Marie nous est donné pour refuge, tâchons de nous y enfermer comme dans notre cloître, pour que nos ennemis ne puissent nous y surprendre ».

Après la mort de Mademoiselle de Cicé, Mademoiselle d'Acosta, ainsi que nous le verrons dans la suite, continua à diriger la Société avec Madame de Saisseval, qui s'appuyait sur elle comme sur une amie et sur une coopératrice inaltérable dans son dévouement. Jamais deux supérieures ne furent plus unies dans l'exercice de leurs importantes fonctions.

Rappelons encore pour terminer ces notices, quelques Filles de Marie qui ont laissé des souvenirs plus particuliers d'édification : Madame Guillemain, Mesdemoiselles Adenis, Agathe Allouard, et Mademoiselle Louise Poiloup, qui remplit la charge de maitresse des novices avec autant de sagesse que d'amour de Dieu, rapportent les Annales. Elle fut assistée à sa mort, y est-il dit, par le P. Varin, son confesseur, et par son frère, M. l'abbé Poiloup, supérieur de la petite communauté de Saint-Sulpice.

Madame Guillemain et Mademoiselle Adenis tenaient, rue de Mézières, un petit pensionnat, dans une partie de la maison où logeaient Mademoiselle de Cicé et Madame de Carcado. On y avait disposé une chapelle qui

servait pour les retraites et pour les réunions des Filles de Marie, aux heures où les jeunes pensionnaires assistaient aux offices de Saint-Sulpice.

Mademoiselle Adenis se crut appelée dans la suite à une vie plus spécialement vouée à l'enseignement et mourut religieuse du Sacré-Cœur.

Mademoiselle de Cicé avait auprès d'elle Agathe Allouard, qui vécut trente-deux ans à son service. Agathe était une Fille de Marie pleine de dévouement, avec laquelle Mademoiselle de Cicé faisait souvent ses exercices de piété.

Madame Guillemain, née à Paris en 1757, entra dans la Société en 1793, et fit ses Vœux au mois d'août 1798 entre les mains du P. de Clorivière. Durant la Révolution, elle rendit de grands services aux ecclésiastiques et aux âmes pieuses qui avaient besoin de recourir à leur ministère. Les avis et les exemples des fondateurs étaient toujours présents à sa pensée et la touchaient jusqu'aux larmes. Son bonheur était de s'en entretenir avec les Filles de Marie qui les avaient connus, et de s'édifier avec elles dans les pieux sentiments qui l'attachaient de plus en plus à sa sainte vocation. Elle prolongea ses jours jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, heureuse d'aller partager la récompense de ses saintes devancières.

CHAPITRE QUINZIÈME

Vie du P. de Clorivière au Temple. — Comment il dirige la Société. — Madame de Saisseval chargée de remplacer Madame de Carcado. — Le P. de Clorivière à l'établissement du Buisson. — Il est mis en liberté.

Les prisonniers du Temple qui n'étaient pas au secret avaient, en temps ordinaire, une assez grande liberté. Ils pouvaient se voir, prendre ensemble leurs repas, se faire servir du dehors. Le P. de Clorivière, qui jouissait de ces divers avantages, n'aurait pas trouvé sa captivité trop pénible, s'il n'avait été privé du bonheur de célébrer la sainte Messe. C'était là, il n'en faut pas douter, la plus rude épreuve de son emprisonnement. On a vu comment la charité des Filles de Marie avait trouvé le moyen de l'en consoler en lui apportant secrètement la divine Eucharistie. Grâce à cette charité, il avait le bonheur non seulement de communier, mais aussi de garder le saint Sacrement dans un petit tabernacle secret qu'il avait préparé dans sa chambre, avec l'autorisation de l'archevêque de Paris. Il puisait dans ses exercices religieux et surtout dans son attrait pour l'oraison, la force de se résigner à sa triste situation.

Ses journées étaient divisées entre la prière et l'étude.

Dans la première année de sa détention, il acheva de composer ses « Explications des Épitres de saint Pierre », et dans les suivantes, il s'appliqua à revoir et à compléter ses « Commentaires sur la sainte Écriture » ; il augmenta et enrichit surtout son « Interprétation de l'Apocalypse et du Cantique des Cantiques » qu'il venait d'achever. Mais sa principale occupation était le gouvernement des Sociétés du Cœur de Jésus et du Cœur de Marie.

« Grâce, dit Madame de Saisseval, à l'activité de la correspondance établie d'une manière régulière deux fois par semaine avec le Père, par les visites de Madame de Carcado au Temple, aucun des intérêts ne resta en souffrance pour les Réunions de Paris et des provinces. Le P. de Clorivière assura même que sa solitude de la prison lui avait été bien plus favorable pour la direction des deux Sociétés que tous les autres lieux, où il n'aurait pu jouir du repos nécessaire pour s'en occuper avec suite ; car, depuis la première inspiration, les événements avaient été si rapides, et pour l'esprit et pour le corps, que l'un comme l'autre n'avait cessé d'être sur la brèche. « Oui, répétait le P. de Clorivière à Madame de Carcado, dites bien à votre Mère de Cicé que, loin d'avoir compassion de mon sort, elle doit être convaincue que c'est dans l'ir-

térêt des deux Sociétés. C'est le divin Maître qui a permis ces événements, afin que celui qu'il a daigné en charger pût méditer dans le calme et dans le repos de la prière les instructions les plus propres à l'établissement de la vie religieuse hors du cloître ».

« Ne soyez point trop en peine de moi, écrivait-il au mois de Juillet 1804, ce que je souffre est assez peu de chose. S'il plaisait au Seigneur de m'envoyer de plus grandes souffrances, de plus grandes humiliations, comme j'en ai quelquefois la vue, il me donnerait, dans sa miséricorde, plus de grâces pour m'aider à les supporter, non seulement avec patience, mais avec joie. Il vous faut aussi de la patience; demandons-la réciproquement les uns pour les autres. Cette croix nous est commune, recevons-la de la main de notre Père; c'est lui qui nous l'envoie, pour des desseins qui lui sont connus, et qui tous tendent à sa plus grande gloire et au plus grand bien de ceux qu'il aime. Je ne puis en douter non plus que vous. Abandonnons-nous sans réserve à son bon plaisir; qu'il fasse de nous ce qu'il lui plaira: c'est notre devoir, notre bonheur et notre gloire d'obéir, et de conformer notre volonté à la sienne.

« Le divin Chef des élus a paru succomber sous le coup de ses ennemis; ceux-ci ont triomphé; ses amis ont été dans les larmes. Mais c'est en paraissant succomber qu'il est entré dans sa gloire et qu'il a terrassé ses

ennemis et les a foulés pour toujours sous ses pieds. Quand nous serions traités de la même manière, aurions-nous à nous plaindre ? Peut-il y avoir pour nous, même dans le ciel, de sort plus favorable que celui qui nous donne plus de ressemblance avec Jésus souffrant et humilié !

« Vous savez ce qui m'intéresse le plus au monde. Ce qu'on m'en dit est consolant, et je prie le Seigneur de jeter un œil de bienveillance sur son petit troupeau. Mais je ne voudrais pas me permettre d'avoir à son sujet aucune inquiétude. Je ne pourrais lui faire du bien qu'autant que le Seigneur voudrait pour cela se servir de mon ministère; et j'ai, quant à présent, l'assurance du contraire. C'est son œuvre, il n'a pas besoin d'un bras de chair pour la soutenir et la faire fructifier; et s'il le veut, il peut à son gré, susciter des instruments plus dignes de lui ».

Le 31 août suivant, le P. de Clorivière écrivait encore : « Nous voici au dernier jour d'août, ma chère fille; voilà près de quatre mois entiers que je suis détenu; et ce temps ne m'a pas paru long, quoiqu'il n'ait pas été exempt d'incidents qui pourraient paraître pénibles et amers, considérés à la lumière de la faible raison. Je puis dire, en remerciant le Seigneur, que ce temps a été pour moi un temps de consolation, et propre à fortifier notre espérance dans ses grandes miséri-

cordes. Quelle différence de ma situation à celle de mon divin Maître ! Cette pensée me soutient et m'anime. C'est un bonheur d'avoir avec lui quelque ressemblance, quoique bien légère. Mais je me confonds en réfléchissant combien je souffre peu en comparaison, et combien ma patience est faible et mêlée d'imperfections. Je n'ai plus d'espoir que dans ses mérites et dans son infinie bonté ».

Les lettres du P. de Clorivière sont remplies de témoignages de gratitude pour Mademoiselle de Cicé et ses compagnes, qui multipliaient les attentions afin d'adoucir les maux de sa captivité.

Le Père faisait parfois dans ses lettres d'aimables reproches sur l'envoi de certains aliments qu'il trouvait trop recherchés et qui lui paraissaient peu compatibles avec son grand esprit de mortification.

De toutes les personnes qui correspondaient avec lui, aucune ne le faisait avec plus d'assiduité que Mademoiselle de Cicé. Il ne se passait pas de semaines qu'elle ne reçut quelques réponses pour sa direction spirituelle ou pour la conduite de l'œuvre qui lui était confiée. Sa piété craintive avait besoin de ce perpétuel soutien car, ainsi qu'on l'a vu, l'inquiétude et la défiance d'elle-même étaient comme le fond de son caractère, et ce n'était que par un continuel effort qu'elle parvenait à ramener le calme dans son âme. Sa

santé toujours ébranlée avait subi une nouvelle altération depuis l'emprisonnement du P. de Clorivière, et l'état de faiblesse physique et morale qu'elle ressentait lui faisait croire à certains moments qu'elle était devenue incapable de diriger la Société. C'était une épreuve d'autant plus crucifiante pour elle, qu'elle n'en laissait rien apercevoir au dehors. Elle était seule à en souffrir, car alors sa direction n'en était pas moins ferme ni son dévouement moins entier.

Le P. de Clorivière était l'unique confident de ses peines intérieures : « Je vous l'ai déjà dit souvent, ma chère fille, lui répondait-il, Dieu veut que vous excelliez dans les vertus d'obéissance et d'abandon. Vous protestez vouloir être une véritable fille d'obéissance ; mais dans ce désir que vous témoignez, quoique avec résignation, d'être dans une autre position que celle où Dieu vous a placée, et dans laquelle je vous ai dit plus d'une fois qu'il voulait que vous restiez — dans ce désir, dis-je, ne sentez-vous pas que vous agissez d'une manière peu conforme à la perfection de l'obéissance et de l'abandon ? — Si nous étions dans le calme, si vous aviez des succès, si cela vous attirait des louanges, peut-être que la crainte des applaudissements pourrait vous suggérer un pareil désir, encore la humilité devrait-elle plier devant l'obéissance. Mais le pilote doit-il abandonner le gouvernail au fort de la tempête ? Le sentiment de votre insuffisance

est bon, mais votre confiance en Dieu doit l'emporter, et vous devez faire céder l'amour de votre repos et de votre paix, à la volonté de Dieu, que je vous ai plus d'une fois déclarée de sa part. Pour votre perfection, soyez bien persuadée que vous ne pouvez la trouver que dans l'accomplissement de cette volonté. Pourquoi ce retour continuel sur vous ? Si Dieu veut se servir de votre faiblesse, cette faiblesse ne mettra point d'obstacle à ses desseins, et ne servira qu'à faire éclater davantage sa gloire. C'est sur lui, non sur vous, qu'il faut fixer les yeux. Jetez tous vos soucis dans son sein paternel ».

(8 septembre 1804.)

Le Père insistait dans une autre lettre : « Ce qui m'afflige surtout, et ce qui doit le faire, c'est que malgré tout ce que je vous ai dit, plus d'une fois, et tout récemment, et de la manière la plus forte, et avec toute l'autorité que je puis avoir sur vous, vous reveniez encore à parler d'abandonner la croix dont Dieu vous a chargée lui-même en vous mettant à la tête de la petite famille. Cette pensée ne vient pas de Dieu, comme je vous l'ai dit souvent ; c'est la faiblesse de la chair et le manque de confiance en Dieu qui vous la suggèrent. Le démon en profite. Le prétexte de vivre sous l'obéissance est illusoire... Ce n'est pas l'obéissance que Dieu veut de vous, elle serait douce, aisée, commune. Celle que Dieu veut de vous est plus crucifiante, plus parfaite,

c'est celle que vous pratiquez dans la place où les circonstances, où Dieu, où moi-même, comme tenant en cela sa place, je vous ai établie, et dans laquelle vous avez constamment à sacrifier vos goûts, vos inclinations, votre volonté, votre entendement. Je vous le disais, ma chère fille, avec d'autant plus de liberté que ma conscience me rend témoignage que je ne cherche en cela que la gloire de Dieu et le bien spirituel de votre âme. Dieu veut que tant que je vivrai, — ce qui désormais ne peut pas être bien long, — vous exerciez envers moi la plus parfaite obéissance, en ce qui ne sera pas manifestement contraire à la loi de Dieu. Un même esprit doit nous animer, celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et suivant nos règles, il faut que vous receviez en quelque manière le mouvement de votre supérieur, comme les membres du corps le reçoivent de l'âme qui l'anime.

« Vous me dites qu'en vous démettant de la supériorité, vous ne sortirez pas de la Société. Quand on fait un pas en descendant et dans un terrain glissant, on n'est plus maître de s'arrêter. Mais quand vous y resteriez, on ne le croirait pas, ou du moins on se persuaderait que dans la circonstance vous avez cru tout désespéré. Ainsi, au lieu de contribuer à la conservation de la bonne œuvre que Dieu vous a confiée, vous lui porteriez sans le vouloir le coup le plus fatal, et vous l'anéantiriez autant qu'il serait en votre pouvoir de le

faire. Vous me dites encore que « par la nature des choses « qui vous sont arrivées, Dieu a paru vouloir vous ex-
« clure du gouvernement de la Société ». Vous entendez parler de l'affaire qu'on vous a intentée et de ses suites¹. Vous devriez raisonner tout autrement. Ces événements extraordinaires, dont nous étions si éloignés vous et moi, sont marqués au sceau d'une Providence toute particulière, et vous y avez été tellement assistée par elle que vous devez y reconnaître une épreuve d'amour, et en même temps un moyen pour vous de parvenir à une haute sainteté.

Les Sociétés du Cœur de Jésus et du Cœur de Marie doivent avoir part à leurs douleurs et à leurs souffrances; n'était-il pas bien juste que ceux qui sont à la tête y participent les premiers? C'est un privilège attaché au choix que Dieu a daigné faire d'eux dans sa grande miséricorde. S'il lui plaît de nous envoyer d'autres croix, réjouissons-nous; il nous y fait trouver le salut, la force et la perfection. Vous vous plaignez de vos misères. Si vous parlez de vos fautes personnelles envers Dieu, quand elles seraient mille fois plus grandes, au lieu de vous plaindre inutilement, plongez-les avec confiance dans le sang du Sauveur du monde, et elles vous seront pardonnées et vous deviendrez blanche comme la neige... Si vous parlez de votre

1. Affaire de la machine infernale.

peu de capacité et de talents, cela n'est pas à vous à en juger, mais à nous. Après tout Dieu a-t-il besoin de ces choses ? Soyons bien humbles ; il choisit ce qui n'est rien pour en faire les instruments de sa gloire.

« J'excuse, ma chère fille, et dans mon cœur et dans mon esprit, ce qui m'a paru devoir être blâmé dans votre lettre. Je l'excuse sur la connaissance parfaite que j'ai de vos bonnes intentions, de l'état de tentation où vous êtes et d'un certain aveuglement que Dieu permet quelquefois ; mais de grâce, ma chère fille, donnez-moi la consolation de savoir que vous entrez cette fois-ci dans mes sentiments, et que ce n'est pas en vain que la lumière luit à vos yeux. Élevez-vous au-dessus de vous-même, ouvrez votre cœur au sentiment de la plus douce confiance, communiquez ces mêmes sentiments à vos Filles, et soyez plus que jamais tout à l'œuvre de Dieu ; sa gloire et votre perfection le demandent ». (22 Janvier 1805.)

Les paternelles remontrances du P. de Clorivière produisirent sur Mademoiselle de Cicé l'effet qu'il en espérait : elle reprit avec un nouveau courage les fonctions de la supériorité. Le Père s'en réjouit dans plusieurs de ses lettres. Il s'étonne même, dans celle qu'on va lire, qu'avec une santé si faible et si délabrée, elle put suffire à sa tâche et réussir dans les œuvres qu'elle entreprenait.

F
s
v
d
é
sp
g
vc
ce
Se
ré
ce
un
vo
sec
ce
ter
env
rec
rec
l'ai
I
app
de
8 F

« J'ai appris, ma chère fille, avec un sensible plaisir, par votre amie, que quoique vous ne soyez pas sans souffrance, vous êtes cependant beaucoup mieux que vous n'étiez et que votre faiblesse ne vous empêche pas de faire des courses assez longues, même à pied. Vous êtes toujours occupée de quelque bonne œuvre, soit spirituelle, soit corporelle, et pour cela vous ne consultez guère votre peu de santé. Je ne vous en blâme pas, je vous en loue au contraire, parce que vous suivez en cela l'esprit de Dieu. Vous avez grâce pour cela, et le Seigneur le fait voir assez par les bénédictions qu'il répand d'ordinaire sur tout ce que vous entreprenez en ce genre. C'est un soulagement qu'il vous accorde, c'est une petite diversion aux peines d'esprit et de corps qu'il vous envoie. Je ne vois pas non plus comment, sans un secours spécial de sa part, vous pourriez suffire à tout ce que vous faites, avec aussi peu de santé et de moyens temporels. Bénissons-en le Seigneur ; que sa conduite envers vous excite de plus en plus notre confiance, et recevons de sa main les biens et les maux avec une égale reconnaissance. Tout se change en bien pour ceux qui l'aiment ». (12 avril 1805.)

Le P. de Clorivière et Mademoiselle de Cicé avaient apporté de Bretagne une grande dévotion au Saint Cœur de Marie, dont la fête se célébrait solennellement le 8 Février. L'apôtre de cette dévotion avait été au

xvii^e siècle le vénérable Père Eudes, qui en avait obtenu l'approbation par le Cardinal de Vendôme, au nom de Clément IX, dont il était légat à Paris.

« Il faut faire tout ce qui dépend de nous, écrivait en 1805, le P. de Clorivière à Mademoiselle de Cicé, pour qu'on admette dans la Société la fête du Sacré Cœur de Jésus, le vendredi après l'octave du Saint Sacrement, et la fête du Saint Cœur de Marie le 8 février ».

Pour répondre au désir du Père autant qu'à sa propre dévotion, Mademoiselle de Cicé désira fixer pour la Société une forme spéciale d'hommages à rendre aux divins Cœurs, et elle écrivit au Père qui lui donna son approbation.

En conformité avec la promesse de Mademoiselle de Cicé, les Constitutions et le Directoire de la Société ont prescrit pour les deux fêtes, ce qui suit :

1^o La veille, toutes les Filles du Cœur de Marie qui n'en seront point empêchées par des causes raisonnables jeûneront ; celles qui ne le pourront pas feront la même privation que le vendredi. Ce jeûne n'entraîne pas l'abstinence.

2^o Ce même jour, on fera brûler un cierge ou une bougie devant l'image des saints Cœurs, dans la chapelle, si on en a une, sinon dans la salle des réunions.

3^o Toutes feront, selon leurs moyens, une aumône qui sera versée dans la bourse commune.

devant l'image du sacré cœur de Marie.
4° On fera une petite aumône en l'honneur
de ce même cœur très aimable. B. J. J. C. B. V. M.

Marie Edlaide de Cillé

L. J. M. J. C.

Vous nous engageons au nom des
deux Sociétés présentes et avenir du divin
Cœur de Jesus et du sacré Cœur de Marie
de célébrer la fête du Cœur de Marie, en
la manière qui suis.

1° La veille tous les membres de l'une et
l'autre Société, qui n'en seront pas empêchés
par une cause raisonnable, jeuneront

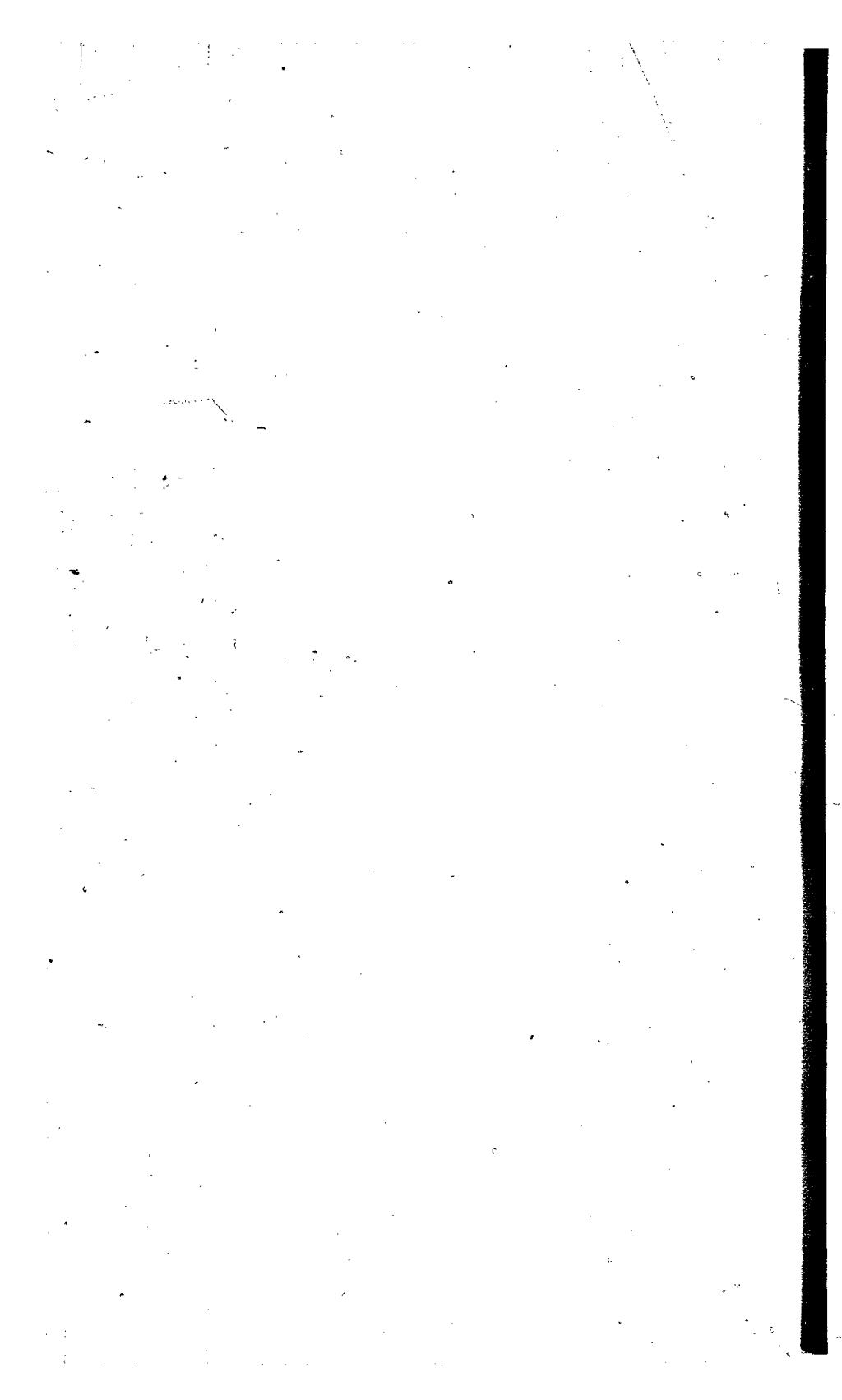
2° Tous chameront la fête du cœur de Marie
comme un jour d'obligation, si l'on n'en est
empêché.

3° Dans chaque Collège de l'une et de l'autre
Société, on fera brûler un cierge ou une bougie
devant l'image du sacré cœur de Marie.

4° On fera une petite aumône en l'honneur
de ce même cœur très aimable.

B. J. C. B. V. M.

Marie Adélaïde de Cicé



4° Le jour de la fête du Saint Cœur de Marie, on devra réciter ses litanies¹.

Sur la demande de Mademoiselle de Goësbriand, troisième Supérieure générale de la Société, la Sacrée Congrégation des Rites a accordé le 15 Mars 1860, en vertu de la coutume observée dans l'Institut de célébrer la fête du Saint Cœur de Marie le 8 Février, l'autorisation de célébrer ce jour-là dans les églises et chapelles de la Société, toutes les Messes *de Purissimo Corde Beatæ Mariæ Virginis*, en observant toutefois les rubriques. Le 19 Juillet 1825 une indulgence plénière avait déjà été accordée pour le jour de la fête du Cœur de Marie.

Le P. de Clorivière a tracé, sans le vouloir, sans même y penser, son autobiographie en écrivant sa correspondance durant ses heures de prison. Elle n'offre guère que la peinture de ses dispositions intérieures ou des conseils de direction, car presque aucun incident ne venait interrompre ou varier la monotonie de ses journées. Voici quelques réflexions que lui suggèrent ses infirmités toujours croissantes : « Le vieil édifice tombé en ruines, une crevasse est à peine réparée qu'il s'en fait de nouvelles. Réjouissons-nous-en; nous

1. Si l'on compare le passage qui précède avec le fac-simile ci-contre de Mademoiselle de Cicé, on verra que les Constitutions et le Directoire y ont apporté quelques légères modifications nécessitées par les circonstances.

attendons une meilleure habitation dont nous ne pourrions jouir que quand celle-ci sera tout à fait à bas. Vivons d'espérance, et que toute notre confiance soit dans les miséricordes du Seigneur. En attendant, préparons-nous de notre mieux à la grande fête de tous les Saints. C'est une grande consolation pour nous et un motif d'espérance de pouvoir compter parmi eux plusieurs de ceux que nous avons connus sur la terre et qui ont appartenu aux deux familles. Le bon M. Cormeaux, M. Simon¹, Thérèse Chenu, Madame des Basablons, ne sont pas les moins distingués; ils prient sûrement pour nous ». (Octobre 1804.)

Le saint fondateur reportait sa pensée vers les Filles de Marie, le 1^{er} Janvier 1805, en écrivant à Mademoiselle de Cicé : « Chargez-vous auprès de vos Filles et de vos compagnes de tous mes souhaits de bonne année. Je ne puis leur en faire de meilleur que de leur souhaiter, comme à vous, qu'elles deviennent de plus en plus de dignes Filles de Marie... tant à celles qui sont rassemblées sous le même toit qu'à celles qui sont dispersées en divers lieux, mais réunies d'esprit et de cœur dans les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.

« Puisse toute la douceur de ces divins Cœurs couler avec abondance sur elles toutes, et sur chacune d'elles !

1. M. Simon, membre de la Société du Sacré-Cœur, mort en odeur de sainteté en Janvier 1804.

Puissent-elles à leur tour et vous à leur tête, mériter par toutes sortes de vertus, et surtout par la charité la plus pure et la plus efficace, d'être le troupeau chéri de Jésus et de Marie, et les dédommager un peu de l'ingratitude de tant d'âmes qui résistent à leur amour et repoussent leurs bienfaits. Faites part de ces souhaits à celles que vous voyez ou à qui vous écrivez ».

L'approche du 2 février 1805 lui inspire la manière dont la rénovation des Vœux pouvait être accomplie à cette date critique : « Je vous ai recommandé de faire le renouvellement des Vœux à la Purification, avec quelques-unes seulement, comme Madame de Carcado, Madame Guillemain, etc., qui après le feraient elles-mêmes avec d'autres, et ainsi de suite de manière que, quoiqu'on ne se rassemble pas, il y ait cependant dans le renouvellement une sorte de communication mutuelle et générale entre toutes. Vous ferez bien aussi, dans cette occasion, de dire deux mots d'édification qui seraient répétés dans chaque groupe par celle qui serait à la tête, par exemple : « Mes chères Sœurs, ayons confiance, le Seigneur nous éprouve ; c'est ainsi que « dans tous les temps il a traité ses meilleurs amis. Il « ne nous délaissera pas, puisque nous ne cherchons « que sa gloire. Que ce renouvellement de nos Vœux « soit pour nous l'époque d'un renouvellement de fer- « veur. Remplissons avec plus de soin tous nos devoirs

« de chrétiennes et de Filles du Sacré Cœur de Marie ;
« appliquons-nous à l'observance de nos saintes Règles,
« et osons tout espérer de l'amour et de la protection
« de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère, la glo-
« rieuse Vierge Marie ».

Cueillons en passant cette sainte pensée du P. de Clorivière, soumise à la fondatrice : « Souvenez-vous que vous êtes une fille de la croix, accoutumez-vous, avec l'aide du Seigneur, à supporter les plus pesantes, à embrasser de bon cœur les plus rudes, à trouver douces les plus amères, à regarder les plus abjectes comme infiniment précieuses ».

Les peines intérieures dont était sans cesse assaillie Mademoiselle de Cicé, et dont elle ne trouvait la délivrance que dans l'obéissance la plus aveugle, inspiraient au P. de Clorivière des considérations souvent réitérées, mais que nulle part il n'a mieux résumées que dans les lignes qui suivent : « Je suis bien aise, ma chère fille, que vous ayez déchargé dans mon cœur une partie de vos peines. Il y avait quelque temps que le Seigneur vous laissait tranquille, pour que vous puissiez vous occuper d'une quantité de bonnes œuvres, qui vous donnaient mille embarras d'une autre nature, et ne vous laissaient pas un moment de repos. Maintenant l'ennemi, qui était comme enchaîné par le bras du Tout-Puissant, a permission de revenir à la charge et

de se venger du bien que vous avez fait à plusieurs âmes... Mais, croyez-moi, ne vous laissez pas aller aux vaines terreurs dont il remplit votre imagination. Il exagère à vos yeux les plus légers manquements; il dénature vos vertus et vos meilleures intentions, et vous fait voir des monstres dans des choses où vous n'avez rien, ou très peu de chose à vous reprocher.

« Je dois vous rappeler ici une de ses ruses, dont je vous ai plus d'une fois parlé. Il sait l'estime que vous faites de l'humilité, et le mépris que vous sentez vous être dû pour vous-même et pour tout ce que vous faites; c'est de là qu'il prend occasion de vous molester, en vous montrant toutes vos actions et votre âme tout entière sous un faux jour, en vous cachant tout le bien que le Seigneur fait en vous, et en ne vous laissant voir que du mal. Vous croiriez agir contre l'humilité en repoussant ces calomnies. D'ailleurs l'impression qu'il fait sur votre imagination est si forte, les couleurs dont il revêt les images qu'il vous présente sont si vives, que vous avez bien de la peine à vous en défendre. Vous prenez ce qu'il vous suggère comme des vérités; tout vous paraît perdu, vous vous laissez aller au trouble et à l'abattement, et vous oubliez tout ce que nous vous avons dit, en différents temps, au nom du Seigneur. Les bonnes résolutions que vous avez si souvent prises s'évanouissent, et vous revenez sur des

points importants auxquels nous vous avons dit de ne plus penser.

« Le remède à tout cela est de bien discerner la véritable humilité de la fausse ; celle qui vient de Dieu et celle que le démon suggère. L'une, en nous anéantisant, porte à la confiance ; l'autre atterre, mais avec un secret dépit qui vient de l'amour-propre. Le trouble, l'abattement, l'inquiétude, le découragement en sont les effets. Quand vous voyez en vous ces marques, reconnaissez-y l'œuvre de Satan. Rejetez cette fausse humilité, et, après avoir reconnu devant Dieu l'excès de vos misères, prenez de vos misères mêmes un motif de vous élever vers Dieu et de vous confier en lui, parce qu'il se plaît à faire éclater davantage ses miséricordes sur les plus faibles et les plus misérables. Ce n'est pas alors le temps d'examiner le passé, d'éplucher vos actions et vos intentions, de songer à faire des confessions extraordinaires. Rappelez-vous les richesses, les grandeurs, les mérites et les autres vertus que vous possédez en Jésus-Christ. Lorsque le calme sera rétabli dans votre âme, que vous pourrez sainement juger de tout, si vous trouvez quelque chose à corriger en vous, vous pourrez prendre la résolution de le faire, avec le secours de la grâce et de la lumière divine ». (23 novembre.)

Plus loin, le Père tempérait ainsi les désirs de mor-

tification de Mademoiselle de Cicé : « Ne vous plaignez pas, ma chère fille, de ne point faire de pénitences ; c'en est une grande pour vous de ne pouvoir ni jeûner ni faire maigre. Le Seigneur ne vous laisse jamais sans de rudes épreuves et d'esprit et de corps. Les croix dont il favorise ceux qu'il aime sont toujours assaisonnées. La plus grande des miennes est de vous savoir si souffrante sans pouvoir vous soulager. Mais, en cela même, j'ai une consolation que Dieu ne vous accorde pas : celle de savoir qu'au milieu de toutes vos peines, vous n'en êtes pas moins agréable à Dieu et à sa sainte Mère, puissé-je la partager avec vous sans altérer votre humilité ». (15 mars 1808.)

Le Père concluait ses avis spirituels par de consolantes paroles qui sont à méditer. Il faisait entrevoir à Mademoiselle de Cicé les grands mérites qu'elle accumulait par les tourments d'âme qu'elle éprouvait depuis si longtemps : « Ce que vous me dites, ma chère fille, du petit changement en mieux que vous éprouvez dans votre intérieur m'a fait plaisir, et j'en ai remercié le divin Maître. C'est un faible rayon qu'il fait luire sur votre être, afin que vous ne doutiez pas que c'est lui qui dispose à son gré de l'état de votre âme, qui la conduit aux portes du trépas et qui lui rend à son gré la vie. C'est donc encore pour vous qu'il fait succéder la lumière aux ténèbres et les ténèbres à la lumière ;

c'est lui qui vous abat et qui vous relève, qui vous afflige et qui vous console, qui se montre à vous comme en colère et qui n'a pour vous que les sentiments du père le plus tendre. Quand le temps des épreuves sera passé, vous connaîtrez combien le Seigneur est doux et combien il est avantageux à l'homme d'avoir porté son joug dès sa plus tendre jeunesse ». (25 avril.)

Dans la prison du Temple, les semaines et les mois s'écoulaient dans la même terne et invariable uniformité, sans autre variété que les bruits lointains montant de la rue, sans autre horizon que les murs à peine éclairés du vieil édifice. Cette tranquillité ne fut interrompue que par l'évasion d'un prisonnier, qui occasionna une alerte et les perquisitions les plus minutieuses dans toutes les parties de la prison. Ces recherches auraient pu avoir de fâcheux résultats pour le P. de Clorivière, qui conservait toujours le Saint Sacrement. Mais tels étaient le respect et la vénération qu'inspirait autour de lui le saint religieux, que le chef des gardiens s'opposa obstinément à ce qu'on fit aucune visite chez lui. « Quand le bon Dieu lui-même, s'écriait-il, serait dans cette chambre, on n'y entrera pas ! » Le gardien disait plus vrai qu'il ne le pensait. La chambre du Père était, en effet, devenue un sanctuaire, non seulement pour lui-même, mais aussi pour quelques-uns des prisonniers, à l'égard desquels il avait

exercé son apostolat et qu'il avait admis dans ses confidences. Assez souvent il les confessait et leur donnait secrètement la sainte communion. Il avait même converti un protestant qui était pour lui un objet de grandes consolations.

« Le premier jour que je remplaçai auprès du P. de Clorivière Madame de Carcado, raconte Madame de Saisseval, le Père me donna le quatrain suivant pour mettre au bas d'une sainte Vierge tenant l'Enfant-Jésus et recevant ses caresses :

Cet enfant est de Dieu la sagesse suprême.
Ce portrait, ô Marie, me montre comme il t'aime,
Combien par sa beauté ton cœur sut le charmer
Et combien pour lui plaire un chrétien doit t'aimer ».

On voit que les tribulations de tous genres qu'avait traversées le P. de Clorivière ne lui avaient pas fait perdre le goût de la poésie. Mademoiselle de Cicé le savait, et, toujours ingénieuse à trouver de nouveaux moyens de le distraire, elle lui adressait de temps en temps des pièces de vers de sa composition. Voici quelques couplets d'un cantique que l'on a conservé écrit tout entier de sa main, et qu'elle lui envoya le jour de la fête de saint Pierre-aux-Liens, un de ses patrons :

Les fidèles en prison,
Aux pieds de leur Sauveur
Demandent leur lumière,
Leur guide, leur pasteur.
L'Église dans l'attente
Espère un si grand bien :
De sa chaîne pesante
Se brisera le lien.

Jésus, mon divin Maître,
L'objet de notre amour,
Pourrait faire renaître
La joie de ce grand jour.
Son bras dans sa puissance
Ne s'est pas raccourci
Et notre confiance
Le voit tel aujourd'hui.

Mais de sa Providence
Ce moment est caché ;
Ayons-en l'assurance,
Il sera délivré.
Vierge, sois-nous propice,
Daigne étendre la main,
Et de ce précipice
Il sortira soudain.

Jésus à la prière
Ne peut rien refuser.
Tes enfants pour leur Père
Osent te supplier.
Tu vois couler leurs larmes,
Prends pitié de leurs cris

Ce sont les seules armes
De tes enfants chéris.

O toi, qui dans les chaînes
Supportes les mépris,
Les douleurs et les peines,
Les affronts, les ennuis,
Ces maux vont disparaître.
Si tu souffres aujourd'hui
Avec ton divin Maître,
Tu triompheras avec lui.

Les souhaits de Mademoiselle de Cicé furent en partie exaucés quelque temps après qu'elle eut envoyé ces strophes.

« Peu après la mort de Madame de Carcado, dit Madame de Saisseval, on parla d'une mesure qui nous fit espérer la possibilité de revoir notre bon Père enfin en liberté. Le gouvernement, voulant détruire les souvenirs qui se rattachaient au Temple, résolut d'en faire abattre les tours. Mademoiselle de Cicé m'adjoignit Mademoiselle d'Acosta et nous chargea toutes deux, comme les plus en relations avec le monde, de faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir la mise en liberté du P. de Clorivière. Ces démarches, réitérées de toutes manières, furent faites avec l'activité du cœur et de la reconnaissance, comme on peut bien le penser; mais ce fut en vain : le ministre de la police Fouché se

montra intraitable. Le Père fut transféré à Vincennes où Mademoiselle Defermon, sœur du ministre et Fille de Marie, alla le visiter plusieurs fois. Elle rapportait de là ses messages à Mademoiselle de Cicé.

« Ce fut pour nous un grand adoucissement, continue Madame de Saisseval, quand nous eûmes réussi à obtenir sa translation dans une maison de santé située à l'une des extrémités de Paris, la trop célèbre place du Trône, théâtre des exécutions de 1793 et de 1794. Cette maison, où se trouvaient quelques prisonniers infirmes, était tenue par des Jansénistes très prononcés, et avait pour directeur le docteur du Buisson. Le bon Père fut si heureux d'y trouver une chapelle que, dès le lendemain de son internement, il exprima un vif désir d'y dire la sainte Messe. Le directeur, voulant prendre les ordres de la police, le Père lui dit en le suppliant : « Vous ne serez pas assez cruel pour prolonger une « privation qui dure déjà depuis si longtemps » ! Touché de cet empressement, le docteur n'y mit plus d'obstacles.

« Comme il n'y avait pas besoin de permission pour entrer dans cet établissement, j'eus le bonheur d'y conduire Mademoiselle de Cicé, qui revoyait le bon Père pour la première fois depuis sa captivité. Je crois pouvoir dire que ce fut un des beaux jours de ma vie. A peine la porte fut-elle ouverte que Mademoiselle de

Cicé se jeta à genoux en disant : « Mon Père, donnez-moi votre bénédiction ». J'en fis autant, et je restai à leur première conversation par crainte de faire naître des soupçons en me retirant. Un des aliénés ayant l'habitude de se tenir à la porte, nous le prenions pour un espion de la police, et pendant les premiers temps cela restreignit mes visites.

« Le Père avait la consolation de dire la Messe tous les jours ; le directeur et sa famille y assistaient quelquefois, assez souvent aussi quelques-uns des malades. Nous eûmes le bonheur, Mademoiselle de Cicé et moi, d'entendre la Messe, de communier de sa main et d'écouter les paroles d'édification qu'il nous adressa. Un autre jour, il put nous inviter à dîner avec Mademoiselle d'Acosta et l'ami de la Société, l'abbé Bourgeois ».

Madame de Saisseval faisait à pied, deux fois par semaine, le long trajet qu'elle avait à parcourir depuis la rue Palatine, où elle habitait, jusqu'à la place du Trône. Son esprit d'humilité et de pauvreté, autant que son peu de fortune, l'empêchait de prendre des voitures malgré la fatigue d'une si longue marche. Ce n'était que par exception et sur les conseils de Mademoiselle de Cicé qu'elle en prenait, quand elle emmenait avec elle quelque Fille de Marie désireuse d'avoir les avis du fondateur.

Les premiers temps de séjour à la place du Trône furent si pénibles que le P. de Clorivière regardait à peine ce changement comme une amélioration. Le contact des aliénés était un tourment continu. Tantôt l'un d'eux lui arrachait son bréviaire et le jetait par terre ; le Père le ramassait doucement, après avoir fait un grand salut ; tantôt un autre lui enlevait son chapeau ou le poursuivait de refrains interminables. Enfin, il n'était sortis de moqueries et de contradictions qu'il ne souffrit. Le Père endurait tout avec une imperturbable égalité d'âme, d'autant plus admirable qu'il était d'un caractère vif et impressionnable. Cette résignation et cette patience vraiment angéliques furent récompensées par les plus abondantes bénédictions. En peu de semaines, l'Institution prit une physionomie toute nouvelle. Les maîtres, les domestiques, la plupart des aliénés eux-mêmes, se mirent sous sa conduite et profitèrent de ses instructions. Les directeurs finirent par regarder son séjour dans cet établissement comme un des moyens de guérison les plus efficaces. Le Père assurait plus tard que cette mission, qui lui avait d'abord paru si ingrate, devint ensuite pour lui le sujet des plus douces consolations.

Cette seconde captivité dura près d'une année. Enfin, après tant de retards et de promesses mal gardées, le gouvernement se lassa de retenir plus long-

temps un vieillard à la charge duquel il avait été impossible, malgré toutes les enquêtes ouvertes ou cachées de la police et des tribunaux, de relever une démarche, une parole qui pût justifier les rigueurs dont il était l'objet, et il lui rendit sa pleine liberté; c'était le 11 avril 1809, cinq ans moins quelques semaines après son arrestation¹.

Madame de Saisseval a raconté les circonstances qui accompagnèrent la sortie du Père. Elle avait reçu de la police l'ordre d'aller signer à la maison de détention la décharge exigée pour sa mise en liberté. « Notre fondatrice, dit-elle, aurait bien voulu aller aussi ouvrir les portes de la délivrance à notre fondateur, mais étant elle-même encore sous la surveillance de la haute police, toute démarche de sa part pouvait devenir suspecte. Mademoiselle de Cicé désigna Mademoiselle d'Acosta et moi pour aller chercher toutes deux le P. de Clorivière, qui voulut que sa première visite fut pour notre Mère. Dire les impressions qui se passèrent en cette journée me serait impossible ! Il nous semblait que nos liens religieux allaient se resserrer, que nous allions enfin renouveler chacune notre noviciat.

« Quand j'arrivai près de la maison avec Mademoiselle d'Acosta, nous primes un fiacre à l'heure, afin de

1. *Vie du P. de Clorivière*, par le P. Terrien, S. J., page 531.

pouvoir reconduire notre vénérable libéré chez lui, après la visite annoncée à Mademoiselle de Cicé. Notre premier soin fut de demander le directeur de l'établissement pour faire mettre la décharge en règle. Il nous accompagna ensuite jusqu'à la chambre du P. de Clorivière, où tous trois nous fûmes un peu étonnés de n'y pas trouver celui que nous y venions chercher. Ses petits paquets étaient bien là, tout prêts pour le départ. Quand le cœur est fortement ému tout fait impression sur la folle de la maison. Mademoiselle d'Acosta et moi nous nous regardions avec inquiétude comme si nous craignions que notre Père ne nous eût été déjà enlevé. Mais un employé de la maison vint nous dire que le « saint Père prisonnier » était dans la chapelle. C'est des marches du sanctuaire sur lesquelles il était prosterné dans l'attitude de la plus fervente prière, que le R. P. de Clorivière reçut l'acte de décharge qui lui ouvrait les portes de sa longue détention. Après avoir pris ce papier des mains du directeur qui, du reste, avait été pour lui plutôt un fils qu'un geôlier, le Père se releva, monta les marches et déposa la décharge sur l'autel l'espace de quelques instants. Après quoi il revint vers nous avec une expression pleine de calme et de dignité. Prenant les mains du directeur, il l'entraîna hors de la chapelle en lui adressant les plus affectueux remerciements, auxquels cet excellent homme ne ré-

pondit que par la plus profonde émotion. Elle était vivement sentie également par celles qui marchaient derrière lui, en louant et bénissant Dieu intérieurement. L'impression, toute profonde qu'elle fut, ne s'exprima cependant que par des larmes, même de la part du P. de Clorivière, lorsque, arrivés un peu plus loin, le passage se trouva obstrué par les pauvres aliénés accourus pour témoigner, chacun à sa manière, leur reconnaissance et leurs regrets par ces paroles touchantes : « Mon bon Père, qui donc maintenant nous écouterà et nous consolera, si vous nous quittez » ?

« Enfin, nous voici en dehors de la prison, et le Père, ayant l'air de prendre une aspiration plus libre, se retourna vers la porte qui venait de se fermer sur lui et fit en la regardant un grand signe de croix. Mais nous n'étions pas encore hors d'embarras, ma bonne compagne et moi, car, nous trouvant seules au dehors, pour la première fois de notre vie religieuse, en présence de notre fondateur, un sentiment de respect, bien naturel ce semble, nous fit obéir avec quelque hésitation au geste qu'il nous avait fait de monter les premières et de nous placer au fond de la voiture. L'obligation cependant de renouveler ce geste le rendit si impératif qu'il ne nous eût plus été possible de manquer à l'obéissance, alors même que nous l'eussions osé. Pendant le trajet, qui fut d'une heure environ, notre saint Père semblait

parler à Dieu ; et les deux fois qu'il s'en distraja pour nous adresser la parole, ce fut pour nous parler de Mademoiselle de Cicé.

« Quelle sainte âme le Ciel vous a donnée pour fondatrice et pour Mère ! nous dit-il, quel noble cœur !
« Quel esprit vraiment religieux ! Quelle générosité
« dans son dévouement ! Vous avez tout gagné à
« vivre sous sa direction plutôt que sous la mienne ;
« dont elle a supporté la rigueur avec une soumission
« vraiment admirable. Bien d'autres auraient pu s'en
« trouver déconcertées ».

« Puis, retombant dans son silence, le Père ne l'interrompit plus qu'au moment de notre arrivée, pour prononcer ces quelques mots, comme s'il se les fût adressés à lui-même. « Quelle reconnaissance ne dois-je pas à sa courageuse discrétion à laquelle j'ai dû la vie au risque de la sienne ! »

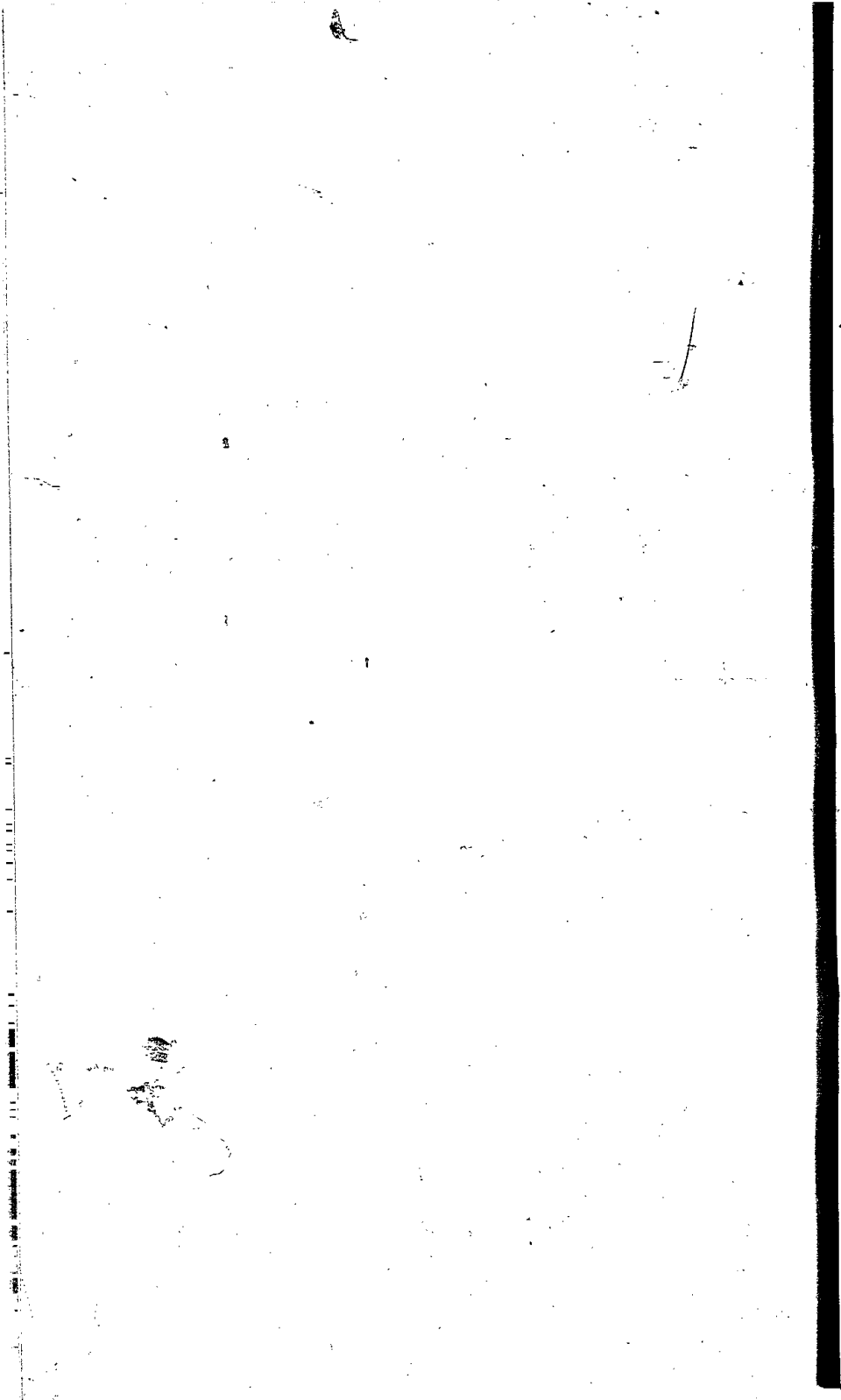
« En arrivant chez Mademoiselle de Cicé, qui nous attendait avec plusieurs de ses Filles, elle se mit à genoux, ainsi que nous toutes, pour demander à notre vénéré Père sa bénédiction, dont nous avons été privées si longtemps. Bien que se possédant toujours, il ne put dissimuler en ce premier moment une visible émotion, mais ce ne fut pas long. Chez lui, la sensibilité de la nature faisait bientôt place à la possession de soi-même.

« Mademoiselle de Cicé, comme on le comprend, donnant à cette visite toute la solennité qu'il lui était due, avait, comme pour nos conférences, préparé un fauteuil avec un petit tapis de pieds pour le saint vieillard ; mais le P. de Clorivière, qui ne donnait pas à cette visite autant d'importance qu'elle, ne voulut pas accepter le fauteuil et alla s'asseoir sur une chaise à l'autre extrémité de la pièce. Notre bonne Mère Générale, déjà un peu déconcertée de cet acte, voulut du moins que le petit tapis pût servir, mais le Père le repoussa énergiquement du pied, avec un geste de déplaisir pour ces sortes d'attentions qui lui paraissaient futiles ».

Il est inutile d'insister sur la sainte avidité avec laquelle toute la réunion écouta chacune des paroles du fondateur, qu'un bon nombre de Filles de Marie voyaient et entendaient pour la première fois.

Après son départ, Mademoiselle de Cicé fit remarquer à ses Filles qu'en faisant voir tant d'humilité, et même un peu de rudesse, le fondateur avait voulu prouver qu'il traitait les Filles de Marie en véritables religieuses et qu'il agissait avec la liberté d'un père.

Le P. de Clorivière reçut l'hospitalité de Madame de Soyecourt, prieure des Carmélites. Il fut logé dans les bâtiments extérieurs de cet ancien monastère des Carmes, témoin, au commencement de la Révolution, de la mort d'un si grand nombre de glorieux martyrs.



CHAPITRE SEIZIÈME

La Compagnie de Jésus en Russie. — Le pape Pie VII à Fontainebleau. — Il accorde une audience au P. de Clorivière. — Rétablissement de la Compagnie de Jésus. — Le P. de Clorivière est nommé Provincial. — Dernières années de Mademoiselle de Cicé. — Sa maladie. — Sa mort. — Madame de Saisseval, Supérieure Générale des Filles du Cœur de Marie.

La Compagnie de Jésus, supprimée dans tous les États catholiques, avait été maintenue contre toute attente en Russie par l'Impératrice Catherine II, qui avait fait arrêter à la frontière le bref de suppression. Clément XIV, et un peu plus tard Pie VI, autorisèrent verbalement cette situation.

Le P. de Clorivière, qui avait toujours nourri l'espoir du rétablissement de la Compagnie, s'était mis en relations avec les Jésuites de Saint-Pétersbourg, mais son arrestation et ensuite sa captivité avaient retardé l'effet de ses démarches. Malgré toute la surveillance qu'on exerçait sur lui dans la prison du Temple, il avait trouvé le moyen de faire parvenir au Général de la Compagnie de Jésus en Russie, une lettre par laquelle il le suppliait de le considérer comme membre de la Compagnie,

ajoutant qu'il espérait que son absence ne serait pas un obstacle, d'après la décision qui avait été donnée par le Souverain Pontife. Le Père Grüber à qui cette lettre était adressée, venait de mourir. Ce fut le Père Antoine Lustyg, vicaire général de l'Institut, qui répondit. Après avoir félicité le P. de Clorivière de son zèle pour les intérêts de Dieu et de l'Église, il ajoutait qu'il l'autorisait à renouveler sa profession et qu'il l'incorporait à la province de Russie.

« A la réception de cette lettre, raconte le P. Varin dans les souvenirs de Madame de Saisseval, Madame de Carcado nous dit que le visage du P. de Clorivière rayonnait de joie et de reconnaissance, à la pensée d'être rattaché à la Compagnie de Jésus, et qu'il n'avait plus d'autre désir, dut-il rester prisonnier tout le reste de ses jours ».

Au sortir du Temple, il s'empressa de faire parvenir au Père Brzozowski, alors Général de la Compagnie en Russie, l'expression de sa filiale soumission, et lui fit part des nouvelles instances que Monseigneur Carroll, évêque de Baltimore, lui faisait de passer aux États-Unis où la Société de Jésus commençait à se rétablir, et où il serait chargé de la formation des novices. Le Père Général ne jugea pas à propos d'accepter les offres de Monseigneur Carroll, et il conseilla au Père de Clorivière de rester en France et de continuer à s'occuper

de ses œuvres, qui « dans ces temps calamiteux pour l'Église, contribuaient si puissamment à étendre la gloire de Dieu¹ ».

Les deux Sociétés du Cœur de Jésus et du Cœur de Marie n'avaient pas cessé de grandir à travers tous les obstacles. Le P. de Clorivière, qui en avait repris la direction, alla porter à plusieurs Réunions ses conseils et ses encouragements. Il visita successivement celles de Bretagne et celles de Normandie. En 1812, il donna les exercices de la retraite aux Filles de Marie à Chartres.

Une grande consolation lui fut ménagée au cours de l'année 1813; le Pape Pie VII était alors prisonnier à Fontainebleau. Grâce à l'influence d'un prince de l'Église avec lequel le Père avait eu des relations particulières, le Cardinal di Pietro, il obtint une audience du Souverain Pontife, dont il rend ainsi compte dans une lettre à M. d'Aubonne, prêtre du Cœur de Jésus et Supérieur des Filles de Marie à Besançon : « Le cardinal était seul présent à l'audience, dit-il. Dans un petit discours latin, que sa Sainteté a entendu avec bonté, en lui demandant sa bénédiction pour moi et les deux familles, je lui ai rappelé l'approbation qu'Elle avait donnée à Rome, la première année de son pontificat, à notre forme de vie comme « pieuse et utile à l'Église ». Il m'a paru que son visage s'épanouissait quand Elle m'a entendu

1. Lettre du P. Brzozowski au P. de Clorivière, Juin 1810.

parler de cette approbation, et lui dire que c'était à Elle que nous croyions devoir attribuer la grâce que le Seigneur nous avait faite de sortir sains et saufs du tourbillon de la Révolution, dans laquelle nous avons pris naissance. L'air de complaisance avec lequel le Saint Père daignait m'écouter m'encourageait à lui parler librement. Je lui ai demandé qu'il voulût bien nous donner à tous sa bénédiction, en confirmation de cette approbation apostolique qu'il nous avait accordée, et je me suis mis à genoux pour la recevoir.

« Cela s'est passé le 17 de ce mois de Mars, fête de saint Patrice, apôtre de l'Irlande, selon le Bréviaire romain. Dans l'après-dîner, je suis retourné chez le Cardinal, qui demeure au château, et il m'a dit que lorsque je suis sorti de l'audience, le Saint Père lui avait exprimé la satisfaction qu'il avait eue de me voir, ce que je ne puis attribuer qu'au bien qu'on lui a dit de moi, aux suppliques que je lui ai présentées en divers temps, et surtout au cas qu'il fait de nos Sociétés.

« J'ai expliqué ensuite les points principaux qui les regardent : notre position actuelle, surtout vis-à-vis de nos pasteurs ; nos vœux qui, quoique émis seulement pour un an, selon qu'il nous a été prescrit par le Souverain Pontife, nous paraissent équivalents à des Vœux perpétuels, par l'intention que nous en avons et le renouvellement fréquent que nous en faisons.

« En dernier lieu, je lui ai dit que j'avais oublié de demander quelques grâces au Souverain Pontife, comme j'en avais eu le dessein... Indulgence plénière lorsqu'on fait sa première Consécration dans l'une ou l'autre de nos Sociétés, aussi quand on y émet ses Vœux, et enfin quand on les renouvelle, deux fois l'année, selon notre usage. Le Cardinal m'a dit sur le champ : « Tout ce que vous me demandez vous est accordé », en nous signifiant qu'il était en son pouvoir de nous obtenir ces grâces au nom de sa Sainteté. Un de nos prêtres était présent à cette conversation¹.

« J'ai exhorté nos confrères à célébrer une messe, les non-prêtres et les Filles de Marie à offrir une Communion et un chapelet pour remercier Dieu des faveurs qui nous ont été faites. Il faut aussi beaucoup prier pour le Saint Père et pour la sainte Église, qui sont dans une grande affliction ». (22 mars 1813.)

Après la chute de l'empire, lorsque la paix fut rendue à l'Église, le Pape Pie VII, cédant à l'estime profonde qu'il avait toujours eue pour la Compagnie de Jésus, publia solennellement la bulle *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*, datée du 7 Août 1814, par laquelle la Compagnie était rétablie, telle qu'elle existait autrefois dans toute la chrétienté. Bientôt après, le P. Brzozowski,

1. Ces indulgences ont été confirmées par un bref en date du 19 juillet 1825.

chargea le P. de Clorivière de reconstituer la Société en France et d'organiser la province.

Le P. de Clorivière fixa sa résidence à Paris dans une maison de la rue des Postes qui devint la maison professe de la Compagnie. Elle appartenait au monastère de la Visitation, dont sa sœur, on le sait, avait fait partie. C'est là qu'il reçut dans la Compagnie les Pères de la Foi et un bon nombre de jeunes gens d'élite désireux d'embrasser la règle de saint Ignace. Le nouveau Provincial créa successivement les collèges de Saint-Acheul, de Bordeaux, de Forcalquier, de Soissons, de Montmorillon et de Sainte-Anne d'Auray. Il érigea en même temps dans la ville de Laval, une maison de missionnaires dont les Pères étaient plus particulièrement destinés à porter les secours de la religion dans toutes les parties de la France.

Les règles prescrites par saint Ignace et la charge de Provincial, devaient nécessairement modifier les rapports du P. de Clorivière avec la Société des Filles du Cœur de Marie. Sans cesser de lui porter intérêt, de l'aider de ses conseils et même de conserver comme auparavant le titre de Supérieur général, il ne put continuer à s'en occuper d'une manière aussi immédiate et aussi assidue. Il s'en remit pour les détails à celui qui l'avait autrefois remplacé pendant sa captivité au Temple,



NOTRE-DAME DE LA PAIX

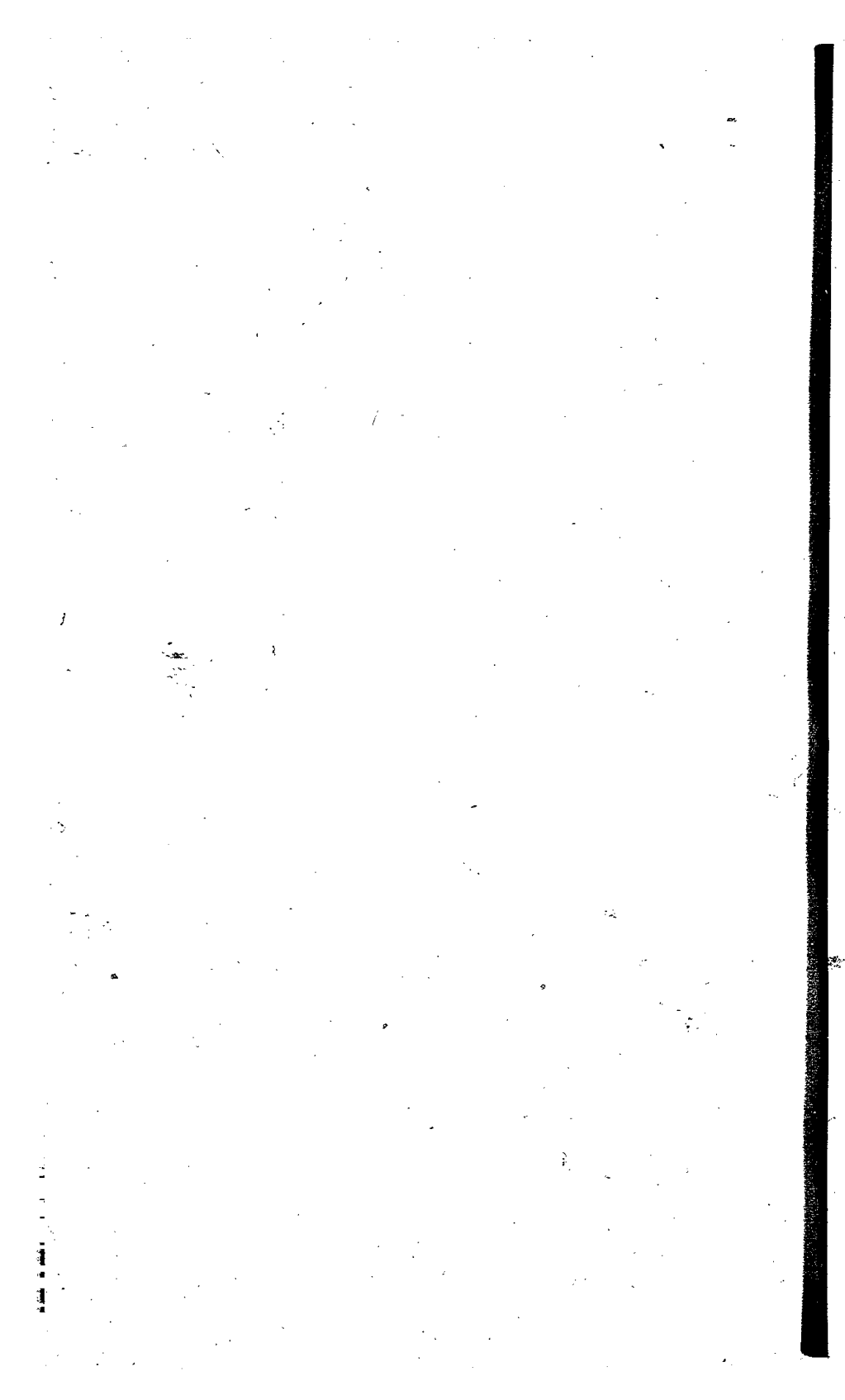
chargea le P. de Clorivière de reconstituer la Société en France et d'organiser la province.

Le P. de Clorivière fixa sa résidence à Paris dans une maison de la rue des Postes qui devint la maison professe de la Compagnie. Elle appartenait au monastère de la Visitation, dont sa sœur, on le sait, avait fait partie. C'est là qu'il recruta dans la Compagnie les Pères de la Foi et un grand nombre de jeunes gens d'élite désireux d'embrasser la règle de saint Ignace. Le nouveau Provincial eut successivement les collèges de Saint-Acheul, de Bordeaux, de Forcalquier, de Soissons, de Montevillon et de Sainte-Anne d'Auray. Il créa en même temps dans la ville de Laval, une maison de missionnaires dont les Pères étaient plus particulièrement destinés à porter le secours de la religion dans toutes les parties de la France.

Les règles prescrites par saint Ignace et la charge de Provincial, devaient nécessairement modifier les rapports du P. de Clorivière avec la Société des Filles du Cœur de Marie. Sans cesser de lui porter intérêt, de l'aider de ses conseils et même de conserver comme auparavant le titre de Supérieur général, il ne put continuer à s'en occuper d'une manière aussi immédiate et aussi assidue. Il s'en remit pour les détails à celui qui l'avait autrefois remplacé pendant sa captivité au Temple.



NOTRE-DAME DE LA PAIX



M. l'abbé Bourgeois, aumônier des Carmélites de la rue de Vaugirard¹.

La maison occupée par Madame Guillemain ayant été achetée par les Sœurs de charité de la paroisse Saint-Sulpice, Mademoiselle de Cicé qui y demeurait, alla prendre un appartement attenant à l'église paroissiale des Missions Étrangères. Une tribune qui donnait sur le chœur de l'église servit à partir de ce moment aux cérémonies des rénovations et aux réunions des conférences.

Cet appartement où Mademoiselle de Cicé vécut durant les dernières années de sa vie et où elle mourut de la mort des saints, se voit encore aujourd'hui, rue de Babylone, tel qu'il était à cette époque. C'est avec une douce émotion de piété filiale que les Filles de Marie, lorsqu'elles passent en ce lieu, jettent un regard sur la statuette de la sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus, que Mademoiselle de Cicé fit placer sur le mur extérieur. Au-dessous de la niche fermée d'un grillage qui abrite « Notre-Dame de la Paix » (comme on la nomme dans le quartier), se trouve l'inscription ci-jointe :

L'original de cette image
Est un chef-d'œuvre si parfait,
Que le Tout-Puissant qui l'a fait
S'est renfermé dans son ouvrage.

1. Lettre de Mademoiselle de Cicé, 14 Mars 1816.

Je vous salue, Reine et Souveraine de la Paix. Par le divin Cœur de Jésus, Prince et Auteur de la paix, faites qu'il règne sur nous en paix et miséricorde. Montrez que vous êtes notre Mère.

Divin Cœur de Jésus, ayez pitié de nous.
Cœur Immaculé de Marie Refuge des pécheurs, priez pour nous.
Ave Maria.

La santé de Mademoiselle de Cicé, complètement ruinée, laissait prévoir que sa fin ne pouvait être éloignée. Elle faisait trois parts de ses journées : l'une à la prière et à l'oraison, qu'elle prolongeait durant des heures, l'autre à sa nombreuse correspondance avec les Filles de Marie des différentes Réunions, dont un bon nombre, surtout celles de Paris, venaient fréquemment conférer avec elle ; la troisième aux visites de charité, qu'elle faisait en voiture, ne pouvant presque plus marcher.

Assez souvent elle se dirigeait vers la rue des Postes pour recevoir les avis de son vénérable directeur.

Les leçons qu'elle-même cherchait à inculquer au cœur de ses Filles sont résumées dans la lettre circulaire qu'on va lire et qui peut être regardée comme son testament spirituel...

« Il est bien à souhaiter, comme vous le désirez, mes chères Filles, que nous n'ayons toutes qu'un cœur et qu'une âme pour louer le Seigneur et sa sainte Mère. Nous vous recommandons bien instamment de veiller à

entretenir entre nous toutes l'union la plus douce et la plus intime, ce qu'on ne peut espérer qu'autant que chacune sera toujours prête à faire à la charité toute espèce de sacrifices. Si nous-y sommes bien fidèles, Notre-Seigneur, selon sa promesse, sera lui-même au milieu de nous. Il sera l'âme de tous nos entretiens, et nous n'agissons que par le mouvement de sa grâce, pourvu toutefois qu'attentives à rentrer en nous-mêmes, ou plutôt à n'en point sortir, nous y écoutions en silence cette voix intérieure qui se plaît à se faire entendre à ceux qui n'ont point d'autre désir que de faire sa volonté. Cette voix nous dira toujours de le considérer lui-même dans le prochain, et en particulier dans chacune de nos Sœurs. L'esprit de la Société du Cœur de Marie ne doit point être un esprit de corps; notre charité doit s'étendre à tous les hommes. A l'exemple du Cœur maternel de la très sainte Vierge, les nôtres doivent contenir tout l'univers. C'est par cette charité, plus que par tout autre moyen, que nous pouvons gagner les cœurs à Jésus et à Marie... Notre charité pour le prochain doit être pure et désintéressée; nous devons considérer d'abord la plus grande gloire de Dieu et le bien de nos frères...

« Nous avons bien raison de penser que les premières Filles de Marie doivent donner l'exemple de toutes les vertus, puisque celles qui viendront dans la suite de-

vront trouver en elles le modèle de ce qu'elles doivent devenir elles-mêmes, pour répondre à leur sainte vocation. Unissons-nous donc toutes, mes chères compagnes, pour obtenir de Notre-Seigneur, par l'entremise de sa sainte Mère, une puissante grâce qui nous fasse entièrement triompher de nous-mêmes et renoncer à tous nos misérables intérêts, pour n'en avoir plus d'autres que ceux de Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre divin Maître et de notre auguste Reine, la sainte Vierge. Le moyen de parvenir à un si grand bonheur est, pour chacune de nous, la fidélité à notre sainte vocation, ce qui demande que nous vivions dans la pratique des conseils évangéliques, pratique dans laquelle nous sommes dirigées par la Règle de Conduite, que nous pouvons croire, avec raison, avoir été dictée par l'Esprit Saint pour chacune de nous.

« C'est pourquoi, ne mettons point notre perfection dans les choses extérieures et dans les grâces extraordinaires qui ne dépendent pas de nous, mais dans l'exactitude à remplir nos devoirs (devoirs dont nous devons avoir grand soin de nous bien instruire) et surtout dans la perfection de la charité envers Dieu et envers le prochain. Si cette charité est véritablement grande, les effets en seront pareillement grands...

« Rappelons-nous souvent, mes chères Filles, ce que nous ne devons jamais oublier : que nous sommes dans le

monde sans en être et que nous n'y sommes que pour y procurer la gloire de Jésus-Christ à qui seul nous appartenons. En même temps évitons à l'extérieur toute singularité qui ne serait pas exigée par la vertu et la modestie. Le nom que nous avons le bonheur de porter, de Filles du Saint Cœur de Marie, doit nous rappeler que nous devons surtout travailler à former notre intérieur sur le modèle qui nous est donné. Considérons souvent si notre âme a quelque ressemblance avec le temple de l'Esprit Saint, le Cœur de la très sainte Vierge Marie. C'est à l'imitation de ses vertus que nous devons nous adonner sans cesse. Notre dévouement à son service doit être sans bornes ; après son divin Fils, elle doit nous tenir lieu de toutes choses, nous ne saurions trop l'aimer et la respecter. Un des buts principaux de notre Institut est de la dédommager de tant de louanges qui lui ont été ravies par la suppression des ordres religieux, et de réparer tant d'insultes qui lui ont été faites dans ces malheureux temps.

« Prosternons-nous toutes à ses pieds, mes très chères Filles, pour lui demander de lui appartenir d'une manière toute particulière, et qu'elle nous donne sa bénédiction et celle de son divin Fils. C'est spécialement de mon union de prières et de bonnes œuvres avec vous que j'attends les grâces dont j'ai tant besoin pour accomplir la volonté du Seigneur ».

Il n'est pas de Fille de Marie qui, après avoir lu ces touchants avis de la première Mère, n'y retrouve un reflet de sa belle âme, toute faite de charité envers Dieu et envers le prochain. Aucune de ses Filles n'a possédé à un si haut degré ce double esprit qui est l'essence même de la Société.

Ce n'était qu'à force de courage et d'énergie que Mademoiselle de Cicé avait pu continuer ses œuvres dans les derniers temps. Quinze mois avant sa mort, la maladie de poitrine dont elle souffrait prit le caractère le plus alarmant.—

Dans cet état d'épuisement, elle voulut se transporter chez une Fille de Marie, Madame Blanquet, pour assister à une conférence qu'elle fit présider par Madame de Saisséval, en l'absence de Mademoiselle d'Acosta, Assistante générale, alors très souffrante. L'assemblée était nombreuse, et ce fut la dernière fois que la vénérée Supérieure put donner sa bénédiction à ses Filles réunies.

Onze jours avant sa mort, sa maladie fut aggravée par une fièvre bilieuse qui redoubla ses douleurs. Le P. de Clorivière, malgré ses infirmités, venait souvent voir et consoler sa sainte coopératrice ; mais la surdité du Père et l'affaiblissement dont elle souffrait la privèrent du bonheur de se confesser à lui une dernière fois. Ce fut un prêtre qui avait pour elle la plus grande vénéra-



M. DESSAULT. LE CÔTE MOURANTE. DÉVOTI LE SAINT SACREMENT

Il n'est pas de Fille du Cœur de Marie qui, après avoir lu ces touchants avis de la première Mère, n'y retrouve un reflet de sa belle âme, toute faite de charité envers Dieu et envers le prochain. Aucune de ses Filles n'a possédé à un si haut degré ce double esprit qui est l'essence même de la Société.

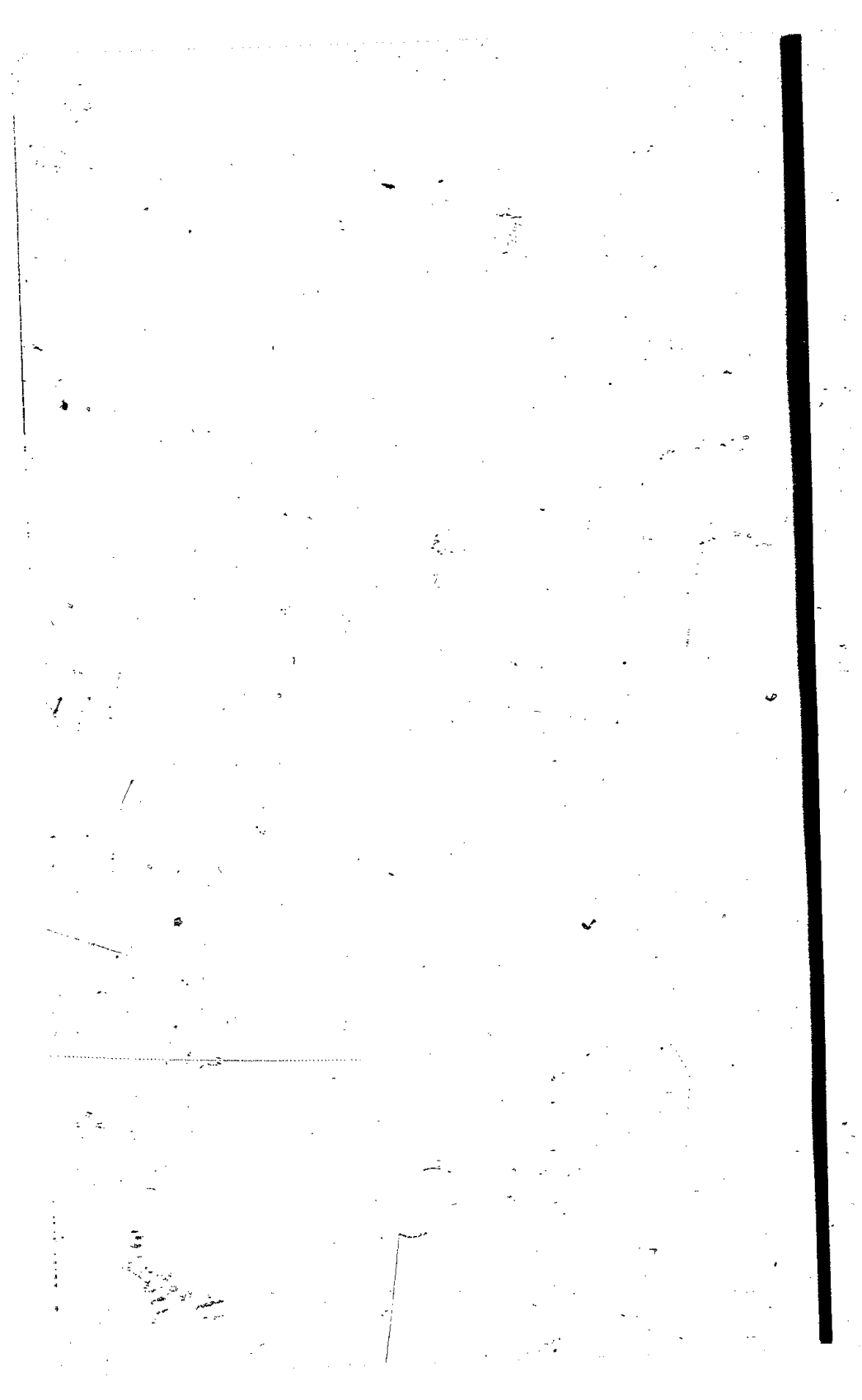
Ce n'était qu'à force de courage et d'énergie que Mademoiselle de Cicé avait pu continuer ses œuvres dans les derniers temps. Quinze mois avant sa mort, la maladie de poitrine dont elle souffrait prit le caractère le plus alarmant.

Dans cet état d'épuisement, elle voulut se transporter chez une Fille du Cœur de Marie, Madame Blanquet, pour assister à une conférence qu'elle fit présider par Madame de Saisseval, en l'absence de Mademoiselle d'Acosta, Assistante générale, alors très souffrante. L'assemblée était nombreuse, et ce fut la dernière fois que la vénérée Supérieure put donner sa bénédiction à ses Filles réunies.

Onze jours avant sa mort, sa maladie fut aggravée par une fièvre bilieuse qui redoubla ses douleurs. Le P. de Clorivière, malgré ses infirmités, venait souvent voir et consoler sa sainte coopératrice; mais la surdité du Père et l'affaiblissement dont elle souffrait la privèrent du bonheur de se confesser à lui une dernière fois. Ce fut un prêtre qui avait pour elle la plus grande vénéra-



MADemoiselle de Ciccé mourante, devant le saint sacrement



tion, l'abbé Desjardins, alors curé des Missions Étrangères, appelé souvent auprès d'elle, qui l'assista à ses derniers moments. Elle se faisait transporter sur un lit, dans la tribune où elle passait de longues heures en prière. « On ne peut pas deviner, disait-elle souvent, le besoin extrême que j'ai de passer le plus de temps possible devant le Saint Sacrement » ! Cette dévotion avait été l'attrait de toute sa vie et sa suprême consolation dans les épreuves intérieures et extérieures qui avaient marqué son existence.

Avant de recevoir les derniers sacrements, elle voulut demander pardon de ce qu'elle appelait « les scandales de sa vie ». A son confesseur qui l'invitait à communier, elle répondait qu'elle s'en trouvait trop indigne. « Hélas ! ajoutait-elle, je ne puis pas prier, je ne puis que souffrir ». Elle consentit cependant à communier par esprit d'obéissance, en priant les personnes présentes de lui pardonner le mauvais exemple qu'elle croyait avoir donné par cette légère résistance.

« Elle continuait toujours, dit Madame de Saisseval, à recevoir ses Filles, et, malgré sa faiblesse, elle trouvait chaque fois à leur dire, de sa voix éteinte, les paroles les plus édifiantes. » Un des sacrifices qui parut lui être le plus sensible fut de ne pouvoir faire ses adieux et ses recommandations à des neveux dont elle s'était toujours occupée avec une maternelle sollicitude. Sa

main défaillante formait le signe de la croix sur chacune des potions qu'on lui présentait. Jamais ses souffrances ne lui arrachèrent la plainte la plus légère ; le déchirement intérieur de sa poitrine, les écorchures de sa bouche, qui lui rendaient difficile la possibilité d'avalier, ne lui ôtaient pas un instant de paix et de jouissance en Dieu. Plus les douleurs étaient vives, plus elle se plaisait à répéter avec épanouissement : « C'est mon bonheur ! » D'autres fois, elle disait et redisait avec une sainte allégresse : « Mes souffrances font ma joie et mes délices ».

Quand on lui présentait quelque remède ou potion amère, elle murmurait avec une expression d'indicible douceur : *Dominus est !* « c'est le Seigneur ». Cette parole de l'apôtre saint Jean reconnaissant son divin Maître sur le rivage de Tibériade, après la pêche miraculeuse, était continuellement sur ses lèvres. On peut se figurer avec quel redoublement de ferveur elle renouvela pour la dernière fois ses Vœux de religion. Elle n'avait plus de pensées, ni de soupirs que pour le bonheur du ciel.

Le jeudi de la semaine de sa mort, elle demeura un long espace de temps dans la tribune, tenant ses regards fixés vers le saint tabernacle, sans pouvoir les en détacher. Le samedi, à huit heures du soir, elle s'y fit de nouveau transporter. Ne pouvant plus parler, elle exprimait par son attitude l'intime joie qu'elle éprouvait

d'être en présence, et si près, de la divine Eucharistie, l'unique objet de son amour. De temps en temps, elle jetait un regard plein de bonté sur celles de ses Filles qui l'entouraient et qui récitaient pour elle les prières des agonisants. Elle rendit ainsi paisiblement son âme à son Créateur, le dimanche 26 avril 1818, vers quatre heures du matin, à l'âge de soixante-neuf ans.

Elle resta exposée dans la même tribune deux jours, durant lesquels bien des personnes pieuses qui avaient hautement apprécié sa vertu, vinrent faire toucher des chapelets à son corps qui gardait toute la souplesse de la vie. Son visage respirait la béatitude dont elle paraissait déjà jouir.

La mère des pauvres avait exprimé le désir d'être inhumée comme eux, mais sa famille voulut donner quelque solennité à ses funérailles. Outre les Filles de Marie, les pauvres et tant d'autres personnes qui lui étaient redevables de quelque bienfait remplissaient l'église. Le curé de la paroisse, l'abbé Desjardins, demanda que toutes les jeunes filles de la Congrégation de la sainte Vierge suivissent, vêtues de blanc, le corège funèbre jusqu'au cimetière de Vaugirard¹.

1. Le corps de Mademoiselle de Cicé fut d'abord inhumé au cimetière de Vaugirard, puis successivement à ceux du Mont-Valérien et de Mantes, enfin, en 1865, au cimetière du Montparnasse dans le tombeau élevé aux membres de la Société, sur lequel on lit cette inscription : « On repose en paix dans le Cœur de Marie ».

Il est plus facile de comprendre que d'exprimer la profonde affliction qu'éprouva le P. de Clorivière, lui qui plus que tout autre avait lu au fond de l'âme de Mademoiselle de Cicé, qui en savait la beauté et qui avait tant contribué à lui faire acquérir la perfection de toutes les vertus. On a encore présents à l'esprit les éloges sans réserve qu'il faisait d'elle au sortir de sa captivité.

Dans l'impossibilité où se trouvait Mademoiselle d'Acosta de remplir ses fonctions d'Assistante générale, Madame de Saisseval fut chargée d'annoncer la mort de Mademoiselle de Cicé. Ce ne fut que cinq semaines plus tard que Mademoiselle d'Acosta put écrire à Mademoiselle Chenu : « Vous avez été instruite de la perte douloureuse que nous avons faite, et plus que toute autre vous l'avez ressentie. Les rapports directs que vous avez eus avec cette sainte amie vous ont fait connaître et apprécier ses vertus. J'en ai éprouvé un bien vif chagrin, moi qui étais toujours près d'elle. Comme j'étais la plus faible, elle me soignait avec une tendre affection, et j'ai eu de plus la peine de n'avoir pu assister à ses derniers moments. Il y avait un mois que je ne l'avais vue lorsque nous l'avons perdue. On m'a même caché son état, dans la crainte de l'impression que cela m'eût causée. Elle est heureuse et s'occupe de faire notre bonheur, n'en doutons pas. Elle

s'intéresse à nous dans la céleste patrie, afin de nous obtenir les grâces dont nous avons besoin pour profiter de notre vocation et avancer de plus en plus dans le chemin de la perfection. Nous ne saurions trop regretter celle qui nous a été si nécessaire pour notre fondation, mais Notre-Seigneur qui veut conserver son œuvre, pour sa plus grande gloire et le salut du prochain, nous laisse encore de bons soutiens ».

La charge d'Assistante générale que remplissait Mademoiselle d'Acosta, son âge, son expérience, les longs services qu'elle avait rendus semblaient la désigner pour succéder à Mademoiselle de Cicé. Toutefois, le P. de Clorivière, après avoir bien pesé toutes choses devant Dieu, crut devoir nommer Madame de Saisseval, Supérieure Générale de la Société. Une connaissance plus approfondie de son caractère et de sa situation nous éclairera sur les raisons qui motivèrent ce choix.

On va voir par la suite de la lettre de Mademoiselle d'Acosta avec quelle humilité et quel esprit profondément religieux, cette sainte Fille de Marie accueillit la nomination de Madame de Saisseval, dont elle se fit tout le reste de sa vie l'auxiliaire la plus dévouée.

« Après avoir, dit-elle, imploré l'Esprit-Saint dans l'octave de la Pentecôte, notre bon Père a eu l'inspiration de nommer Madame de Saisseval, Supérieure

Générale. Toutes les personnes qui la connaissent ne peuvent que se féliciter d'un pareil choix. Elle n'a d'autres vues que de suivre toutes les intentions de notre bonne Mère de Cicé, et d'accomplir tout ce que sa santé ne lui permettait plus de faire. Elle a le plus grand zèle pour la perfection de la Société, donnant l'exemple de toutes les vertus. Son humilité, qui est au plus haut degré, l'éloignait d'une charge aussi importante, se regardant la dernière de toutes. Mais elle a cédé à la sainte obéissance, et elle ne s'occupe plus que de remplir ses fonctions selon les vues de Dieu. Elle a de la douceur sans faiblesse ; sa charité est extrême ; son union continuelle avec Notre-Seigneur lui donne la connaissance des âmes, pour les conduire chacune selon la voie où elle est appelée. J'espère que Dieu la comblera de plus en plus de grâces et de bénédictions. Prions toutes pour elle, c'est prier pour nous-mêmes. Depuis longtemps, il semble que Dieu la préparait à cette situation par les progrès rapides qu'elle faisait chaque jour dans la vertu. Je m'en suis souvent aperçue plus que d'autres, la liaison que nous avons ensemble nous donnant des rapports plus fréquents... Elle désire établir une correspondance suivie pour être au courant de tout et agir ainsi avec un même esprit, afin que nous ne fassions qu'un cœur et qu'une âme ». (2 juin 1818.)

Le nom de Madame de Saisseval est constamment

venu sous notre plume depuis le commencement de cette histoire. Il n'est guère de chapitre où n'aient été cités quelques-uns des souvenirs qu'elle a dictés. C'est que Madame de Saisseval est à la fois la principale dépositaire et l'interprète fidèle des traditions, en même temps qu'une des plus infatigables ouvrières de la Société, dont elle a été Supérieure Générale pendant trente et un ans.

Durant cette période qui nous amène jusqu'à 1849, l'Institut fit, ainsi qu'on le verra, de rapides progrès, grâce à l'habile direction et à l'esprit d'initiative de la Supérieure Générale, grâce aussi aux années plus calmes et plus libres dont jouit la France après la Restauration.

FIN DU TOME PREMIER

LISTE

DES

GRAVURES CONTENUES DANS CE VOLUME

	Pages
1. Le P. de Clorivière.....	1
2. Église de Paramé.....	28
3. Mademoiselle de Cicé.....	32
4. Fac-simile de l'acte de Consécration du 2 février 1791.....	112
5. Statuettes de la sainte Vierge et de saint Joseph.....	166
6. Madame des Bassablons.....	181
7. Mademoiselle d'Esterno avant son entrée dans la Société.....	290
8. Madame de Carcado.....	371
9. Image mortuaire de Mesdemoiselles Bertonnet.....	394
10. Madame de Carcado avec les deux premiers Enfants délaissés.....	402
11. Fac-simile de l'écriture de Mademoiselle de Cicé.....	469
12. Notre-Dame de la Paix.....	495
13. Mademoiselle de Cicé mourante, devant le Saint Sacrement... ..	501

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	Pages V
-------------------	------------

CHAPITRE PREMIER

Le Père de Clorivière. — Sa famille. — Ses premières années à Saint-Malo. — Son éducation au collège de Douai. — Retour à Saint-Malo. — Une année sur mer. — Il commence l'étude du droit à Paris. — Il est touché de la grâce et se met sous la direction de l'abbé Grisel. — Appel au Sacerdoce. — Une voix mystérieuse. — Entrée au noviciat des Jésuites. — Scolasticat au collège Louis-le-Grand. — A Compiègne. — Epreuves et consolations. — Un vœu. — Désir de se consacrer aux missions du Canada. — Séjour en Angleterre. — A Gand, à Bruxelles. — Il prononce ses Vœux solennels. — Suppression de la Compagnie de Jésus. — Retour en France. — Le Père de Clorivière, recteur de Paramé. — Monseigneur Cortois de Pressigny le nomme Supérieur du Collège de Dinan. — Première rencontre avec Mademoiselle de Cicé.....	1
---	---

CHAPITRE DEUXIÈME

Adélaïde-Marie Champion de Cicé. — Ses ancêtres. — Son enfance. — La piété de ses premières années. — Au monastère de la Visitation, à Rennes. — Rentrée dans le monde, elle se consacre aux œuvres de charité. — L'abbé Boursoul. — Elle se retire chez les Dames de la Retraite. — Voyage à Dinan. — Première rencontre avec le P. de Clorivière. — Elle se met sous sa direction. — Sa correspondance spirituelle.....	33
---	----

CHAPITRE TROISIÈME

Suite de la correspondance entre le P. de Clorivière et Mademoiselle de Cicé. — Séjour à Dinan. — Au monastère de la Croix. — La Mère Marie de Jésus. — Premiers troubles révolutionnaires. — Projet de passer en Amérique.....	60
---	----

CHAPITRE QUATRIÈME

	Pages
Le P. de Clorivière se retire chez Madame des Bassablons. — Séjour à Jersey. — Au monastère de la Croix. — L'inspiration du 19 juillet 1790. — Approbation de Monseigneur de Pressigny. — Le P. de Clorivière à Paris. — Mademoiselle de Cicé au couvent de Saint-Charles à Dinan. — Direction spirituelle. — Le 2 février 1791. — Premières Consécration. — Mademoiselle de Cicé Supérieure générale. — Elle fait vœu d'obéissance perpétuelle	91

CHAPITRE CINQUIÈME

Arrivée de Mademoiselle de Cicé à Paris. — Conférences des deux Sociétés. — Le P. de Clorivière dénoncé au Comité révolutionnaire. Il se cache d'un lieu à un autre. — Sa vie de prière et d'apostolat. — Mademoiselle de Cicé prononce ses Vœux. — Le P. de Clorivière à Villers. — Retour à Paris. — Mort de M. Cormeaux.....	143
---	-----

CHAPITRE SIXIÈME

Madame des Bassablons. — Sa famille et ses premières années. — Son mariage. — Veuve, elle se retire chez son père. — Sa vie de piété et de charité. — Elle entre dans la Société des Filles du Cœur de Marie. — Son héroïsme pendant la Révolution. — Elle est arrêtée. — Sa vie dans la prison. — Condamnée à mort, elle est envoyée à Paris. — Son martyre.....	181
---	-----

CHAPITRE SEPTIÈME

Perrine Guichard. — Marie Tertra. — Autres Filles de Marie de Bretagne. — Emprisonnement de Mademoiselle de Cicé. — Elle est mise en liberté. — Premières lettres à ses Filles. — Développement de la Société.....	209
--	-----

CHAPITRE HUITIÈME

Mesdemoiselles Amable et Thérèse Chenu. — Direction du P. de Clorivière. — Les deux sœurs sont initiées à la Société des Filles du Cœur de Marie. — Consécration de Mademoiselle Amable. — Correspondance de Mademoiselle Thérèse. — Rencontre avec le P. de Clorivière et Mademoiselle de Cicé. — Made-	
--	--

	Pages
moiselle de Cicé à Paramé. — Consécration de Mademoiselle Thérèse. — Mademoiselle Amable Chenu remplace Mademoiselle de Cicé dans les Réunions de Bretagne. — Elle prononce ses Vœux. — Les deux sœurs pendant la Révolution. — Profession de Mademoiselle Thérèse. — Arrestation. — Mademoiselle Amable à l'hôpital. — Délivrance. — Mademoiselle Thérèse est nommée Supérieure. — Mesdemoiselles Chenu à Saint-Servan. — Mort de Mademoiselle Thérèse.....	227

CHAPITRE NEUVIÈME

Les Filles du Cœur de Marie en Franche-Comté. — Mademoiselle d'Esterno. — Son origine. — Entrée au Chapitre de Château-Châlons. — La révolution la rejette dans le monde. — Son dévouement pour sa famille. — Ses sentiments intérieurs. — Elle se lie d'amitié avec Madame de Montjoie. — Ses premiers rapports avec le P. de Clorivière et Mademoiselle de Cicé. — Sa Consécration dans la Société. — Séjour à Paris. — Elle y prononce ses Vœux. — Sa correspondance avec le P. de Clorivière. — Ses œuvres à Besançon et à Dôle. — Sa dernière maladie. — Sa mort. — Son éloge par l'évêque de Nîmes.....	291
---	-----

CHAPITRE DIXIÈME

Premières lettres circulaires du P. de Clorivière. — Retraite de Mademoiselle de Cicé à la Trappe. — Complot de la machine infernale. — Un acte de charité de Mademoiselle de Cicé occasionne son arrestation. — A Sainte-Pélagie. — Mademoiselle de Cicé au banc des accusés. — Sa défense par M. Bellart. — Elle est acquittée et mise en liberté.....	337
--	-----

CHAPITRE ONZIÈME

Le P. de Clorivière et Mademoiselle de Cicé à Rouen. — Premières approbations des Evêques. — Approbation verbale de Pie VII. — Le Souverain Pontife à Paris. — Il reçoit en audience Mademoiselle de Cicé.....	361
--	-----

CHAPITRE DOUZIÈME

Adélaïde-Raimondé de Malézieu. — Sa jeunesse, son éducation à l'abbaye de Saint-Antoine. — Elle y fait connaissance avec la	
---	--

	Pages
princesse de Lamballe. — Son amitié avec cette princesse. — Elle épouse le comte de Carcado. — A la cour de Versailles. — Un sermon du P. de Beauregard. — Madame de Carcado se retire de la cour. — Sa première retraite. — Vœu de Madame Elisabeth. — Vœu de Louis XVI. — La Révolution. — Huit mois de captivité aux Carmes. — Mise en liberté, Madame de Carcado va habiter le château des Forts. — Entrée dans la Société des Filles du Cœur de Marie. — Vie d'œuvres et de piété à Paris.	371

CHAPITRE TREIZIÈME

L'œuvre des Enfants délaissés. — Sa fondation. — Départ de Mademoiselle de Cicé pour Aix. — Madame de Carcado, Assistante générale à Paris. — Missions du P. de Clorivière en Provence. — Dans les Réunions. — Retour à Paris. — Le P. de Clorivière prisonnier au Temple. — Madame de Carcado va le visiter. — L'œuvre des Enfants délaissés approuvée par l'Archevêque de Paris et le Souverain Pontife. — Correspondance de Madame de Carcado. — Sa maladie. — Sa mort. — Son éloge funèbre.	397
---	-----

CHAPITRE QUATORZIÈME

Madame de Clermont-Tonnerre. — Correspondance spirituelle. — Mademoiselle d'Acosta et quelques autres Filles du Cœur de Marie.	445
--	-----

CHAPITRE QUINZIÈME

Vie du P. de Clorivière au Temple. — Comment il dirige la Société. — Madame de Saisseval chargée de remplacer Madame de Carcado. — Le P. de Clorivière à l'établissement du Buisson. — Il est mis en liberté.	457
---	-----

CHAPITRE SEIZIÈME

La Compagnie de Jésus en Russie. — Le pape Pie VII à Fontainebleau. — Il accorde une audience au P. de Clorivière. — Rétablissement de la Compagnie de Jésus. — Le P. de Clorivière est nommé Provincial. — Dernières années de Mademoiselle de Cicé. — Sa maladie. — Sa mort. — Madame de Saisseval, Supérieure Générale des Filles du Cœur de Marie.	489
--	-----

INDEX ALPHABÉTIQUE

- Abbaye (Prison de l'), 155.
Acosta (Mlle d'), 109, 399, 405,
413, 417, 435, 451 à 455, 479,
483, 484, 500, 504, 505.
Adenis (Mlle), 219, 413, 417, 455,
456.
Aix, 409.
Allouard (Agathe), 455, 456.
Allouard (Catherine), 113 (note).
Amérique, 89, 90, 107, 114, 116.
Amiens, 292.
Amoudru (Mlle), 219.
Anger (Mlle), 419.
Angleterre, 22, 106.
Arles, 409.
Artaud (Milles), 408.
Astier (M. l'abbé), 365.
Aubonné (M. l'abbé d'), 491.
Auribeau d'Hesmivy (M.), 365.
- Bacoffé (le R. P.), S. J., 311.
Babylone (rue de), 495. ☞
Ballé (Françoise), 113 (note), 213.
Baltimore, 89, 490.
Barbier (Mlle), 224.
Bassablons (Mme des), 91, 113
(note), 131, 182 à 207, 257, 274,
470.
Beaufort (Mme de), 131.
- Beaumont (Mlle), 224.
Beauregard (le R. P. de), 377.
Beauveau (Mme de), 373.
Belgique, 17, 25, 168.
Bellart (M.), 346, 347, 358.
Bénédictines de Bruxelles, 24, 25.
Bénédictines de Jarcy, 27.
Bertonnet (Mlle Geneviève), 224,
355, 393, 394, 413.
Bertonnet (Mlle Suzanne), 219,
355, 393, 394, 413.
Bernier (M.), 365.
Berthier (M. l'abbé), 283.
Besançon, 224, 291, 305, 415, 491.
Beulé (M. l'abbé), 365.
Blanquet (Mme), 500.
Boisgelin (Mgr de), 364.
Bónald (Mgr de), 385.
Bougour (M.), 201.
Bourdeilles (Mme de), 382.
Bourgeois (M. l'abbé), 413, 495.
Boursoul (M. l'abbé), 40.
Brébeuf (le R. P. de), S. J., 20.
Bretagne, 1 à 4, 63, 130, 491.
Brzozowski (le R. P.), S. J., 490.
Bucher (Milles), 413, 414.
Budes (Dames), à Rennes, 45.
Buisson (M. le Dr du), 480.
Buyer (Mme de), 306.

- Carbon, 344, 355.
- Carcado (le sénéchal de Molac, comte de), 375.
- Carcado (Adélaïde de Malézieu, comtesse de), 224, 371; Consécration, 392; Fondation des Enfants délaissés, 398 à 417; Assistante générale, 407; sa mort, 437; éloge funèbre, 430, 442, 474, 490.
- Cancalle, 210.
- Caprara (S. E. le Cardinal), 366.
- Carmélites de Rennes, 45; de Grenoble, 167.
- Carmes (Eglise des), 148; Prison, 155, 391, 487.
- Carroll (Mgr), Evêque de Baltimore, 89, 90, 114, 490.
- Carron (M. l'abbé), auteur de la *Vie des Justes*, 45; 102, 187, 199, 203, 390, 406.
- Cassette (rue), 126, 129, 147, 160, 165, 167, 178, 219.
- Cauchois (Mlle), 414.
- Cautel (Mlle), 413.
- Cazot (le R. P.), 20.
- Champagny (Mme de), 427.
- Chartres, 224, 384, 391.
- Chenu (Mlle Amable), 103, 113, 227 à 231, 369, 454.
- Chenu (Mlle Thérèse), 126, 215, 227 et suiv.; Supérieure, 277; sa mort, 287, 470.
- Chifflet (Mme), 308.
- Chrétienne (Sœur), 167.
- Cicé (Jérôme-Vincent Champion de), 34.
- Cicé (Mgr de), évêque d'Auxerre, 34, 45; Archevêque de Bordeaux, 98; Archevêque d'Aix, 221, 406, 415.
- Cicé (Mgr de), Evêque de Rodez, 34, 45.
- Cicé (Mlle Marie-Adélaïde de), 30 à 57; essai de vie religieuse, 70; Consécration, 113; Supérieure Générale, 118; à Paris, 144; ses Vœux, 150; procès de la machine infernale, 353; sa mort, 503.
- Clément IX, 468.
- Clément XIV (Bref de), 25, 489.
- Clermont-Tonnerre (Mlle de), 447.
- Clermont-Tonnerre (Mme de), 395, 414, 417, 422, 445 à 451.
- Clorivière (Michel-Alain Picot de), 2.
- Clorivière (Michel-Alain de) fils, 3.
- Clorivière (Mlle Thérèse de), 3, en religion Sœur Thérèse de Gonzague, 168.
- Clorivière (le R. P. Pierre-Joseph Picot de), 1, 4; entrée au Noviciat des Jésuites, 8; en Angleterre, 22; recteur de Paramé, 28; Supérieur du collège de Dinan, 30; à Jersey, 91; première inspiration des Sociétés; 95; à Paris, 98; en Provence, 408; son emprisonnement 417; mise en liberté, 483.
- Combarelle (Mlle), 313.
- Conciergerie (Prison de la), 155, 204.

- Cormeaux (M. l'abbé), prêtre du
 Cœur de Jésus, 110, 134, 174,
 178, 207, 470.
- Croix (couvent de la), à Saint-
 Servan, 47, 51, 83, 247, 249,
 251, 257.
- Croix (le R. P. de la), 47, 49, 56,
 61.
- Croix (le R. P. de la), S. J., 8.
- Danton, 203 (note).
- Defermon (Mlle), 480.
- Desguets (Mlle Perrine), 214.
- Deshayes (Mlle Félicité), 114, 144,
 407, 413, 417.
- Désilles de Cambéron (Mme), 3,
 94.
- Desjardins (M. l'abbé), 501, 503.
- Desprez (M. l'abbé), grand-vicaire
 de Paris, 155.
- Dinan, 30, 46, 94, 102, 136, 224.
- Di Pietro (S. E. le Cardinal), 491.
- Dôpe, 224, 293, 313.
- Duchemin (Mlle Elisabeth), 224, 414.
- Duclou (M. l'abbé), 401.
- Duguen (Mlle), 214.
- Dumangel (Mlle), 219, 413.
- Dupéron (Mlle Marie-Catherine).
 114.
- Duplessis, voir Bassablons.
- Duquesne (Mme), 344, 353.
- Elisabeth (Vœu de Madame), 382,
 386.
- Emery (M. l'abbé), Supérieur de
 Saint-Sulpice, 115.
- Enfants-Délaissés (OEuvre des),
 383, 398 à 405, 421 ; approba-
 tions de l'OEuvre, 421.
- Engerrand (M. l'abbé), 130, 132,
 133, 136, 255, 276, 284.
- Engerrand (Mlle), 213.
- Éon (Mlle Marie-Thérèse), 182.
- Esquivilliers (Mme d'), 292.
- Esterno (Mlle d'), 219, 292 ; entrée
 dans la Société, 298 ; sa mort,
 332.
- Étampes, 224.
- Eudes (le R. P.), 386.
- Falaiseau (Mme de), 344 (note),
 417 (note).
- Faribeu (Mlle), 126.
- Félicité (la Mère), 131, 271.
- Fleury (le R. P.), S. J., 9, 11, 17.
- Floirac (M. l'abbé de), grand-vicaire
 de Paris, 134, 362, 401.
- Fontaine (le R. P.), S. J., 9.
- Fontainebleau, 491.
- Force (Prison de la), 155.
- Forts (Château des), 391.
- Foucault (Mlle Anna), 214.
- Fouché, ministre de la police, 479.
- Gaillard (Mlle), 224.
- Gallien (Mlle Rosalie), 215, 413.
- Gautier (M. l'abbé), 99, 102, 103,
 109, 110, 212, 230, 244, 255,
 271.
- Gilbert (M. l'abbé), 132, 133, 249.
- Giron (Mlle Françoise), 283.
- Goesbriand (Mme de), 313.

- Gœsbriand (Mlle de), 384, 469.
 Gonsalvi (S. E. le cardinal), 366.
 Gouyon de Beaufort (Mme de),
 342, 353.
 Gouyon de Beaufort (Mlles de),
 214, 273, 342, 353.
 Grammont (Mme de), 401, 417.
 Grignon de Montfort (le Bx), 27
 (note).
 Grisel (M. l'abbé), grand péniten-
 cier, 5, 7, 27.
 Grüber (le R. P.), S. J., 490.
 Guichard (Perrine), 113 (note), 209
 à 213.
 Guidée (le R. P.), S. J., 345 (note),
 346.
 Guillaudeau (F. J., sieur Duples-
 sis), 182.
 Guillemain (Mme), 215, 417, 455,
 495.

 Havre, 224.
 Hébert (le R. P.), 387.
 Hervillé (le R. P.), S. J., 173.
 Hichet (M. l'abbé), 203 (note).
 Honfleur, 224.
 Honoré-Chevalier (rue), 126, 129.
 Howard (le R. P.), S. J., 23.

 Ile Saint-Louis, 394.
 Incurables de Rennes (Hospice
 des), 46.

 Jacoulet (Mme), 311.
 Jersey, 91.
 Jogues (le R. P.), S. J., 20.

 Josselin, 224.
 Jouffroy (Mme de), 295.
 Juigné (Mgr de), archevêque de
 Paris, 134, 203 (note), 362.

 Kéravenan (M. l'abbé), 203 (note).
 Kersaingilly (le R. P.), S. J., 34.

 Lalemant (le R. P.), S. J., 20.
 Lamballe, 136.
 Lamballe (Mme la princesse de)
 374, 379.
 Lange (M. l'abbé), 368.
 Lanier (M. l'abbé), prêtre du Cœur
 de Jésus, 155.
 Lastic (Mme de), 386, 402.
 Lastic (Mgr de), 385.
 Laurents (Mgr des), 27, 30.
 Le Doré (le R. P.), 386.
 Lefebvre (M. l'abbé), prêtre du
 Cœur de Jésus, 155.
 Legris-Duval (M. l'abbé), 435, 442.
 Legros (Mlle), 215, 413.
 Le Gué (le R. P.), S. J., 155.
 Le Jay (Mlle Sophie), 114, 144.
 Le Mans, 402.
 Le Marchand (Mlle Agathe), 73,
 102, 126, 127, 137, 158, 414.
 Le Marchand (Mlle Hélène), 113
 (note).
 Le Tellier, voir Marie de Jésus.
 Leusse (Mlle de), 402.
 Liège, 26.
 Limoëlan, 354, 417.
 Louis de Gonzague (Saint), 27
 (note).

- Louis XVI (Vœu de), 388.
Louise de France (Mme), 27, 387.
Lustyg (le R. P.), S. J., 490.
Luynes (Mme la comtesse Albert de), 382.
Luzerne (Mlle de la), 399.
- Machault (Mgr), archevêque de Bordeaux, 421.
Magon (Mme), 196.
Malaret (M. de), 401.
Malézieu, voir Carcado.
Manet (M. l'abbé), 194, 206.
Mantes, 503 (note).
Marie-Antoinette, 204.
Marie de Jésus (la Mère), 54, 57, 70, 76, 82, 116, 131, 189, 252, 254, 273, 276, 277.
Marseille, 408.
Maryland, 89.
Mascranni (M. de), 156.
Mézières (rue de), 436, 455.
Miramiones (Communauté des), 117.
Missions Etrangères (Maison des), 107, 380, 495, 501.
Monnet (Mlle), 219.
Montaigne (M. l'abbé), 402.
Montfort, près Besançon, 306.
Montjoie (Mme de), 295, 298, 300.
Montmartre ou Mont des Martyrs, 108, 110, 111.
Montparnasse (Cimetière du), 503 (note).
Mont-Valérien (les Ermites du), 27; (Cimetière du), 503 (note).
- Mortagne, 225.
Mouvin (Mlle); 219, 413.
Myre (M. l'abbé de la), 402.
- Namur (Mgr de), 369.
Nermont (Mme de), 5, 6, 126, 129.
Neuilly, 168.
- Offray (Mlle Céleste Mettrie), 214, 233, 273, 276.
Orange (M. l'abbé), 284.
Orléans, 415.
- Palatine (rue), 481.
Papin (Mlle), 386.
Paramé, 28, 209, 224.
Paumier (Laurence), 114, 144, 167, 249, 419.
Perrin (M. l'abbé), 408, 410.
Pie VII (Sa Sainteté), 362, 367, 492, 493.
Pierre (M. l'abbé de), 400.
Plouer, 224.
Plessis (Prison du), 167.
Poichard (M. l'abbé), 305.
Poiloup (Mlle), 417, 455.
Poiloup (M. l'abbé), 455.
Poiseaux C., nom d'emprunt du P. de Clorivière, 134, 137, 156.
Poitiers, 415.
Poncet (le R. P.), S. J., 12.
Poncet de la Rivière (Mlle), 375.
Portalis (M.), 409.
Postes (rue des), 147, 175, 178, 498.
Potel (Mlles), 224, 395, 399, 413.
Poullétier (rue), 394 (note).

- Poupais (M. l'abbé), 386.
 Puysegur (Mlle de), 375.
 Pressigny (Mgr Cortois de), 30, 71,
 89, 97, 115, 205, 229, 360, 362,
 365.
 Provence, 410, 415.
 Providence (les Sœurs de la), à
 Saint-Brieuc, 312.

 Quélen (Mgr de), 383.
 Quintin, 136.

 Raigecourt (Mme de), 400.
 Ravignan (Mme de), 402.
 Récollets (Prison des), à Versailles,
 175.
 Rennes, 33, 47, 130.
 Retraite (Dames de la), voir Dames
 Budes.
 Rocher (Maison du), à Saint-Ser-
 van, 82.
 Rouen, 224, 361.
 Royale (Mme), 386.
 Rumigny (Mme de), 448.

 Sacrés-Cœurs (les Filles des), à
 Saint-Aubin, 312.
 Sagesse (les Filles de la), 59, 63,
 209.
 Saint-Antoine (abbaye de), 373.
 Saint-Brieuc, 136, 224.
 Saint-Céran (Mme de), 402.
 Saint-Charles (Couvent de), 102.
 Saint-Esprit (Maison du), à Tours,
 312.
 Saint-Ideuc, 256.

 Saint-Malo, 109, 184, 224, 276.
 Saint-Régent, 360.
 Saint-Servan, 47, 82, 95, 136, 251,
 257.
 Saint-Sulpice (les Prêtres de), 115
 148.
 Saint-Thomas (les Filles de), 53.
 Saint-Thomas de Villeneuve (les
 Filles de), 273.
 Sainte-Famille (Institut de la), 311,
 312.
 Sainte-Marie (les Dames de), 380.
 Sainte-Pélagie (Prison de), 346.
 Saisseval (Mme la Comtesse de),
 71, 81, 135, 182, 204, 345, 353,
 376, 379, 382, 392, 399, 402, 435,
 458, 479, 481, 483, 500, 504;
 Supérieure Générale, 505, 507.
 Salpêtrière (Hospice de la), 357.
 Sauvage (Mlle), 214.
 Simon (M. l'abbé), 470.
 Simpson (le R. P.), S. J., 9.
 Sourches (Mme de), 401.
 Soyecourt (Mme de), R. M. Camille
 de l'Enfant-Jésus, 167 (note), 487.

 Temple (Prison du), 155, 417, 420,
 436, 457, 476.
 Terrien (le R. P.), S. J., notes :
 2, 7, 45, 358, 483.
 Tertra (Marie), 209 à 212.
 Texier (M. l'abbé), 380.
 Thiourvillois (rue des), à Marseille,
 408.
 Tichbourne (le R. P.), S. J., 22,
 23.

- Toulon, 408.
Tour (le R. P. de la), S. J., 12.
Trianon, 378.
Trône (place du), 480, 482.
Trublet de Nermont (M.), 4.
Trublet de Nermont (Mlle Thérèse), 2.
Tuileries, 386.
- Ursulines de St-Charles, à Dinan, 46; de Paris, 99; de Sainte-Anne, 245.
- Varenes (Mme M.-R.-F. de), 34.
Varin (le R. P.), S. J., 144, 165, 311, 353, 356, 455, 460.
- Vendôme (S. E. le Cardinal de), 468.
Victoire (Mme), 376, 377.
Vieilles-Tuileries (rue des), 392.
Vielle (M. l'abbé), 211, 273, 284, 286.
Villers-sous-Saint-Leu, 156, 161.
Vincennes, 480.
Visitation (Monastères de la), de Rennes, 35; de Paris, 99, 168, 300, 498.
Voltaire (Arouët de), 2, 131.
- Whitt (Mlle Julienne de), 193.
Yvetot, 224.

INDEX ANALYTIQUE

- Abandon, 52, 72, 84, 87, 100, 105, 106, 262, 321, 422, 431.
- Abnégation, 9, 239.
- Amour de la Croix; 15, 25, 92, 106, 137, 171, 176, 215, 222, 235, 239, 297, 316, 429, 459, 465, 502.
- Approbations de Mgr de Pressigny, 97; de Pie VII, 362, 367, 492; des Evêques, 364.
- Charité envers le prochain, 194, 269, 345;
— fraternelle, 280, 497;
— (œuvres de), 56, 81, 102, 103, 186, 258.
- Communion, 5, 61, 66, 87, 234, 293, 295.
- Confiance en Dieu, 72, 99, 123, 128, 138, 170, 329, 340, 466.
- Conseils dans les dangers, 146;
— pour la correspondance, 133;
— pour l'éducation des enfants, 425.
— pour la prédication, 29;
— pour une Supérieure, 119, 279, 281;
— pour une vocation, 48;
— pour les réunions d'œuvres, 423, 427;
- Courage, 15, 87, 118, 347, 390.
- Découragement, 14, 64, 65.
- Dépendance des autorités ecclésiastiques, 363.
- Désintéressement, 312.
- Détachement, 35, 75, 85, 105, 135, 148, 235, 267, 381, 393.
- Dévotion à la sainte Vierge, 6, 25, 152, 165, 261, 298, 305, 499.
- Dévotion au Cœur de Jésus, 448, 449.
- Discernement, 48, 108.
- Eucharistie, 234, 279, 297.
- Ferveur, 234, 260, 266, 328.
- Fidélité à la grâce, 378.
- Foi (Esprit de), 15, 85, 124, 217, 278, 390.
- Générosité, 13, 17, 25, 379.
- Humilité, 10, 62, 160, 124, 278, 314, 324, 326, 432, 473, 474.
- Modestie, 35, 70.
- Mortification, 35, 37, 67, 79, 475.
- Obéissance, 52, 66, 69, 72, 73, 83,

- 84, 134, 135, 252, 267, 302, 392,
433, 462.
- Oraison, 5, 8, 18, 68, 69, 83, 84,
284, 315, 434.
- Paix, 48, 83, 132, 268.
- Pauvreté, 75, 77, 79, 144, 267,
301.
- Pénitence, 67, 74, 79, 320.
- Persécutions, 348.
- Présence de Dieu, 43, 69.
- Prudence, 62, 77, 138, 139, 147,
177.
- Pureté d'intention, 28, 218, 325.
- Recueillement, 335.
- Règlement de vie, 69.
- Renoncement, 322, 335.
- Résignation, 177, 220.
- Résolutions, 18, 44, 61, 303.
- Retraite, 14, 22, 44, 234, 380.
- Sacrifice (Esprit de), 68, 99, 106,
262.
- Secret de la Société, 96, 138, 140.
- Tempérance, 128.
- Tentation, 10, 65, 87, 338, 463.
- Vertus solides, 18, 308.
- Vie intérieure, 314, 414.
- Vie religieuse dans le monde, 40,
53, 96, 112, 152, 270, 433.
- Vocation, 6, 39, 127.
- Vœux, 9, 14, 26, 53, 69, 96, 122,
149, 256, 301.
- Zèle des âmes, 19, 21, 344.

FIN DES TABLES DU TOME PREMIER